

REVUE

Voltaire

18
2018

Voltaire et
D'Alembert



R E V U E

Voltaire

Revue annuelle publiée par la Société des études voltairiennes
et l'Équipe « Voltaire en son temps » du Centre d'étude de la langue
et de la littérature françaises XVI^e - XVIII^e siècle (CELLF 16-18).

Directeur fondateur

José-Michel MOUREAUX

Directeur

Olivier FERRET
4, rue Neyret, 69001 LYON
olivier.ferret@univ-lyon2.fr

Rédactrice en chef

Myrtille MÉRICAM-BOURDET
78, rue de la Part-Dieu, 69003 LYON
myrtille.mericam-bourdet@univ-lyon2.fr

Les articles doivent être envoyés au Directeur et à la Rédactrice en chef par courrier électronique, dans un fichier Word attaché. Toute correspondance concernant la rédaction doit être adressée impersonnellement au Directeur. Pour les volumes envoyés pour compte rendu, prendre contact avec les responsables de la rubrique :

Gillian Pink (gillian.pink@voltaire.ox.ac.uk)
et Antoine Villard (ant.villard@free.fr)

Tous les articles publiés dans la *Revue Voltaire* sont soumis à une double expertise.

Comité de direction : Nicholas CRONK, professeur à l'université d'Oxford ; Jean DAGEN, professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne ; Olivier FERRET, professeur à l'université Lumière Lyon 2 ; Gianni IOTTI, professeur à l'université de Pise ; Laurence MACÉ, maître de conférences à l'université de Rouen ; Sylvain MENANT, professeur émérite à l'université Paris-Sorbonne ; Myrtille MÉRICAM-BOURDET, maître de conférences à l'université Lumière Lyon 2 ; Christiane MERVAUD, professeur émérite à l'université de Rouen.

Comité de lecture : Marie-Hélène COTONI, professeur émérite à l'université de Nice ; Natalia ELAGUINA, conservatrice générale, Manuscrits occidentaux, Bibliothèque nationale de Russie ; Camille GUYON-LECOQ, maître de conférences HDR à l'université de Picardie-Jules-Verne ; John IVERSON, professeur au Whitman College, Washington ; François JACOB, maître de conférences à l'université de Franche-Comté ; Christophe MARTIN, professeur à l'université Paris-Sorbonne ; Gerhardt STENGER, maître de conférences HDR à l'université de Nantes ; Jerom VERCRUYSE, professeur émérite à la Vrije U. Brussel ; Charles WIRZ, ancien conservateur de l'Institut et Musée Voltaire, Genève ; Thomas WYNN, professeur à Durham University ; Piotr ZABOROV, directeur de recherches à l'Institut de littérature russe de l'Académie des sciences de Russie, Saint-Petersbourg.

SOCIÉTÉ DES ÉTUDES VOLTAIRIENNES

<http://voltaire.lire.ish-lyon.cnrs.fr>

Bureau

Présidente d'honneur : Christiane Mervaud

Président : Nicholas Cronk

Vice-présidents : Marie-Hélène Cotoni, Sylvain Menant

Secrétaire générale : Laurence Macé

Trésorier : Antoine Villard

Secrétaire : Myrtille Méricam-Bourdet

Conseil d'administration

Christophe Cave, Nicholas Cronk, Olivier Ferret, Pierre Frantz, Russell Goulbourne, Laurence Macé, Christophe Martin, Sylvain Menant, Myrtille Méricam-Bourdet, Christiane Mervaud, Guillaume Métayer, Christophe Paillard, Gillian Pink, Antoine Villard.

Les cotisations doivent parvenir à l'adresse du trésorier :

Antoine VILLARD
174 chemin de la Croix de Pitié, 38260 ORNACIEUX
ant.villard@free.fr

Tarifs 2017

Sociétaire : 35 €

Étudiant-e non salarié-e : 20 €

Bibliothèque et institution : 45 €

La *Revue Voltaire* est adressée gratuitement aux adhérents de la SEV.

18

2018

Voltaire et D'Alembert

REVUE

voltaire

I. VOLTAIRE ET D'ALEMBERT

Olivier Ferret

D'Alembert et Voltaire : du compagnonnage à l'hommage

Jean-Daniel Candaux

L'article GENÈVE de l'*Encyclopédie* : une usurpation, une improvisation, une affabulation, une annonciation, une provocation, et quoi encore ?

Henri Duranton

« Une confédération impie » ? D'Alembert et Voltaire au temps de la *Destruction des jésuites*

Russell Goulbourne

D'Alembert, Voltaire et les « faux cheveux blonds » de Boileau, ou comment exprimer une perruque poétiquement

Linda Gil

Raton et les deux Bertrands. Voltaire, D'Alembert et Condorcet, une correspondance en trio : enjeux politiques et philosophiques (1770-1778)

Olivier Ferret

Le Voltaire de l'*Histoire des membres de l'Académie française*

II. INÉDITS ET DOCUMENTS

Christophe Paillard, avec la collaboration de **Natalia Speranskaya**

Voltaire annotateur de lui-même dans la bibliothèque de Ferney. Typologie, description matérielle et intérêt éditorial de l'auto-annotation

Olivier Ferret

De *Questions en Questions* : les remaniements manuscrits de la Première Lettre sur les miracles

Nicolas Morel

« Pour l'article morale ou société » : une esquisse voltairienne

Nicholas Cronk

Une lettre partiellement inédite de Voltaire à D'Alembert (D7363a)

Nicholas Cronk

Quelques lettres de Voltaire passées en vente en 2017

III. COMPTES RENDUS

IV. LES THÈSES RÉCEMMENT SOUTENUES

Laurence Daubercies

Voltaire, du dramaturge au personnage. Le façonnement d'une icône au prisme du tragique

Christophe Paillard

Interview de François-Xavier Verger

29 €

ISBN de ce PDF :
979-10-231-2859-8

<http://pups.paris-sorbonne.fr>

R E V U E

Voltaire

n° 18 • 2018

Voltaire et D'Alembert



Ouvrage publié avec le concours de l'université Paris-Sorbonne

ISBN des tirés à part :

V18 · Voltaire et D'Alembert (PDF complet)	979-10-231-2859-8
V18 · I · D'Alembert et Voltaire : du compagnonnage à l'hommage · Olivier Ferret	979-10-231-2860-4
V18 · I · L'article GENÈVE de l' <i>Encyclopédie</i> : une usurpation, une improvisation, une affabulation, une annonciation, une provocation, et quoi encore ? · Jean-Daniel Candaux	979-10-231-2861-1
V18 · I · « Une confédération impie » ? D'Alembert et Voltaire au temps de la <i>Destruction des jésuites</i> · Henri Duranton	979-10-231-2862-8
V18 · I · D'Alembert, Voltaire et les « faux cheveux blonds » de Boileau, ou comment exprimer une perruque poétiquement · Russell Goulbourne	979-10-231-2863-5
V18 · I · Raton et les deux Bertrands. Voltaire, D'Alembert et Condorcet, une correspondance en trio : enjeux politiques et philosophiques (1770-1778) · Linda Gil	979-10-231-2864-2
V18 · I · Le Voltaire de l' <i>Histoire des membres de l'Académie française</i> · Olivier Ferret	979-10-231-2865-9
V18 · II · Voltaire annotateur de lui-même dans la bibliothèque de Ferney · Christophe Paillard, avec la collaboration de Natalia Speranskaya	979-10-231-2866-6
V18 · II · De <i>Questions</i> en <i>Questions</i> : les remaniements manuscrits de la Première Lettre sur les miracles · Olivier Ferret	979-10-231-2867-3
V18 · II · « Pour l'article morale ou société » : une esquisse voltairienne · Nicolas Morel	979-10-231-2868-0
V18 · II · Une lettre partiellement inédite de Voltaire à D'Alembert (D7363a) · Nicholas Cronk	979-10-231-2869-7
V18 · II · Quelques lettres de Voltaire passées en vente en 2017 · Nicholas Cronk	979-10-231-2870-3
V18 · III · Comptes rendus	979-10-231-2871-0
V18 · IV · Thèse · Laurence Daubercies : Voltaire, du dramaturge au personnage. Le façonnement d'une icône au prisme du tragique	979-10-231-2872-7
V18 · V · Interview de François-Xavier Verger · Christophe Paillard	979-10-231-2873-4

Les PUPS, désormais SUP, sont un service général de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2018

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0603-9

Mise en page Atelier Christian Millet d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

© Sorbonne Université Presses, 2022

Adaptation numérique : Emmanuel Marc Dubois/3d2s

SUP

Maison de la Recherche, Sorbonne Université

28, rue Serpente, 75006 Paris

tél. : (33)(0)1 53 10 57 60

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

SOMMAIRE

Liste des sigles et abréviations.....	5
---------------------------------------	---

I

VOLTAIRE ET D'ALEMBERT

Section coordonnée par Olivier Ferret

D'Alembert et Voltaire : du compagnonnage à l'hommage.....	9
Olivier Ferret	
L'article Genève de l' <i>Encyclopédie</i> : une usurpation, une improvisation, une affabulation, une annonce, une provocation, et quoi encore?.....	17
Jean-Daniel Candaux	
« Une confédération impie » ? D'Alembert et Voltaire au temps de la <i>Destruction des jésuites</i>	29
Henri Duranton	
D'Alembert, Voltaire et les « faux cheveux blonds » de Boileau, ou comment exprimer une perruque poétiquement	41
Russell Goulbourne	
Raton et les deux Bertrands. Voltaire, D'Alembert et Condorcet, une correspondance en trio : enjeux politiques et philosophiques (1770-1778).....	51
Linda Gil	
Le Voltaire de l' <i>Histoire des membres de l'Académie française</i>	65
Olivier Ferret	

II

INÉDITS ET DOCUMENTS

Voltaire annotateur de lui-même dans la bibliothèque de Ferney. Typologie, description matérielle et intérêt éditorial de l'auto-annotation.....	85
Christophe Paillard avec la collaboration de Natalia Speranskaya	
<i>De questions en questions</i> : Les remaniements manuscrits de la Première Lettre sur les miracles	117
Olivier Ferret	

« Pour l'article morale ou société » : une esquisse voltairienne.....	145
Nicolas Morel	
Une lettre partiellement inédite de Voltaire à D'Alembert (D7363a)	159
Nicholas Cronk	
Quelques lettres de Voltaire passées en vente en 2017	163
Nicholas Cronk	

III COMPTES RENDUS

	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire</i> , t. 34, <i>Œuvres alphabétiques</i> (II). <i>Ajouts posthumes</i> , Oxford, Voltaire Foundation, 2016, xxviii + 604 p.	171
	Alain Sandrier	
4	Marie-Hélène Cotoni, <i>Les Dégoûts de Voltaire : exploration d'une sensibilité complexe</i> , Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2017, xii + 312 p.....	174
	Jean-Alexandre Perras	
	Magali Fournaud, <i>Le Conte à visée morale et philosophique de Fénelon à Voltaire</i> , Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 43, 2016, 675 p.	178
	Emmanuelle Sempère	
	Nicholas Cronk, <i>Voltaire: A Very Short Introduction</i> , Oxford, Oxford University Press, 2017, xviii + 152 p.....	182
	Sófra Pierse	

IV LES THÈSES RÉCEMMENT SOUTENUES

	Laurence Daubercies, <i>Voltaire, du dramaturge au personnage. Le façonnement d'une icône au prisme du tragique</i> (sous la direction de Françoise Tilkin, Université de Liège)	189
	Interview de François-Xavier Verger	197
	par Christophe Paillard	
	Agenda de la SEV	201

LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

Bengesco	Georges Bengesco, <i>Voltaire. Bibliographie de ses œuvres</i> , Paris, Librairie académique Perrin, 1882-1890, 4 vol.
BnC	<i>Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale. Auteurs : t. 214; Voltaire</i> , éd. H. Frémont et autres, Paris, 1978, 2 vol.
BV	M. P. Alekseev et T. N. Kopreeva, <i>Bibliothèque de Voltaire : catalogue des livres</i> , Moscou, 1961.
CL	Grimm, Diderot, Raynal, Meister et autres, <i>Correspondance littéraire, philosophique et critique</i> , éd. M. Tourneux, Paris, Garnier, 1877-1882, 16 vol.
CN	<i>Corpus des notes marginales de Voltaire</i> , Berlin/Oxford, Akademie-Verlag/Voltaire Foundation, 1979-[8 vol. parus].
D	Voltaire, <i>Correspondence and related documents</i> , éd. Th. Besterman, <i>OCV</i> , t. 85-135, Oxford, Voltaire Foundation, 1968-1977.
<i>Dictionnaire général de Voltaire</i>	R. Trousson et J. Vercruyse (dir.), <i>Dictionnaire général de Voltaire</i> , Paris, H. Champion, 2003.
<i>Encyclopédie</i>	<i>Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une société de gens de lettres</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1751-1765, 17 vol. ; <i>Recueil de planches, sur les sciences, les arts libéraux, et les arts mécaniques, avec leur explication</i> , Paris, Briasson, David, Le Breton, Durand, 1762-1772, 9 vol.
Ferney	George R. Havens et Norman L. Torrey, <i>Voltaire's catalogue of his library at Ferney</i> , <i>SVEC</i> , n° 9 (1959).
Fr.	Manuscrits français (BnF).
<i>Inventaire Voltaire</i>	J. Goulemot, A. Magnan et D. Masseur (dir.), <i>Inventaire Voltaire</i> , Paris, Gallimard, coll. « Quarto », 1995.
κ84	<i>Œuvres complètes de Voltaire</i> , [Kehl], Société littéraire typographique, 1784-1789, 70 vol. in-8°.

M	Voltaire, <i>Œuvres complètes</i> , éd. L. Moland, Paris, Garnier, 1877-1882, 52 vol.
n.a.fr.	Nouvelles acquisitions françaises (BnF).
OCV	<i>Les Œuvres complètes de Voltaire / The Complete Works of Voltaire</i> , Oxford, Voltaire Foundation [édition en cours].
OH	Voltaire, <i>Œuvres historiques</i> , éd. R. Pomeau, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1957.
OUSE	<i>Oxford University Studies in the Enlightenment</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
SVEC	<i>Studies on Voltaire and the Eighteenth Century</i> , Oxford, Voltaire Foundation.
VST	R. Pomeau, R. Vaillot, Ch. Mervaud et autres, <i>Voltaire en son temps</i> , 2 ^e éd., Oxford, Voltaire Foundation, 1995, 2 vol.
6 w75g	Voltaire, <i>La Henriade, divers autres poèmes et toutes les pièces relatives à l'épopée</i> , Genève, [Cramer et Bardin], 1775, 40 vol. in-8° [édition dite « encadrée »].

I

Voltaire et D'Alembert

Section coordonnée par Olivier Ferret

D'ALEMBERT ET VOLTAIRE : DU COMPAGNONNAGE À L'HOMMAGE

Olivier Ferret

Université de Lyon (Université Lumière Lyon 2)
IHRIM – UMR 5317 (CNRS, Université Lumière Lyon 2)

L'année 2017 a été marquée, entre autres, par le tricentenaire de la naissance de D'Alembert, événement inscrit au calendrier des commémorations nationales¹. Au-delà de l'occasion et du symbole qu'elle constitue, il était légitime que soit associé au nom de l'homme de sciences, homme de lettres et philosophe, celui de Voltaire, en raison de l'importance et de la densité de leurs échanges depuis le début des années 1750 jusqu'à la mort de Voltaire, en 1778.

L'examen de ces relations a certes fourni le sujet de nombreux travaux, à commencer par l'étude fondatrice de John Pappas² : d'autres ont suivi, en particulier consacrées à la correspondance, objet littéraire dont les modes d'appréhension critique ont été renouvelés en profondeur au cours du xx^e siècle, depuis l'étude substantielle de Marta Rezler³ jusqu'à la thèse de Nathalie Casares⁴, sans que l'on puisse déclarer le sujet épuisé. Plus généralement, les deux chantiers éditoriaux que représentent les *Œuvres complètes* de Voltaire (Oxford, Voltaire Foundation) et les *Œuvres complètes* de D'Alembert (Paris, CNRS éditions)⁵ ont considérablement fait progresser la connaissance des écrits de l'un et de l'autre, et invitent à reprendre, à partir des acquis actuels

- 1 En faisait partie la journée d'étude organisée, à l'université Paris-Sorbonne, par Olivier Ferret et Irène Passeron, le 16 juin 2017, dont on pourra lire les actes dans cette section du numéro.
- 2 J. Pappas, *Voltaire and D'Alembert*, Bloomington, Indiana University Press, 1962.
- 3 M. Rezler, « The Voltaire-d'Alembert Correspondence: An Historical and Bibliographical Re-appraisal », *SVEC*, n° 20 (1962), p. 9-139.
- 4 N. Casares, *La Correspondance entre Voltaire et D'Alembert : une amitié épistolaire*, sous la dir. de Sylvain Menant, Université Paris-Sorbonne, 2014.
- 5 Voir notamment les textes rassemblés dans la série IV (*Écrits philosophiques, historiques et littéraires*), sous la responsabilité de Jean-Pierre Schandeler, et dans la série V (*Correspondance générale*), sous la responsabilité de Irène Passeron avec la collaboration de Jean-Daniel Candaux et d'Anne-Marie Chouillet, en particulier (vol. V/1) l'*Index analytique de la correspondance de D'Alembert (1741-1783)*, Paris, CNRS éditions, 2009. Voir encore l'édition numérique en ligne, *D'Alembert en toutes lettres* : <http://dalembert.academie-sciences.fr/Correspondance/>. Par la suite, les références des lettres entre Voltaire et D'Alembert comporteront systématiquement leur numéro dans l'édition Besterman de la correspondance de Voltaire et dans l'édition indiquée ci-dessus de la correspondance de D'Alembert.

de la recherche, l'analyse des textes et l'étude de l'implication respective de leurs auteurs dans leur processus d'élaboration et de publication. Il est temps encore de réexaminer les modalités de leur compagnonnage intellectuel, susceptibles d'éclairer non seulement l'histoire de leurs relations mais aussi celle, plus vaste et complexe, de la difficile affirmation des idées et valeurs des « philosophes » dans l'espace public au cours de la seconde moitié du XVIII^e siècle.

À ces perspectives ambitieuses, les articles ici réunis se proposent d'apporter une modeste contribution, en couvrant une période allant de la mise en place des conditions d'un tel compagnonnage jusqu'à l'hommage posthume rendu à Voltaire, dont les jalons vont être rapidement retracés, en attirant l'attention sur la nécessaire prise en compte, pour l'appréciation de leurs écrits, des rôles respectivement endossés par les deux hommes, en mettant enfin l'accent sur les enjeux de leurs actions conjointes, souvent concertées, dans le cadre institutionnel d'une Académie française qui représente encore dans ces années-là un lieu de pouvoir à investir.

10

JALONS

La première lettre connue de Voltaire à D'Alembert date du 13 décembre [1746] (D3484, 46.14) : alors à Paris en compagnie de Mme du Châtelet, il le remercie pour l'envoi des *Réflexions sur la cause générale des vents*, qui viennent de paraître. Aucune autre lettre n'a été conservée avant celle, inconnue de Besterman, dans laquelle depuis Potsdam, le 6 novembre 1751 (51.17), Voltaire exprime son admiration pour le « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie* et « remercie en rougissant » son correspondant d'avoir « parlé » de lui. Il brosse au passage un portrait on ne peut plus flatteur, qui se ressent de la lecture du développement sur les récompenses et les protections accordées mal à propos⁶ :

La plus digne et la plus noble récompense d'un artiste en quelque genre que ce puisse être, est le suffrage d'un homme tel que m^r Dalember, d'un esprit aussi libre et aussi indépendant qu'éclairé, qui est au dessus de l'envie, et des petites caballes et des petits protecteurs, plus capable de ranimer le bon goût par son exemple et par ses lumières, que les intrigues des demi beaux esprits, et les récompenses mal appliquées, et les ridicules protections ridiculement mandonnées ne sont capables de le perdre.

La lettre s'achève sur le même registre : « S'il y avait encor en France beaucoup d'hommes comme luy, je ne l'aurais pas quittée ; pas même pour le Roy de Prusse. »

6 *Encyclopédie*, t. I (1751), p. xxxijj.

La première lettre connue de D'Alembert à Voltaire date, quant à elle, du 24 août 1752 (D4990, 52.08) : Voltaire, toujours à Potsdam, est chaleureusement remercié pour l'accueil qu'il a réservé à l'abbé de Prades à la suite de l'affaire de la condamnation de sa thèse en Sorbonne ; D'Alembert associe Diderot, son « collègue dans l'Encyclopédie », à ces remerciements, qui concernent aussi les lignes élogieuses sur le *Dictionnaire raisonné* écrites à la fin de l'« admirable » *Siècle de Louis XIV*⁷, qui vient de paraître – D'Alembert l'aurait « lu trois fois consecutives avec Delices ». Il est aussi question de la « violente tempête » qu'ont dû essuyer les éditeurs de l'*Encyclopédie*, avec la suppression des deux premiers tomes par arrêt du Conseil d'État du Roi. Le terrain est en somme prêt pour que Voltaire soit sollicité afin d'apporter sa pierre à l'édifice et lui conférer, par la renommée dont il bénéficie au sein de la République des Lettres européennes, un lustre supplémentaire d'autant plus nécessaire que l'entreprise connaît des entraves, qui rendent sa destinée fort incertaine. Et ce n'est pas fini.

Les relations entre Voltaire et D'Alembert s'amorcent ainsi sur le mode de la courtoisie exacerbée et de l'échange de compliments, mais leur plein essor est sans doute retardé par la querelle avec Maupertuis, dont D'Alembert est proche, qui empoisonne et précipite la fin du séjour de Voltaire à la cour de Frédéric II. Elles reprennent néanmoins à partir de 1754, à nouveau à propos de l'*Encyclopédie*, et cette fois-ci pour de bon. On ne reviendra pas sur l'histoire de la participation de Voltaire au *Dictionnaire raisonné*, D'Alembert servant d'intermédiaire pour les articles qui lui sont commandés ou ceux pour lesquels il propose ses services⁸. On s'arrêtera en revanche sur l'un des épisodes fameux de l'histoire des polémiques qui entourent la publication de l'*Encyclopédie* : les circonstances de l'élaboration de l'article GENÈVE, dans le contexte du séjour de D'Alembert à Ferney, en août 1756, étant bien connues, on s'intéressera plutôt, avec Jean-Daniel Candaux, aux nombreuses énigmes qui entourent toujours la genèse de cet article et à la dimension fortement provocatrice des propositions qu'il renferme⁹.

Autre épisode fameux – et non moins intrigant, à lire les analyses que lui consacre Henri Duranton –, l'affaire de la *Destruction des jésuites* (1765), plus exactement, ici encore, les conditions dans lesquelles se déroule la genèse de l'ouvrage. Ni la teneur de cet opuscule, ni les questions relatives à son édition et ses rééditions, auxquelles on sait que Voltaire a pris une part active, ne seront

7 *OH*, p. 1220.

8 Voir Raymond Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, Paris, Les Éditions des Presses modernes, 1938. Voir aussi Olivier Ferret, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, 2016, notamment la 3^e partie, « Voltaire "garçon encyclopédiste" ».

9 Voir J.-D. Candaux, « L'article GENÈVE de l'*Encyclopédie* : une usurpation, une improvisation, une affabulation, une annonce, une provocation, et quoi encore ? », ici même, p. 17-28.

en effet évoquées. Retiendront en revanche l'attention les négociations subtiles entre Voltaire et D'Alembert qui précèdent le passage à l'écriture : l'examen attentif de la correspondance, lisse en apparence, révèle qu'elle est travaillée par des tensions qui illustrent la complexité des relations de compagnonnage entre les deux « philosophes », que met à l'épreuve la crise ouverte par l'expulsion des jésuites et la liberté qu'elle laisse aux jansénistes d'occuper l'intégralité du terrain de l'opposition antiphilosophique¹⁰.

12 L'enquête ici conduite trouvera son *terminus ad quem* avec la célébration de la gloire de Voltaire, déjà effective de son vivant par l'élévation, en 1770, d'une statue en son honneur¹¹ et par la manière dont D'Alembert lui offre, dans ses écrits et ses interventions publiques, une caisse de résonance. On s'interrogera surtout sur le statut et la portée de l'hommage que D'Alembert rend à Voltaire lorsque, devenu secrétaire perpétuel de l'Académie française (1772), il s'assigne pour tâche d'écrire une *Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771*, dont Condorcet assure la publication posthume en 1786-1787. Quoique l'éloge de Voltaire, mort en 1778, ne puisse trouver place dans ce projet, Olivier Ferret étudie les fréquentes références à la personne et aux œuvres de Voltaire effectuées à l'occasion de l'éloge d'autres académiciens, et s'interroge sur le sens à accorder à cette célébration *post mortem*¹².

JEUX DE RÔLES

La correspondance est au centre de plusieurs contributions, qui mettent une nouvelle fois au jour la complexité des échanges épistolaires, notamment lorsque Voltaire entre en jeu¹³. Que toute relation épistolaire soit le lieu de stratégies de positionnement, engageant un commerce de représentations entre destinataire et destinataire, est un phénomène désormais acquis. En l'occurrence, les rôles sont parfois explicitement répartis et assumés, comme on l'observera dans l'étude que Linda Gil propose de la « correspondance en trio » qui connaît un certain essor à la suite de la seconde visite de D'Alembert à Ferney, en 1770, cette fois-ci en compagnie de Condorcet. Les rôles, désignés à partir de plaisantes variations sur la fable de La Fontaine, « Le Singe et le Chat », sont rapidement fixés : Raton-Voltaire, quitte – prétend-il – à se brûler quelque peu la patte, sera celui qui tire les marrons du feu au profit des deux Bertrands, dont la position de

10 Voir H. Duranton, « “Une confédération impie” ? D'Alembert et Voltaire au temps de la Destruction des jésuites », ici même, p. 29-40.

11 Voir *VST*, t. II, p. 348-351.

12 Voir O. Ferret, « Le Voltaire de l'*Histoire des membres de l'Académie française* », ici même, p. 65-82.

13 Voir la thèse de doctorat de Christophe Cave, *La Représentation de soi dans la Correspondance de Voltaire*, sous la dir. de Pierre Rétaf, Université Lumière Lyon 2, 1995.

philosophes, à Paris, n'autoriserait pas la même liberté d'action et ne souffrirait pas les mêmes prises de risques que s'accorderait au contraire le vieux chat de Ferney. Ainsi s'expliqueraient, entre autres, la rédaction et la publication, par Voltaire, de la *Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites dans Paris* (1774). C'est dire aussi qu'au-delà des postures, ces échanges entre « commensaux » ayant « un commun maître », pour reprendre La Fontaine, importent aussi par leur teneur, à bien des égards philosophique au sens large et politique en particulier¹⁴. Cet aperçu de la complexité des réseaux épistolaires, les coups se jouant à plusieurs bandes, pourrait sans doute être prolongé par l'examen d'une autre configuration triangulaire qui chercherait à explorer le rôle joué par D'Alembert dans les échanges, que l'on sait être fortement dramatisés¹⁵, entre Voltaire et le « philosophe de Sans-Souci ».

Mais on aura aussi confirmation que, même lorsqu'il paraît échapper à toute surveillance, relever de la sphère privée, s'effectuer « à cœur ouvert » en quelque sorte, la transparence de l'échange épistolaire n'en demeure pas moins en grande partie illusoire. Dans les lettres relatives à la *Destruction des jésuites*, H. Duranton met en évidence la logique de surenchère dans la construction de l'image de chacun des correspondants et dans le discours adressé à l'autre, à la fois au niveau des traits dont il s'agit de cribler l'adversaire jésuite et des politesses que l'un et l'autre se font afin de décider lequel est le mieux placé pour écrire le brûlot. De ce jeu des défis et des provocations Voltaire sort vainqueur : c'est D'Alembert qui prend la plume – et Voltaire l'aidera. On observera au passage que cette petite comédie préfigure en quelque sorte celle de Bertrand et de Raton pour tirer les marrons du feu, et l'on remarquera que, à l'inverse de ce qui se produira en 1774, à propos d'un autre opuscule sur les jésuites précédemment mentionné, en 1765, c'est Voltaire, alors au milieu du tumulte provoqué par la publication puis les rééditions du *Dictionnaire philosophique*, qui, pour reprendre une dernière fois La Fontaine, laisse à D'Alembert le soin de « faire un coup de maître », et possiblement de « s'échauder ».

On voit que, à s'en tenir aux seules relations entre Voltaire et D'Alembert, ces deux exemples contrastés invitent à questionner la stabilité du rapport entre le maître et le disciple auquel on a souvent tendance à les ramener : l'examen de leurs échanges doit au contraire conduire à en apprécier la construction, et sans doute l'évolution. Du reste, l'un et l'autre sont loin d'être d'accord sur tous les sujets, notamment sur les questions esthétiques. On en prendra la mesure en suivant l'examen, par Russell Goulbourne, du désaccord qui transparait à

¹⁴ Voir L. Gil, « Raton et les deux Bertrands. Voltaire, D'Alembert et Condorcet, une correspondance en trio : enjeux politiques et philosophiques (1770-1778) », ici même, p. 51-63.

¹⁵ Voir Christiane Mervaud, *Voltaire et Frédéric II : une dramaturgie des Lumières (1736-1778)*, SVEC, n° 234 (1985).

propos de quelques vers de Boileau consacrés à sa perruque : là où D’Alembert, dans un discours prononcé dans une séance publique de l’Académie française, le 25 août 1760, publié sous le titre de *Réflexions sur la poésie* dans les *Mélanges* de 1767, dénonce une prostitution de « la langue des Dieux », Voltaire ne voit que le mérite lié à la difficulté vaincue. À travers un exemple que l’on peut juger anecdotique, ce sont au fond deux conceptions radicalement différentes de la poésie qui s’affrontent : celle selon laquelle elle ne doit évoquer que des « choses grandes, nobles et vraies », et celle qui considère qu’elle peut s’enorgueillir d’évoquer sans bassesse de « petites choses ». On comprend aussi que, dans le contexte d’affrontements sans merci entre philosophes et antiphilosophes, Fréron, qui fait flèche de tout bois, ne manque pas d’exploiter ces divergences d’appréciation pour poursuivre son combat contre « l’esprit géométrique » dont D’Alembert est érigé en représentant emblématique¹⁶.

14

Dans les années 1760 et par la suite, une plus grande convergence des vues apparaît certes sur les questions « philosophiques », au sens large – et militant – du terme. Quelques fausses notes se font cependant entendre dans l’harmonie du concert qu’il s’agit d’adresser au public. Appliquée à la conspiration qui entoure l’élaboration de la *Destruction des jésuites*, l’expression de « confédération impie », reprise à une lettre de Voltaire à D’Alembert écrite à l’époque de l’article GENÈVE, est censée désigner la parfaite connivence entre les deux philosophes. H. Duranton rappelle néanmoins que l’un et l’autre, par leur trajectoire personnelle, ont une sensibilité différente sur la question des jésuites et des jansénistes. Rien n’en transparaît pourtant à lire certaines des « réflexions philosophiques » qui enrichissent le texte et les notes des éloges constituant l’*Histoire des membres de l’Académie française* : le disciple gomme les aspérités, dessine des lignes nettes et militantes, et fabrique un unanimisme philosophique sous l’égide du maître – quitte à l’annexer discrètement à ses propres causes, comme le remarque O. Ferret. Sur les questions politiques, les échanges épistolaires entre Voltaire, D’Alembert et Condorcet rendent certes manifeste un commun ralliement au ministère Turgot mais, après sa chute et l’arrivée au pouvoir de Necker, L. Gil fait aussi état des reproches que Condorcet adresse, en novembre 1776, à son « cher et illustre maître » d’avoir commis des vers en l’honneur de Necker – de fait publiés dans la livraison du 15 décembre 1776 du *Journal encyclopédique*.

Ce ne sont là que quelques dissonances, qui se font entendre dans un *continuum* d’échanges au jour le jour, mais elles sont d’autant plus intéressantes à relever qu’elles contrastent avec la reconstruction *a posteriori* de l’histoire à laquelle vont

¹⁶ Voir R. Goulbourne, « D’Alembert, Voltaire et les “faux cheveux blonds” de Boileau, ou comment exprimer une perruque poétiquement », ici même, p. 41-49.

successivement se livrer D'Alembert puis Condorcet. On ne sera par ailleurs pas trop dupe des formules d'allégeance dont se gratifient les correspondants : si Voltaire est toujours présenté comme un « maître », les disciples n'en font pas moins preuve d'une certaine indépendance ; et Voltaire a beau s'adresser fréquemment aux « deux Bertrands ses Seigneurs et maîtres », comme le relève L. Gil, le retour de cette expression, sous sa plume, ne signifie en rien l'acceptation d'un transfert total d'autorité. On comprend par conséquent que la question de cette filiation complexe gagne à être saisie à la lumière d'une évolution des rapports de forces au sein du clan philosophique au cours des années 1760 et 1770. La confusion qu'engendrent les attaques victorieuses contre l'*Encyclopédie* à la fin des années 1750 permet l'émergence de la figure de Voltaire en chef de file des philosophes, qui va de pair avec la construction de sa stature de « patriarche »¹⁷ et les appels incessants qu'il lance à l'« union » des « frères »¹⁸. Par la suite, outre l'influence grandissante des matérialistes parisiens, dans la mouvance de Diderot et du baron d'Holbach, qui n'entre pas dans le sujet ici abordé, émerge aussi la perspective d'une relève, sinon par D'Alembert, du moins par la génération des Condorcet, plus ouvertement politisée, qui contribue, certes de manière polie et feutrée, à remettre en question la position du « maître » – un maître que ses disciples entreprennent aussi de statufier.

HONNEURS ACADÉMIQUES

La bataille pour la conquête de l'hégémonie intellectuelle se joue notamment, on le sait, sur le terrain académique : l'Académie française dont Voltaire est membre depuis 1746 et D'Alembert depuis 1754 reste alors une instance majeure dans la production de la légitimité et apparaît toujours comme un bastion à conquérir étant donné que, comme l'a établi John Lough, les philosophes sont encore loin, au début des années 1770, d'y être tout-puissants¹⁹. De là, la préoccupation permanente de faire élire, à chaque vacance, un membre du parti, dont la correspondance porte la trace : par exemple, rappelle L. Gil, en 1771 et d'une façon plus insistante encore en 1776-1777, les appels du pied de Voltaire, avec la complicité de D'Alembert, pour faire « entrer » Condorcet, qui ne sont pas sans rappeler la campagne épistolaire orchestrée en 1761, en réponse à l'offensive anti-encyclopédique des années 1757-1760, pour mettre

17 Voir « La construction du personnage du “patriarche” », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 9-191.

18 Voir en particulier Anne-Marie Chouillet, « Diderot, D'Alembert, Condorcet ont-ils été des “frères” ? », dans Ulla Kölving et Christiane Mervaud (dir.), *Voltaire et ses combats*. Actes du congrès international Oxford-Paris (1994), Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 2 vol., t. II, p. 827-833.

19 J. Lough, « Did the *philosophes* take over the Académie française ? », *SVEC*, n° 336 (1996), p. 153-194.

« Diderot dans l'académie » – « faible consolation de toutes les injustices qu'il a essuies²⁰ ».

16

L'accession, le 9 avril 1772, agréée par le roi le 11, de D'Alembert au secrétariat perpétuel semble ouvrir de nouvelles perspectives qui se concrétisent par le projet, annoncé la même année lors de la séance publique du 25 août, de reprendre la rédaction de l'histoire de l'Académie jadis entreprise par Pellisson et d'Olivet. Débarrassée des développements préliminaires que ses prédécesseurs consacraient aux événements mémorables survenus pendant la période et aux entreprises et occupations de la compagnie, l'histoire que D'Alembert se propose d'écrire est exclusivement centrée sur ses membres – elle repose sur la collection d'éloges consacrés aux académiciens morts entre 1700 et 1771 – et résolument orientée, il ne s'en cache pas, par l'« esprit philosophique ». Dès les premiers essais lus en séance, à la faveur de « réflexions » constituant une plus value de l'éloge, des développements comportent des références à Voltaire qui se voit ainsi assigner une place – et ce, de son vivant même, souligne D'Alembert – au sein de l'histoire littéraire telle qu'elle est en train de s'écrire, de l'intérieur même de l'institution. La démarche, qu'examine O. Ferret, s'avère ainsi polémique à double titre. Elle passe d'abord par la construction en discours, dans le présent de l'action, d'une mémoire de l'Académie française caractérisée par une écriture *philosophocentrée* de l'histoire de l'institution, envisagée sous l'angle du positionnement prêté à ses membres – parfois jusqu'au paradoxe²¹. S'agissant spécifiquement du discours tenu sur Voltaire, ses engagements et ses ouvrages, l'histoire d'alembertienne, dont le premier volume, sous le titre d'*Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, paraît en 1779, s'érige aussi, dans le même mouvement et non sans provocation, en contrepoint d'une légende anti-voltairienne que les adversaires du tout récemment défunt « patriarche » – et qui sont aussi les siens – entreprennent de forger et de répandre.

Le « monument » que D'Alembert cherche à édifier ne sera rendu public, dans sa version intégrale, que trois ans après sa mort, en 1783. Entre-temps, un autre « monument », cette fois-ci conçu en dehors de l'institution académique et intégralement dévolu à l'expression d'un militantisme voltairien, sera mis en chantier avec l'édition de Kehl des *Œuvres complètes*, dont la publication, entre 1784 et 1789, est couronnée par celle de la *Vie de Voltaire*, par Condorcet, en 1790. L'affirmation des positions philosophiques et la célébration de Voltaire qui les incarne se poursuivront ainsi sous l'impulsion du dernier Bertrand de service.

²⁰ Voltaire à D'Alembert, 9 février [1761] (D9616, 61.02).

²¹ Voir O. Ferret, « Qu'est-ce qu'un "philosophe" d'après les éloges académiques de D'Alembert ? », dans Franck Salaiün et Jean-Pierre Schandeler (dir.), *Entre belles-lettres et disciplines. Les savoirs au XVIII^e siècle*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011, p. 89-101.

L'ARTICLE GENÈVE DE L'ENCYCLOPÉDIE :
UNE USURPATION, UNE IMPROVISATION,
UNE AFFABULATION, UNE ANNONCIATION,
UNE PROVOCATION, ET QUOI ENCORE ?

Jean-Daniel Candaux

Genève

C'est une banalité que de constater que, de tous les articles de l'*Encyclopédie*, celui qui a connu le retentissement le plus durable est sans nul doute l'article GENÈVE. Rédigé par D'Alembert au retour de son séjour de l'été 1756 aux Délices, chez Voltaire, cet article provocateur parut en décembre 1757 au tome VII de ce dictionnaire. Jean-Jacques Rousseau ne mit pas trois mois à lui opposer sa fameuse *Lettre sur les spectacles*, donnant ainsi libre cours à plusieurs décennies de polémiques. Au sortir du XIX^e siècle, l'étude des textes a fini tout de même par l'emporter sur la passion des débats ; une jeune juriste de l'Université de Berlin, Dorothea Neumann, consacra en août 1917 les 150 pages de son *Inaugural-Dissertation* à l'article GENÈVE¹ ; d'un bout à l'autre du XX^e siècle, nombreux furent les spécialistes de l'âge des Lumières qui se penchèrent à nouveaux frais sur ce fascinant épisode et surtout sur les réactions qu'il avait suscitées aux quatre coins de l'Europe jusqu'à nos jours.

Pour ma part, je me suis intéressé à la genèse même de l'article GENÈVE et j'ai tenté, très modestement, de poser les bonnes questions pour parvenir à trouver au moins un début de réponse aux problèmes restés énigmatiques à mes yeux.

UNE USURPATION ?

Genève est un nom de ville, qui relève du domaine de la géographie. La géographie dans l'*Encyclopédie* a suscité dans les années 1980 l'attention d'un professeur américain de Georgiana State University, Georges A. Perla², qui est parvenu aux constatations et conclusions suivantes. La géographie physique est

1 D. Neumann, *Der Artikel Genève des VII. Bandes der Encyclopädie*, Berlin, Mayer & Müller, 1917.

2 Voir, en priorité, son article fondateur sur « La géographie dans l'*Encyclopédie* », *Revue de synthèse*, tome CV, juillet-septembre 1984, p. 299-311.

traitée par des auteurs de grande compétence, naturalistes de formation (Nicolas Desmarest, Robert de Vaugondy) qui rédigent des articles fort développés.

La géographie des villes, tout au contraire, donne lieu, au départ du moins, à des articles d'une rigoureuse concision, rédigés d'abord par Diderot, puis dès le tome II par un anonyme dont le professeur Perla démontre de manière convaincante qu'il doit s'agir de l'abbé Edme Mallet. On sait que ce collaborateur est décédé le 25 septembre 1755, alors que le tome V de l'*Encyclopédie* était parvenu à la lettre D. De fait, à partir de la lettre E et jusqu'à la fin de l'alphabet, toutes les villes sont prises en charge par Jaucourt qui au début signe ses articles tout au long *le chevalier de Jaucourt*, puis, le plus souvent, se contente des deux lettres *D. J.*

18

À première vue, la prestation géographique de Jaucourt est d'une très grande régularité et les villes dont l'article n'est pas signé de son nom ou de ses initiales se comptent sur les doigts d'une seule main : GENÈVE, LANGRES, LA MECQUE, LUXEMBOURG, MULHOUSE. C'est reconnaître une évidence que de dire ici que, de ces rares localités non *jaucourtisées*, celle dont on aurait pu s'attendre, de préférence à toute autre, que l'article fût rédigé par Jaucourt, c'était bien Genève, ville qu'il avait habitée durant quatre ans (1719-1723), à l'époque de ses études et dont l'Académie³ avait couronné sa thèse *de fontium origine*.

Mais à partir de là, tout n'est qu'incertitude, énigme, obscurité. Pourquoi donc l'article GENÈVE a-t-il été rédigé par D'Alembert (40 ans) et non pas, tout naturellement, par Jaucourt (53 ans)? La nature des relations que pouvaient entretenir les deux hommes reste assez mal connue. Ce que l'on constate, c'est que Jaucourt a passé par Diderot, et non par D'Alembert, pour s'agrèger à l'équipe de l'*Encyclopédie*. On connaît la réponse faite par Diderot, en date du 20 septembre 1751, aux offres de service de Jaucourt, réponse tout empreinte de cordialité et même d'un véritable esprit de camaraderie. On peut penser que c'est aussi Diderot qui rédigea les lignes d'accueil si délicatement louangeuses que l'Avertissement du tome II de l'*Encyclopédie* va réserver au chevalier de Jaucourt, cet homme « que la douceur de son commerce & la variété de ses connoissances ont rendu cher à tous les gens de Lettres⁴ ».

À ce stade, la seule conclusion à laquelle j'aboutisse sur ce point est la suivante : si la composition par D'Alembert d'un article GENÈVE, dont la rédaction revenait de droit à Jaucourt, est une usurpation, il ne s'agit apparemment pas d'une usurpation préméditée.

3 Voir Jean-Daniel Candaux, « Louis de Neufville à l'Académie de Genève », dans Gilles Barroux et François Pépin (dir.), *Le Chevalier de Jaucourt, l'homme aux dix-sept mille articles*, Paris, Société Diderot, 2015, p. 19-29.

4 *Encyclopédie*, t. II, p. [i].

UNE IMPROVISATION ?

L'article GENÈVE est l'un des résultats du séjour que D'Alembert a fait à Genève en août 1756 et l'on ne quitte pas le terrain sécurisé des évidences, en rappelant que ce voyage du casanier D'Alembert avait pour seul but, au départ, une reprise de contact avec Voltaire après les tragiques années 1749-1754 qui avaient vu le décès en couches de la marquise du Châtelet, le transfert et l'installation de Voltaire à Potsdam, ses déplorables querelles autour de la trop fameuse affaire Akakia, avec Maupertuis d'abord, avec le roi de Prusse Frédéric II ensuite. L'épisode avait consterné D'Alembert et l'avait conduit à suspendre de l'automne 1752 au printemps 1754 (soit pendant près d'un an et demi) sa correspondance avec Voltaire pour éviter sans doute de compromettre les excellentes relations qu'il entretenait lui-même avec Frédéric le Grand.

Mais le temps avait passé. Après l'intermède de Colmar, Voltaire avait trouvé à Lyon un banquier genevois de première force, puis à Genève même un médecin et tout à la fois des protecteurs et des imprimeurs de confiance. Bien logé au bout du lac Léman, bien accueilli également à Lausanne (et même à Berne), il était devenu *le Suisse Voltaire*, un homme désormais à l'abri, un riche rentier installé chez lui, un philosophe en train de trouver son second souffle, un écrivain derechef au travail, qui avait renoué avec D'Alembert et Paris en proposant sa collaboration aux rédacteurs de l'*Encyclopédie*. Mais Voltaire était aussi à Genève un dramaturge vexé de ne pouvoir faire jouer sur place ses dernières pièces de théâtre.

Encore une fois, tous ces épisodes sont bien connus. Ils ont été notamment décrits, étudiés et supérieurement analysés par Raymond Naves dans sa thèse complémentaire de 1938, petit chef-d'œuvre de critique littéraire qui s'intitule *Voltaire et l'Encyclopédie*⁵.

À Genève donc, c'est Voltaire qui avait attiré et qui intéressait D'Alembert, c'est aux Délices qu'il séjourna. Jusque-là, il n'était jamais venu ni à Genève, ni en Savoie, ni en Suisse. En revanche, D'Alembert avait connu et fréquenté à Paris, dix ans plus tôt, deux Genevois, aussi différents que possible l'un de l'autre, mais non des moindres : Jean-Jacques Rousseau, d'un côté, arrivé à Paris fin 1741, lié sans tarder avec Diderot, et par lui, dès 1748, avec son coéquipier D'Alembert, qui apprécie ses compétences et va bientôt le charger de composer les articles de musique de l'*Encyclopédie*. De l'autre, le mathématicien Gabriel Cramer (1704-1752), nommé à l'âge de 21 ans, en 1724, professeur à l'Académie de Genève, que D'Alembert rencontra à Paris en 1747 et avec lequel il échangea de 1748 à 1751 une correspondance scientifique et amicale

5 R. Naves, *Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, Les Éditions des Presses modernes, 1938.

de plusieurs dizaines de lettres se terminant généralement par la formule peu fréquente chez D'Alembert « Je vous embrasse de tout mon cœur », mais qui mourut prématurément six mois après la publication du premier tome de l'*Encyclopédie*. D'Alembert était d'autre part en correspondance depuis 1753 avec Georges-Louis Le Sage, un savant solitaire spécialiste des problèmes de gravitation et qui adressait force mémoires à l'Académie des sciences de Paris.

20 Au total, faut-il le dire, D'Alembert avait tout à apprendre de Genève et de la bonne société genevoise telle qu'elle se présentait en 1756. C'est ainsi que, dans le sillage de Voltaire, D'Alembert fit la connaissance du réputé docteur Théodore Tronchin, dont il devint ensuite le correspondant. C'est ainsi qu'il croisa les voisins de Voltaire aux Délices, ces braves Pictet de Saint-Jean dont la fille Charlotte eut le don de rendre Madame Denis jalouse. C'est ainsi encore que D'Alembert rencontra chez Voltaire, on le sait de source sûre⁶, deux des principaux savants de Genève : d'une part le fameux naturaliste et philosophe Charles Bonnet, qui eut avec lui une conversation d'une « grande vivacité » sur Leibniz ; et d'autre part le jeune et prometteur Louis Necker (26 ans), qui fut aux Délices la vedette d'un grand débat sur la lumière et qui resta en correspondance avec D'Alembert jusqu'en 1764.

On sait également à n'en pas douter que D'Alembert eut l'occasion de rencontrer le pasteur et professeur de théologie Jacob Vernet, déjà connu pour avoir concouru à la première édition de l'*Esprit des lois* (Genève, 1748), mais qui n'allait pas sortir indemne de son affrontement avec Voltaire – et, par Vernet lui-même, ses collègues les très vénérables professeurs Ami DeLaRive et Amédée Lullin. Il est également certain qu'il fit la connaissance du jeune théologien Jacob Vernes (28 ans), qui resta en correspondance suivie avec lui et se distingua en publiant à Genève de 1755 à 1760 une revue intitulée *Choix littéraire*, qui compta au total 24 volumes et reproduisit d'assez nombreux articles de l'*Encyclopédie*. Reste en revanche aussi douteuses qu'énigmatiques les éventuelles liaisons de D'Alembert avec les pasteurs genevois Paul Moulton (qui introduisit les Calas chez Voltaire), Antoine-Jacques Roustan et Pierre Mouchon (qui dressa et publia la table analytique de l'*Encyclopédie*).

La saison genevoise de D'Alembert culmina le 17 août 1756 dans un grand dîner donné par le futur procureur général Jean-Robert Tronchin-Boissier, dîner auquel participaient sans doute son frère Jacob Tronchin-Calandrini, son cousin germain le conseiller François Tronchin, grand ami et protecteur de Voltaire – et du côté de sa femme, Jean-Jacques Boissier, l'héritier de trois générations de banquiers bâtisseurs, Jean-Louis Saladin, l'ancien ministre de Genève à Paris

6 Voir la lettre de Charles Bonnet à André Roger du 3 septembre 1756, Bibliothèque de Genève, Ms suppl. 738, f° 45-46.

(et principal actionnaire de la manufacture de Saint-Gobain ainsi que de la Compagnie française des Indes) et le prestigieux Charles-Benjamin de Langes de Lubières, fils unique d'un gouverneur huguenot de Neuchâtel, météorologue persévérant et futur collaborateur de l'*Encyclopédie* – sans parler de quelques magistrats chevronnés, tel le vieux Jean-Louis Du Pan, auquel on doit une relation épistolaire très vivante de ce fameux dîner⁷.

Il paraît raisonnable de penser que c'est au contact de représentants de ce milieu privilégié, jouissant des confortables revenus que procuraient les réseaux de la banque internationale huguenote, favorisant les recherches et découvertes des grands savants issus de leurs familles, s'ouvrant au spectacle de la nature plutôt qu'à celui des distractions mondaines, se contentant d'une discrète spiritualité nourrie par un protestantisme moralisateur et tolérant – c'est au contact de ce milieu-là que D'Alembert conçut, presque accidentellement, l'idée d'improviser un article pour l'*Encyclopédie* qui relayerait les revendications théâtrales de Voltaire en décrivant une société digne de les comprendre et de les satisfaire.

UNE AFFABULATION ?

L'article GENÈVE, nouvelle évidence, décrit un petit État qui tient du paradis terrestre. Du côté du gouvernement, une démocratie parfaite, une justice exemplaire. Dans les finances, une « économie admirable⁸ ». Dans les écoles, une instruction générale, favorisant l'éclosion de nombreux savants. Dans les hôpitaux, un accueil charitable, l'inoculation couramment pratiquée. Dans les temples, un culte simple, un clergé tolérant, des « mariages heureux ». Au total, une « république des abeilles », « modèle d'une parfaite administration politique⁹ ». Bref, le bonheur en ce monde. Une évidente affabulation, dira-t-on. Voire !

Première nuance : les historiens de Genève, de Jean Picot (1811) à Paul Guichonnet (1974)¹⁰, sont unanimes à constater qu'à dater de l'heureuse Médiation de 1738, qui mit fin à vingt ans de troubles parfois sanglants et jusqu'à ce fatal 19 juin 1762, qui marqua le début de l'interminable et pitoyable affaire Jean-Jacques Rousseau, la République de Genève a connu une vingtaine

7 Dans une lettre à son correspondant bernois Abraham von Freudenreich, du 18 août [1756], Bibliothèque de Genève, Ms suppl. 1539, f° 82-83.

8 *Encyclopédie*, t. VII, p. 576a.

9 *Ibid.*, p. 578b.

10 Jean Picot, *Histoire de Genève depuis les temps les plus anciens jusqu'à nos jours*, Genève, Manget et Cherbuliez, 1811, 3 vol. ; Paul Guichonnet (dir.), *Histoire de Genève*, Toulouse/Lausanne, Privat/Payot, 1974.

d'années de grande tranquillité, de grande sécurité et de grande prospérité. D'Alembert était donc arrivé au bon moment!

Seconde nuance, mais du même coup profonde énigme : en 1536, on le sait, Genève avait vomi le catholicisme romain, aboli la messe, destitué son prince-évêque, puis trouvé en Jean Calvin le législateur d'une nouvelle Église « évangélique » tout en s'érigeant politiquement à la face de l'Europe en république souveraine, démocratique et indépendante. Cette double mutation ne tarda pas à susciter dans le public l'apparition et la diffusion de deux images contradictoires et antagonistes : d'une part celle du merveilleux petit État-Église, temple de toutes les vertus, modèle et incarnation d'un parfait christianisme – et d'autre part la hideuse figure (propagée notamment par le médecin et apostat Jérôme Bolsec, auteur en 1577 d'une venimeuse biographie de Calvin¹¹) d'une ville rebelle, repaire d'apostats et sentine d'hérésie, réceptacle de scélérats dévorés de maladies honteuses. Cette dualité subsista durant plusieurs décennies, mais la fameuse nuit de l'Escalade de 1602, qui vit les Genevois réchapper presque par miracle d'une tentative savoyarde d'assaut nocturne, en plein hiver et en pleine paix, permit une relance inespérée du « mythe de Genève ».

22

À partir de 1685, on le sait aussi, la réputation des divers États de l'Europe est bousculée par les migrations que provoque la politique de Louis XIV. C'est notamment à cette époque que commence à prendre corps une nouvelle image de la Confédération helvétique, dont Genève va naturellement profiter : le vieux cliché d'une Suisse inhospitalière, peuplée de paysans illettrés et de soldats avinés est peu à peu remplacé par les images rassurantes d'une nation pacifique et bien administrée, d'une société accueillante aux réfugiés, d'un territoire riche en cités opulentes, en beaux lacs, en panoramas fascinants. Le succès de l'ouvrage du pasteur vaudois Abraham Ruchat intitulé *Etat et délices de la Suisse* publié en 1714 et maintes fois réédité au cours du siècle devait fortement contribuer à cette évolution, mais il faut rappeler que les premiers touristes anglais avaient montré la voie. Pour Genève notamment, c'est Gilbert Burnet, le fameux évêque anglican de la Glorieuse Révolution, qui, à son retour d'Italie, découvre avec émerveillement la situation, l'Église et les institutions de Genève, et leur consacre un chapitre plein de ferveur dans sa relation publiée en 1686, intitulée dès sa seconde édition *Some Letters containing an account of what seemed most remarkable in travelling through Switzerland, Italy, some parts of Germany, &c. tin*

11 Jérôme-Hermès Bolsec, *Histoire de la vie, mœurs, actes, doctrine, constance et mort de Jean Calvin*, Paris, Guillaume Chaudière, 1577.

*the years 1685 and 1686*¹², traduite sans tarder en plusieurs langues et destinée à marquer durablement les esprits.

Ces phénomènes d'opinion sont aujourd'hui bien connus, ils ont été remarquablement étudiés depuis deux ou trois générations. Mais comment savoir si D'Alembert y était sensible, s'il en avait même conscience? Aux évidences succède une énigme, et d'autant plus irritante que, dans son éloge de Genève, Gilbert Burnet allait compter de brillants successeurs, notamment Jean-Jacques Rousseau et Voltaire.

On savait bien que Voltaire, en 1755, une fois installé aux Délices (et n'ayant pas encore compris que le théâtre était interdit à Genève) avait composé sur son époustouflante arrivée un poème enthousiaste et bientôt répandu partout, où l'on pouvait lire entre autres beaux vers :

Mon lac est le premier. C'est sur ses bords heureux
 Qu'habite des humains la déesse éternelle,
 L'âme des grands travaux, l'objet des nobles vœux,
 Que tout mortel embrasse, ou désire, ou rappelle,
 Qui vit dans tous les cœurs, et dont le nom sacré
 Dans les cours des tyrans est tout bas adoré,
 LA LIBERTÉ¹³...

Une année auparavant, Jean-Jacques Rousseau avait fait lui aussi, mais à moindre tapage, son entrée, ou plutôt sa rentrée dans sa patrie et dans son Église. À cette occasion et comme en prémonition du bon accueil qu'il allait recevoir, il avait pris l'initiative, avant son arrivée, de dédicacer à la République de Genève son récent *Discours sur l'origine de l'inégalité* prêt à paraître bientôt en librairie. Il faut voir dans quel style :

Ayant eu le bonheur de naître parmi vous, comment pourrais-je méditer sur l'égalité que la nature a mise entre les hommes et sur l'inégalité qu'ils ont instituée, sans penser à la profonde sagesse avec laquelle l'une et l'autre, heureusement combinées dans cet Etat, concourent de la manière la plus approchante de la loi naturelle et la plus favorable à la société au maintien de l'ordre public et au bonheur des particuliers¹⁴?

¹² G. Burnet, *Some Letters containing an account of what seemed most remarkable in travelling through Switzerland, Italy, some parts of Germany, &c, tin the years 1685 and 1686*, Rotterdam, A. Acher, 1686.

¹³ *Épître de l'auteur, en arrivant dans sa terre près du lac de Genève, en mars 1755*, OCV, t. 45A (2009), p. 258.

¹⁴ *Œuvres complètes*, éd. sous la dir. de Marcel Raymond et Bernard Gagnebin, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1959-1995, 5 vol., t. III, p. 111.

Jamais le « mythe de Genève » ne devait retrouver pareil orateur ! D'Alembert avait-il lu ce second *Discours* de Rousseau ? Connaissait-il cette dédicace et cette allusion au *bonheur* des Genevois à laquelle on pourrait imaginer que la conclusion humoristique de son article GENÈVE se proposait de faire écho : « Si la religion ne nous permet pas de penser que les Gênois ayent efficacement travaillé à leur bonheur dans l'autre monde », avait écrit D'Alembert, « la raison nous oblige à croire qu'ils sont à-peu-près aussi heureux qu'on le peut être dans celui-ci¹⁵ » ? Mystère !

Il est vrai qu'en 1751, Rousseau avait écrit une belle lettre à D'Alembert pour le remercier et le féliciter du *Discours préliminaire* de l'*Encyclopédie* et qu'on aurait pu s'attendre à voir le *Discours* de 1754 fournir à D'Alembert l'occasion d'un retour. Il est également vrai qu'une année auparavant, dans un essai de ses *Mélanges* de 1753, D'Alembert avait abordé certains des problèmes que Rousseau allait traiter dans son discours, en constatant qu'entre *les gens de lettres* et ce qu'il appelait *les grands*, l'égalité naturelle était « en quelque manière détruite par une inégalité de convention¹⁶ ». Mais il reste qu'aucun document écrit n'atteste véritablement chez D'Alembert une lecture attentive du second *Discours* de Rousseau.

En tout état de cause, il suffit d'avoir parcouru quelques-unes des relations de voyage publiées par les touristes (ou les publicistes) contemporains pour se convaincre que Genève donnait à cette époque l'agréable impression d'une cité paisible, d'une économie prospère et d'une société heureuse.

UNE ANNONCIATION ?

D'Alembert est un Français, un Parisien, qui, dans l'*Encyclopédie*, s'adresse en premier lieu à ses compatriotes, c'est une évidence. L'archange Gabriel n'avait fait qu'une seule annonce à la vierge Marie, mais dans son article GENÈVE, D'Alembert fait du zèle au point d'énoncer plus d'une douzaine d'exemples recueillis sur place et qui sont, pour les Français, autant de vérités bonnes à dire et à entendre.

Finances publiques : aucun nouvel impôt, le revenu de l'État est si bien géré qu'il suffit à tout et « produit même des sommes en réserve pour les besoins extraordinaires¹⁷ ». Gouvernement : « tous les avantages & aucun des inconvénients

¹⁵ *Encyclopédie*, t. VII, p. 578b.

¹⁶ D'Alembert, « Essai sur la société des Gens de Lettres et des Grands » publié pour la première fois dans les *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Berlin [Paris, Briasson], 1753, 2 vol., t. II, p. 125.

¹⁷ *Encyclopédie*, t. VII, p. 576a.

de la démocratie¹⁸». *Cursus honorum* des magistrats : les banqueroutiers exclus des charges publiques. Droit civil : peu de procès, presque tous accommodés par des amis communs, le divorce accordé « en cas d'adultère ou de désertion malicieuse¹⁹ ». Justice criminelle : la question (donc la torture) proscrite – une « cruauté inutile », ajoute D'Alembert²⁰. Administration : les brigues sévèrement défendues, les emplois trop peu lucratifs pour être enviés. Mœurs : des lois somptuaires éliminant le faste ruineux, sans nuire aux commodités de la vie. Santé publique : l'inoculation de la petite vérole reçue comme en Angleterre. Architecture : les maisons bâties en pierre pour prévenir les incendies. Clergé : des ministres aux mœurs exemplaires, soumis aux lois, reçus à 24 ans après « des examens qui sont très-rigides²¹ ». Religion : un culte fort simple, l'adoration d'un seul Dieu, une tolérance dans la diversité, une prédication se bornant « presque uniquement à la morale²² ».

D'un bout à l'autre de son article, D'Alembert annonce de bonnes nouvelles, propose de bons modèles, cherchant manifestement à être utile, à convaincre, voire à séduire – le tout non sans prudence et même avec retenue, sans jamais hausser le ton (sinon pour dénoncer la sottise des médecins opposés à l'inoculation et pour mettre en parallèle le bûcher de Michel Servet et celui de Jean Hus²³).

Point d'énigme donc cette fois-ci, puisque le destinataire auquel on s'adresse est évident et que dans le détail, le relevé du lexicographe semble avoir correspondu à la réalité. Mais ce bouquet de roses cache de redoutables épines.

UNE PROVOCATION ?

Ou plutôt : une série de provocations ! Par ordre d'entrée, l'*inscription publique en pleine ville qualifiant le pape d'antéchrist*, « monument injurieux & grossier » qui rappelle le « fanatisme » d'« un siècle encore à demi-barbare », écrit D'Alembert qui invite la République de Genève à lui substituer « une inscription plus vraie, plus noble, & plus simple »²⁴. En fait l'inscription sera déplacée plus tard dans un endroit moins visible.

Deuxièmement, les *lois somptuaires* « qu'on regarderoit en France comme trop sévères, & presque comme barbares & inhumaines²⁵ ». D'Alembert néanmoins

18 *Ibid.*

19 *Ibid.*, p. 576b.

20 *Ibid.*

21 *Ibid.*, p. 577b.

22 *Ibid.*, p. 578b.

23 *Ibid.*, p. 577a-b et 578a, respectivement.

24 *Ibid.*, p. 575a.

25 *Ibid.*, p. 576b.

les justifie sans ambages. Tout compte fait, on doit constater que sa provocation n'est pas parvenue (en Europe du moins) à diminuer « l'usage des pierreries » ni « la dépense des funérailles ». En revanche, à l'aide de divers renforts, elle réussira localement à faire « aller à pié dans les rues²⁶ ».

Troisièmement, la *comédie interdite à Genève* : dans le plus long alinéa de son article, D'Alembert plaide avec beaucoup d'intelligence pour l'introduction à Genève d'un théâtre respectueux à la fois du « bon goût » et des « bonnes mœurs »²⁷, provoquant ainsi les autorités genevoises et plus particulièrement le trop fameux Vénérable Consistoire face auquel Voltaire avait dû capituler. La plus éclatante réaction émana d'un simple particulier, Jean-Jacques Rousseau, qui se porta au secours de Genève avec une force que seules peuvent expliquer la surprise et la colère qu'il éprouva à l'annonce en 1755 de l'installation triomphante et apparemment définitive de Voltaire dans une patrie qu'il venait lui-même de reconquérir. Comme on sait, cette brillante réponse de Rousseau (composée au printemps 1758 et publiée à Paris à la mi-septembre avec le *satisfecit* de D'Alembert, nommé censeur de l'ouvrage) relança en France et même dans toute l'Europe la querelle du théâtre jusqu'à la fin du siècle. À noter qu'à Genève, il fallut attendre la contre-révolution de 1782 pour voir un théâtre fonctionner normalement. Ce qui reste énigmatique néanmoins, c'est la question de savoir si D'Alembert avait eu conscience qu'il allait provoquer ou qu'il risquait de provoquer chez le « citoyen de Genève » cette réaction enflammée de patriote ulcéré.

26

Quatrièmement, le *bûcher de Michel Servet* : D'Alembert assure qu'à Genève, les ministres ont renoncé à justifier Calvin de cette « action très-blâmable ». La citation du passage de l'*Essai sur l'histoire universelle* de Voltaire qui parle à ce sujet de l'« ame atroce » de Calvin complète la provocation, mais par un juste souci d'équilibre, D'Alembert, d'un même mouvement, évoque aussi l'« abominable journée de la Saint-Barthélemy » et le honteux supplice de Jean Hus « où l'humanité & la bonne-foi furent également violées²⁸ ».

Cinquièmement, le « *socinianisme parfait*²⁹ » de plusieurs pasteurs de Genève : c'est le seul passage de l'article GENÈVE qui provoqua un démenti officiel – ou semi-officiel, puisque, comme on le sait, le Petit Conseil c'est-à-dire le gouvernement de Genève refusa d'être nommé dans le démenti que la Compagnie des pasteurs et professeurs de Genève échafauda durant plus d'un mois et publia en date du 10 février 1758.

26 *Ibid.*

27 *Ibid.*, p. 577a.

28 *Ibid.*, p. 578a.

29 *Ibid.*

Sixièmement, la réintroduction d'un *décor dans les temples genevois* : actuellement, « point d'images, point de luminaire, point d'ornemens dans les églises », constate D'Alembert. Et d'avancer alors, sans état d'âme, son plan de réformes : « peut-être parviendrait-on peu-à-peu à décorer l'intérieur des temples. Où seroit en effet l'inconvénient d'avoir des tableaux & des statues, en avertissant le peuple, si l'on vouloit, de ne leur rendre aucun culte [...] ? Les Arts y gagneroient sans que la superstition en profitât³⁰ », etc. etc. Il faudra plus de trente pages au professeur Vernet pour réfuter, contredire, anéantir dans ses *Lettres critiques d'un voyageur anglois*³¹ cet enchaînement de propositions sacrilèges.

Septièmement et finalement, le remplacement du *chant des psaumes* par une meilleure musique écrite sur de meilleurs vers : « Le service divin renferme deux choses, les prédications, & le chant. Les prédications se bornent presque uniquement à la morale, & n'en valent que mieux. Le chant est d'assez mauvais goût, & les vers françois qu'on chante, plus mauvais encore. [...] On vient de placer un orgue dans la cathédrale, & peut-être parviendra-t-on à louer Dieu en meilleur langage & en meilleure musique³² ». Il faut dire que dans ce bouquet final, D'Alembert s'est surpassé. Avoir insulté Calvin, passe encore. Mais s'en prendre à Clément Marot, au délicieux et doux poète dont tous les Genevois, hommes, femmes et enfants chantaient les psaumes depuis deux siècles sans se lasser en trouvant dans ce chant l'un des principaux aliments de leur ferveur, c'était un pur blasphème, un inexpiable attentat à la mémoire de la sainte Réformation, autant dire un crime contre le Saint Esprit !

Comme on sait, toutes ces provocations firent mouche, car D'Alembert trouva dans Genève un contradicteur et un réfuteur inépuisable en la personne du professeur de théologie Jacob Vernet, qui passa quatre ans de sa vie à épilucher l'article GENÈVE de la première à la dernière ligne, pour en relever les erreurs (historiques), pour en réfuter les allégations (théologiques), pour en dénoncer l'évident inspirateur (Voltaire) comme aussi les perfides mobiles cachés (prêcher le déisme en faisant l'éloge d'une Genève philosophe). Le tout pour aboutir en fin de compte à la composition d'un pamphlet anonyme de plus de 600 pages, intitulé *Lettres critiques d'un voyageur anglois*, publié dès 1761 en plusieurs éditions³³ se chevauchant, se succédant, s'entremêlant et provoquant à leur tour un tir interminable de répliques et de réfutations.

³⁰ *Ibid.*, p. 578b.

³¹ Jacob Vernet, *Lettres critiques d'un voyageur anglois sur l'article Genève du Dictionnaire encyclopédique et sur la lettre de Mr. d'Alembert à Mr. Rousseau touchant, les spectacles*, 3^e éd., Coppenhague, C. Philibert, 1766.

³² *Encyclopédie*, t. VII, p. 578b.

³³ Voir, ci-dessus, n. 31.

Il s'agit là d'une page qui relève de l'histoire non de la genèse, mais de la réception de l'article GENÈVE, un sujet que je ne prétends pas traiter ici.

EN CONCLUSION, L'ARTICLE « GENÈVE » : ET QUOI ENCORE ?

Qu'on me permette de terminer par une impression personnelle. Il m'a semblé que cet article GENÈVE dans lequel D'Alembert, au sommet de sa maturité, s'est manifestement beaucoup investi, contenait un court passage qui permettait de découvrir ou du moins de pressentir la spiritualité dont rêvait ce philosophe des Lumières.

28 À propos du clergé de Genève, D'Alembert écrit en effet, je cite ces mots révélateurs : « les ministres vivent dans une grande union ; on ne les voit point, comme dans d'autres pays [*entendez* : comme en France, comme à Paris] disputer entr'eux avec aigreur sur des matieres inintelligibles, se persécuter mutuellement, s'accuser indécemment auprès des magistrats [...]. On se plaint moins à *Genève* qu'ailleurs des progrès de l'incrédulité³⁴ ».

C'est là un aveu, presque un gémissement, qui laisse deviner, au fond du cœur de D'Alembert, une attente, une revendication, une espérance plus proches de ce qu'allait exprimer bientôt Jean-Jacques Rousseau que de ce que pouvait cacher encore Voltaire.

34 *Encyclopédie*, t. VII, p. 577b-578a.

« UNE CONFÉDÉRATION IMPIE » ?
D'ALEMBERT ET VOLTAIRE AU TEMPS
DE LA *DESTRUCTION DES JÉSUITES*

Henri Duranton

IHRIM – UMR 5317 (CNRS/Université Lumière Lyon 2)

Quelques-uns m'accusent
d'une confédération impie avec vous¹.

La *Destruction des jésuites* de D'Alembert reste une œuvre peu connue, encore moins étudiée. Il n'en est pas dit un mot dans la somme de René Pomeau, qui consacre pourtant deux pages à la disparition de la Compagnie de Jésus², ni, ce qui est plus surprenant, dans l'ouvrage de Guy Chaussinand-Nogaret³. Ce texte est à peine mieux traité par Ronald Grimsley⁴ ou par Thomas Hankins⁵. C'est peut-être dans le vieux *D'Alembert* de Joseph Bertrand⁶ qu'il en est le moins mal parlé.

L'opuscule⁷ est paru quelques mois après la suppression officielle en France de la Société de Jésus (1764) et suivi à peu de distance par deux « lettres ». Une troisième, à peine ébauchée, n'a jamais vu le jour⁸.

- 1 Voltaire à D'Alembert, 2 décembre 1757 (D7512), à propos de l'article GENÈVE de l'*Encyclopédie*.
- 2 *VST*, t. II, p. 164-165.
- 3 Guy Chaussinand-Nogaret, *D'Alembert. Une vie d'intellectuel au siècle des Lumières*, Paris, Fayard, 2007.
- 4 Ronald Grimsley, *Jean D'Alembert, 1717-1783*, Oxford, Clarendon Press, 1963, malgré son chapitre sur « D'Alembert et la question religieuse », p. 182-207.
- 5 Thomas Hankins, *Jean d'Alembert. Science and the Enlightenment*, New York, Gordon and Breach, 1990.
- 6 Joseph Bertrand, *D'Alembert*, Paris, Hachette, 1889, chap. V, « D'Alembert et la suppression des jésuites ».
- 7 Un opuscule de 235 pages tout de même, mais dans une typographie très aérée, disposition explicitement exigée par l'auteur qui souhaitait donner de l'ampleur à son œuvre pour une meilleure vente. À titre de comparaison, une édition ultérieure (*Sur la destruction des jésuites en France [...]*, Edimbourg, Balfour, 1765) condense l'œuvre en 160 pages, en faisant pourtant encore usage d'un gros caractère. D'ailleurs, les écrits ultérieurement destinés à le réfuter le définissent comme « libelle ».
- 8 *Sur la destruction des jésuites en France, par un auteur désintéressé* (1765) ; *Lettre à Mr***, conseiller au Parlement de **** pour servir de Supplément à l'ouvrage qui est dédié à ce même magistrat et qui a pour titre : Sur la destruction des jésuites en France* (1767) ; *Seconde lettre à M.****, conseiller au Parlement de **** sur l'édit du Roi d'Espagne pour l'expulsion des jésuites* (1767).

La présente étude s'impose une triple limitation : dans le temps (couvrant la période 1760-1765, allant de l'affaire La Valette à la parution de la première édition de la *Destruction*) ; dans le thème (la fin des jésuites et ses conséquences prévisibles) ; dans le corpus enfin (la réaction à l'événement de Voltaire et D'Alembert, à travers leur correspondance).

On s'en tiendra donc au dialogue entre les deux hommes pendant la période considérée, jusqu'à la prise de décision de D'Alembert, mettant enfin la main à la plume après avoir longtemps hésité. Ne seront pas retenus l'analyse de l'œuvre, ni les problèmes d'édition et de diffusion, où Voltaire a pourtant joué un rôle de premier plan.

30 Rappelons en un mot, à l'intention de ceux qui sont peu familiers de cet épisode quelque peu oublié de l'Histoire de France, le contexte de cette pourtant considérable affaire. De fait, la « destruction » des jésuites, pour reprendre la formule de D'Alembert, a constitué le point d'orgue d'une rivalité séculaire entre jésuites et jansénistes que tout opposait. Elle correspond aussi au triomphe provisoire du parlement de Paris dans son incessante opposition au ministère, dont le conseil d'État constituait le bras armé, les deux institutions n'étant jamais lasses de promulguer remontrances ou arrêtés rivaux à propos des querelles religieuses.

Prenant prétexte de la faillite aux Antilles de l'entrepreneur jésuite La Valette et du retentissant procès qui s'ensuivit devant le parlement de Paris, avec pour conséquence une très lourde condamnation financière de la Société jugée collectivement responsable, une poignée de parlementaires jansénistes menèrent résolument campagne contre les jésuites. Un discours incendiaire du conseiller Chauvelin, le 17 avril 1761, devant toutes les chambres assemblées, sonna l'assaut. Il exigeait l'examen des *Constitutions* de la Société, promettant d'y découvrir toutes les raisons de ne plus tolérer en France une institution dangereuse pour la survie même de la monarchie. Il devait être suivi au-delà de ses espérances : dès le mois d'août suivant, deux arrêts du Parlement furent promulgués en ce sens ; l'un d'eux ne craignait pas de proclamer la Compagnie « inadmissible par sa nature dans tout État policé ». Des mesures furent rapidement prises pour paralyser recrutement et fonctionnement de la Compagnie de Jésus. Malgré des manœuvres de retardement tentées par le roi et la hiérarchie ecclésiastique, en dépit de tentatives de conciliation des accusés, le mouvement ne fit que s'accélérer, aboutissant à un arrêt du 1^{er} janvier 1762 décrétant la Société « définitivement dissoute et déchue de tous ses droits ». Tous les collèges devaient être fermés dans le ressort du parlement de Paris. Suivirent encore d'autres mesures d'interdiction frappant aussi les individus, avec pour conclusion logique un dernier arrêt, en mars 1764, bannissant les jésuites et confisquant leurs biens. La monarchie, de mauvaise grâce, ne put qu'entériner

cet irrésistible mouvement, par une déclaration royale de novembre 1764 que le Parlement se fit aussitôt une joie d'enregistrer. Désormais, les jésuites n'existaient plus en tant que Compagnie et ses membres étaient définitivement dispersés.

Ainsi, en très peu de mois, et à la stupeur de tous, y compris de ses ennemis, avait été abattue une institution qu'on pouvait croire inexpugnable. Les philosophes s'étaient tenus à l'écart de ce tourbillon de décisions de justice. Pas davantage ils n'avaient fait entendre leur voix dans le concert de libelles qui en avaient ponctué chaque étape. Ils avaient assisté en spectateurs narquois à une guerre entre des protagonistes pour qui ils n'avaient aucune sympathie, étonnés comme tout le monde par la rapidité de cette totale défaite des jésuites. D'Alembert le reconnaissait : « Ce qui me paroît singulier, c'est que la destruction de ces phantômes, qu'on croyoit si redoutables, se fasse avec aussi peu de bruit⁹. »

Or, moins d'un an après, l'affaire semblant définitivement close, il y revient avec un libelle qui pouvait faire figure de version officieuse de la position des philosophes. Cette intervention tardive, qui n'entendait évidemment pas peser sur un événement révolu, avait de quoi surprendre. D'autant que, par son titre même, l'ouvrage s'affichait explicitement comme une analyse de la catastrophe qui avait frappé les jésuites. Pourtant, plus qu'à ceux-ci, D'Alembert réservait ses flèches à leurs ennemis jansénistes. Ces derniers d'ailleurs ne s'y trompèrent pas. À la parution du livre, les jésuites gardèrent le silence, tandis que plusieurs écrits polémiques, émanant de l'autre camp, entendirent y répondre.

L'intervention de D'Alembert pouvait ainsi paraître, selon l'angle d'analyse, soit frappée d'obsolescence, s'agissant d'un conflit réglé, soit, étant si proche de l'événement, prématurée puisqu'elle se présentait comme un travail d'historien mené par « un auteur désintéressé ».

Au reste, pourquoi le philosophe, d'ordinaire plutôt prudent, comme en avait témoigné quelques années plus tôt son retrait de l'*Encyclopédie*, s'est-il ici décidé à intervenir avec un ouvrage ouvertement polémique, dont il pouvait être certain qu'il ne manquerait pas de susciter de vives réactions ? Et quel a été dans cette affaire le rôle de Voltaire, avec qui, au même moment, il entretenait une correspondance particulièrement abondante ?

À vrai dire, poser ces questions, c'est, semble-t-il, déjà y répondre. L'événement peut aisément se lire et s'interpréter à partir de cet incessant échange de lettres entre les deux hommes, correspondance aujourd'hui admirablement disponible. Il suffit, semble-t-il, de la reprendre, voire de la paraphraser, tant tout y paraît dit¹⁰.

9 D'Alembert à Voltaire, 4 mai 1762 (D10436).

10 Par exemple, Ronald Grimsley dont l'apport, en la circonstance, se ramène pour l'essentiel à un montage de citations. Les autres analystes ne procèdent guère autrement.

Bien des arguments militent en faveur de cette solution de facilité. D'abord parce que cette correspondance a l'air de se livrer sans voile. Cet ensemble de lettres ne semble pas exiger la double lecture si souvent nécessaire pour la correspondance de Voltaire. Point n'est besoin d'y suspecter les prudences, voire les hypocrisies, indispensables dans les lettres ostensibles destinées à la plus large diffusion. Pas davantage on n'y trouve ces messages cryptés que Voltaire affectionne, où l'énoncé explicite doit se lire à contresens de ce qu'il exhibe, par exemple quand il s'agit de répandre l'attribution à un tiers d'une œuvre que le maître n'a pas l'intention de reconnaître.

Rien de tel ici. La correspondance est confiante parce qu'on la croit sûre. À l'occasion, Voltaire le rappelle à son homologue¹¹ :

32

Je vous avertis encore qu'on n'ouvre point mes lettres, et que quand on les ouvrirait, il n'y a rien à craindre du ministre des affaires étrangères, qui méprise autant que nous le fanatisme moliniste, le fanatisme janséniste, et le fanatisme parlementaire¹².

Plus important encore, l'impression prévaut d'un échange à cœur ouvert. Chacun se sent parfaitement compris par l'autre, perçu comme un *alter ego*. Il y a plus qu'une communauté d'esprit et d'intelligence. Jamais Voltaire n'a vécu pareille connivence avec aucun de ses innombrables correspondants. Ici l'interlocuteur fait figure d'authentique confident, dans un rapport de parfaite réciprocité.

En un mot, pour la période considérée, où il est constamment question du conflit qui déchire jésuites et jansénistes, le recours à la seule correspondance paraît suffisant pour répondre à la question posée.

Pourtant, s'agissant de deux personnalités aussi complexes, réagissant à une actualité controversée, susceptible d'interprétations divergentes, la prudence malgré tout s'impose. Derrière une communauté d'interprétation, d'ailleurs parfaitement sincère, de fines lignes de fracture se révèlent à un examen tant soit peu attentif. Elles tiennent tant à des parcours de vie différents qu'à des situations sociales évidemment discordantes.

Se perçoivent, derrière l'unanimité sans cesse proclamée d'égalité dans la détestation des deux clans adverses, des sensibilités divergentes, nées d'expériences initiales opposées. Voltaire n'a jamais oublié la période passée à Louis-le-Grand dont il n'a, somme toute, pas gardé un mauvais souvenir.

¹¹ Voltaire à D'Alembert, 24 avril 1760 (D8872).

¹² Il est vrai qu'au moment de l'édition des deux *Lettres*, la correspondance fera usage d'un langage crypté, feignant de s'intéresser à la publication d'un ouvrage traitant des « formules sur les courbes à double courbure » attribué à un jeune mathématicien de talent nommé... M. Lamberta (Voltaire à D'Alembert, 8 novembre 1766 [D13664]). Mais ce masque transparent semble plus un jeu qu'une réelle précaution.

Il a fallu des années avant que les anciens liens soient définitivement rompus, si jamais ils le furent complètement, d'un côté comme de l'autre. Il fallut entre autres les piques des *Mémoires de Trévoux* pour qu'il se décide enfin à « manger du jésuite¹³ ». À l'inverse, il n'a pas une connaissance personnelle, directe, de la mouvance adverse, même s'il a pu garder un mauvais souvenir de son frère Armand, janséniste décidé.

Situation parfaitement symétrique s'agissant de D'Alembert, qui connaît parfaitement les milieux jansénistes et a conservé un souvenir meurtri de leur fréquentation au temps de sa jeunesse. Il n'en a pas fait mystère et l'évoque à l'occasion, entre ressentiment et mépris. L'article COLLÈGE de l'*Encyclopédie* en porterait témoignage, s'il en était besoin. Il garde une tenace rancune à ses anciens éducateurs d'avoir voulu lui imposer un destin qui l'aurait tenu écarté de la grande passion de sa vie, les mathématiques.

Mieux même, il se souvient que, faute d'autre pâture intellectuelle, il a un temps pratiqué les écrits casuistiques du parti¹⁴. Autant dire, incidemment, qu'au terme du différend qui a opposé les deux hommes sur le choix à décider du meilleur défenseur de la cause philosophique, il fut de loin préférable que ce fût lui qui ait tenu la plume.

Ces expériences personnelles divergentes se reflètent, avant et après la décision d'écrire sur l'affaire, dans certaines réactions des deux protagonistes. D'Alembert a déjà eu l'occasion dans divers articles de l'*Encyclopédie* d'exprimer sa rancœur, alors que Voltaire, en contradiction avec les opinions qu'il proclame au même moment dans la correspondance, lance en février 1762, alors qu'on sonne l'hallali des jésuites, sa *Balance égale*, curieux libelle dans lequel, désormais à peu près seul de son camp, il prêche pour un maintien raisonné de la Société, dont il énumère les mérites, supérieurs selon lui aux arguments qui pèsent en faveur de sa destruction.

Pour autant, cet arrière-plan existentiel ne transparait pas à la seule lecture des lettres échangées, qui exhibent une parfaite unanimité dans la réaction aux événements en train de se dérouler. Mais cet accord doit être replacé dans un contexte plus général. De fait, la condamnation sans nuance de la Société de Jésus, maintes fois réitérée par les deux hommes, n'a rien d'original, rien qu'on ne puisse trouver, en plus excessif encore, dans grand nombre d'écrits publiés au même moment. En réalité, du moins en ce qui concerne les jésuites, ils hurlent avec les loups. Qu'ils en soient conscients ou non, ils participent du climat général qui prévaut dans une opinion publique chauffée à blanc.

¹³ Selon l'expression bien connue du chapitre 16 de *Candide*.

¹⁴ Voir le « Mémoire de d'Alembert sur lui-même » édité par Irène Passeron, *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 38 (avril 2005), p. 17-31.

Qu'est-ce qu'être jésuite, dans l'atmosphère d'excitation hystérique qui règne alors, sinon un assassin potentiel, pire encore, un régicide en puissance, dont l'unique objectif, secret mais constamment poursuivi, serait l'instauration d'une monarchie universelle, entièrement soumise à la maléfique Compagnie ? Un seul exemple suffira pour évoquer cette ambiance d'exaltation délirante, choisi entre mille parce qu'il émane d'une plume autorisée, presque officielle : celle de Ripert de Monclar, procureur général au parlement de Provence, prenant la parole en juin 1762 devant les chambres assemblées pour leur lire son *Compte rendu des Constitutions des jésuites* qu'il avait eu mission d'examiner minutieusement. En prélude à une très longue plaidoirie (310 pages de texte, et 315 de notes), il évoque sa lecture des consignes qui auraient été, selon lui, imposées aux jeunes jésuites au moment du prononcé des vœux définitifs :

34

Je l'avoue, Messieurs, l'étonnement et l'horreur que cause un pareil délire, glacent les sens ; mon esprit ne peut ni donner un libre cours à ses pensées, ni les arrêter : est-il concevable qu'on mette à des jeunes novices le poignard à la main pour éprouver leur obéissance¹⁵ ?

Ailleurs, il sera dit que « le régicide est certainement le plus affreux des crimes : c'est cependant celui que la politique et le faux zèle [des jésuites] ont entrepris le plus souvent de justifier¹⁶ ». On pourrait sans peine multiplier des exemples de proclamations tout aussi véhémentes, puisées dans d'innombrables écrits publics ou privés, ostensibles ou anonymes. Les propos excessifs qui fleurissent sous la plume des deux hommes n'ont donc rien pour étonner ; ils sont d'époque.

D'autant que cette exaltation sans contrôle qui domine l'opinion du moment se conjugue ici avec une tonalité perceptible dans toute leur correspondance, avant et après la période retenue. Tous deux ont tendance à forcer la voix pour être en phase avec ce qu'ils croient être le ton juste avec le correspondant, répondre à une attente implicite. Message bien reçu par l'autre qui réagira sur le même ton, éventuellement amplifié. S'ensuit une sorte d'émulation, chacun disant plus qu'il ne pense réellement, comme pour imposer à l'autre une image flatteuse de soi.

Cela s'observe, à un autre niveau, dans l'éloge systématique que tous deux se croient obligés de proférer à propos de leurs productions intellectuelles. Ainsi, à peine reçu le manuscrit de la *Destruction* envoyé pour publication par D'Alembert, Voltaire se récrie d'admiration devant une perfection que seul

¹⁵ *Compte rendu des Constitutions des jésuites par M. Jean-Pierre-François de Ripert de Monclar, procureur général du Roi au Parlement de Provence, les 28 mai, 3 et 4 juin 1762, en exécution de l'Arrêt de la cour du 15 mars précédent, s. l., 1762, p. 79.*

¹⁶ *Ibid.*, p. 265.

Pascal aurait, ne craint-il pas d'affirmer, su rencontrer avant lui¹⁷. De son côté D'Alembert n'est jamais en reste pour, en toutes circonstances, célébrer ce qui sort de la plume de son ami.

Ce sont là compliments de cour qui n'ont rien pour surprendre, s'il n'y avait d'évidents excès dans l'éloge. Mais la même attitude cryptée se constate à l'inverse dans le jugement porté contre jésuites et jansénistes, où tous deux rivalisent dans l'outrance.

« Fanatiques papistes, fanatiques calvinistes, tous sont pétris de la même m... détrempee de sang corrompu », lance par exemple Voltaire¹⁸. Et quand D'Alembert dans la *Destruction* rêvera d'« ordonner aux convulsionnaires (sous peine du fouët) de représenter leurs farces dégoutantes, non dans un galetas, mais à la foire, pour de l'argent, entre les danseurs de corde & les joueurs de gobelets¹⁹ », il rejoindra Voltaire dans cette veine outrancière, qui, de son côté, avait fantasmé sur un traitement non moins dégradant pour les fanatiques de tous bords²⁰.

Il est d'ailleurs significatif que ce qui, peu après, deviendra antienne et mot d'ordre se rencontre pour la première fois adressé à D'Alembert. C'est bien dans une lettre du 30 octobre 1760, à lui adressée, que pour la première fois Voltaire enjoint d'« écraser l'infâme²¹ ».

Sorte de bravache dans l'excès, chacun force le ton pour se mettre, croit-il, au diapason du correspondant. Le Neveu aurait dit qu'ils font un peu leur pas de pantomime. Qu'ils exécutent par exemple à propos des *Mémoires de Trévoux*, aucun des deux ne voulant avouer qu'il lit « les menstrues de Frère Berthier » et se livrant à de plaisantes contorsions pour justifier la parfaite connaissance qu'il en a²².

En un mot, on détecte dans leur échange épistolaire une brutalité fanfaronne qui ne reflète sans doute pas complètement leur pensée de derrière. Pour preuve, on les surprendra, hors correspondance, manifestant à l'occasion de l'indulgence pour les vaincus, de la pitié pour ces victimes en définitive innocentes que furent la majorité des jésuites. En témoignent plusieurs brefs écrits de Voltaire : *Balance égale* (février 1762), on l'a vu, le *Petit avis à un jésuite* (juin de la même année) et

17 « J'ai lu, mon cher philosophe, l'histoire de la Destruction, avec autant de rapidité que vous l'avez écrite, et avec un plaisir que je n'avais pas connu depuis la première lecture des Lettres provinciales. Je vous demanderai, comme à Pascal, comment avez vous fait pour mettre tant d'intérêt et tant de grâce dans un sujet si aride ? Je ne connais rien de plus sage et de plus fort ; vous êtes le prêtre de la raison qui enterrez le fanatisme. » (Voltaire à D'Alembert, 26 décembre 1764 [D12263].)

18 Voltaire à D'Alembert, 12 décembre 1757 (D7512).

19 *Sur la destruction des jésuites*, op. cit., p. 143.

20 « Il faudrait faire travailler aux grands chemins tous ces animaux-là, jésuites, jansénistes, avec un collier de fer au cou, et qu'on donnât l'intendance de l'ouvrage à quelque brave et honnête déiste, bon serviteur de Dieu et du roi. » (24 avril 1760 [D8879].)

21 Voltaire à D'Alembert, 30 octobre 1760 (D9366). Voir la note de Besterman à ce propos.

22 Voir, par exemple, D'Alembert à Voltaire, 26 avril 1757 (D7247) ; Voltaire à D'Alembert, 13 mai 1759 (D8297) ; D'Alembert à Voltaire, 8 septembre 1762 (D10697).

surtout dans le *Sermon du rabin Akib* (octobre 1761), tout vibrant de l'indignation du sort infligé au jésuite Malagrida, malheureux vieillard condamné au feu par l'Inquisition pour une hérésie imaginaire. Et de son côté D'Alembert, à plusieurs reprises, plaidera discrètement la cause de tous ces jésuites, souvent âgés et désormais réduits à la misère²³. Rien de tel n'apparaît dans leurs lettres.

Faut-il dire enfin qu'il leur arrive de n'être pas d'accord, et qu'en une occasion au moins le ton a failli virer à l'aigre ? Le 26 mai 1760, D'Alembert expédie à son « cher maître » une lettre pincée sous le masque du rire. L'accusation est grave : Voltaire n'aurait-il pas pactisé sur le dos des philosophes avec Palissot, l'ennemi juré, et avec cette « vieille putain » de Du Deffand ? Le propos est enrobé, mais le soupçon parfaitement articulé. Voltaire en toute hâte s'empressera de désamorcer la bombe et de rassurer le susceptible D'Alembert. Mais l'alerte avait été chaude²⁴.

36

Au total, ces quelques précautions incitent à ne pas se contenter, trop paresseusement, de voir dans leur correspondance une simple matière première, une carrière où il suffirait de puiser. Elle demeure problématique, incitant à la prudence dans l'usage qu'on est appelé à en faire. Ils ne sont pas toujours d'accord, s'agacent parfois l'un l'autre, ou à l'inverse forcent sur le compliment, incitent l'interlocuteur à en dire plus qu'il ne le pense réellement.

Ces réserves posées, il est clair qu'ils ont les mêmes convictions, se rejoignent sur l'interprétation de l'événement, même s'ils peuvent différer dans la manière dont ils espèrent peser sur lui.

Depuis bien longtemps, Voltaire prêchait l'union des frères, se désolant de les voir isolés face à l'ennemi commun : « Tous les kakouacs²⁵ devraient composer une meute, mais ils se séparent et le loup les mange²⁶. » Ou encore, peu avant que le conflit n'éclate : « Quand il s'agit de faire du mal les jansénistes et les molinistes se réunissent, et tous les philosophes sont ou dispersez ou ennemis les uns des autres²⁷. »

23 Il dira par exemple dans la *Seconde lettre à Mr. M**** qui fait suite à la *Destruction* : « Je sais qu'en Espagne & en France on leur a assigné des pensions ; mais outre que ces pensions sont très-modiques, mille circonstances malheureuses ou forcées ne peuvent-elles pas en retarder, ou même en faire cesser le paiement ? On oublie bientôt les malheureux quand on ne les voit plus ! que sera-ce si ces malheureux sont membres d'une Société proscrite & odieuse ? [...] Cet acte de charité, ou plutôt de justice, mérite, ce me semble, d'être rempli avec la plus grande exactitude » (*op. cit.*, p. 14-15).

24 D'Alembert à Voltaire, 26 mai 1760 (D8937) et les réponses de Voltaire : 31 mai 1760 (D8948) et 10 juin 1760 (D8968).

25 Allusion à la série de pamphlets publiés en 1757-1758 contre les philosophes encyclopédistes : voir *L'Affaire des Cacouacs : trois pamphlets contre les philosophes des Lumières*, éd. Gerhard Stenger, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2004.

26 Voltaire à D'Alembert, 25 mars 1758 (D7695). Le propos revient souvent, par exemple le 13 août 1760 (D9137).

27 Voltaire à D'Alembert, 15 octobre 1759 (D8536).

Aussi, quand force leur fut bien de constater que cette alliance redoutée des deux clans contre les philosophes volait en éclats et se muait en une lutte à mort, nos deux compères se contentèrent dans un premier temps de se réjouir et d'assister en spectateurs désengagés à l'échange des coups.

Pourtant, dès avant la destruction définitive de la Compagnie de Jésus, la vieille crainte refit surface. Pour reprendre une métaphore fréquente sous la plume de Voltaire, morts les renards, gare aux loups. Et, dès cet instant, germe l'idée, encore confuse, d'une nouvelle stratégie adaptée aux nouvelles circonstances. En un mot, pourquoi ne pas profiter de l'anéantissement d'un des adversaires pour s'en prendre à l'autre ?

On se plaignait autrefois des jésuites, mais s^t Medard devient plus à craindre que s^t Ignace. Si on ne peut étrangler le dernier moliniste avec les boyaux du dernier janseniste, rendons du moins ces perturbateurs du repos public si ridicules aux yeux des honnêtes gens, qu'ils n'aient plus pour eux que le fauxbourg s^t Marceau et les halles²⁸.

Le projet peu à peu se précise. Pourquoi, après tout, ne pas s'inspirer de ce qui vient de se passer sous leurs yeux ? Si les jansénistes l'ont emporté, ce ne fut pas par la force des armes ; une campagne intense de pamphlets, la manipulation de l'opinion publique a suffi pour entraîner l'adhésion, le Parlement, lui-même converti, n'ayant fait que suivre le courant.

L'adversaire vainqueur pourrait être à son tour vaincu, et par le recours à la même arme : l'écrit. L'accord peu à peu se fait. Il faut agir. Les philosophes doivent sortir de leur attentisme et prendre l'initiative du nouveau combat. Mais qui se dévouera pour cette sainte entreprise ? Chacun des deux voudrait pousser l'autre à reconnaître qu'il est le mieux placé pour le faire.

Une joute courtoise, étalée sur des mois, s'engage, où chacun fait usage de ses arguments. Selon Voltaire, le philosophe parisien est le mieux à même de prendre l'affaire en main. Il a, dirait-on, une meilleure connaissance du terrain, et on peut lui faire confiance pour trouver le ton qui convient :

Je ne connais que vous qui puissiez vanger la raison. Dittes hardiment et fortement tout ce que vous avez sur le cœur. Frappez, et cachez votre main. On vous reconnaîtra, je veux bien croire qu'on en ait l'esprit, qu'on ait le nez assez bon ; mais on ne pourra vous convaincre, et vous aurez détruit l'empire des cuistres dans la bonne compagnie. En un mot je vous recommande l'infâme. Faites moy ce plaisir avant que je meure²⁹.

²⁸ Voltaire à D'Alembert, 7 ou 8 mai 1761 (D9771).

²⁹ *Ibid.*

Mais D'Alembert s'en défend et retourne le compliment. Nul doute, plaide-t-il, que Voltaire, unanimement reconnu comme le chef de la meute, est tout désigné pour mener le bon combat, d'autant qu'une vie de polémiques l'a tout particulièrement aguerris. En outre, il est bien à l'abri des poursuites dans son fief de Ferney, alors que pour le Parisien l'ombre de la Bastille a, comme il le dit, valeur rafraîchissante, et tout pour calmer les velléités combatives :

C'est à vous, mon cher maître, qui êtes à la tête des lettres, qui avez si bien mérité de la Philosophie, & sur qui la pièce tombe plus peut-être que sur personne, c'est à vous, qui n'avez rien à craindre, à venger l'honneur des gens de lettres outragés³⁰.

38 Voltaire ne s'avoue pas vaincu et revient à la charge avec de nouveaux arguments. Seul D'Alembert, à ses yeux, est susceptible d'asséner les meilleurs coups. En agissant avec prudence, et l'ermite de Ferney est tout disposé à lui donner de bons conseils, l'affaire est sûre et sans danger. Mais son insistance va se retourner contre lui. Pour finir, D'Alembert, exaspéré, explose et lui fait durement la leçon :

Ecrasez l'infâme ; écrasez l'infâme ! Cela est bientôt dit, quand on est à cent lieues des fripons et des fanatiques, quand on a cent mille de livres de rente, quand on a su par sa réputation et par sa fortune se rendre indépendant de tout. Mais un pauvre diable comme moi, n'écrase point les serpents de peur qu'en retournant la tête, les serpents ne le piquent au talon. Il prend garde même de leur marcher sur la queue, parce que les serpents ne demandent qu'un prétexte pour le mordre³¹.

Voltaire aussitôt fait patte de velours et, sans renoncer au projet, s'évertue à calmer son correspondant et réussit pour finir à le convaincre. Car, en définitive, c'est bel et bien D'Alembert qui s'est dévoué pour écrire le pamphlet désiré. Mais tout s'est passé comme s'il avait voulu sauver les apparences. Il n'a jamais reconnu qu'il avait agi à la sollicitation de Voltaire. Aucune des lettres conservées en tout cas ne prend formellement acte de sa décision. C'est comme incidemment que Voltaire semble l'apprendre dans une lettre de mai 1764 : « On m'a dit que vous travaillez à un grand ouvrage », avance-t-il benoîtement, pour d'ailleurs aussitôt enchaîner sur des conseils de prudence, puis quelque temps après sur des offres de service³².

30 D'Alembert à Voltaire, 6 mai 1760 (D8894). Ou encore : « C'est très bien fait au chef, de recommander l'union aux frères, mais il faut que le chef reste à leur tête. » (D'Alembert à Voltaire, 16 juin 1760 [D8982].)

31 D'Alembert à Voltaire, 19 mai 1761 (D9781).

32 « On m'a dit que vous travaillez à un grand ouvrage ; si vous y mettez votre nom, vous n'oserez pas dire la vérité ; je voudrais que vous fussiez un peu fripon. Tâchez, si vous pouvez, d'affaiblir votre style nerveux et concis ; écrivez platement, personne assurément ne vous devinera ; on peut dire pesamment de très bonnes choses. » (Voltaire à D'Alembert, 8 mai 1764 [D11864].) Curieuse idée d'ailleurs que ce conseil d'« écrire platement », dont heureusement D'Alembert se gardera bien de faire usage.

Mais pendant un temps tout s'est passé, en somme, comme s'ils avaient pratiqué le jeu dangereux auquel s'adonneront quelques années plus tard les Merteuil et Valmont des *Liaisons dangereuses* : provoquer le partenaire, le mettre au défi d'agir, lui laisser entendre qu'il n'osera pas, le forcer en quelque sorte à se conformer à l'image prestigieuse qu'on lui propose, en une émulation qui l'entraîne au-delà de lui-même.

Et c'est ainsi que le prudent D'Alembert finit par se décider à l'action et le fit crânement, nonobstant la précaution élémentaire de l'anonymat, anonymat d'ailleurs immédiatement levé. Bon gré, mal gré, il s'est retrouvé contraint de livrer combat à de redoutables adversaires jansénistes bien décidés à en découdre.

Voltaire avait obtenu ce qu'il voulait. Satisfait, il s'est ensuite empressé de soutenir son vaillant compagnon, lui apportant toute l'aide nécessaire pour l'impression puis la diffusion du livre, intervenant encore ultérieurement au moment des deux lettres qui ont complété l'écrit initial.

Le rôle de Voltaire dans la diffusion de la *Destruction* est connu. Toute la correspondance des années 1764 et suivantes l'atteste à visage découvert. En revanche, son rôle dans la décision prise par D'Alembert d'intervenir personnellement méritait d'être mieux mis en lumière. Or il fut décisif. Sans lui, sans l'émulation qu'il a su provoquer, D'Alembert ne serait probablement jamais intervenu. C'est dans l'échange permanent entre les deux hommes qu'a mûri peu à peu le projet et que l'entreprise future s'est trouvée justifiée.

Non seulement l'idée, puis la décision d'intervenir. Également le thème central développé dans le libelle de D'Alembert : la destruction des jésuites n'aurait été qu'une étape, accomplie par des jansénistes aveuglés par la haine. Les philosophes n'auraient plus qu'à sortir de leur attentisme pour affronter victorieusement les vainqueurs du jour.

Mieux même, l'illumination finale de la *Destruction*, qui prophétise le futur triomphe de la philosophie, Voltaire déjà l'avait annoncée dès 1762 en des termes que D'Alembert n'eut plus par la suite qu'à reprendre, presque mot pour mot³³ :

Ce sont des fanatiques qui en égorgent d'autres, mais il faut les laisser faire ; tous ces imbécilles qui croient servir la religion servent la raison sans s'en douter, ce

33 « Aussi ne doute-t-on point que la ruine de leurs ennemis n'amène bientôt la leur, non pas avec violence, mais lentement, par transpiration insensible, & par une suite nécessaire du mépris que cette secte inspire à tous les gens sensés. Les Jésuites expulsés par eux, & les entraînant dans leur chute, peuvent adresser dès ce moment à leur fondateur *St. Ignace* cette prière pour leurs ennemis : *Mon père, pardonnez-leur, car ils ne savent ce qu'ils font.* » (*Sur la destruction des jésuites*, op. cit., p. 139-140.)

sont des Exécuteurs de la haute Justice pour la Philosophie, dont ils prennent les ordres sans le savoir, & les jesuites pourroient dire à st Ignace, Mon père, pardonnez leur, car ils ne savent ce qu'ils font³⁴.

Ainsi, il y eut bien « confédération impie » des deux esprits, fraternellement unis dans leur combat conjoint pour la défaite définitive de l'Infâme.

34 Voltaire à D'Alembert, 4 mai 1762 (D10515).

D'ALEMBERT, VOLTAIRE
ET LES « FAUX CHEVEUX BLONDS » DE BOILEAU,
OU COMMENT EXPRIMER UNE PERRUQUE POÉTIQUEMENT

Russell Goulbourne
King's College London

Voltaire écrit à D'Alembert le 19 janvier 1758 au sujet de l'*Encyclopédie* (D7592) :

Je vous dirai que je viens de lire votre article *Géométrie*. Quoique je sois un peu rouillé sur ces matières, j'ai eu un plaisir très vif, et j'ai admiré les vues fines et profondes que vous répandez partout.

Je vous ai envoyé *Hémistiche* et *Heureux* que vous m'avez demandés. *Hémistiche* n'est pas une commission bien brillante. Cependant, en ornant un peu la matière, j'en aurai peut-être fait un article utile pour les gens de lettres et pour les amateurs. Rien n'est à dédaigner, et je ferai le mot *Virgule* quand vous le voudrez. Je vous répète que je mettrai toujours, avec grand plaisir, des grains de sable à votre pyramide.

En construisant petit à petit cette pyramide, Voltaire et D'Alembert ont, semble-t-il, des centres d'intérêt bien différents mais néanmoins complémentaires, à savoir la poésie et la science. Et cependant, parfois, ils s'attardent tous les deux sur le même sujet, et le dialogue qui s'installe entre eux autour de ce thème inattendu peut se révéler fort intéressant. Témoin l'exemple sur lequel je vais me concentrer ici : quelques vers de Boileau¹.

En 1760, la séance publique traditionnelle de la Saint-Louis, le 25 août, à l'Académie française, se termine par un discours de D'Alembert qui, une fois publié dans les *Mélanges* de l'auteur en 1767, sera connu sous le titre de *Réflexions sur la poésie*². Rédigé dans le contexte politique du conflit entre philosophes et

1 Sur la réception de Boileau, voir J. R. Miller, *Boileau en France au dix-huitième siècle*, Baltimore, The Johns Hopkins Press, 1942.

2 D'Alembert, *Réflexions sur la poésie*, dans *Mélanges de littérature, d'histoire et de philosophie*, Amsterdam, Zacharie Chatelain et fils, 1767, 5 vol., t. V, p. 433-450.

antiphilosophes³, le discours de D'Alembert souligne, en guise de conclusion, du moins de manière allusive, la suprématie de Voltaire poète :

Il n'y a, ce me semble, qu'un seul poète épique parmi les morts, dont la lecture plaise et intéresse d'un bout à l'autre ; j'en demande pardon à l'ombre de Despréaux, mais je veux parler du Tasse : il est vrai qu'il a plusieurs siècles de moins qu'Homère et Virgile, et j'avoue que c'est là un grand défaut. Peut-être y a-t-il un autre poème épique qui peut jouir du rare avantage d'être lu de suite, sans ennui et sans fatigue ; mais l'auteur a encore un plus grand défaut que le Tasse : il est français et vivant⁴.

42

Cet éloge de Voltaire – le poète épique « français et vivant » dont il s'agit ici – repose en partie sur une remise en question du fameux jugement qu'avait porté Boileau sur « le clinquant du Tasse » dans sa *Satire IX*⁵. Et si D'Alembert exalte Voltaire en poète exemplaire, c'est aussi qu'il cherche par son discours à motiver les poètes qui concourent pour remporter le prix de poésie que l'Académie française avait décidé de reporter de trois mois.

En effet, D'Alembert constate dès le début de son discours que « la plupart des genres de poésie semblent successivement passer de mode » et que le « peuple des versificateurs » tombe inexorablement dans le « discrédit »⁶. En cause, selon lui, le fait que les poètes ont tendance à prendre comme sujets « des riens agréables et frivoles », des « idées populaires et basses, [...] triviales et rebattues »⁷. De là émerge, limpide, le critère esthétique fondamental qu'il prône :

Le premier mérite et le plus indispensable dans tout écrivain, est celui des pensées : la poésie ajoute à ce mérite celui de la difficulté vaincue dans l'expression ; mais

3 Voir à ce propos John N. Pappas, *Voltaire and d'Alembert*, Bloomington, Indiana University Press, 1962, ainsi que « La poétique de d'Alembert », dans Werner Bahner (dir.), *Beiträge zur französischen Aufklärung und zur spanischen Literatur. Festgabe für Werner Krauss zum 70. Geburtstag*, Berlin, Akademie-Verlag, 1971, p. 257-270.

4 D'Alembert, *Réflexions sur la poésie*, op. cit., p. 450. Notons que, si D'Alembert demande pardon à Boileau, Diderot ne pardonne pas à D'Alembert un jugement littéraire qu'il trouve totalement déplacé, comme il l'explique à Sophie Volland, ayant entendu parler du discours de D'Alembert, dans une lettre du 31 août 1760 : « D'Alembert a prononcé à la clôture de l'Académie française un discours sur la poésie, fort blâmé des uns, fort loué des autres. On m'a dit que l'*Illiade* et l'*Énéide* y étaient traitées d'ouvrages ennuyeux et insipides, et la *Jérusalem délivrée* et la *Henriade* préconisées comme les deux seuls poèmes épiques qu'on pût lire de suite. Voilà ce que c'est de parler de ce qu'on n'a pas bien appris. Il est difficile de ne pas dire quelque sottise. Cet homme ne sait pas un mot du langage d'Homère ; et quand il le saurait davantage, rien ne bat là un jeune Arcadien. Qu'il s'en tienne donc aux équations ; c'est son lot. » (Diderot, *Correspondance*, éd. Georges Roth et Jean Varloot, Paris, Éditions de Minuit, 1955-1970, 16 vol., t. III, p. 45-46.)

5 Voir Boileau, *Œuvres complètes*, éd. Françoise Escal et Antoine Adam, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, p. 53 : « Tous les jours à la Cour un Sot de qualité / Peut juger de travers avec impunité : / À Malherbe, à Racan, préférer Théophile, / Et le clinquant du Tasse, à tout l'or de Virgile. »

6 D'Alembert, *Réflexions sur la poésie*, op. cit., p. 434-435.

7 *Ibid.*, p. 436-437.

ce second mérite, très estimable quand il se joint au premier, n'est plus qu'un effort puéril dès qu'il est prodigué en pure perte et sur des objets futiles. Un de nos grands versificateurs se félicitait, dit-on, d'avoir exprimé poétiquement sa *perruque*. Mais pourquoi se donner la peine d'exprimer une perruque poétiquement? N'est-ce pas avilir *la langue des Dieux*, que de la prostituer à des choses si peu dignes d'elle⁸?

Quel est donc ce poète auquel D'Alembert fait allusion avec autant de répréhension? En fait il le nomme explicitement à la fin du discours; c'est Boileau, auteur en 1695 d'une épître autoréflexive, adressée « À mes vers » (l'*Épître X*), où une double périphrase évoque sa vieillesse et sa perruque :

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets, surchargés de trois ans,
Cessez de présumer dans vos folles pensées,
Mes Vers, de voir en foule à vos rimes glacées
Courir, l'argent en main, les lecteurs empressés⁹.

Boileau « [s'en] félicitait », prétend D'Alembert, en faisant allusion à la lettre au sujet de la nouvelle épître qu'il adresse à Maucroix le 29 avril 1695 et qui figure dans les *Œuvres posthumes* de Maucroix en 1710 et dans les *Œuvres complètes* de Boileau en 1713 :

Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement, et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. [...] Quand je fais des vers, je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue. C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître, que j'ai faite à propos de toutes les critiques qu'on a imprimées contre ma dernière Satire. J'y conte tout ce que j'ai fait depuis que je suis au monde. [...] Ce sont bien des petites choses dites en assez peu de mots, puisque la pièce n'a pas plus de cent trente vers. [...] Il me paraît que tous ceux à qui je l'ai récitée en sont aussi frappés que d'aucun autre de mes ouvrages. Croiriez-vous, Monsieur, qu'un des endroits où ils se récrient le plus, c'est un endroit qui ne dit autre chose sinon qu'aujourd'hui que j'ai cinquante-sept ans, je ne dois plus prétendre à l'approbation publique. Cela est dit en quatre vers que je veux bien vous écrire ici afin que vous me mandiez si vous les approuvez :

8 *Ibid.*

9 Boileau, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 141.

Mais aujourd'hui qu'enfin la vieillesse venue,
Sous mes faux cheveux blonds déjà toute chenue,
A jeté sur ma tête, avec ses doigts pesants,
Onze lustres complets, surchargés de deux ans.
Cessons de nous flatter, etc.

Il me semble que la perruque est assez heureusement frondée¹⁰.

L'*Épître* X consiste, selon Boileau, en de « petites choses dites en assez peu de mots », description qui anticipe sur l'*Épître* XI, adressée à son jardinier, dans laquelle le poète compare de manière ludique le travail de ce dernier à celui d'un poète et définit un poème comme « un écrit / Qui dît sans s'avilir les plus petites choses¹¹ ». Or c'est justement à cette conception de la poésie – qui est partagée, entre autres, par René Rapin, Anne Dacier et Charles Rollin¹² – que D'Alembert s'oppose si résolument.

44

Boileau se vante d'avoir « assez heureusement frondé » sa perruque dans l'*Épître* X, et il est donc intéressant de noter que ce verbe revient sous la plume de Voltaire dans la correspondance qu'il entretient avec D'Alembert au sujet justement des *Réflexions sur la poésie*, lesquelles font état de la perruque de Boileau. Écrivant à Voltaire le 2 septembre 1760, D'Alembert évoque le discours qu'il avait prononcé une semaine auparavant : « J'ai lu le jour de st Louis à l'Académie française un morceau contre les mauvais poètes, et en votre honneur. Je ne vous ai trouvé que deux défauts impardonnables, c'est d'être français et vivant, c'est par là que je finissais, et le public a battu des mains, beaucoup moins pour moi que pour vous » (D9184). Et dans sa lettre au même du 22 septembre, il annonce l'envoi, par les soins de Thiriot, de ses *Réflexions*, qu'il appelle « ma petite drôlerie », précisant : « Je souhaiterais qu'elle fût de votre goût, mais je désire encore plus vos conseils. Personne au monde n'en a de copies que vous, et je compte qu'elle ne sortira pas de vos mains » (D9252). Ayant reçu

¹⁰ *Ibid.*, p. 796-797.

¹¹ *Ibid.*, p. 146.

¹² Selon René Rapin, « celui qui a du génie paraît Poète jusques dans les plus petites choses par le tour qu'il leur donne, et par l'air qu'il a de les dire » (*Réflexions sur la poétique d'Aristote*, Paris, François Muguet, 1674, p. 11-12). Dans ses remarques sur la description d'un chariot dans l'*Illiade* d'Homère, Anne Dacier constate : « C'est dans ces détails, que nous trouvons aujourd'hui si petits, que la poésie paraît avec le plus d'avantage, car il n'y a rien de plus beau ni de plus grand que de dire noblement les plus petites choses » (*L'Illiade d'Homère*, Paris, Rigaud, 1719, 3 vol., t. III, p. 645). Voir aussi *Des causes de la corruption du goût*, Amsterdam, Pierre Humbert, 1715, toujours au sujet d'Homère : « Le Poète ennuyeux, ce n'est pas celui qui dit noblement et vivement de petites choses, mais celui qui en dit de grandes bassement et languissamment » (p. 118). Et selon Charles Rollin, les « tours poétiques » font « la richesse » de la poésie, laquelle consiste à « dire les plus petites choses avec agrément, et les plus grandes avec une noblesse et une majesté qui en soutienne toute la grandeur et tout le poids » (*De la manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres*, Paris, Vve Estienne, 1741, 3 vol., t. I, p. 352).

le texte en question, Voltaire écrit à D'Alembert le 8 octobre et n'hésite pas à justifier la périphrase de Boileau face aux critiques sévères du géomètre en colère : « Vous frondez la perruque de Boileau. Vous avez la tête bien près du bonnet. S'il avait fait une épître à sa perruque, bon, mais il en parle en un demi vers pour exprimer en passant une chose difficile à dire, dans une épître morale et utile » (D9289). Grand admirateur des « belles Épîtres » de Boileau, par lesquelles « il instruisait la postérité », pour citer *Le Siècle de Louis XIV*¹³, Voltaire identifie chez Boileau une sorte de « difficulté vaincue » par le truchement d'une périphrase poétique : comment parler d'« une chose difficile » dans une « épître morale ». Mais D'Alembert, quant à lui, hésite à tout pardonner à Boileau, comme en témoigne sa réponse à Voltaire du 18 octobre, où il reprend son premier argumentaire : « Je passe à Boileau d'avoir parlé en vers de sa perruque, mais je ne lui passe pas de s'être donné là-dessus les violons ; la poésie, quoi qu'il en dise, ne doit se permettre qu'à regret les petits détails, qui ne valent pas la peine qu'ils donnent ; elle est faite pour exprimer des choses grandes, nobles et vraies » (D9329). En insistant sur les grands sujets qui conviennent à la poésie, D'Alembert ne laisse aucune place aux « petits détails », même par l'entremise d'une périphrase poétique¹⁴.

D'Alembert et Voltaire n'arrivent donc pas à se mettre d'accord sur ces quatre vers de Boileau, lesquels sont dotés d'une valeur emblématique. Les enjeux sont plus importants qu'il n'y paraît. Car, qui dit périphrase, dit Boileau, traducteur du fameux *Traité du sublime* de Longin, dont le chapitre 24 est consacré justement à ce sujet, où nous lisons qu'« il n'y a rien dont l'usage s'étende plus loin que la périphrase, pourvu qu'on ne la répande pas partout sans choix et sans mesure¹⁵ ». Qui plus est, la périphrase est souvent présentée au XVIII^e siècle comme un élément essentiel de la poésie française. Dans son ouvrage *Des tropes* (1730), par exemple, Dumarsais fait remarquer : « Le génie de la poésie consiste à amuser l'imagination par des images qui au fond se réduisent souvent à une pensée que le discours ordinaire exprimerait avec plus de simplicité, mais d'une manière ou trop sèche ou trop basse ; la périphrase poétique présente la pensée sous une forme plus gracieuse ou plus noble¹⁶. » Plus tard, le même écrivain

¹³ OCV, t. 13D (2016), p. 22.

¹⁴ En revanche, dans son *Éloge de Boileau*, lu à la séance publique de l'Académie française du 25 août 1774, D'Alembert évoquera « la vérité la plus frappante et la précision la plus heureuse qui caractérisent les *Épîtres* » (*Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, Paris, Panckoucke et Moutard, 1779, p. 45-46). C'est dans ce même *Éloge* que D'Alembert nommera Boileau, Racine et Voltaire « nos trois plus grands Maîtres en poésie », avant d'ajouter : « Je nomme ce dernier, quoique vivant, car pourquoi se refuser au plaisir de voir d'avance un Grand Homme à la place que la postérité lui destine » (p. 51-52).

¹⁵ Boileau, *Œuvres complètes*, éd. cit., p. 381.

¹⁶ Dumarsais, *Des tropes*, Paris, Vve J. B. Brocas, 1730, p. 181.

rédige l'article FIGURE de l'*Encyclopédie*, publié dans le tome VI en 1756, où il renchérit sur le rôle de l'imagination chez le lecteur :

La périphrase [...] consiste à donner à une pensée, en l'exprimant par plusieurs mots, plus de grâce & plus de force qu'elle n'en auroit si on l'énonçoit simplement en un seul mot. Les idées accessoires que l'on substitue au mot propre, sont moins seches & occupent l'imagination. C'est le goût, ce sont les circonstances qui doivent décider entre le mot propre & la périphrase¹⁷.

46

Témoin aussi les *Réflexions sur la poésie* (1747) de Louis Racine – le titre même préfigure en quelque sorte le discours de D'Alembert – dont une partie est consacrée à la périphrase, l'une des figures de style, d'après Racine, « qui distinguent particulièrement la poésie de la prose » ; il constate même qu'elle est « nécessaire à toute poésie, et surtout à la nôtre, qui par un caprice bizarre ne veut point admettre un très grand nombre de mots », avant d'ajouter : « Cette figure est très nécessaire aux poètes, qui pour se faire une langue particulière, affectent de ne point parler d'une manière commune »¹⁸. Bon nombre d'auteurs de traités de poétique et de rhétorique au XVIII^e siècle ont recours à l'*Épître X* de Boileau quand ils cherchent à expliquer ce qu'est la périphrase. Ainsi, dans son célèbre *Essai de rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles* (1746), Gabriel-Henri Gaillard définit la périphrase comme « une figure fort ordinaire surtout aux poètes qui s'en servent pour étendre et enrichir une idée qui eût pu être exprimée plus simplement, mais avec beaucoup moins de noblesse », avant de citer l'exemple de l'*Épître X* de Boileau et de préciser que « tout cela réduit à la proposition simple, signifie qu'il a cinquante-huit ans accomplis¹⁹ ». Et dans son *Traité général du style* (1756), Éléazar de Mauvillon cite les quatre vers de Boileau dans le chapitre « Du choix des termes » avant de s'exclamer : « Que cela est poétique pour exprimer ce qu'un autre dirait froidement en ces termes : *Aujourd'hui que je suis vieux, que mes cheveux blancs sont cachés sous une perruque, et que j'ai cinquante-sept ans accomplis*²⁰. »

Comme D'Alembert s'opposait donc à tout un courant d'idées sur le langage poétique, il est peu surprenant que son jugement attire l'attention des critiques de l'époque²¹. Selon *Le Censeur hebdomadaire* de d'Aquin : « Nous croyons qu'il

17 *Encyclopédie*, t. VI, p. 771b.

18 Louis Racine, *Œuvres*, Paris, Desaint et Saillant, 1743-1747, 4 vol., t. III, p. 92-94.

19 Gabriel-Henri Gaillard, *Essai de rhétorique française à l'usage des jeunes demoiselles*, Paris, Le Clerc, 1746, p. 326-327.

20 Éléazar de Mauvillon, *Traité général du style*, Amsterdam, Pierre Mortier, 1756, p. 116-117.

21 Certains critiques étaient néanmoins plutôt indulgents. Selon *L'Observateur littéraire* de La Porte en 1760, les « *Réflexions* [...] furent universellement goûtées et applaudies » (t. III, p. 351 ; 30 août 1760). Et selon le *Journal encyclopédique* du 15 septembre 1760, « cette dissertation a été reçue avec les plus grands applaudissements ; et l'assemblée a reconnu unanimement dans cette espèce d'essai, un sage qui sait allier les profondeurs de la philosophie aux grâces de la littérature » (*Journal encyclopédique*, 1760, t. VI, 3^e partie, p. 139).

[D'Alembert] porte la sévérité trop loin, et qu'il ne rend pas à *Despréaux* toute la justice qui lui est due²². » Grimm, quant à lui, signale dans la *Correspondance littéraire* du 1^{er} septembre 1760 que les *Réflexions* de D'Alembert « ont été extrêmement applaudies », mais il ajoute : « Ces réflexions ne gagneraient pas à être publiées », pour la simple raison « qu'on les trouverait attaquables de plus d'une manière ». Et puis il constate : « Quoique M. d'Alembert soit un excellent esprit, il faut convenir qu'on ne lui voit pas dans les jugements qui sont du ressort du goût et des arts ce tact qu'on cherche en vain de remplacer à force de raisonnements et de principes didactiques »²³. Mais la réaction la plus intéressante, me semble-t-il, est celle de *L'Année littéraire* qui, bien évidemment sans connaître la correspondance entre D'Alembert et Voltaire sur la question, ne manque pas de noter le désaccord des deux philosophes à propos des *Réflexions*. Fréron publie une lettre du 10 septembre 1760, qu'il annonce comme étant d'« un homme d'esprit qui était présent à cette lecture, et qui en fut révolté²⁴ ». L'auteur se plaint de « l'irruption des enfants d'*Archimède* dans le sanctuaire de la poésie », avant de noter que celle-ci « expire frappée du fatal compas »²⁵. Par la suite, il traite avec dédain les remarques de D'Alembert sur Boileau – « Lorsque M. d'Alembert aura fait ses preuves poétiques comme *Despréaux*, on pourra balancer l'avis du poète et l'opinion du géomètre²⁶ » – avant de renchérir :

Rien de plus difficile ni de plus glorieux à un poète que de bien rendre les petits détails ; c'est le sentiment de M. de Voltaire lui-même. Le plus petit détail finement exprimé fait souvent le mérite d'un tableau, d'une statue, d'un concert. La perfection en tout genre naît de l'attention aux plus petites choses. [...] Que serait la poésie, si l'on en bannissait les figures, la métaphore, les descriptions, les circonlocutions heureuses, et si on la réduisait à nommer vulgairement les choses par leur nom, à dire *une perruque* plutôt que de *faux cheveux blonds*²⁷ ?

Ce n'est donc pas sans ironie que *L'Année littéraire*, pour répondre au discours que lisait D'Alembert à l'Académie française, fait allusion, semble-t-il, au propre *Discours de réception* de Voltaire, où celui-ci constate : « Si nos bons poètes avaient su exprimer heureusement les petites choses, notre langue ajouterait aujourd'hui ce mérite, qui est très grand, à l'avantage d'être devenue la première langue du

²² *Le Censeur hebdomadaire*, 1760, t. III, p. 92.

²³ *Correspondance littéraire*, éd. Sigun Dafgård Norén, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2012, t. VII, p. 231-232.

²⁴ *L'Année littéraire*, 1760, t. VI, p. 163.

²⁵ *Ibid.*, p. 164. Sur l'attaque que mène Fréron contre l'esprit géométrique, voir Jean Balcou, *Fréron contre les philosophes*, Genève, Droz, 1975, p. 250.

²⁶ *L'Année littéraire*, 1760, t. VI, p. 172-173.

²⁷ *Ibid.*, p. 173-174.

monde pour les charmes de la conversation, et pour l'expression du sentiment²⁸. » Même s'il ne s'intéresse guère au « mérite d'un tableau, d'une statue, d'un concert », pour reprendre les termes de Fréron, Voltaire n'a de cesse de vouloir étendre le domaine de la poésie, ce que *L'Année littéraire* se plaît à souligner en exposant « les écarts où nous jette cet esprit géométrique, tant vanté de nos jours comme le seul digne d'éclairer les arts, mais en effet plus terrible pour la poésie et la musique que les iconoclastes pour la peinture et la sculpture²⁹ ».

48

Quelles étaient enfin les suites de « l'irruption des enfants d'*Archimède* dans le sanctuaire de la poésie » ? D'Alembert prononce son discours en août 1760 au moment même où l'Académie française décide de reporter son prix de poésie de trois mois. Or c'est Marmontel qui le remportera, au début de 1761, grâce à son épître en vers intitulée *Les Charmes de l'étude* ; c'était en fait son troisième poème à être couronné par l'institution³⁰. Il s'y attaque sans ambages à Boileau, en faisant l'éloge du Tasse et en présentant Boileau lui-même comme un poète qui « copie », « sans feu, sans verve », un « peintre correct », dont le vers est « froid, mais poli, bien tourné »³¹. Comme on peut le constater, Marmontel semblerait avoir suivi les pistes ouvertes par D'Alembert. Et pourtant, il avait déjà critiqué Boileau. Dans l'article CRITIQUE de l'*Encyclopédie*, publié en 1754, le poète fait remarquer que « Boileau n'a jamais bien jugé que par comparaison », avant d'ajouter : « De-là vient qu'il a rendu justice à Racine, l'heureux imitateur d'Euripide, & qu'il a méprisé Quinault, & loué froidement Corneille, qui ne ressembloient à rien, sans parler du Tasse qu'il ne connoissoit point ou qu'il n'a jamais bien senti³² ». Et dans l'article EPITRE, publié en 1755, il fait remarquer que « les défauts dominans des épîtres de Boileau sont la sécheresse & la stérilité, des plaisanteries parasites, des idées superficielles, des vûes courtes, & de petits desseins », puis conclut : « Il se piquoit sur-tout de rendre avec grace & avec noblesse des idées communes, qui n'avoient point encore été rendues en Poésie. Une des choses par exemple qui le flatoient le plus, comme il l'avoue lui-même, étoit d'avoir exprimé poétiquement sa perruque³³. » Peut-être serait-ce plutôt Marmontel qui aurait ouvert la voie à D'Alembert.

28 *OCV*, t. 30A (2003), p. 24. Un peu plus loin dans ce *Discours*, Voltaire présente Boileau – sans le nommer explicitement – comme « incapable peut-être du sublime qui élève l'âme, et du sentiment qui l'attendrit, mais fait pour éclairer ceux à qui la nature accorda l'un et l'autre, laborieux, sévère, précis, pur, harmonieux » (p. 28).

29 *L'Année littéraire*, 1760, t. VI, p. 176.

30 Voir Jeremy L. Caradonna, *The Enlightenment in Practice. Academic Prize Contests and Intellectual Culture in France, 1670-1794*, Ithaca, Cornell University Press, 2012, p. 100-101.

31 Marmontel, *Les Charmes de l'étude*, Paris, Vve Brunet, 1761, p. 17. Pour des réponses au poème de Marmontel, voir *Le Censeur hebdomadaire*, 1761, t. VI, p. 118-131 (où l'auteur ose espérer que Marmontel « fera une réparation solennelle et publique au législateur de la poésie française », p. 131), et *L'Année littéraire*, 1761, t. I, p. 217-250.

32 *Encyclopédie*, t. IV, p. 495b.

33 *Ibid.*, t. V, p. 821a.

Quoi qu'il en soit, Boileau aura toujours ses défenseurs au sein de l'*Encyclopédie*, comme en témoigne le tome XII, publié en 1765, où apparaissent les articles PÉRIPHRASE et POÉTIQUE, STYLE (*Poésie*), rédigés par le chevalier de Jaucourt. Dans le second, l'auteur cite explicitement la périphrase de Boileau qui troublait tellement D'Alembert :

Le *style poétique* doit non-seulement frapper, enlever, peindre, toucher, mais même ennoblir des choses qui n'en paroissent pas susceptibles. [...] lorsque Boileau veut nous apprendre qu'il a 58 ans, il se plaint que la vieillesse

Sous ces faux cheveux blonds, déjà toute chenue

A jetté sur sa tête avec ses doigts pesans

Onze lustres complets surchargés de trois ans³⁴.

L'ultime ironie, toutefois, c'est que Voltaire réécrit en quelque sorte l'*Épître X* de Boileau en 1769, dans une épître adressée, non pas à ses propres vers, comme Boileau l'avait fait, mais à l'auteur lui-même, dont Voltaire se sent proche à maints égards : si, dans son *Épître à Boileau*, sous-titrée *Mon testament*, il loge le Tasse au Panthéon, à l'instar de D'Alembert, entre Homère et Virgile³⁵, il semble prendre ses distances par rapport au géomètre en évoquant sa vieillesse dans une périphrase qui rappelle clairement celle employée par le destinataire fictif du poème : « Malgré soixante hivers escortés de seize ans / Je fais au monde encore entendre mes accents³⁶. » À la fin du premier vers de la strophe, Voltaire ajoute une note : « L'auteur aurait dû dire dix-sept, mais apparemment dix-sept aurait gâté le vers », note qui sert de clin d'œil ironique au lecteur susceptible d'entendre les derniers échos du débat entre D'Alembert et Voltaire à propos des « faux cheveux blonds » de Boileau.

34 *Ibid.*, t. XII, p. 849a. Dans l'article PÉRIPHRASE, Jaucourt constate que « [l']usage de la périphrase peut s'étendre fort loin, & la Poésie en tire souvent beaucoup d'éclat ; mais il faut alors qu'elle fasse une belle image » (p. 374a).

35 Voir aussi l'article « Critique » du *Dictionnaire philosophique*, qui met en scène un dialogue entre un « amateur des lettres » et l'auteur de l'article, au cours duquel celui-là lit plusieurs stances du Tasse, avant de s'écrier : « C'est donc là [...] ce que votre Boileau appelle du clinquant ? » (OCV, t. 35 [1994], p. 656-657.) Notons toutefois que Voltaire avait déjà placé le Tasse aux côtés de Virgile et d'Homère dans son *Essai sur la poésie épique* en 1726 (OCV, t. 3B [1996], p. 458).

36 OCV, t. 70A (2016), p. 220-221. Voir aussi la lettre que Voltaire adresse à D'Alembert le 15 mars 1769 : « J'envoie mon testament à Marin pour vous le donner ; il est dédié à Boileau. Je n'ai pas besoin d'un codicille pour vous dire que je vous aime autant que je vous estime et que je vous révère. » (D15516.) Pour Olivier Ferret, l'*Épître à Boileau* constitue un « jeu de miroirs [qui] dit aussi une saine émulation » (« Voltaire et Boileau », dans Jean Dagen et Anne-Sophie Barrovecchio [dir.], *Voltaire et le Grand Siècle*, SVEC 2006:10, p. 222).

RATON ET LES DEUX BERTRANDS.
VOLTAIRE, D'ALEMBERT ET CONDORCET,
UNE CORRESPONDANCE EN TRIO :
ENJEUX POLITIQUES ET PHILOSOPHIQUES (1770-1778)

Linda Gil

Université Paul-Valéry Montpellier 3

Isolé à Ferney, Voltaire n'en reste pas moins en contact régulier avec le clan philosophique parisien. La visite de D'Alembert et Condorcet en 1770 rapproche les trois philosophes, désormais liés par un combat commun contre l'Infâme¹. À partir du mois d'octobre 1770, Voltaire s'adresse fréquemment aux deux philosophes parisiens. Leur correspondance témoigne d'enjeux politiques et philosophiques liés aux élections à l'Académie française, à l'engagement de Condorcet dans le ministère Turgot, aux affaires judiciaires, qui mobilisent leur énergie. Elle permet également d'éclairer la genèse et la circulation de certains écrits voltairiens, les menaces qui pèsent sur le philosophe de Ferney et la résonance de son œuvre². Je présenterai d'abord la configuration globale de cette correspondance, les postures et les enjeux de ce dialogue, avant d'avancer quelques éléments permettant de saisir les logiques de réseaux et de pouvoir qui s'y jouent. L'action politique, déterminée par des enjeux philosophiques, en est le moteur, comme je tenterai très brièvement de le montrer³.

- 1 Voir les articles d'Anne-Marie Chouillet, « Le combat de Condorcet contre l'infâme », dans T. D. Hemming (dir.), *The Secular City. Studies in the Enlightenment presented to Haydn Mason*, Exeter, University of Exeter Press, 1994, p. 170-178 et notes, p. 228-230, et « Diderot, D'Alembert, Condorcet ont-ils été "frères" ? », dans Ch. Mervaud et U. Kölvig (dir.), *Voltaire et ses combats*, Oxford, Voltaire Foundation, 1997, 2 vol., t. I, p. 827-833 et plus particulièrement p. 832.
- 2 La relation épistolaire entre Voltaire et D'Alembert a fait l'objet de plusieurs études : voir notamment la thèse de doctorat de Nathalie Casares, *La Correspondance entre Voltaire et D'Alembert : une amitié épistolaire*, sous la dir. de Sylvain Menant, université Paris-Sorbonne, 2014. Ce n'est en revanche pas le cas, à notre connaissance, de la correspondance triangulaire avec Condorcet.
- 3 Cette étude reprend certains éléments exploités dans l'article « La correspondance Voltaire-Condorcet : magistère et réseaux au tournant des Lumières », *Travaux de littérature*, n° 30 (2018), p. 35-58.

Examinons tout d'abord quelle est la posture des trois hommes dans cette correspondance en partie ostensible, en partie secrète. Voltaire et D'Alembert se connaissent depuis 1746, l'année où Voltaire est élu à l'Académie française et celle où D'Alembert entre à l'Académie des sciences comme membre associé (il deviendra titulaire en 1765)⁴. Ils se reverront à deux reprises, en 1756, lors du séjour de D'Alembert à Genève, puis en 1770, à l'occasion d'un nouveau voyage à Ferney du philosophe, accompagné du jeune Condorcet. L'histoire de ces retrouvailles est bien connue grâce à la reconstitution donnée par Anne-Marie Chouillet et Pierre Crépel⁵. Condorcet n'a alors que 27 ans mais l'année précédente, le 25 février 1769, soutenu par D'Alembert dont il a été l'élève, il a été élu à l'Académie des sciences comme adjoint mécanicien, avant d'être promu associé mécanicien le 18 décembre 1770. Il sera élu « pensionnaire surnuméraire, adjoint avec survivance » au secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, Grandjean de Fouchy, le 8 mars 1773⁶.

Voltaire, patriarche des lettres et de la philosophie, champion de la lutte contre l'Infâme, connaît déjà une consécration : en 1770, une initiative soutenue par D'Alembert, grâce à une souscription, a permis de financer une statue du grand homme, dont la réalisation est confiée au sculpteur Pigalle.

Dès le 11 octobre 1770, peu après le départ des voyageurs, Voltaire adresse une première lettre aux deux philosophes parisiens : « Le vieux malade de Ferney embrasse de ses deux maigres bras les deux voyageurs philosophes qui ont adouci ses maux pendant quinze jours⁷ ». Voltaire vient de lire le *Système de la nature* et y a répondu par une réfutation. Il expose sa profession de foi, qui va lier les trois philosophes pendant les années qui lui restent à vivre :

Un grand Courtisan m'a envoyé une singulière réfutation du *Système de la nature*, dans laquelle il dit que la nouvelle philosophie amènera une révolution horrible si on ne la prévient pas. Tous ces cris s'évanouiront et la philosophie restera. Au bout du compte elle est la consolatrice de la vie, et son contraire en est le poison. Laissez faire, il est impossible d'empêcher de penser et plus on pensera, moins les hommes seront malheureux. Vous verrez de beaux jours, vous les ferez, cette idée éguaie la fin des miens⁸.

4 Comme en témoigne la première lettre conservée de Voltaire à D'Alembert, datée du 13 décembre 1746 (D3484).

5 Voir A.-M. Chouillet et P. Crépel, « Un voyage d'Italie manqué ou trois encyclopédistes réunis », *Recherches sur Diderot et sur l'Encyclopédie*, n° 17 (1994), p. 9-53.

6 Irène Passeron, « Grandjean de Fouchy, D'Alembert et Condorcet : tracasseries et arrangements des secrétaires perpétuels », *Revue d'histoire des sciences*, t. 61, 2008/1, p. 165-180.

7 Voltaire à D'Alembert et Condorcet, 11 octobre 1770 (D16695).

8 *Ibid.*

Les échanges épistolaires sont soumis aux aléas de la censure. Lors de la chute de Turgot et la nomination de Necker, en juin et en octobre 1776, il faut faire transiter le courrier par une « occasion », c'est-à-dire un voyageur sûr. Condorcet écrit à Voltaire : « Quand je saurai des détails je tâcherai de trouver moyen de vous les envoyer sans que la canaille de la poste intercepte mes lettres⁹. »

Les correspondants, pour cette raison ou par simple négligence, ne signent pas leurs lettres. Voltaire, qui peine à distinguer les graphies et se plaint souvent de ne pas pouvoir reconnaître l'expéditeur en l'absence de signature, suggère d'employer un nom de code. Le 4 janvier 1772, pour la première fois, il signe « Raton » l'une de ses lettres à D'Alembert et surnomme D'Alembert « Bertrand », d'après la fable de La Fontaine, « Le Singe et le Chat ». Le 1^{er} février 1773, D'Alembert fait entrer Condorcet dans le jeu en le nommant « Bertrand Condorcet ».

Le choix de ces surnoms explicite la posture de Voltaire et la façon dont il se perçoit : il est bien celui qui tire les marrons du feu pour le plaisir de ses camarades qui s'en régaleront, celui qui prend tous les risques pour les nourrir. À partir de 1772, les trois correspondants ne cessent plus de jouer sur les références à la fable pour se désigner, désigner leur action et celle de leur entourage, rendant la correspondance plus savoureuse. Voltaire va jusqu'à signer d'un simple « Miaou » le 15 décembre 1773.

Le corpus que nous avons retenu est constitué d'un total d'environ 250 lettres. D'un côté, 173 lettres de Voltaire : 9 adressées conjointement aux deux savants parisiens, 100 à D'Alembert et 64 à Condorcet. De l'autre côté, 46 lettres de D'Alembert à Voltaire et 26 de Condorcet à Voltaire. Bien entendu, je ne compte pas ici les lettres perdues, qu'on peut estimer à une vingtaine.

Plusieurs cas de figure se présentent. Parfois, les lettres adressées par Voltaire séparément, à D'Alembert ou à Condorcet, sont en réalité adressées aux deux savants. Ainsi, le 12 août 1774, exalté par la nomination de Turgot, Voltaire écrit à Condorcet :

[...] Je vous envoie la copie d'une requête [*Au Roi en son conseil*] que j'ai barbouillée pour tous les ministres. Il n'y a que le Roi à qui je n'en ai pas envoyé. Je souhaite passionnément que cette requête soit présentée au Conseil de commerce, dans lequel Monsieur Turgot pourrait avoir une voix prépondérante. [...] Je vous en fais juges, vous et Monsieur Bertrand.

Je voudrais bien venir vous consulter tout [*sic*] deux sur une affaire qui vous intéressera d'avantage et que je vais entreprendre. J'invoque Dieu et vous pour réussir. Il s'agit de la bonne cause. Vous la soutiendrez toujours avec Bertrand. Je m'incline devant vous deux¹⁰.

⁹ Condorcet à Voltaire, 25 octobre 1776 (D20368).

¹⁰ Voltaire à Condorcet, 12 août 1774 (D19074).

Voltaire s'explique lui-même sur cette dynamique de groupe, qui inclut d'autres appuis :

Le vieux malade a reçu une Lettre du 1^{er} x^{bre} de Monsieur Bertrand, le secrétaire des sciences, et une du 3^e x^{bre} de l'autre secrétaire. Il n'importe à qui des deux Bertrands bienfaisants le Raton aux pattes roussies écrive. Tout ira bien, encor une fois, et rien ne presse. Il faut laisser passer le froid mortel que nous éprouvons. Nous sommes entourés de neiges et de glaces, et persécutés d'un vent du nord qui nous met en Sibérie. Nous ne nous occupons au coin du feu qu'à rendre grâce aux deux sages et généreux Bertrands. [...] Je me flatte qu'avec votre secours, et celui de l'autre Bertrand, elle réussira d'une manière ou d'autre. [...] Mad^e La Duchesse D'Anville nous apuiera de toute la chaleur qu'elle met dans sa profession de faire du bien. J'ignore lequel des deux Bertrands a le bonheur d'être lié avec elle. Peut être ont-ils tout [*sic*] deux cet avantage, tant mieux. Il faut que tous les honnêtes gens se tiennent bien serrés par la main¹¹.

54

Parfois, Voltaire écrit deux lettres distinctes le même jour, dans lesquelles certains passages sont la répétition quasi à l'identique de ce qu'il écrit à D'Alembert et à Condorcet, par exemple le 26 février 1775 :

Cher seigneur et maître, cher Bertrand, il y a longtemps que je n'ai pu vous dire combien je vous aime, combien je vous suis obligé d'avoir écrit en faveur de mon jeune homme. J'ai été très malade, je le suis encore, et je pourrai bien laisser une place vacante dans l'académie que vous rendez si respectable. Je vous envoie la seconde édition de don Pèdre que je reçois dans le moment, je vous prie de jeter un coup d'œil sur la note qui est à la fin de la Tactique. Elle ne corrigera personne sur la rage de faire la guerre ; mais pourrions nous corriger les monstres qui assassinent gravement l'innocence en temps de paix¹² ?

Raton a été bien malade dans son trou. Raton a de fréquents avertissements de partir pour aller trouver ses confrères Dupré de s^t Maur et Châteaubrun qui ne tiraient pourtant pas les marons du feu. Voilà pourquoi il a été si longtemps sans remercier les deux Bertrands ses Seigneurs et maîtres. Je profite de l'adresse que vous avez eu la bonté de me donner pour vous faire passer deux exemplaires de la seconde édition de Don Pedre, la première ne se trouve plus à Genève et je la crois tout entière à Paris. Je vous prie seulement de daigner jeter un coup d'œil sur la dernière note de la Tactique qui se trouve à la fin de l'ouvrage. Elle est curieuse par les faits ; et malheureusement elle sera inutile au genre humain. La guerre est le second fléau de la terre ; et le premier est celui qui égorge, qui

11 Voltaire à D'Alembert, 9 décembre 1774 (D19218).

12 Voltaire à D'Alembert, 26 février 1775 (D19355).

met en pièces, et qui jette dans les flammes deux jeunes gentilhommes d'un rare mérite pour n'avoir pas salué une procession de capucins¹³.

Ces deux lettres s'expliquent en réalité parce que Condorcet est en déplacement, probablement pour l'une des missions que lui a confiées Turgot.

Le 16 mars 1776, l'*incipit* des deux lettres adressées à Condorcet et à D'Alembert dessine encore plus précisément la relation triangulaire. À Condorcet, il écrit en effet : « Je reçois dans ce moment vôtre Lettre du 10 Mars. Voicy le siècle de Marc Aurèle. Je prends la liberté de dire à son ministre que Messieurs ne sont pas tout à fait le sénat romain¹⁴. » Et à D'Alembert : « Je reçois dans ce moment une lettre de votre digne ami m. de Condorcet, du 10 mars. Voici le siècle de Marc Aurele, ou je suis bien trompé ; mais que dites vous de messieurs¹⁵ ? »

On trouve dans cette correspondance un autre cas de figure, lorsque Voltaire demande des nouvelles de Condorcet à D'Alembert :

Le petit billet du marquis de Condorcet à M^r de La Harpe, rend la philosophie bien respectable. Je ne sçais point de plus belle époque pour elle. En vérité, il n'y a rien au dessus de la considération dont vous jouissez. C'est là ce qui doit faire frémir le fanatisme ; il est écrasé sous vôtre char de triomphe.

Une autre gloire pour la philosophie c'est que M^r De Condorcet paraît tranquille dans les révolutions ministérielles. Je voudrais bien savoir de vous ce qu'il fait et ce qu'il pense¹⁶.

Cette correspondance est la clé d'un réseau plus vaste, celui formé par la République des Lettres. Comme Jean-Noël Pascal l'a justement souligné, D'Alembert, membre des deux académies, est en quelque sorte le représentant de Voltaire à Paris. Son influence s'étend sur le monde des sciences et le monde des lettres¹⁷. Il dirigeait, à l'Académie française, sous le secrétariat perpétuel de Charles-Pinot Duclos, le « parti des chapeaux », qui regroupait les encyclopédistes.

Dès 1771, Voltaire approuve et soutient Condorcet dans son projet d'entrer à l'Académie française, dont les effectifs philosophiques sont à ses yeux trop peu nombreux¹⁸. En février 1776, il le relance poliment à ce sujet : « Est-il vrai que le cardinal de Luynes se meurt ? ne seriez vous pas tenté de purifier nôtre

13 Voltaire à Condorcet, 26 février 1775 (D19356).

14 Voltaire à Condorcet, 16 mars 1776 (D19994).

15 Voltaire à D'Alembert, 16 mars 1776 (D19995).

16 Voltaire à D'Alembert, 18 novembre 1776 (D20407).

17 Jean-Noël Pascal, Préface à Julie de Lespinasse, *Lettres à Condorcet*, éd. J.-N. Pascal, Paris, Desjonquères, coll. « Dix-huitième siècle », 1990, p. 8.

18 Élisabeth et Robert Badinter, *Condorcet, un intellectuel en politique* [1988-1989], Paris, Le Livre de Poche, 1990, p. 162-166.

académie en lui succédant ? Vous nous rendriez un grand service. Nous avons beaucoup trop de prêtres, et nous n'avons pas assez d'hommes¹⁹. » En mars, il s'impatiente : « Mais au nom de Jesus christ mon sauveur, soiez de nôtre Académie²⁰ ! » Quinze jours plus tard, il lui adresse cet avertissement plein d'humour : « Je vous répète que si vous ne nous faites pas l'honneur d'être des nôtres cette fois cy, je m'en vais passer le reste de ma jeunesse à l'académie de Berlin, ou à celle de Petersbourg. Il faut que M^r D'Alembert et vos autres amis remuent le ciel et la terre pour écarter les hommes médiocres²¹. »

Faute de réponse, il adresse le même jour à D'Alembert une parodie de démonstration mathématique : « Mon cher philosophe, il me paraît démontré par convenance, plus justice, moins bavarderie et ennui, plus intérêt du corps, divisé par véritable esprit et véritable éloquence, qu'il faut absolument que m. de Condorcet soit des nôtres, sans quoi notre académie sera un jour aussi méprisée que la Sorbonne²². »

56

En avril 1777, un an avant sa mort, Voltaire désigne solennellement Condorcet comme son successeur : « Je veux que vous me promettiez pour ma consolation de daigner prendre ma place à l'académie des paroles, quoique vous soiez le soutien de l'académie des choses, et d'être reçu par M^r D'Alembert²³. »

UNE RELATION DE POUVOIR ?

Examinons maintenant quelle relation de pouvoir se joue entre le maître et ses disciples, entre le patriarche et la jeune génération des Lumières, entre le clan philosophique incarné par ce trio et ses adversaires.

À plusieurs reprises, Voltaire est consulté. Condorcet déclare, en novembre 1776, au sujet d'une polémique sur la théorie de la gravité : « Je ne veux et je n'ose avoir un avis que quand vous m'aurez dit le vôtre²⁴. » Si Voltaire est le patriarche connu, respecté et honoré, il s'adresse avec humilité à ses deux disciples, qu'il appelle par exemple « les deux Bertrands ses Seigneurs et maîtres²⁵ ». Raton Voltaire se met à leur service. Ainsi, D'Alembert passe commande d'ouvrages à Voltaire, par exemple lors du projet de rétablissement des jésuites en France. La lecture de la correspondance du mois de mars 1774 permet de reconstituer la genèse de l'écriture de la *Lettre d'un ecclésiastique sur le prétendu rétablissement des jésuites*

19 Voltaire à Condorcet, 16 février 1776 (D19933).

20 Voltaire à Condorcet, 1^{er} mars 1776 (D19962).

21 Voltaire à Condorcet, 16 mars 1776 (D19994).

22 Voltaire à D'Alembert, 16 mars 1776 (D19995).

23 Voltaire à Condorcet, 9 avril 1777 (D20632).

24 Condorcet à Voltaire, 28 novembre 1776 (D20431).

25 Voltaire à Condorcet, 26 février 1775 (D19356).

dans Paris (1774), écrite sur les indications de D'Alembert et de Condorcet, qui se complète dans une série de lettres :

Voilà, mon cher ami, un sujet bien intéressant, & qui mériterait bien autant d'exercer votre plume que les Morangiés & les la Baumelle. Vous allez dire que je fais encore le Bertrand, et que j'ai toujours recours à Raton ; mais songez donc que Bertrand a les ongles coupés. Ce que je désire et que j'attends de vous seroit l'ouvrage d'un bon citoyen, et d'un bon François, attaché au Roi et à l'Etat. Vous pouvez répandre à pleines mains sur ce projet l'odieux et le ridicule dont vous savez si bien faire usage. Vous pouvez faire voir qu'il est dangereux pour l'Etat, pour l'Eglise, pour le Pape et pour le Roi, que les jésuites regarderont toujours comme leurs ennemis, et traiteront comme tels, s'ils le peuvent²⁶.

Oui vraiment monsieur Bertrand, ce que vous dites là m'amuserait fort, mais croiez vous que j'aye encore des pattes ? pensez vous que ces marons puissent se tirer gaïment ? Si on n'amuse pas les Welches, on ne tient rien. Voiez ce Beaumarchais. Il a fait rire dans une affaire sérieuse, et il a eü tout le monde pour lui. Je suis d'ailleurs pieusement occupé d'un ouvrage plus universel. Vous ne me proposez que de battre un parti de houzards, quand il faut combattre des armées entières. N'importe, il n'y a rien que le pauvre Raton ne fasse pour son cher Bertrand. Je m'arrête, je songe ; et après avoir révé je crois que ce n'est pas icy le domaine du comique et du ridicule ; tout welches que sont les Welches, il y a parmi eux des gens raisonnables, et c'est à eux qu'il faut parler sans plaisanterie, et sans humeur. Je vais voir quelle tournure on peut donner à cette affaire, et je vous en rendrai compte. Il faudra s'il vous plaît que vous m'aidiez un peu, *nihil sine Theseo*. Vous n'aurez qu'à envoyer vos instructions chez Monsieur Bacon, substitut de M. le procureur général, place Roiale²⁷.

Il faut que Raton vienne à Notre secours Contre le tonnerre et Contre Les moines qui font beaucoup plus de mal, et d'une façon moins noble. Les amis des Jesuites ont déjà changé de projet trois ou quatre fois, Et qui change aisément est faible ou veut tromper. Il faut donc nous en défier ; qu'il y ait une congrégation de moines chargés d'abrutir La jeunesse, avec Jesuites ou sans Jesuites, cela est toujours également détestable. L'esprit est le même. Ainsi quelque ridicule qu'il soit à moi, de donner des avis à Raton, j'oserais Lui Conseiller, d'arranger ses marons de manière qu'il [*sic*] puissent répondre à tous Ces projets, et qu'il prouve que toutes ces Congrégations ne peuvent être jamais que des Jesuites plus ou moins déguisés mais toujours des Jesuites²⁸.

26 D'Alembert à Voltaire, 26 février 1774 (D18824).

27 Voltaire à D'Alembert, 5 mars 1774 (D18834).

28 Condorcet à Voltaire, [mars/avril 1774] (D18880).

Voltaire finit par s'exécuter et annonce à Condorcet : « En attendant voici quelques fusées qu'on a tirées au nez de Saint Ignace. Bertrand les avait demandées à Raton. Si vous n'en êtes pas contents messieurs allumez en votre feu. [...] Arrangez vous monsieur avec votre camarade m^f Dalember pour le petit paquet cy joint²⁹. » Cet épisode est révélateur des logiques de collaboration qui unissent les trois philosophes. Voltaire obéit aux sollicitations de ses alliés parisiens, sensible comme eux à l'urgence des combats à mener pour tenter de contrer des manœuvres réactionnaires, au plus près des réalités politiques de leur temps.

58

Une évolution se dessine dans cette correspondance, notamment dans la relation Voltaire-Condorcet. Si celui-ci se place en disciple, déférant à ses avis et sollicitant les conseils de son « cher et illustre maître », Voltaire exprime son admiration pour sa sagesse et pour ses écrits. Le 18 octobre 1776, il lui écrit ainsi : « Il y a toujours dans vos lettres, mon respectable philosophe, de petits mots qui donnent à penser pendant des années entières³⁰. » En octobre 1776, Voltaire rend compte de sa lecture de la nouvelle édition des *Pensées* de Pascal publiée par Condorcet : « Dieu merci pour me consoler j'ai lu Pascal-Condorcet. Cela doit tenir lieu d'une bibliothèque entière. Rien n'est plus propre à instruire ceux qui veulent penser, à fortifier ceux qui pensent, et à rafermir ceux qui chancelent. On avait un grand besoin de cet ouvrage³¹. »

De son côté, l'autorité de Condorcet grandit. De disciple, il s'érige parfois en maître, critiquant Voltaire et lui suggérant de revoir certaines de ses positions. C'est le cas en novembre 1776 lorsqu'il reproche à Voltaire d'écrire des vers en l'honneur de « M^e de L'enveloppe », surnom de Necker :

Mon cher et illustre maitre, on prétend que vous avez fait des vers en l'honneur de M^e de L'enveloppe. [...] Ce M. de l'Enveloppe a passé sa vie à gagner de l'argent et à souffler des boules de savon. [...] Je suis fâché de ces vers. Vous ne savez pas assez quel est le poids de votre nom, et que vous n'avez pas besoin de louer un sousministre pour qu'il respecte tout ce qui tient à vous. Ces espèces d'homages rendus successivement à des gens de parti différent nuisent à La cause Comune. L'Enveloppe avec toute sa vanité ne Croira jamais que vous puissiez le mettre sur la même ligne que Caton ; il sent qu'il aura beau s'enfler et qu'il crèvera plutôt que d'y atteindre. Ainsi vous lui avez fait moins de plaisir que vous ne faites de peine aux partisans de Caton. Or ce parti est celui de La raison et de La vertu. Adieu, je vous embrasse et vous aime très tendrement³².

²⁹ Voltaire à Condorcet, 14 mars 1774 (D18850).

³⁰ Voltaire à Condorcet, 18 octobre 1776 (D20354).

³¹ Voltaire à D'Alembert, 22 octobre 1776 (D20361).

³² Condorcet à Voltaire, 14 novembre 1776 (D20403).

Plus gravement, Condorcet intervient au sujet de Montesquieu, dans un exposé méthodique en sept points, véritable réquisitoire daté du 20 juin 1777, que Condorcet introduit ainsi : « Mon cher et illustre maître, m^r de Vaines m'a communiqué une lettre que vous écriviez à m^r de La Harpe sur Montesquieu et le chevalier de Chatellux. Plusieurs de vos amis l'ont lue comme moi et tous pensent avec moi que vous ne devez pas la rendre publique³³. » Voltaire accepte la leçon et lui répond avec humilité, confirmant le renversement de la relation de maître à disciple : « Il n'y a pas un mot à répondre à ce qu'un vrai philosophe m'a écrit le 20 juin. Je l'en remercie très sincèrement. On voit toujours mal les choses quand on les voit de trop loin. Je ne savais pas l'aventure de la divinité du Verbe, et celle du droit d'aubaine, celà est curieux. Il ne faut jamais rougir d'aller à l'école, eût-on l'âge de Matusalem³⁴. »

ACTION POLITIQUE

Le principal domaine dans lequel se décline l'action des trois philosophes est cependant le domaine politique³⁵. La nomination de Turgot en juillet 1774, comme ministre de la Marine puis, en août, comme contrôleur général des Finances, suivie de celle de Condorcet au cabinet Turgot, début 1775, comme inspecteur des Monnaies, relance l'espoir de réformes éclairées. On connaît les tentatives de Turgot pour réduire les dépenses, le déficit et les abus, qui passent notamment par un projet de réforme de la Ferme générale, par une politique de libre circulation du commerce, en particulier des grains, et surtout son projet d'abolition des corvées et de suppression des corporations. De l'été 1774 au mois de mai 1776, Voltaire est suspendu aux nouvelles, suivant de près ces évolutions grâce aux informations que lui font parvenir ses deux correspondants, Condorcet le premier. Il applaudit à chaque nouvelle tentative et réagit aux manœuvres de l'opposition.

Plus encore, Voltaire réagit en écrivain engagé. Il produit pendant cette période une série de pamphlets sur ces questions d'actualité politique, en prise directe avec les événements. C'est à cette période qu'il écrit le plus souvent des lettres adressées conjointement aux deux Parisiens. Le 28 septembre, il réagit par exemple à la lecture du texte de Turgot, sur le *Commerce libre des grains* : « Je viens de lire le chef d'œuvre de M. Turgot du 13 sept^{bre}. Il me semble que voilà de

³³ Condorcet à Voltaire, 20 juin 1777 (D20703).

³⁴ Voltaire à Condorcet, 2 juillet 1777 (D20717).

³⁵ Pour le domaine de l'action judiciaire, voir Linda Gil, « "La philosophie peut-elle réparer les maux affreux qu'a fait[s] la superstition ?" Condorcet, l'affaire du chevalier de La Barre et l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire », *Revue Voltaire*, n° 17 (2017), p. 143-158.

nouveaux cieux et une nouvelle terre³⁶. » Il répond par un texte intitulé *Petit écrit sur l'arrêt du conseil du 13 septembre 1774*, qu'il a fait imprimer à Genève et qu'il leur envoie par cette lettre fin décembre : « Le pauvre Raton souhaite aux deux Bertrands des années dignes d'eux. Il [leur] envoie et il leur soumet [...] un petit brimborion sur les bleds³⁷. » En avril de l'année suivante, c'est Condorcet qui écrit à son tour les *Lettres sur le commerce des grains*. Voltaire accuse réception du manuscrit le 21 avril en ces termes :

Je vous remercie très sincèrement, Monsieur, de l'excellent mémoire que vous m'avez envoyé sur la liberté du commerce des grains, et même de tout autre commerce. Ce petit ouvrage ne peut être que d'un philosophe citoyen, ami du meilleur ministre qu'ait jamais eu la France. Il devrait être imprimé au Louvre par un ordre exprès du Roi ; mais je vois bien qu'on respecte encor certains anciens préjugés, et certaines gens, qui à mon gré, ne sont guères respectables. Quoi qu'il en soit, j'envoie l'ouvrage à un imprimeur³⁸.

60

Il se met à la disposition de Condorcet et soutient son action militante et réformatrice en faisant imprimer l'ouvrage sur les presses de Cramer et en l'engageant à poursuivre son œuvre³⁹.

En février 1776, la présentation au roi des six édits de Turgot s'annonce comme un bras de fer. Condorcet tient son correspondant au courant des événements, heure par heure, dans sa lettre des 8 et 9 février, dont il a retardé l'envoi pour y inclure les dernières nouvelles. La lettre se veut rassurante, et s'achève ainsi :

L'assemblée des robes et des perruques n'est que pour ce matin. Ils ne feront que nomer des Commissaires, ainsi je ferme ma lettre. N'ayez aucune inquiétude sur tout ceci. Votre ami et La cause publique n'ont rien à craindre dans ce moment. [...] Le Roi a montré dans L'affaire des édits une raison, un amour de l'application, un esprit de justice, un désir de faire le bien de ses peuples, et un Courage qui doivent bien consoler Ceux qui s'intéressent à La chose publique⁴⁰.

Condorcet est conscient cependant des menaces réelles qui pèsent sur le ministère Turgot, dont les édits sont soumis à un lit de justice. Tout en restant optimiste, il ne cache pas ses craintes, comme le montre la fin de sa lettre du 23 février 1776 :

36 Voltaire à D'Alembert et Condorcet, 28 septembre 1774 (D19130).

37 Voltaire à D'Alembert et Condorcet, 30 décembre 1774 (D19259).

38 Voltaire à Condorcet, 21 avril 1775 (D19432).

39 Voltaire à Condorcet, 4 mai 1775 (D19458).

40 Condorcet à Voltaire, 8 février 1776 (D19911).

Ne craignez rien pour le salut de la France attaché à cette affaire, j'oserais dire pour le salut du genre humain. Si m. Turgot succombe jamais à la rage des trois canailles qui n'en font qu'une, il restera dans la tête des hommes que les gens éclairés et vertueux ne sont pas propres au gouvernement et l'univers demeurera condamné aux ténèbres et au malheur⁴¹.

Voltaire, enthousiaste, n'a pas vu venir la chute de Turgot. Le 3 avril, un mois auparavant, il écrit encore : « Enfin donc, mon respectable ami, les partisans de la raison et de M^r Turgot triomphent, grâce à Dieu et au Roi. Nous voilà dans le siècle d'or jusqu'au cou⁴². » Deux mois plus tard, la nouvelle de la chute de Turgot est parvenue à Ferney. La conclusion de la lettre de Condorcet est toute philosophique, et non moins émouvante : « Adieu, mon cher et illustre maître. Nous avons fait un beau rêve mais il a été trop court. Je vais me remettre à la géométrie et à la philosophie. Il est bien froid de ne plus travailler que pour la gloriole quand on s'est flatté pendant quelque tems de travailler pour le bien public⁴³. »

De nombreuses questions subsistent encore, mais il est temps de conclure notre plongée dans cette riche correspondance. Quels modèles d'engagement les trois philosophes dessinent-ils à travers cette relation épistolaire triangulaire ? Quel est le poids de ce trio sur la scène littéraire, philosophique et politique ? Voltaire esquisse lui-même un premier bilan en janvier 1776 :

Les honnêtes gens sont en trop petit nombre. Il y aura toujours dix fois plus de prêtres que de Sages, et c'est malheureusement dans cette guerre que Dieu est toujours pour les plus gros bataillons. J'ai passé ma vie à escarmoucher ; mais vous êtes un excellent général d'armée, et je me flatte que les deux Bertrands formeront des milliers de Rats. [...] Que ne puis-je avant ma mort me trouver encor entre vous deux⁴⁴ !

Nous ne pouvons jamais détruire des abus qu'on a le malheur de croire nécessaires au maintien des Etats, et qui gouvernent presque toute l'Europe. Ces abus sont le patrimoine de tant d'hommes puissants, qu'ils sont regardés comme des loix fondamentales. Presque tous les princes sont élevés dans un profond respect pour ces abus. [...] Tout ce qu'on pourra faire sera d'éclairer peu à peu la jeunesse qui peut avoir un jour quelque part dans le gouvernement, et de

41 Condorcet à Voltaire, 23 février 1776 (D19950).

42 Voltaire à Condorcet, 3 avril 1776 (D20042).

43 Condorcet à Voltaire, 5 juin 1776 (D20156).

44 Voltaire à Condorcet, 11 janvier 1776 (D19856).

lui inspirer insensiblement des maximes plus saines et plus tolérantes. Ne nous refroidissons point, mais ne nous exposons pas. [...]

Je vous embrasse tendrement vous et vôtre digne ami M^r D'Alembert. Je vous demande en grâce de m'écrire ce que vous pensez tout [*sic*] deux de ma Lettre. Conservez moi l'un et l'autre, une amitié qui fait la consolation de mes derniers jours⁴⁵.

Ce retour sur l'histoire de la relation entre les trois philosophes permet de mesurer l'intensité de leur collaboration, de leur connivence intellectuelle, de leur attachement et du respect qui les unit. Ils partagent les mêmes valeurs, le même combat, la même lucidité sur les limites de leur action, que compense pourtant leur foi dans le progrès des Lumières. Cette correspondance livre un témoignage unique sur le combat des philosophes et sur la vie politique des années 1770-1778, où le changement de règne et l'avènement de Louis XVI modifie le rapport de forces entre le parti philosophique, splendidement illustré par le trio Voltaire-D'Alembert-Condorcet, et la monarchie d'Ancien Régime. Cette période détermine et entraîne le « tournant des Lumières », marqué par une radicalisation des positions. La correspondance des trois philosophes, unis depuis la rencontre à Ferney de 1770, donne à lire leurs stratégies de résistance et de combat face à une monarchie qu'ils espèrent encore gagner à leur cause et au parti conservateur qui, sentant la partie lui échapper face au progrès des Lumières, durcit ses attaques et ses positions. Jusqu'à présent, seule la correspondance Voltaire-D'Alembert a fait l'objet d'éditions séparées, dans le cadre des *Œuvres complètes* de Voltaire. La correspondance Voltaire-Condorcet a été versée dans la *Correspondance générale* de Voltaire. Nous espérons que cette lecture triangulaire aura permis une meilleure connaissance de la dynamique qui réunit les trois philosophes. Cette relation se poursuit après la mort de Voltaire, puisque dès le 3 août 1778, D'Alembert prononce un hommage à l'Académie française et propose à ses confrères d'organiser un prix d'éloquence qui a pour sujet un éloge de Voltaire et offre une somme de 600 livres en plus des 500 habituels⁴⁶. À Berlin, Frédéric, en concertation avec D'Alembert, fait tout son possible pour faire célébrer un service à la mémoire du grand homme. Il compose et prononce un éloge public à l'Académie royale des sciences et belles-lettres le 26 novembre 1778, « profit[ant] de la liberté de la plume pour faire déclamer en public à Berlin ce qu'à Paris on ose à peine se dire à l'oreille⁴⁷ ». Cette relation fonde le projet même de la première édition posthume de Voltaire.

⁴⁵ Voltaire à Condorcet, 27 janvier 1776 (D19883).

⁴⁶ Reg. Acad. fr., p. 438-439, Registre ms, p. 165, A78.02.

⁴⁷ Frédéric II à D'Alembert, octobre 1778, *Inventaire analytique de la correspondance*, éd. I. Passeron, *Œuvres complètes de D'Alembert*, vol. V/1, Paris, CNRS éditions, 2009. Dans la nouvelle édition, cette lettre est référencée sous le numéro 78.54.

Si D'Alembert ne fait pas officiellement partie de l'équipe des éditeurs, il a cependant joué un rôle actif dans la préparation de l'édition, jusqu'à sa mort en 1783⁴⁸. Quant à Condorcet, c'est lui qui dirigera, avec Panckoucke d'abord, puis avec Beaumarchais, la nouvelle édition des œuvres désormais complètes du grand homme, l'édition de Kehl.

48 Voir notre contribution, « La collaboration de D'Alembert à l'édition de Kehl des *Œuvres complètes* de Voltaire », dans *D'Alembert dans les débats de son temps*, Colloque international organisé par J.-P. Schandeler, Institut de recherche sur la Renaissance, l'âge Classique et les Lumières, Université Paul-Valéry Montpellier 3, 10-12 octobre 2017, actes à paraître en 2018.

LE VOLTAIRE DE L'HISTOIRE
DES MEMBRES DE L'ACADÉMIE FRANÇOISE

Olivier Ferret

Université de Lyon (Université Lumière Lyon 2)
IHRIM – UMR 5317 (CNRS, Université Lumière Lyon 2)

On sait que lorsqu'il devient secrétaire perpétuel de l'Académie française, en 1772, D'Alembert s'assigne pour tâche de poursuivre l'histoire de l'institution qu'avait projeté de reprendre Duclos¹ là où l'avait laissée l'abbé d'Olivet². On sait aussi que l'histoire qu'il entreprend d'écrire est d'abord celle des académiciens, et que certains des « articles » qui la composeront à terme correspondent à des éloges prononcés en séance entre 1772 et 1778 : leurs textes, sans les notes qui les accompagnent, sont réunis en 1779 dans un volume d'*Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*³. L'ensemble que constitue l'*Histoire des membres de l'Académie française*⁴ n'est publié qu'après la mort de D'Alembert par Condorcet, son légataire universel : les articles sont classés dans l'ordre chronologique de la mort des académiciens, entre 1700 – *terminus ad quem* de l'abbé d'Olivet – et 1771.

- 1 Charles Pinot Duclos, secrétaire perpétuel de l'Académie française entre 1755 et 1772. Il ne reste de son projet que quelques feuillets actuellement conservés parmi les papiers de D'Alembert à la Bibliothèque de l'Institut [BI], Ms. 2470, f° 179r-191r.
- 2 L'entreprise de l'abbé d'Olivet s'inscrivait dans le prolongement de celle de Pellisson-Fontanier : voir *Histoire de l'Académie française, depuis son établissement jusqu'à 1652* [par P. Pellisson-Fontanier, t. I], *depuis 1652 jusqu'à 1700* [par P.-J. Thouliez d'Olivet, t. II], Paris, J.-B. Coignard fils, 1730. Le projet de Duclos s'intitule logiquement « histoire / De L'Académie Française / Troisième partie » (BI, Ms. 2470, f° 179r).
- 3 *Éloges lus dans les séances publiques de l'Académie française*, Paris, Panckoucke et Moutard, 1779. Le principe de classement des éloges n'est pas chronologique : D'Alembert ne suit ni l'ordre chronologique de la lecture de ces textes, ni celui de la mort des académiciens évoqués.
- 4 *Histoire des membres de l'Académie française, morts depuis 1700 jusqu'en 1771, pour servir de suite aux Éloges imprimés et lus dans les Séances publiques de cette Compagnie*, Paris, Moutard, 1786-1787, 6 vol. Le premier volume est la réimpression des *Éloges lus* publiés en 1779 ; les notes qui se rapportent aux différents éloges qu'il contient se trouvent dans les tomes II à VI, à l'emplacement où l'éloge devrait se trouver dans la nouvelle architecture chronologique de l'ouvrage. Dans cette étude, toutes les citations proviennent de cette édition, qui servira de texte de base pour l'édition critique en préparation dans le cadre des *Œuvres complètes* de D'Alembert (Paris, CNRS éditions), Série IV (*Écrits philosophiques, historiques et littéraires*), vol. IV/7 à IV/10.

À la fin des *Éloges lus* sont imprimés plusieurs opuscules pour compléter le volume, au nombre desquels un *Dialogue entre Descartes et Christine, reine de Suède, aux Champs Élysées*, suivi d'une « Note Sur la Statue de M. de Voltaire, dont il est parlé dans le Dialogue précédent⁵ ». Dans le *Dialogue*, Christine déclare en effet venir « d'apprendre qu'en France même [...] une Société considérable de Gens de Lettres élève une Statue au plus célèbre Ecrivain de la Nation » et Descartes relève « qu'il se trouve en même temps des hommes qui voudroient décrier cet acte de patriotisme », car « l'homme de génie qui est l'objet de ce monument, aura la satisfaction de le voir & d'en jouir »⁶. La Note de D'Alembert rappelle les circonstances de ce projet de statue : « En 1770, une Société très-considérable de Gens de Lettres forma le projet d'élever une Statue à l'Auteur de la *Henriade* & de tant d'autres Ouvrages immortels; hommage que ce Grand Homme méritoit de recevoir de son vivant⁷. » Parmi les souscripteurs, le roi de Prusse, dont D'Alembert cite le texte de la réponse (« A Sans-Souci, le 28 Juillet 1770 ») :

Le plus beau monument de Voltaire, est celui qu'il s'est érigé lui-même, ses Ouvrages ; ils subsisteront plus long-temps que la Basilique de Saint-Pierre, le Louvre, & tous ces bâtimens que la vanité consacre à l'éternité. [...] rempli du plaisir que m'ont fait ses productions si variées, & chacune si parfaite en son genre, je ne pourrois, sans ingratitude, me refuser à la proposition que vous me faites, de contribuer au monument que lui érige la reconnaissance publique⁸.

D'Alembert évoque enfin « l'hommage » que l'Académie française « vient de rendre au rare Génie qu'elle a perdu, en proposant son Eloge, avec un Prix double, pour le sujet du prochain Concours de Poésie »⁹.

De son vivant, mais aussi après sa mort, Voltaire reçoit ainsi des marques de reconnaissance dues à un « Grand Homme » et à un « rare Génie » : une statue ; des éloges *via* un concours académique. Autant de « monuments » – au sens du XVIII^e siècle – qui s'ajoutent les uns aux autres « pour transmettre à la postérité la mémoire de quelque personne illustre¹⁰ ». Les opuscules additionnels des *Éloges lus* ne sont pas les seuls : le corpus d'ensemble de l'*Histoire des membres de l'Académie française* comporte au moins quatre-vingts passages qui mentionnent Voltaire de façon élogieuse – les quelques réticences de D'Alembert, il s'en trouve, sont de faible ampleur, par leur nombre et par leur teneur.

5 *Éloges lus...*, *op. cit.*, p. 505-522 et 523-529, respectivement.

6 *Ibid.*, p. 511-512 (je souligne).

7 *Ibid.*, p. 523.

8 *Ibid.*, p. 524-525 (je souligne).

9 *Ibid.*, p. 527.

10 *Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, Veuve de Bernard Brunet, 1762, 2 vol., t. II, p. 168.

En croisant trois types d'enjeux, rhétorique, poétique et mémoriel, je vais explorer ce corpus et dégager le sens et la portée de ces références à Voltaire, à partir d'un quadruple questionnement. D'abord, peut-on considérer ces passages comme les bribes de ce qu'aurait pu être l'éloge de Voltaire par D'Alembert, qui, Voltaire étant mort en 1778, ne pouvait, par la définition même de son projet, entrer dans le cadre chronologique d'une *Histoire des membres de l'Académie française morts depuis 1700 jusqu'en 1771*? Ensuite, dans quelle mesure ces développements autour de Voltaire concourent-ils à la construction d'une histoire de l'institution académique, en tant qu'elle participe d'une histoire littéraire de la période et qu'elle comporte aussi une poétique en creux? En outre, à quels titres D'Alembert fait-il l'éloge de Voltaire dans ces passages? Enfin, en rapprochant ces titres de gloire de ceux mis en avant, par D'Alembert et par d'autres, dans l'*Encyclopédie*, peut-on mettre en évidence une spécificité de la célébration *post mortem* que donne à lire cette *Histoire*?

ÉLÉMENTS POUR UN ÉLOGE

Les passages concernés se signalent d'abord par la présence d'un dispositif de commémoration, occasionnellement mis en scène. Le phénomène est thématisé du vivant même de l'auteur, par exemple dans l'éloge de Boileau Despréaux. «Ne seroit-il pas facile [...] de comparer ensemble nos trois plus grands Maîtres en Poésie, Despréaux, Racine & M. de Voltaire?», demande D'Alembert, avant d'ajouter, entre parenthèses : «Je nomme ce dernier, quoique vivant, (1) car pourquoi se refuser au plaisir de voir d'avance un Grand Homme à la place que la postérité lui destine¹¹?» À la suite du décalage entre la date de lecture de l'éloge en séance et le moment de sa publication, le phénomène est souligné d'une manière d'autant plus manifeste que D'Alembert n'apporte apparemment aucune modification à son texte, sinon par l'ajout de notes signalant ou suggérant, entre-temps, la mort de Voltaire : la note (1) précise que «Cet Eloge a été lu à la Séance publique du 24 Août 1774». Et, de manière plus explicite encore, dès la «Préface» : «Que ne m'a-t-il [Duclos] dispensé [...] d'avoir à louer un Despréaux, un Fénelon, un Bossuet, un Massillon, un Montesquieu, & tant d'autres Académiciens célèbres, que ce siecle a vus disparaître? Puisse au moins la Compagnie n'avoir de long-temps à pleurer d'autres pertes, qui seroient un nouveau malheur pour elle, & un nouvel écueil pour moi (1)¹²!» La note (1) indique que «Ce malheur est arrivé le 30 Mai 1778, par la mort de M. de Voltaire».

¹¹ *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. I, p. 51-52.

¹² *Ibid.*, p. x.

On observe aussi la présence fréquente de mentions de la Renommée, par exemple, dans l'éloge de Segrais, à propos du « *Parnasse François en bronze* » érigé à l'initiative de Titon du Tillet, « monument » auquel on « a ajouté les statues en pied de *Voltaire, Crébillon & Rousseau*¹³ ». On le voit encore à propos de l'abbé Dubos, présenté comme « un exemple que pour faire ouvrir en sa faveur les cent bouches de la Renommée, il vaut mieux mériter la première place dans un seul genre, que d'en ambitionner une dans plusieurs genres à la fois ; qu'il n'y a tout au plus d'exceptés de cette règle que les Pascals, les Leibnitz, les Voltaires, & quelques hommes privilégiés qui leur ressemblent¹⁴ ».

68

Dans ces passages, par la manière dont il est désigné, Voltaire fait encore l'objet de propos encomiastiques dont l'expression est démultipliée. Tantôt le discours est pris en charge par D'Alembert, entre beaucoup d'autres exemples dans l'éloge de Massillon, qui désigne Voltaire comme « le plus célèbre Ecrivain de notre Nation & de notre siècle¹⁵ ». Mais D'Alembert use aussi de relais en évoquant les discours élogieux sur Voltaire formulés par certains des académiciens dont il rédige l'éloge. Ainsi lorsque, dans l'éloge qu'il lui consacre, il relate la manière dont le marquis de Saint-Aulaire « parloit [...] souvent avec transport » du siècle passé qui « a brillé d'un si grand éclat par cette multitude de talents éminens, presque désespérante pour leurs successeurs ». Et de poursuivre, en citant l'auteur avant de renchérir : « *Du moins, ajoutoit M. de Saint-Aulaire, nous pouvons, aux grands Ecrivains de ce beau regne, opposer un homme, l'Auteur immortel de la Henriade & de Zaïre* ; génie qui eût en effet été rare dans les plus beaux siècles, & qui seul suffiroit au nôtre pour en soutenir la gloire par la foule & la variété de ses chef-d'œuvres ; semblable à ce guerrier fameux, qui soutint seul contre une armée, l'honneur des armes Romaines¹⁶. » On reviendra plus loin sur une note ajoutée par D'Alembert à cet endroit.

Par la teneur du propos comme par la rhétorique déployée pour rendre hommage à l'écrivain immortel, les passages relatifs à Voltaire présentent indéniablement des sortes de pièces détachées qui peuvent être considérées comme les éléments d'un éloge virtuel. Il est toutefois évident que, même rassemblés comme je l'ai fait pour constituer le corpus d'étude, ces matériaux ne correspondent pas à un éloge en forme, à en juger notamment d'après les critères fournis par D'Alembert dans l'article ELOGES ACADÉMIQUES de l'*Encyclopédie*. En particulier n'apparaît pas la nécessaire dimension « historique » inhérente aux éloges : aucune perspective chronologique n'organise le discours. Faut-il alors

13 *Ibid.*, t. II, p. 101, et note (g), p. 126.

14 *Ibid.*, t. V, p. 5.

15 *Ibid.*, t. I, p. 30. Une note précise à nouveau que « M. de Voltaire vivoit encore quand cet Eloge a été lu à l'Académie », le 4 août 1774.

16 *Ibid.*, t. V, p. 109-111.

rechercher un rapprochement avec ce que D’Alembert écrit de la présence de ces « réflexions philosophiques » qui « doivent sur-tout être l’ame de ces sortes d’écrits » ? D’Alembert suggère quelques pistes : elles « auront pour objet [...] sur-tout le caractere » des « ouvrages » de l’auteur, « leur degré de mérite, ce qu’ils renferment de neuf ou de singulier, le point de perfection où l’académicien avoit trouvé la matiere qu’il a traitée, & le point de perfection où il l’a laissée, en un mot, l’analyse raisonnée des écrits »¹⁷.

DES « RÉFLEXIONS PHILOSOPHIQUES »

La référence à Voltaire est en effet récurrente dans de tels développements – que D’Alembert désigne à plusieurs reprises¹⁸ par l’expression *réflexions* – qui enrichissent la somme que constitue l’*Histoire des membres de l’Académie française* de considérations mettant en jeu l’histoire littéraire tant du point de vue des productions qui la jalonnent que de celui de son acteur central : l’homme de lettres. On verra aussi que, d’une manière certes plus ponctuelle, la référence à Voltaire sert aussi à faire entendre le discours de la « philosophie » militante¹⁹.

L’évocation du caractère des ouvrages conduit à l’élaboration d’une histoire littéraire, qui concerne essentiellement le xvii^e siècle, en raison de l’époque à laquelle ont vécu les « membres de l’Académie française morts depuis 1700 jusqu’en 1771 », mais au sein de laquelle la mention de Voltaire fournit un contrepoint de nature à mettre en perspective l’histoire des genres littéraires. Le nom de Voltaire figure notamment dans des séries d’auteurs phares, en particulier dans le domaine de la poésie, comme on l’observe dans la NOTE V de l’éloge de Houdar de La Motte : « La grande Poésie veut des images, de l’énergie, une harmonie ferme & soutenue, un *faire* mâle & prononcé, qu’on ne trouve que rarement dans Quinault. Aussi dira-t-on de lui avec justice, que c’est un Poète charmant ; mais personne ne dira que c’est un grand Poète, comme on le dira de Despréaux, de Corneille, de Racine, de Rousseau, de Voltaire²⁰. »

17 *Encyclopédie*, t. V (1755), p. 527b. Voir, en ligne, l’Édition numérique collaborative et critique de l’*Encyclopédie* (ENCCRE), <http://enccre.academie-sciences.fr/encyclopedie/>.

18 Voir la note (f) de l’éloge Clermont-Tonnerre (*Histoire des membres de l’Académie française*, *op. cit.*, t. II, p. 65), la NOTE X de l’éloge de Boileau, « sur le mérite poétique de DESPRÉAUX » (t. III, p. 43), la NOTE V de l’éloge de Houdar de La Motte, « relative [...] aux réflexions que nous avons faites [...] sur la nature de la Poésie lyrique » (t. IV, p. 446), la Note XVI de l’éloge de Crébillon, « sur le caractere de nos principaux Auteurs tragiques » (t. VI, p. 46), etc.

19 Sur cette dimension polémique de l’*Histoire des membres de l’Académie française*, voir Olivier Ferret, « Les “réflexions philosophiques” dans les éloges académiques de D’Alembert : le cas de l’Éloge de Bossuet », dans Pierre Crépel et Luigi Pepe (dir.), *D’Alembert i Lumi, l’Europa / D’Alembert, les Lumières et l’Europe*. Actes du colloque international de Trente (2006), *Bollettino di storia delle scienze matematiche*, vol. XXVIII, fasc. 2, 2008, p. 255-272.

20 *Histoire des membres de l’Académie française*, *op. cit.*, t. IV, p. 447.

Plusieurs éloges abordent aussi l'épisode de la querelle des Anciens et des Modernes par rapport à laquelle Voltaire sert à la fois d'exemple et de référence. Ainsi, dans la NOTE XV du même éloge, à propos de l'« anathème général » des partisans des Anciens contre les Modernes dont « il est peut-être permis d'appeler » : « M. de Voltaire, qui n'a pas imité Despréaux & Racine dans l'adoration servile des Anciens, qui a su distinguer dans Homère le génie d'avec les écarts, n'est pas moins destiné que Despréaux & Racine à passer aux siècles futurs²¹. » Ailleurs, dans la note (e) de l'éloge de Charles Perrault, D'Alembert cite le « jugement », à ses yeux le plus « sain », de « l'illustre auteur du Siècle de Louis XIV » sur « cette contestation²² » et, après avoir cité encore quelques vers de Voltaire, il conclut :

70

On peut voir dans cent autres endroits des Ouvrages de cet Ecrivain célèbre, avec quel goût & quelle équité il a su concilier le respect qu'on doit aux Anciens, & le mépris des préjugés qui encensent jusqu'à leurs fautes. Il démêle, avec autant de justesse que leurs Censeurs, ce qu'ils ont de foible, mais il sent aussi vivement que leurs adoreurs ce qu'ils ont d'admirable ; & si ces grands Ecrivains revenoient parmi nous, nous ne doutons pas qu'ils ne prononçassent cette décision unanime : *Voilà le seul homme qui ait dit de nous la vérité* ; comme le Christ, si nous en croyons la Légende, disoit à S. Thomas quand il eut écrit sa Somme théologique, *Benè dixisti de me*²³.

Certaines « réflexions » rejoignent en outre des thèmes « voltairiens », par exemple sur la condition de l'homme de lettres et le statut qui peut – ou doit – lui être reconnu. Ainsi de l'indignité des cabales et des querelles littéraires, évoquée dans l'éloge de Crébillon à propos de la « cabale odieuse » qui « cherchoit à désunir » Crébillon et Voltaire, après que D'Alembert a cité l'hommage que Voltaire a rendu à son prédécesseur dans son discours de réception à l'Académie française²⁴ et rappelé un « trait honnête & sage de Crébillon lui-même », en tant que censeur d'*Oreste* :

Ces hommes si maladroitement empressés à déifier l'Auteur de Rhadamiste pour écraser celui de Zaïre [...] auroient dû se souvenir, qu'il est dans le Temple de la Renommée littéraire des places marquées pour tous les talents, & tôt ou tard occupées par ceux qui méritent de les remplir ; que cette Renommée fait une justice, tantôt prompte, tantôt tardive, mais toujours infaillible & sévère, des Protégés & des Protecteurs, des Auteurs & des Juges, des Eloges & des Satyres ;

²¹ *Ibid.*, p. 489.

²² Voir « Perrault (Charles) », dans *Catalogue des écrivains, Le Siècle de Louis XIV, OH*, p. 1193.

²³ *Histoire des membres de l'Académie française, op. cit.*, t. II, p. 212 et 213-214.

²⁴ Voir *Discours de M. de Voltaire à sa réception à l'Académie française, OCV*, t. 30A (2003), p. 30-31.

qu'enfin rien n'est plus contraire au véritable intérêt des Lettres, que de semer la discorde entre des hommes faits pour s'aimer, pour se soutenir, pour s'encourager mutuellement, pour se rendre par-là respectables à cette *populace* nombreuse, de tous les états, ennemie cachée de la gloire des talents, & dont la sottise est si contente de les voir à son niveau, quand ils ont le malheur de se dégrader par leurs querelles²⁵.

Où l'on retrouve le discours voltairien sur les « pauvres diables²⁶ ». *A contrario*, le discours sur l'amitié est encore développé, par exemple, dans l'éloge de l'abbé d'Olivet : « Si quelques Gens de Lettres qui lui avoient des obligations, ont eu le malheur de les oublier, il en est aussi qui ont fait gloire de leur reconnaissance pour lui, & dont l'amitié inaltérable a dignement payé leur bienfaiteur. Nous ne citerons que M. de Voltaire, dont le nom nous dispense d'en joindre ici d'autres²⁷. » D'Alembert évoque ensuite les relations nouées au collège et entretenues par la suite, et cite encore un extrait du discours de réception de Voltaire à l'Académie française²⁸.

Ainsi encore de la liberté et de l'indépendance de l'homme de lettres opposées aux réseaux de soumission engendrés par les formes diverses du mécénat. Dans la note (f) de l'« Apologie de François de Clermont-Tonnerre », un développement prend pour cibles « tous ceux qui fléchissent basement le genou devant la richesse, le crédit ou le pouvoir²⁹ ». Suit une citation qui rapproche deux passages tirés des *Commentaires sur Corneille*, ponctuellement retouchés afin d'accentuer le propos :

On ne peut s'empêcher, dit M. de Voltaire, de plaindre Corneille, son Siecle, & les Beaux-Arts, quand on voit ce grand Homme, dans l'Épître dédicatoire de Cinna, comparer à l'Empereur Auguste, le Financier Montoron. Si cependant la reconnaissance arracha ce singulier hommage, il faut encore plus en louer Corneille que l'en blâmer ; mais il faut toujours l'en plaindre³⁰... On n'est pas moins affligé qu'un homme tel que Corneille, dans les vers qu'il a adressés à M. Fouquet à la tête de son Œdipe, n'ose *s'enhardir* jusqu'à *applaudir* ce Surintendant... Il eût mieux valu pour l'Auteur de Cinna, vivre à Rouen avec du pain bis & de la gloire, que d'avilir à ce point son hommage... On ne peut trop exhorter les hommes de génie, à ne jamais prostituer ainsi leurs talents.

25 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. I, p. 466-467.

26 Voir Henri Duranton (dir.), *Le Pauvre Diable. Destins de l'homme de lettres au XVIII^e siècle*, Actes du colloque international de Saint-Étienne (2005), Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2006.

27 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. VI, p. 224.

28 Voir *Discours de M. de Voltaire à sa réception à l'Académie française*, éd. cit., p. 32.

29 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. II, p. 66.

30 Voir OCV, t. 54 (1975), p. 110.

On n'est pas toujours le maître de sa fortune; mais on l'est toujours de faire respecter sa médiocrité & sa pauvreté³¹.

Et, dans l'éloge de Charpentier, à propos d'un ouvrage de cet académicien qui comporte un développement sur « l'infortune des Littérateurs », D'Alembert évoque la situation de l'« homme de lettres, mécontent de son état », et poursuit :

Mais l'Ecrivain, plus équitable & plus sage, qui sait apprécier les chagrins, petits ou grands, attachés à toutes les classes de l'espece humaine, ne verra point de raisons de préférer un autre état à celui qu'il a embrassé par goût & par choix; il opposera aux orages que fait éprouver l'ambition, les charmes d'une vie paisiblement occupée, sans désirs & sans intrigues; à l'éclat des grandes places, la satisfaction si douce que l'étude procure, & qui fait trouver au Philosophe, sans sortir de sa retraite, les ressources que tant d'hommes vont chercher si inutilement hors d'eux-mêmes; aux clameurs de l'Envie, suite nécessaire de la Renommée, l'estime des Citoyens honnêtes, récompense assurée des lumieres que répandent les bons écrits; enfin, en compensant les petites peines qu'il endure par les adoucissements qu'il éprouve, il dit, comme le Persan Babouc (1) :
*Si tout n'est pas bien, tout est passable*³².

72

La note (1) précise la référence au « charmant Ouvrage de Voltaire, qui a pour titre *Babouc, ou le Monde comme il va* ». Dans les deux derniers exemples, on voit qu'il s'agit aussi de thèmes d'alembertiens, formulés dès l'*Essai sur la société des gens de lettres et des grands, sur la réputation, sur les mécènes, et sur les récompenses littéraires* (1753), que la référence à Voltaire vient renforcer, voire légitimer.

Malgré la prudence qui caractérise D'Alembert, la « Préface » de l'*Histoire des membres de l'Académie française* met l'accent sur l'enjeu que constitue la diffusion, par le canal académique, de « vérités importantes » à « répandre [...] peu à peu, & comme par transpiration insensible », ce qui passe par « la destruction lente & paisible » des « erreurs », autrement dit des préjugés. Par cette contribution au « progrès des lumieres », l'ouvrage se veut ainsi animé par un « esprit philosophique », lequel a aussi ses « détracteurs »³³. De là, l'insertion de « réflexions » qui abordent des thèmes « philosophiques », au sens militant du terme. En invoquant Voltaire, D'Alembert exprime alors la convergence de leurs positions, en particulier sur les affaires religieuses. Pour preuve, le discours sur les jésuites, plusieurs fois abordé, notamment lorsqu'il est question des études faites dans leurs collèges par de nombreux académiciens. Ainsi, dans une remarque

31 *Ibid.*, « Œdipe », OCV, t. 55 (1975), p. 798-799. D'Alembert renchérit sur les expressions de Voltaire.

32 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. II, p. 147-148.

33 *Ibid.*, t. I, p. xviii, xix et xxj.

incidente de l'éloge de Crébillon : « Le jeune Crébillon fit ses études chez les Jésuites, qui ont été de même les premiers instituteurs de plusieurs Ecrivains distingués : nous ne rappellerons ici que les trois plus illustres, ce même Bossuet qu'ils voulurent acquérir & qui leur échappa, le grand Corneille qui les aimait *toujours*, & M. de Voltaire qui les aimait *long-temps*³⁴. » Remarque que prolonge, au moment de la publication de l'*Histoire des membres de l'Académie française*, une NOTE II, « sur l'éducation que les Jésuites donnoient à la Jeunesse » qui explicite, entre autres, pourquoi Voltaire « les aimait *long-temps* » – mais pas « *toujours* » :

Voltaire eut long-temps à se louer d'eux ; & durant tout ce temps leur donna des témoignages publics & multipliés de sa reconnaissance. Ils eurent enfin, par cette fatalité qui les poursuivoit dans les dernières années de leur trop long règne, le malheur ou la sottise d'attaquer dans leur Journal de Trévoux & ailleurs, cet homme célèbre, & de l'attaquer, non seulement comme Ecrivain, mais ce qui étoit plus propre à lui nuire, comme ennemi de la Religion & de l'Etat. Ce procédé fit taire à l'instant toute la reconnaissance de leur ancien Disciple, qui se vengea de ses anciens Maîtres, devenus ses ennemis, par des Epigrammes en vers & en prose, telles qu'il les savoit faire. Les Jésuites les plus sages en gémissaient, & auroient bien voulu assoupir cette querelle, très-fâcheuse pour leur Société ; mais la guerre étoit trop engagée, pour que les combattans reculassent ; & cette Société, détruite bientôt après, se vit privée, dans son désastre, d'un défenseur, dont la voix auroit pu la protéger, mais dont les traits qu'elle avoit mal-adroitement provoqués, contribuèrent peut-être à précipiter sa ruine³⁵.

À rapprocher, bien sûr, de l'opuscule de D'Alembert, en partie inspiré par Voltaire, *Sur la destruction des jésuites en France* (1765)³⁶.

D'un ennemi à l'autre, les jansénistes ont aussi leur lot de « réflexions ». On trouve une nouvelle remarque incidente dans l'éloge de César d'Estrées, assortie d'une citation tirée du chapitre sur le jansénisme du *Siècle de Louis XIV*³⁷. Sur le mode de la dérision, dans la note (e) de l'éloge de La Monnoye, l'évocation de ses *Noëls bourguignons* fournit encore à D'Alembert le prétexte de faire référence aux vers de Voltaire tirés du septième des *Discours en vers sur l'homme* sur les miracles du cimetière de Saint-Médard :

³⁴ *Ibid.*, p. 431-432.

³⁵ *Ibid.*, t. VI, p. 14-15.

³⁶ Sur ce texte, voir Henri Duranton, « “Une confédération impie” ? D'Alembert et Voltaire au temps de la *Destruction des jésuites* », ici même, p. 29-40.

³⁷ *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. III, p. 319, et, pour le passage de Voltaire cité par D'Alembert, *Le Siècle de Louis XIV*, chap. 37, OH, p. 1073. Ici encore, D'Alembert accentue le trait.

Ces vers rappellent ceux de M. de Voltaire sur les miracles qui se faisoient par milliers à Saint-Médard en 1732, au tombeau de l'Abbé Pâris, que les Jansénistes appeloient le bienheureux Diacre, & qui ne fait plus de miracles, depuis qu'on a simplement fermé la porte du cimetiere où il est enterré, c'est-à-dire, depuis qu'on a muré, suivant l'expression d'un Ecrivain moderne³⁸, l'atelier où se fabriquoient les lunettes du satanisme :

L'aveugle y vient pour voir, & des deux yeux privé,
Retourne aux Quinze-Vingts marmotant son *Ave*;
Le boîteux saute & tombe, &c.³⁹

On peut opposer à ces vers sur des miracles ridicules, le beau vers de M. de la Motte⁴⁰ sur les miracles que nous sommes obligés de respecter :

Le muet parle au sourd étonné de l'entendre⁴¹.

74 On appréciera l'ironie toute voltairienne que fait entendre l'évocation des « miracles que nous sommes obligés de respecter »...

La note (a) de l'éloge de l'abbé Séguy participe de la défense de la « philosophie », qui est un fil directeur majeur de l'*Histoire des membres de l'Académie française*⁴² : D'Alembert revient sur le « très-beau Discours » de l'abbé Fleury⁴³ « où il condamne sans détour les croisades, nommément celles de Saint Louis », ce qui est censé faire pièce à quiconque accuserait « de *Philosophie* » ceux qui dénoncent les croisades et fournit l'occasion de stigmatiser le « fanatisme ignorant », dont la manifestation emblématique est illustrée par la réception de l'*Essai sur les mœurs* :

Croiroit-on qu'il s'en est trouvé de nos jours, & des plus constitués en dignités, à qui cet excellent Discours n'étoit pas connu, & qui ont paru étonnés quand on leur en a appris l'existence ! Leur surprise est du même genre que les clameurs dont tous les couvens de Religieuses retentirent, il y a peu d'années, contre un Ecrivain célèbre, qui, dans son *Essai sur l'Histoire générale*, avoit rapporté, quoique très-brièvement, les crimes scandaleux de quelques Souverains Pontifes.

38 Référence non identifiée.

39 « Sur la vraie vertu », *OCV*, t. 17 (1991), p. 525.

40 « Fragment du poème des apôtres », dans *L'Esprit des poésies de M. de La Motte*, Genève et Paris, Lottin le jeune, 1767, p. 132.

41 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. IV, p. 65-66.

42 Voir Olivier Ferret, « Qu'est-ce qu'un "philosophe" d'après les éloges académiques de D'Alembert ? », dans Franck Salaün et Jean-Pierre Schandeler (dir.), *Entre belles-lettres et disciplines. Les savoirs au XVIII^e siècle*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011, p. 89-101.

43 Comme il le rappelle dans cette note, D'Alembert avait déjà rapidement évoqué ce discours dans l'éloge de Fleury : voir *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. IV, p. 184-185.

On croit à la calomnie & à l'impiété; le fanatisme ignorant n'en savoit pas davantage, & peut-être n'est pas encore détrompé⁴⁴.

La référence à Voltaire vient ainsi à point nommé pour renforcer les « réflexions philosophiques » dont D'Alembert farcit ses éloges – réflexions plus ou moins bien articulées avec les données biographiques, qui servent occasionnellement de prétextes. Partant de là, et même s'il n'est pas question d'écrire, sous forme d'éloge, une « Vie de Voltaire » (Condorcet s'en chargera plus tard, en 1790⁴⁵), quel Voltaire se trouve ainsi mobilisé? sélectionné? – et pourquoi?

L'OBJET DE L'ÉLOGE

En dehors de certains extraits de la correspondance publiée, les éloges de D'Alembert font référence à un grand nombre d'œuvres de Voltaire. Sans en fournir la liste exhaustive, on s'en tiendra au palmarès fourni dans la note (a) ajoutée à l'extrait, déjà évoqué, du discours de Saint-Aulaire à propos de Voltaire :

Quand notre Académicien parloit ainsi de l'honneur que Voltaire faisoit à son Siecle, ce grand homme n'avoit encore donné ni Mérope, ni Mahomet, ni Sémiramis, ni Rome sauvée, ni l'Orphelin de la Chine, ni Tancrede, ni cette *Histoire générale*, écrite par les Graces sous la dictée de la Philosophie, ni ces *Romans*, dont la lecture est si piquante, ni cent Pièces fugitives en vers & en prose, dignes de celles qui les avoient précédées⁴⁶.

Outre les « Romans » et les « Pièces fugitives en vers & en prose », l'énumération fait émerger, dans un ordre signifiant, les productions qui se rattachent à deux grands massifs : celui du poète et du poète dramatique ; celui de l'historien-philosophe.

D'Alembert souligne ainsi la qualité des « vers » de Voltaire. Outre l'intérêt particulier porté aux « Pièces fugitives charmantes », sur lequel on reviendra, on l'observe, entre autres, dans la note (a) de l'éloge de l'abbé Genest, qui célèbre « les beaux vers où M. de Voltaire a parlé du système du monde & de l'attraction des planetes » : « voyez quels charmes il a su répandre sur le tableau de cette Philosophie, qui paroissoit bien plus faite pour être démontrée que pour être chantée »⁴⁷. L'auteur dramatique n'est bien entendu pas oublié, par exemple dans l'éloge de La Chapelle, à propos des « sujets [...] qui paroissent faits pour réussir sur la scene tragique, & qui néanmoins y ont constamment échoué », en raison d'un « défaut d'intérêt inhérent, pour ainsi dire, au sujet »

⁴⁴ *Ibid.*, t. V, p. 663 et 666.

⁴⁵ Voir Linda Gil, « De l'hommage à l'éloge : contribution à l'édification du mythe du "patriarche" par Condorcet. L'édition de Kehl et la *Vie de Voltaire* », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 153-166.

⁴⁶ *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. V, p. 145.

⁴⁷ *Ibid.*, t. III, p. 460-461.

ou de « l'impossibilité presque absolue [...] de tirer du sujet plus d'une ou deux scenes, très-intéressantes à la vérité, mais par cela même mortelles au reste de la Piece » : « tous les sujets rebelles à la scene n'ont pas le bonheur de trouver des Racines & des Voltaires pour les traiter »⁴⁸.

D'Alembert reconnaît également à Voltaire le talent exceptionnel de faire montre d'une égale facilité pour les vers et pour la prose : à la différence de Boileau, Rousseau, La Fontaine ou encore Racine, explique-t-il dans la note (b) de l'éloge de l'abbé Séguy, « Voltaire est le seul de nos grands Poètes dont la prose se lise avec autant de plaisir que ses vers⁴⁹ ». En dehors des passages déjà cités, l'historien est célébré par exemple dans le développement, déjà mentionné, de la note (e) de l'éloge de Charles Perrault qui évoque la querelle des Anciens et des Modernes : si Despréaux « préfère » aux Modernes « Tite-Live & Salluste pour l'Histoire », c'est parce que « nous n'avions alors ni celle de *Charles XII*, ni l'*Histoire Générale* du même Auteur⁵⁰ ».

76

Une place est encore réservée au Voltaire théoricien, auquel est reconnu la capacité à délivrer des préceptes : ses jugements font ainsi autorité, qu'ils portent sur des questions de poétique, comme on le verra, ou sur une œuvre spécifique. Ainsi, par exemple, dans la note (i) de l'éloge de l'abbé d'Olivet, du récit de Thérémène que « tant d'Auteurs célèbres [...] ont critiqué ou justifié » : « le seul M. de Voltaire nous paroît avoir saisi la question dans son vrai point de vue »⁵¹. D'Alembert résume ensuite les grandes lignes de l'argumentation voltairienne. Ainsi encore dans la note (e) de l'éloge de Segrais⁵² où l'on peut lire un jugement qui corrobore celui que Corneille porte sur *Bajazet* de Racine : « le jugement seul de Corneille sur Bajazet peut mériter quelque attention, d'abord par le nom respectable qu'il porte, & de plus, parce que la critique de ce grand Homme est appuyée & motivée même par un autre Juge non moins respectable, par M. de Voltaire, qui, dans une Lettre au Comédien la Noue⁵³, fait à peu près les mêmes reproches que Corneille au rôle de Bajazet. » Une nouvelle fois, la lettre de Voltaire – et non le texte de Corneille – est longuement citée ensuite.

C'est toutefois à propos de certains jugements de Voltaire que se manifestent les rares réticences de D'Alembert. C'est par exemple le cas, dans l'éloge du marquis de Mimeure, de celui, peut-être excessivement louangeur, que Voltaire prononce sur son *Ode à Vénus*, imitée d'Horace, qui ne serait « pas indigne de l'original » : D'Alembert souhaite la « mettre ici sous les yeux » de ses « Lecteurs »,

48 *Ibid.*, t. IV, p. 118-119.

49 *Ibid.*, t. V, p. 668.

50 *Ibid.*, t. II, p. 214.

51 *Ibid.*, t. VI, p. 250.

52 *Ibid.*, t. II, p. 111.

53 Voltaire à Jean Baptiste Simon Sauvé, Cirey, 3 avril 1739 (D1966), lettre publiée dans le *Commentaire historique*, Genève, Société typographique, 1776, p. 145-151.

lesquels « décideront si M. de Voltaire a été rigoureusement juste dans le jugement qu'il a porté de l'Ode française, ou s'il n'a été qu'indulgent pour un amateur avec lequel il avoit été lié dans sa jeunesse⁵⁴ ». Les mêmes réserves sont encore exprimées à propos de jugements sur certains des académiciens dont D'Alembert rédige l'éloge, par exemple, dans celui de Marivaux, au sujet des attaques contre les « comédies métaphysiques » – attaques que Voltaire se défend d'avoir voulu porter en visant Marivaux, ainsi qu'il s'en explique dans une lettre, longuement citée⁵⁵ : « Nous ne voudrions pas répondre que M. de Voltaire pensât bien exactement & à la rigueur tout ce qu'il dit dans cette Lettre, & qu'en se moquant des *Comédies métaphysiques*, il n'eût pas eu tant soit peu en vue celles de M. de Marivaux⁵⁶, dont c'est-là, en effet, le défaut principal⁵⁷. »

A contrario, d'une manière plus positive, D'Alembert affirme, dans la NOTE X de l'éloge de Boileau, « sur les mérites poétiques de DESPRÉAUX », qu'« il n'a peut-être été jamais porté un jugement plus équitable & plus lumineux sur le mérite de Despréaux » que dans un « passage » d'une « lettre de M. de Voltaire à feu M. Helvétius⁵⁸ », cité par la suite⁵⁹. Deux pages plus loin, dans la même note, D'Alembert écrit qu'« on trouve dans une autre lettre de M. de Voltaire à M. Helvétius⁶⁰, un passage qui n'a point de rapport direct à Despréaux, mais que nous ne pouvons résister à la tentation de transcrire ici, parce qu'il nous paroît contenir des règles aussi fines que justes & bien rendues », et il justifie cette digression en ces termes : « on ne peut mieux placer ces règles que dans l'article du grand Poète qui les a si constamment pratiquées⁶¹. »

C'est dire que le jugement de Voltaire est aussi présenté comme faisant autorité sur des questions de poétique, au sens large, comme l'illustre encore la note (*d*) de l'éloge de Campistron. Prenant pour point de départ la critique de l'*Alcibiade* de Campistron, D'Alembert donne à « lire les remarques pleines de goût que l'Auteur de Zaïre fait à ce sujet dans une lettre à des Journalistes⁶² », dont deux passages sont cités avant que D'Alembert n'ajoute : « Nous voudrions pouvoir

54 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. III, p. 423-424.

55 Voltaire à M. Berger, Cirey, ca 2 février 1736 (D1000), lettre publiée dans les *Lettres secrètes de Mr. de Voltaire. Publiées par Mr. L. B.*, Genève, 1765, Lettre X, « à Mr. ... / à Cirey ... Février 1736 », p. 37-42, ici p. 40-42.

56 Pour preuve, si nécessaire, la lettre à Moncrif, ca 10 avril 1733 (D589), où Voltaire évoque « Marivaux le métaphysique »...

57 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. VI, p. 176.

58 *Ibid.*, t. III, p. 37.

59 Voltaire à Helvétius, Bruxelles, 20 juin 1741 (D2501), publiée dans Helvétius, *Le Bonheur*, Londres, Arkstée & Merkus, 1772, p. xxii-xxiv.

60 Voltaire à Helvétius, Cirey, 25 février 1739 (D1906), publiée dans Helvétius, *Le Bonheur*, op. cit., p. xx-xxi.

61 *Histoire des membres de l'Académie française*, op. cit., t. III, p. 39.

62 « Lettre de M. de Voltaire, à messieurs les auteurs du *Nouvelliste du Parnasse* », *Mercure de France*, juillet 1731, t. II, p. 218-235.

transcrire ici dans son entier la lettre de M. de Voltaire, dont nous venons de citer quelques lignes ; cette lettre renferme les plus excellens préceptes de goût ; & nous ne pouvons résister à la tentation d'en détacher au moins ce qui regarde Campistron ; le jugement que l'Auteur en porte sera la plus utile partie sur cet article [...] ⁶³. » Suit une longue citation sur la définition de ce que sont le « style fort & vigoureux » et le « style foible ».

78

En somme, le statut de la figure voltairienne paraît à première vue équivaloir à celui observé dans l'*Encyclopédie*⁶⁴. On relève en particulier plusieurs points de croisement avec les contributions de D'Alembert, à commencer par le « Discours préliminaire ». D'Alembert évoque « deux hommes illustres [...] que la postérité saura mettre chacun à sa place » qui « se disputent la gloire du cothurne » : Crébillon et Voltaire, célébré par la suite pour *La Henriade*, *l'Histoire de Charles XII*, *Le Siècle de Louis XIV*, mais aussi pour « ses pièces fugitives supérieures à toutes celles que nous estimons le plus », qui « suffiroient par leur nombre & par leur mérite pour immortaliser plusieurs Ecrivains »⁶⁵. Il n'est pas nécessaire de souligner les échos que ces propos entretiennent avec des passages de *l'Histoire des membres de l'Académie française* déjà cités, auxquels on peut aussi ajouter, à propos de cette dernière remarque, un passage de l'éloge du comte de Bussy-Rabutin : « M. de Voltaire a célébré l'Evêque de Luçon dans une de ces Pièces fugitives charmantes, qui suffiroient pour faire une réputation immortelle à cet illustre Ecrivain⁶⁶. » Dans le même passage du « Discours préliminaire », D'Alembert souligne que Voltaire occupe, « parmi le très-petit nombre de grands Poètes une place distinguée & qui n'est qu'à lui », parce qu'il « possède en même tems au plus haut degré un talent que n'a eu presque aucun Poète même dans un degré médiocre, celui d'écrire en prose⁶⁷ ». Affirmation répétée dans l'article ELOCUTION : « M. de Voltaire est presque le seul de nos grands poètes dont la prose soit du moins égale à ses vers ; cette supériorité dans deux genres si différens, quoique si voisins en apparence, est une des plus rares qualités de ce grand écrivain⁶⁸ » – et dans la note (b) de l'éloge de l'abbé Séguy, précédemment citée.

Dans l'article ELOGES ACADÉMIQUES, D'Alembert suggère par ailleurs que, pour rompre la monotonie des discours de réception à l'Académie française, le récipiendaire devrait plutôt « traiter des sujets de littérature intéressans pour le public », et il ajoute : « Plusieurs académiciens, entr'autres M. de Voltaire,

⁶³ *Histoire des membres de l'Académie française, op. cit.*, t. IV, p. 164.

⁶⁴ Voir Olivier Ferret, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, 2016.

⁶⁵ *Encyclopédie*, t. I (1751), p. xxxij.

⁶⁶ *Histoire des membres de l'Académie française, op. cit.*, t. IV, p. 607.

⁶⁷ *Encyclopédie*, t. I, p. xxxij.

⁶⁸ *Ibid.*, t. V, p. 526b.

ont déjà donné cet exemple, qui paroît bien digne d'être suivi⁶⁹.» Il tient le même discours dans l'éloge de Crébillon, à propos de son discours de réception, original pour la forme en vers qu'il a adoptée, moins sur « le fond, déjà si usé » :

On a essayé depuis d'affranchir nos remerciemens Académiques des entraves que nos prédécesseurs y avoient mises, & des bornes étroites où ces Discours étoient circonscrits. M. de Voltaire [...] a le premier prononcé à sa Réception un Discours utile, un Discours intéressant sur les progrès de la Littérature & du goût; il a osé, avec le succès qu'il devoit en attendre, ce que les Despréaux & les Racines auroient dû oser il y a près d'un siecle; & la plupart de ses successeurs se sont fait un honneur & un devoir de l'imiter, en traitant des sujets dont la Philosophie & les Lettres pussent tirer quelque avantage⁷⁰.

D'autres convergences apparaissent avec les discours tenus par d'autres collaborateurs, qui saluent en Voltaire l'historien-philosophe (dans l'*Encyclopédie*, cette figure est surtout mise en avant par Jaucourt) ainsi que le poète (dramatique) – l'insistance, dans l'*Histoire des membres de l'Académie française*, sur les questions de poétique et de poésie tenant probablement à l'occasion offerte par l'activité des académiciens évoqués. En conclura-t-on que cette *Histoire* ne fait au fond que reconduire la célébration dont bénéficiait déjà Voltaire dans le *Dictionnaire raisonné*? Ce n'est pas tout à fait sûr.

SENS D'UNE CÉLÉBRATION *POST MORTEM*

On l'a vu, Voltaire est non seulement célébré de son vivant, mais il est aussi érigé en personnage auquel on rend hommage *post mortem*. La portée de ces hommages est toutefois différente de celle qui se trouve dans l'*Encyclopédie* : là, c'est la stature de Voltaire dans la République des Lettres, acquise de son vivant, qui est censée conférer un lustre et une légitimité à l'entreprise du *Dictionnaire raisonné*, alors en butte à l'hostilité que l'on connaît. Ici, quoiqu'il repose sur les mêmes traits, le phénomène acquiert pourtant une valeur significativement différente lorsqu'on tient compte d'un contexte – rappelé dans l'*Histoire des membres de l'Académie française* – qui est celui d'attaques répétées contre le défunt. Sans passer en revue les multiples cabales et querelles auxquelles Voltaire a été mêlé, et dont il a parfois été la victime, on s'en tiendra aux bornes de sa carrière académique.

D'une part, D'Alembert ne manque pas de rappeler les circonstances contrariées de l'élection de Voltaire. Dans l'éloge de Villars, il relate la manière

69 *Ibid.*, p. 527b.

70 *Histoire des membres de l'Académie française*, *op. cit.*, t. I, p. 468-469.

dont le maréchal a « connu & senti de bonne heure les sublimes talens de l'Auteur de la *Henriade* », dont il les a « accueillis », dont il a « donné à M. de Voltaire, encore très-jeune, des marques d'estime & d'amitié que la reconnaissance de ce grand Ecrivain a immortalisées dans ses Ouvrages » :

L'illustre Mécène n'eut cependant pas la satisfaction qu'il désiroit, de voir cet homme rare assis auprès de lui dans l'Académie Française, où ses Ouvrages l'avoient appelé de si bonne heure, mais d'où une cabale odieuse l'éloigna si long-temps ; les Etrangers ne le pouvoient croire. Un Académicien François, qui voyageoit il y a près de cinquante années en Allemagne, disoit à un Prince de cette Nation, que M. de Voltaire n'étoit pas de l'Académie : *Qui en est donc*, répondit le Prince ? La Compagnie a fait enfin cesser ce scandale, dont M. le Maréchal de Villars gémissoit en vain, & dont il emporta le regret au tombeau⁷¹.

80 Une nouvelle allusion aux tentatives infructueuses de la candidature de Voltaire intervient dans l'éloge de Saint-Aulaire, qui reçoit de Boileau la boule noire le jour de son élection : « cette boule noire, qui alors passoit encore pour une injure », précise D'Alembert, « mais qui maintenant est presque regardée comme une distinction ; car ceux qu'on en gratifie ont l'honneur de la partager avec une foule d'Académiciens illustres, la Fontaine, Fénelon, la Bruyere, Fontenelle, Montesquieu, Crébillon, Voltaire, & plusieurs autres, sans parler des vivans⁷². » Et D'Alembert lui-même, serait-on tenté d'ajouter, puisqu'il a reçu six boules noires le jour de son élection.

D'autre part, si, comme on l'a rappelé plus haut, la « Note sur la statue de M. de Voltaire », publiée dans les *Éloges lus*, signale les hommages qui sont rendus au défunt avec l'organisation d'un concours de poésie, doté d'un prix double, dont le sujet est l'éloge de Voltaire, deux passages de l'*Histoire des membres de l'Académie française* font du moins état d'un geste académique moins reluisant. À la fin de la note (a) de l'éloge de Saint-Aulaire, à la suite de l'énumération, commentée précédemment, de ce que Voltaire a écrit depuis les propos élogieux que le marquis tenait sur le Voltaire du début des années 1740, D'Alembert conclut :

Ainsi M. de Saint-Aulaire avoit encore plus de raison qu'il ne croyoit, quand il disoit avec douleur, plus de trente ans avant la mort de cet Ecrivain immortel, que sa perte laisseroit dans notre Littérature un grand deuil & un grand vide. De quels sentimens opposés n'auroit pas été affecté M. de Saint-Aulaire, s'il avoit

⁷¹ *Ibid.*, t. IV, p. 561-563.

⁷² *Ibid.*, t. V, p. 117-118.

vu, à trente jours de distance, l'Apothéose de Voltaire au théâtre, & les honneurs funebres refusés à ses manes⁷³ ?

Le rapprochement est en effet saisissant entre le triomphe réservé à Voltaire à la Comédie-Française, lors de son retour à Paris, et le traitement qui lui a été réservé par l'institution académique. D'Alembert évoque aussi cette affaire dans la NOTE XXXI de l'éloge de Boileau, « *sur les louanges données par DESPRÉAUX à Voiture* » :

L'Académie Française avoit rendu à Voiture un hommage bien plus étrange que les éloges de Despréaux, en lui faisant l'honneur inouï de prendre le deuil à sa mort ; honneur que n'ont reçu d'elle ni Corneille, ni Racine, ni Bossuet, ni Despréaux, ni Montesquieu, ni Voltaire, à qui même il ne lui a pas été permis de rendre, suivant son usage, les derniers honneurs funebres⁷⁴.

D'un côté, un honneur « inouï » rendu « aux manes d'un Ecrivain, aujourd'hui presque oublié » qui, quel qu'en soit le motif, « fait peu d'honneur à nos anciens Confreres », écrit D'Alembert. Il s'abstient de commenter ce qui, de l'autre, est mis en regard : dans le cas de Voltaire, l'entorse à l'« usage » qui veut que l'Académie rende « les derniers honneurs funebres » au défunt. Le lecteur pourra aisément en conclure que cette entorse ne fait pas davantage « honneur » aux actuels « Confreres ».

Le refus de célébrer, à l'église des Cordeliers, l'office habituel à la mémoire des défunts académiciens suscite quelques remous⁷⁵ : du reste, Frédéric II ne manque pas, de son côté, de faire donner une messe pour le repos de l'âme de Voltaire, en présence de membres de l'Académie prussienne, dans l'église catholique de Berlin – et d'en avertir D'Alembert⁷⁶. À Paris, malgré les multiples démarches entreprises par le secrétaire perpétuel, la décision, entérinée par Louis XVI, est prise alors que la campagne anti-voltairienne bat son plein, marquée entre autres par le récit infamant de l'agonie de Voltaire, diffusé dans la *Gazette de Cologne* le 1^{er} juillet 1778, à l'origine d'une légende qui aura la vie longue au cours du XIX^e siècle⁷⁷. À n'en pas douter, la célébration *post mortem* que D'Alembert réserve à Voltaire dans l'*Histoire des membres de l'Académie française* prend un sens particulier dans un tel contexte.

73 *Ibid.*, p. 145-146.

74 *Ibid.*, t. III, p. 145.

75 Voir VST, t. II, p. 629-630 et 636.

76 *Ibid.*, p. 636. Voir la lettre de Frédéric à D'Alembert du 1^{er} mai 1780 (*Inventaire analytique de la correspondance, 1741-1783*, éd. Irène Passeron, avec la collaboration d'Anne-Marie Chouillet et de Jean-Daniel Candaux, *Œuvres complètes*, vol. V/1, Paris, CNRS éditions, 2009, lettre 80.23).

77 Voir VST, t. II, p. 631-636.

La reprise de la rédaction d'une histoire de l'Académie constituée par la collection des éloges de ses membres morts entre 1700 et 1771 fournit à D'Alembert l'occasion d'insérer, ici ou là, des références à Voltaire qui constituent comme les éléments d'un éloge virtuel que, par la nature même du projet, le secrétaire perpétuel n'a pas la possibilité de mettre en œuvre : même si ces mentions ou ces développements demeurent ponctuels, leur fréquence n'en est pas moins révélatrice, aucun autre contemporain ne bénéficiant d'un tel traitement. Ces passages peuvent être lus comme l'hommage rendu à un maître, célébré de son vivant même pour ses talents de poète et de prosateur, susceptible, dans le domaine des belles-lettres, de donner le précepte et l'exemple, même si, quoique rarement, certains de ses jugements sont discutés. Mais D'Alembert rend aussi hommage à un « frère » de lutte, la référence à Voltaire venant renforcer, du poids de l'autorité qui lui est conférée, des positionnements qui sont *aussi* – et parfois *avant tout* – ceux que D'Alembert défend dans ses propres écrits. L'opération a pour conséquence d'imposer la présence de « M. de Voltaire » dans une entreprise qui répond à deux objectifs au moins : d'une part, écrire une histoire littéraire du XVIII^e siècle dans laquelle l'auteur, entre autres, de *La Henriade* a d'ores et déjà sa place ; d'autre part surtout, construire une mémoire de l'institution orientée dans une perspective résolument « philosophique », au sens militant du terme, dont Voltaire est l'inspirateur. Cette dimension est évidemment capitale si l'on veut bien considérer que, après le retrait de l'aventure encyclopédique, la rédaction, par D'Alembert, de l'*Histoire des membres de l'Académie française* constitue, sur le versant littéraire de son activité, le principal lieu de son engagement, qui le conduit à transformer des productions académiques en tribune. Même si le « monument » encyclopédique célébrait d'ores et déjà l'homme de lettres – et plus sourdement le philosophe –, l'édification de cet autre « monument » acquiert une portée polémique dans le contexte de sa publication, en 1779 puis en 1786-1787 : face aux controverses que suscite toujours Voltaire lorsqu'il est enfin mort, c'est pour D'Alembert une manière de combattre la légende anti-voltairienne, que fabriquent les tenants de l'antiphilosophie, par la célébration d'un Voltaire immortel parmi les Immortels, ce qui témoigne d'un sens, tout en mesure, de la provocation. L'enjeu est évidemment de taille dans le cadre d'une publication effectuée de l'intérieur même de l'institution au sein de laquelle Voltaire n'a pas toujours été le bienvenu, à un moment où il constitue encore, aux yeux de certains, même après sa mort, un personnage encombrant.

II

Inédits et documents

VOLTAIRE ANNOTATEUR DE LUI-MÊME
DANS LA BIBLIOTHÈQUE DE FERNEY.
TYPOLOGIE, DESCRIPTION MATÉRIELLE
ET INTÉRÊT ÉDITORIAL DE L'AUTO-ANNOTATION

Christophe Paillard

UMR 5317 – IHRIM

avec la collaboration de Natalia Speranskaya

Bibliothèque nationale de Russie, Saint-Petersbourg

Après les travaux précurseurs de Renato Galliani, d'Edith Philips, de Catriona Seth, de Samuel S. B. Taylor ou de Jeroom Vercruysse¹, cinq articles ou contributions ont été plus récemment consacrés à l'auto-annotation voltairienne, terme désignant les notes portées par Voltaire sur ses propres œuvres. En 2007, la *Revue Voltaire* a édité les notes de l'exemplaire « Balleidier » conservé au musée Voltaire de Genève², et, en 2017, une série de 162 annotations figurant sur l'exemplaire maître des *Œuvres* de Saint-Petersbourg et sur un exemplaire subordonné³. La *Gazette des Délices* a recensé les annotations d'un exemplaire des *Questions sur l'Encyclopédie* et de trois exemplaires de *Saül*, Gerhardt Stenger a édité dans les *Mélanges offerts à André Magnan* les auto-notes de l'exemplaire Keate et, lors d'un colloque à la Bibliothèque nationale de Russie, le phénomène

- 1 Voir Renato Galliani, « Les notes marginales de Voltaire au *Dictionnaire philosophique* », *SVEC*, n° 161 (1976), p. 7-18; Edith Philips, « Some changes contemplated by Voltaire in his "Questions sur les Miracles" », *Modern Philology*, vol. 28, n° 3 (février 1931), p. 360-362; Catriona Seth, « Épaves et trésors cachés. Les trésors cachés de Cideville », dans M. Delon et C. Seth (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 353-362; et Samuel S. B. Taylor, « The definitive text of Voltaire's works. The Leningrad *encadrée* », *SVEC*, n° 124 (1974), p. 7-132. Jeroom Vercruysse s'est particulièrement intéressé aux auto-notes : voir « Quelques vers inédits de Voltaire », *SVEC*, n° 12 (1960), p. 55-61; « Notes inédites de Voltaire », *Studi francesi*, n° 20 (1963), p. 258-264; « Notes inédites sur les imprimés et les manuscrits de la collection Launoit », *SVEC*, n° 20 (1962), p. 249-259, et « Voltaire correcteur de ses *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse* », *SVEC*, n° 201 (1982), p. 67-80.
- 2 Voir Christophe Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation », *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), p. 341-355.
- 3 Voir *id.* et Alla Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, "Keate" et "Balleidier" », *Revue Voltaire*, n° 17 (2017), p. 261-295.

de l'auto-annotation a été présenté⁴. Bien que réduit par rapport à l'immense masse des auto-notes, cet échantillon est conséquent ; il permet une réflexion d'ensemble sur ce genre particulier d'écriture. C'est cette réflexion globale que nous proposons d'esquisser ici en étant conscient des limites de l'exercice, de son caractère préliminaire et nécessairement inachevé : seule une édition exhaustive des auto-notes voltairiennes permettrait de la conduire à terme pour parvenir à des conclusions définitives. Nous croyons cependant nécessaire d'entamer cette étude pour attirer l'attention sur l'intérêt que représentent les auto-notes pour une meilleure compréhension de l'œuvre imprimé de Voltaire, de ses techniques d'écriture et de sa bibliothèque, ainsi que pour l'édition de son immense corpus.

TERMINOLOGIE DES *MARGINALIA*

86 L'intelligence de l'auto-annotation suppose l'établissement d'une terminologie *ad hoc* qui s'applique d'ailleurs aux autres formes de l'annotation voltairienne. À la suite de l'article de 2007, celui paru en 2017 dans la *Revue Voltaire* a rappelé la distinction suivante : les *marginalia* sont un terme générique, désignant toute annotation d'un ouvrage imprimé, voire d'un manuscrit. Hors citation, les « notes marginales » sont prises au sens du *Corpus*, c'est-à-dire des annotations de Voltaire ou de ses secrétaires sur les ouvrages de tout autre auteur que lui-même. Les « auto-notes » correspondent quant à elles aux notes de la main de Voltaire ou de ses secrétaires sur ses propres ouvrages. Jusqu'ici, rien de nouveau. Il paraît cependant nécessaire d'ajouter à cette tripartition terminologique un quatrième terme : nous entendons par « hétéro-notes » les notes de tout autre scripteur que Voltaire ou ses assistants littéraires sur les ouvrages conservés dans sa bibliothèque, quels qu'en soient les auteurs. Ce nouveau concept n'est pas inopportun. D'une part, le *Corpus des notes marginales* renferme certaines notes qui ne sont pas de la main de Voltaire sans pour autant généraliser ce principe : citons notamment les annotations de Mme du Châtelet, celles de certains des propriétaires des livres avant Voltaire, ou les croix de l'anonyme qui prétendait signaler les faiblesses

4 Voir Sergej Korolev et Christophe Paillard, « Notes marginales de la main de Wagnière sur un exemplaire des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire conservé à la Bibliothèque nationale de Russie », *Gazette des Délices*, n° 28 (hiver 2010) : http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/bge/sites_html/bge-gazette/28/voltaire.html ; Ch. Paillard, « Marginalia de Voltaire sur trois exemplaires de *Saül*. Le concept de "note ostensible" et l'auto-annotation voltairienne », *Gazette des Délices*, n° 37 (printemps 2013) : http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/bge/sites_html/bge-gazette/37/voltaire_nous_ecrit.html ; *id.*, « Voltaire annoté par lui-même. L'auto-annotation dans la bibliothèque de Ferney », *Rossiia i zapadno-evropeiskoe Prosveshchenie. Sbornik nauchnykh trudov* [La Russie et les Lumières de l'Europe occidentale. Recueil d'études scientifiques], Saint-Petersbourg, BNR, 2016, p. 221-241 ; Gerhardt Stenger, « Voltaire annoté par lui-même. Marginalia inédits sur la *Collection complète* envoyée à George Keate », dans S. Géhanne-Gavoty et A. Sandrier (dir.), *Les Neveux de Voltaire, à André Magnan*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2017, p. 55-69.

stylistiques de Racine⁵. En ce sens, certaines des notes éditées dans le *Corpus* ne sont pas des notes marginales au sens qui vient d'être défini mais des hétéro-notes. D'autre part, la bibliothèque de Voltaire telle qu'elle est aujourd'hui conservée à Saint-Petersbourg comporte maints ouvrages de Voltaire annotés par une autre main que la sienne. On pense bien sûr à la collection d'Henri Rieu, ami et voisin de Voltaire à Ferney, qui fut cédée à Catherine II en 1779 et dont nous verrons qu'elle est souvent marginée et qu'elle intègre plusieurs manuscrits reliés dans des recueils factices⁶. Nous verrons également que certains des correspondants de Voltaire ont annoté ses livres pour lui suggérer *addenda* et *corrigenda*. Toute note figurant sur un livre écrit par le patriarche n'est donc pas nécessairement une auto-note. Nous proposons par ailleurs de distinguer deux types d'annotation, l'« annotation ponctuelle » et l'« annotation sérielle », cette distinction s'appliquant aussi bien aux notes marginales qu'aux auto-notes. Le premier type d'annotation désigne l'ensemble des notes qui n'apparaissent qu'une seule fois, l'auto-annotation sérielle correspondant aux notes que Voltaire a reproduites ou fait reproduire par ses assistants sur plusieurs ouvrages⁷, comme par exemple, en ce qui concerne les auto-notes, les exemplaires BV3464-1, BV3464-2, Keate et Balleidier⁸. Nous proposons enfin d'établir le concept de « note ostensible ». Nous entendons par là un ouvrage marginé par Voltaire (que ce soit sous la forme de notes marginales ou d'auto-notes) afin, notamment,

- 5 Sur les annotations par Mme du Châtelet de dom Calmet et de Platon, voir *CN*, t. II, p. 22-23, et t. VI, p. 337-445. Les notes des propriétaires antérieurs des volumes sont parfois indiquées (voir par exemple, t. II, p. 868, n. 294). Les visiteurs de Ferney pouvaient laisser leurs traces de lecture dans les livres de leur hôte (par exemple, Racine : voir *CN*, t. VII, p. 200-203).
- 6 C'est en septembre 1779 que Rieu fit part à l'impératrice, via François Tronchin et Friedrich Melchior Grimm, de son intention de lui céder les livres anglais que Voltaire lui avait légués : voir Gabriel Cramer à Grimm, 6 septembre 1778, dans Sergueï Karp, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 1999, p. 25-26 ; et F. Tronchin à F. M. Grimm, 27 septembre 1778, dans Jean-Louis Wagnière ou les Deux morts de Voltaire. *Correspondance inédite*, éd. Ch. Paillard, Saint-Malo, Cristel, 2005, p. 219. Il proposera par la suite de joindre à cet héritage sa collection personnelle des « Œuvres de Voltaire » (3 avril 1779, *ibid.*, p. 298). Catherine II avalisa le principe de la transaction en novembre 1778 : Catherine II à Grimm, 30 octobre [10 novembre] 1778, dans Catherine II de Russie et Grimm, *Une correspondance privée, artistique et politique au siècle des Lumières*, t. I, 1764-1778, éd. S. Karp, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2016, p. 183-184. Selon le *Catalogue* de la collection personnelle de Rieu, la liste des œuvres de Voltaire cédées à l'impératrice comporte « 101 volumes » (voir S. Karp, *Quand Catherine II achetait la bibliothèque de Voltaire*, *op. cit.*, p. 51). Sur l'importance du « cher corsaire » et sa collaboration avec Voltaire, voir Jean-Daniel Candaux, « Précisions sur Henri Rieu », dans Ch. Mervaud et S. Menant (dir.), *Le Siècle de Voltaire. Hommage à René Pomeau*, Oxford, Voltaire Foundation, 1987, 2 vol., t. I, p. 204-243.
- 7 Voir Christiane Mervaud, « Du bon usage des *Marginalia* », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 101-127, ici p. 123, qui note que Wagnière a reproduit « des notes de Voltaire, sans doute avec l'aval de son maître », sur une brochure de La Beaumelle afin qu'elles circulent à Paris au sein du « groupe de philosophes » lié à Damilaville.
- 8 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des Œuvres de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit.

d'être lu par d'autres que lui-même. Ce concept est construit sur la base de celui de *lettre ostensible*, c'est-à-dire d'une correspondance apparemment adressée à une personne particulière mais en réalité conçue pour être diffusée auprès d'un plus large public, pour propager une version des faits que l'auteur souhaite accréditer, qui sert ses intérêts et qui, dans le cas de Voltaire, correspond rarement à la vérité. Comme nous allons le voir, le concept de note ostensible est légitimé par la parfaite coïncidence de certaines auto-annotations avec des lettres adressées aux libraires pour démentir la paternité de tel ou tel rogaton ou pour l'attribuer à un autre auteur. Ce concept est la conséquence logique des travaux que la *Revue Voltaire* a consacrés aux *marginalia* en 2003 dont un des apports déterminants a été d'établir que, contrairement à ce qui avait été parfois prétendu, « il ne faut pas traiter les notes marginales comme un texte purement privé⁹ ». Le présent article vise *a contrario* à établir que maintes notes de Voltaire sur ses propres ouvrages, par opposition à celles qu'il a portées sur d'autres auteurs, ne sont pas destinées à une édition de ses *Œuvres* et qu'elles revêtent par conséquent un caractère privé ou semi-confidentiel.

TYPLOGIE DES SUPPORTS D'ANNOTATION

Ces distinctions terminologiques établies, il convient de prendre acte de la complexité de l'écriture marginale et de la diversité de ses formes¹⁰. Seule une typologie des supports, des scripteurs, des fréquences et fonctions des *marginalia* est susceptible d'épuiser la variété de ses manifestations ou, à tout le moins, de la ramener à des aspects plus aisés à appréhender. S'impose en premier lieu une typologie des supports. En toute rigueur, l'intitulé de *marginalia* est impropre : l'annotation d'un ouvrage imprimé n'est pas nécessairement portée *en marge*. Les notes peuvent tout d'abord être portées au dos de l'ouvrage afin de lui donner un titre, réel ou fictif, ou d'apprécier son contenu. Il s'agit la plupart du temps d'étiquettes collées mais il peut arriver à Voltaire d'écrire directement à la plume sur une reliure¹¹. Ce type d'annotation constitue visuellement le premier marqueur d'un volume marginé. Il arrive que ces annotations visent simplement à suppléer l'absence d'une pièce de titre ou de toison pour faciliter

9 Selon le mot de Nicholas Cronk et Christiane Mervaud, « Voltaire annotateur de Boureau-Deslandes. Une anecdote relatée par Formey », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 351-354, ici p. 354.

10 Voir Gillian Pink, *Voltaire à l'ouvrage. Une étude de ses traces de lecture et de ses notes marginales*, Paris, CNRS éditions, 2018.

11 Voir notamment *CN*, t. V, p. 507, qui indique la mention portée au dos de *l'Entretien d'un philosophe chrétien, et d'un philosophe chinois* de Malebranche : « Ph[ilosophe] / chi / nois / ma / le / bran / che ». Voir aussi *CN*, t. VII, p. 378, pour la mention portée au dos des *Trois discours pour la religion catholique* de Louis Richeome : « Les trois / discours du / P. Richeome » (main de Wagnière) et « De la Verite / catholique / Richome ».

la localisation d'un ouvrage mais elle peut également être plus significative en désignant un ouvrage que Voltaire juge important. On sait qu'il faisait grand cas de sa « Jeanne », *La Pucelle d'Orléans*, dont il effectuait une lecture roborative lorsqu'il était malade. Si sa bibliothèque comportait deux exemplaires de cet ouvrage, il fit porter au dos d'un d'entre eux par le relieur une pièce de titre prouvant la dilection toute particulière qu'il lui inspirait : « Ma Jeanne », possessif affirmant la fierté du créateur se reconnaissant dans sa création¹². Les visiteurs de Ferney soulignaient, à juste titre, que cet ouvrage était somptueusement relié – il l'est en maroquin rouge – dans la bibliothèque d'un homme qui ne prisait guère la bibliophilie et qui se contentait, pour l'ordinaire, de reliures simples, voire de cartonnages d'attente¹³. Par une sorte de mimétisme, Henri Rieu a porté sur le dos de son propre exemplaire un titre manuscrit signalant l'intérêt de l'ouvrage, « L'heroïne [sic] français[e]¹⁴ ». De la même manière, Voltaire a noté sur une étiquette collée au dos du premier volume de l'*Essai sur l'histoire universelle* paru sous l'adresse de Genève chez Philibert en 1754 la mention « hist[oire] univ[erselle] avec notes » pour signaler la présence de nombreuses corrections apportées par un correspondant anonyme à ce prototype de l'*Essai sur les mœurs*¹⁵. Il a de même annoté le dos d'une édition des *Loix de Minos* pour indiquer le contenu de ce recueil : « Loix / de / Mi / nos / Caba / les / la / begueul [sic] / Jean / not / les / deux / siecl [sic]¹⁶ », soit *Les Loix de Minos, Les Cabales, La Bégueule, Jeannot et Colin, et Les Deux Siècles*.

Le deuxième type de note est porté sur les plats, en général les premiers plats. Un exemplaire des *Honnêtetés littéraires* porte ainsi, au recto du premier plat, un papier collé annoté par Voltaire¹⁷ : « honnêtetés / littéraires / chiniac / buri », et, au verso, une feuille annotée d'une main anonyme dressant une sorte de table des matières de trois des parties de ce brûlot, peut-être celles que Voltaire

¹² Genève, Cramer, 1762, BV3730-2 (BV, p. 926).

¹³ Voir le récit de la visite de Richard Twiss à Ferney le 28 septembre 1768 : « En entrant dans sa bibliothèque, nous remarquâmes une superbe édition de la *Pucelle d'Orléans*, qui portait ces mots gravés sur le dos du volume : *Ma Jeanne...* » (*Biographie universelle et portative des contemporains*, notice « Twiss, Charles », Paris, au Bureau de la biographie, 1826, 5 vol., t. V, p. 1451). Voir les notes de Wagnière sur le *Commentaire historique sur la vie et l'œuvre de l'auteur de La Henriade* : « Lorsqu'il [Voltaire] était triste ou souffrant, il me disait : "allez moi, je vous prie, chercher un volume de L'Arioste, ou bien *Ma Jeanne*", c'est ainsi qu'il nommait *La Pucelle*, et le titre qu'il faisait mettre au dos du livre sur la reliure » (voir *Mémoires sur Voltaire et sur ses ouvrages, par Longchamp et Wagnière, ses secrétaires, suivis de divers écrits inédits de la M^{is}e Du Châtelet, du Président Hénault, de Piron, Darnaud Baculard [sic], Thiriot, etc., tous relatifs à Voltaire* [édités par] J. M. Decroix et A. J. Q. Beuchot], Paris, Aimé André, 1826, 2 vol., t. I, p. 25 (le texte de Wagnière qui vient d'être cité est restitué d'après ses manuscrits plutôt que l'édition Decroix qui le réécrit).

¹⁴ Genève, Cramer, 1762, BV3730-1 (BV, p. 926).

¹⁵ BV3588 (la présence du titre n'est pas indiquée dans BV, p. 893).

¹⁶ BV3677-1 (titre signalé par BV, p. 913, avec quelques erreurs de transcription).

¹⁷ BV3629 (BV, p. 904).

ou que l'annotateur considérait comme les plus importantes¹⁸. Le troisième support est celui des annotations sur les pages de titre. Dans l'exemplaire des *Honnêtetés littéraires* qui vient d'être évoqué, Voltaire porte ainsi une addition sous le titre : « nouvelle édition / augmentée », qui semble indiquer que ce volume d'une édition antérieure lui a servi à établir une nouvelle édition ; d'une certaine manière, cette annotation a aussi pour vocation de modifier l'ouvrage pour l'actualiser. Ont été étudiés ailleurs trois exemplaires de *Saül*, pièce sulfureuse que Voltaire attribue en une occasion à son ennemi le pasteur Vernet, défenseur de l'orthodoxie réformée sur la place genevoise, en ajoutant cinq lettres, « ernet », à la suite du titre, « *Saül, Tragédie. Tirée de l'Écriture sainte. Par Mr. de V.....* », et, en deux autres occasions, à un certain « Huet » ou « Hutte » – nous y reviendrons¹⁹. Le quatrième support est plus fréquent : les pages de faux-titre des œuvres de Voltaire comportent force annotations, comme nous le verrons par la suite, pour commenter un ouvrage, en retracer l'histoire, attribuer véridiquement un passage à tel ou tel auteur ou, au contraire, en démentir mensongèrement la paternité.

Le cinquième support, de loin le plus fréquent, est celui des notes portées en marge, en tête ou en pied de page, ou encore dans le corps du texte. Il convient cependant de souligner la diversité des modalités employées à cet effet : mots rayés et corrigés en note (avec ou sans appel de note) ou en interligne, tantôt supra-linéaire et tantôt infra-linéaire ; lettres surchargées par d'autres caractères ; papier plié collé en bas de page ; papier collé sur la page pour remplacer tout ou partie du texte ; cahier relié dans le corps de l'ouvrage pour compléter le livre, ou pour remplacer des pages cartonnées ou supprimées... Cette diversité de supports n'est pas anodine : on se gardera bien de confondre les notes écrites à la diable, sur le feu du moment, avec celles qui, portées sur un papier collé, supposent un travail préparatoire et, par conséquent, une entreprise délibérée. Ces dernières sont souvent de la main de Wagnière, ce qui laisse entendre que celui-ci a été appelé au chevet de Voltaire pour prendre une note sous sa dictée ou pour recopier un de ses brouillons. La différence de supports contribue donc à marquer la différence qui sépare une écriture souvent spontanée (immédiateté de la plume) d'une écriture nécessairement délibérée (médiation de l'assistant littéraire). Cette distinction matérialise la tension qui existe entre deux types d'écriture marginale : l'une, parfois brouillonne et incohérente, qui procède des réactions instantanées du lecteur au livre et l'autre, réfléchie, soigneusement mûrie, qui relève à certains égards moins d'une réponse à une lecture que de

18 « Honnêteté / de chaumeix / sur le Diction / naire encyclop / édique / Honnêteté sur / la Henriade. / Honnêteté / sur la tragédie / de Mahomet ».

19 Voir Ch. Paillard, « *Marginalia* de Voltaire sur trois exemplaires de *Saül* », art. cit. Un quatrième exemplaire est étudié dans *id.*, « Voltaire annoté par lui-même », art. cit.

l'anticipation d'une écriture, qu'il s'agisse de préparer une nouvelle édition des *Œuvres* ou de propager dans son entourage ses appréciations sur les ouvrages et leurs auteurs.

Un sixième support mérite une attention toute particulière : c'est celui des « signets » qui sont présents en grand nombre dans la bibliothèque de Voltaire et dans ses propres œuvres peut-être plus encore que dans celles de tout autre auteur. Dans l'exemplaire BV₃₄₆₄₋₁, 69 des 162 notes, soit plus de 40 % du total, ne consistent-elles pas dans des signets²⁰ ? Force est de constater que ceux-ci exercent des fonctions très différentes et parfois difficiles, voire impossibles, à identifier. Avant même de les distinguer typologiquement, il convient de signaler trois problèmes méthodologiques dont l'importance ne saurait être minimisée. Le premier est celui des signets déplacés. Le cas est fréquent. En ce qui concerne la seule auto-annotation, on en connaît au moins deux exemples, dont l'un a pu être corrigé, le signet annoté ayant été restitué à son emplacement d'origine, et dont l'autre n'a pu l'être, le signet étant vierge de toute annotation susceptible d'éclairer sa vocation²¹. Deuxième problème, les signets sont parfois rognés de sorte que le texte dont ils sont les vecteurs est impossible à restituer ou ne peut l'être que conjecturalement. La troisième difficulté est en revanche des plus vénielles et aisées à surmonter : on se gardera de confondre les signets « voltairiens » de ceux introduits au fil des ans par les lecteurs du XIX^e siècle ou par les bibliothécaires russes œuvrant à la réalisation du *Corpus*. Le papier utilisé par ceux-ci est de facture moderne tandis que celui de Voltaire, comportant un filigrane, est jauni par les années et se compose de deux éléments : la partie supérieure, la moins importante par ses dimensions, est vieillie du fait qu'elle sortait du livre pour signaler une page tandis que la partie inférieure, plus fraîche, a été préservée de la lumière par son insertion dans le corps du livre²².

Ceci étant, la fonction des signets est polymorphe et souvent difficile à interpréter. Il convient tout d'abord de distinguer les signets vierges de ceux qui sont annotés, même si les fonctions des uns et des autres peuvent en certains cas coïncider. En ce qui concerne les premiers, il est parfois impossible de comprendre leur raison d'être : on s'explique difficilement leur présence dans une page vierge de toute annotation et ne comportant en apparence pas de passage textuellement important dans le cadre des réécritures de l'œuvre voltairienne. On ne saurait exclure qu'ils aient été déplacés. Il est en revanche aisé de comprendre leur fonction dans maints autres cas : il s'agit de marquer le début

20 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit.

21 *Ibid.*, note (112), p. 285.

22 Parti a été pris de maintenir les signets modernes dès lors que leur papier est non acide et ne nuit par conséquent pas à la conservation du livre.

ou la fin d'une pièce dans un recueil, voire le début d'un acte ou même d'une scène de théâtre. Ils visent également bien souvent à indiquer une note marginale ou une série de telles notes. L'on sait que Wagnière a souvent été chargé de porter la mention « N.M. » (abréviation de « notes marginales ») sur des signets pour signaler la présence d'annotations. Sous réserve d'approfondissement, il semble que cette mention était essentiellement destinée aux « notes marginales » au sens du *Corpus* : nous n'en avons pas trouvé d'exemples relatifs aux auto-notes²³. Nonobstant la difficulté qu'il y a parfois à comprendre l'emplacement des signets vierges, leur fonction la plus fréquente est de signaler des passages saillants, imprimés ou manuscrits, sans que l'on puisse savoir s'ils ont été ponctuellement placés par Voltaire lors d'une phase de lecture ou d'écriture de son œuvre et oubliés par la suite, ou s'ils avaient vocation à devenir pérennes. Le dernier numéro de la *Revue Voltaire* a ainsi édité deux signets sur lesquels Voltaire a écrit « recommandé », apparemment pour indiquer au lecteur un passage qu'il jugeait particulièrement important²⁴.

Les signets annotés participent des mêmes fonctions sans pour autant s'y réduire. En certains cas, ils s'inscrivent dans un dispositif mnémotechnique, Voltaire souhaitant se rappeler d'une référence qu'il aurait pu oublier : tel semble être le cas d'un signet consacré à Saint-Évremond même s'il n'en a apparemment pas fait usage par la suite²⁵. Ils assurent parfois une fonction de redoublement, l'annotation du signet venant renforcer celle de la page marginée. On en trouve un exemple dans l'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire où l'attribution du *Préservatif* à l'abbé de La Marre sur la page de faux-titre est répétée par le signet marginé²⁶. Si les *marginalia* sont en règle générale difficiles à interpréter, les signets exigent des précautions méthodologiques toutes particulières supposant que l'on distingue leurs destinations très diverses : signalement du début d'un texte imprimé, d'un passage imprimé ou d'une annotation marginale ; aide-mémoire ; redoublement d'un texte imprimé ou d'une annotation... et signets dont la fonction est parfois incompréhensible, notamment parce qu'ils ont été déplacés.

23 Il se trouve bien dans BV3559 un signet marqué « N.M. » mais, dans ce recueil factice essentiellement constitué de pièces de Voltaire, il sert essentiellement à signaler les *Étrennes aux morts et aux vivants, ou Projet utile partout où on est mortel* (à la Vallée de Josaphat [Paris], 1768, BV1245) attribué à l'abbé Coyer, p. 8-9. Ce texte comporte une hétéro-note, p. 11, signalée par un appel de note après « voir à la Morgue une Momie » et, en note en bas de page, « aventure arrivée pendant le dernier voyage / de Fontainebleau ». C'est une allusion à une anecdote signalée dans le *Journal encyclopédique* d'octobre 1767 (Bouillon, t. VII, 1^{er} octobre 1767, p. 164).

24 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., notes (132) et (152), p. 287 et 290.

25 *Ibid.*, note (67), p. 279.

26 *Ibid.*, note (63), p. 278.

Après la typologie des supports, il convient d'établir celle des scripteurs. Le premier annotateur est bien sûr Voltaire mais il n'est pas nécessairement le principal rédacteur des *marginalia*. Les mains de ses secrétaires et assistants littéraires peuvent être considérées, à maints égards, comme des extensions de sa propre main, ces derniers étant chargés de prendre des notes sous sa dictée ou de les recopier sur des exemplaires identiques à ceux qu'il a annotés. Tel est le cas de l'exemplaire maître BV₃₄₆₄₋₁ : principalement annoté par Voltaire et par Wagnière, il a servi de modèle à l'exemplaire BV₃₄₆₄₋₂ de la Bibliothèque nationale de Russie et à l'exemplaire « Balleidier » du musée Voltaire, exclusivement annotés par Wagnière, ainsi que de l'exemplaire « Keate » exclusivement annoté par Bigex. En règle générale, on considérera donc les notes des assistants littéraires du patriarche portées sur ses propres livres comme des auto-notes. Mais cette règle n'est pas absolue. On ne peut assimiler en toute certitude des notes de la main des secrétaires à des auto-notes dès lors qu'elles ne sont pas conservées dans un exemplaire de la bibliothèque de Voltaire, qu'elles ne dupliquent pas des *marginalia* existants ou que l'on ne dispose pas de documents attestant que Voltaire en a été l'inspirateur. Ses assistants littéraires les plus doués pouvaient apporter leur pierre personnelle à l'édifice de l'auto-annotation en ajoutant des notes de leur cru qui doivent, de ce fait, être tenues pour des « notes marginales » *stricto sensu* ou, plus précisément, des hétéro-notes. C'est ainsi que l'exemplaire « Keate » étudié par Gerhardt Stenger comporte des notes qui pourraient être celles de Bigex dans la mesure où elles ne sont pas issues de l'exemplaire maître²⁷. Ajoutons qu'en de rares cas, les secrétaires pouvaient prendre l'initiative de reproduire les notes de Voltaire sans son autorisation. Pour complaire à son « bon protecteur », Friedrich Melchior Grimm, et faire sa cour à son « auguste protectrice », Catherine II, Wagnière a ainsi reproduit après la mort de son « patron » les annotations du *De la félicité publique* de Chastellux, dupliquant certes l'auto-annotation de Voltaire mais sans que celui-ci ait été à l'origine de cette opération²⁸. Le fait est en soi significatif et introduit un degré supplémentaire de complexité dans le phénomène de l'écriture marginale. Lorsque Wagnière a dupliqué ces notes, il était présent à Ferney et ne pouvait donc consulter l'exemplaire conservé à Saint-Pétersbourg ; il faut qu'il ait relevé ces notes, que ce soit en France ou en Russie, comme il l'a fait d'ailleurs des auto-notes de *Candide* et d'hétéro-notes de *l'Essai sur l'histoire universelle*. Nous semblons donc tenir ici la preuve que les notes marginales pouvaient

²⁷ Voir G. Stenger, « Voltaire annoté par lui-même », art. cit.

²⁸ Voir Ch. Paillard, *Jean-Louis Wagnière, secrétaire de Voltaire. Lettres et documents, SVEC*, n° 12 (2008), p. 298-301.

être relevées, passant ainsi du statut d'annotation d'un imprimé à celui de texte purement manuscrit. Au reste, nous verrons que l'inverse est également vrai : les annotations les plus substantielles semblent être en certains cas la retranscription par les secrétaires d'un texte manuscrit rédigé par Voltaire sur papier libre.

Un second type de main doit être distingué : celui des scripteurs portant des notes sur les exemplaires des *Œuvres* de Voltaire sans que lui-même les ait conçues ou commandées. Certains exemplaires conservés à Ferney comportent des annotations de la main de personnes étrangères à son premier cercle, celui qui résidait au château, comme nous ne manquerons pas de l'établir. Pour reprendre la terminologie préalablement établie, il s'agit du phénomène de l'hétéro-annotation. En certains cas, des correspondants de Voltaire pouvaient lui adresser ses livres pour lui faire part, en marge, de leurs observations, critiques ou corrections. Les remarques de Wagnière sur l'édition de Kehl qui ont fait l'objet, en 1970, de deux éditions séparées, l'une établie par Vladimir Sergeevitch Lyublinsky et l'autre par Andrew Brown, trouvent leur origine, en ce qui concerne l'*Essai sur les mœurs*, dans des notes adressées par un correspondant non identifié – peut-être le pasteur Jacob Vernet²⁹ – et portées sur un exemplaire de l'*Essai sur l'histoire universelle*, prototype de cet ouvrage historique, aujourd'hui conservé dans la bibliothèque de Voltaire³⁰. Nous avons par ailleurs cité les hétéro-notes de la collection de Henri Rieu.

94

TYPOLOGIE DE LA FRÉQUENCE DES *MARGINALIA*

Une troisième typologie s'impose, impliquant la distinction déjà évoquée des annotations « ponctuelles » et « sérielles ». Les annotations ponctuelles sont, sous réserve de nouvelles découvertes, celles qui n'apparaissent qu'une seule fois dans les ouvrages marginés par Voltaire. C'est le cas le plus fréquent. Les annotations sérielles désignent celles qu'il porte, généralement de sa main, sur un livre avant de les faire reproduire, le plus souvent par ses assistants, sur d'autres exemplaires du même ouvrage. La recherche a déjà établi la réalité de ce fait en ce qui concerne les notes marginales : Voltaire a reproduit ses annotations sur plusieurs exemplaires du *Christianisme dévoilé*, du *Bon Sens* et du *Vrai Sens du*

²⁹ Depuis l'édition de ces hétéro-notes dans le dernier volume de l'*Essai sur les mœurs* (OCV, t. 27), Sergueï Vlassov (Université de Saint-Petersbourg) a suggéré que leur auteur pourrait être Jacob Vernet, qui a pris une part active à la correction et à l'édition de cet ouvrage (voir Jacob Vernet à Voltaire, 27 février 1754 [D5698]). Mais cette identification n'est pas certaine.

³⁰ Voir OCV, t. 27, p. 405-422, sur l'apport des hétéro-notes du correspondant anonyme à la rédaction de l'*Essai sur les mœurs* et des remarques de Wagnière sur l'édition de Kehl. Au sujet de ces dernières, voir Andrew Brown, « Wagnière comments on the Kehl edition, 1785 », *SVEC*, n° 77 (1970), p. 43-74, et Vladimir Sergeevitch Lyublinsky, *Novye teksty perepriski Voltera*, Moscou/Leningrad, 1956-1970, 2 vol., t. II, p. 312-340.

Système de la nature, les deux premières œuvres étant du baron d'Holbach et la troisième éditée par son cercle, pour donner à entendre sur la place parisienne et ailleurs qu'il désavouait le matérialisme athée³¹. Nous souhaiterions cependant établir qu'il convient de distinguer deux cas de figure très différents : d'une part, les auto-notes reproduites à l'identique par les assistants de Voltaire, et, d'autre part, celles qu'il reporte lui-même sur différents exemplaires en y introduisant des variantes. BV₃₄₆₄₋₁ illustre le premier cas de figure même s'il est difficile de comprendre pour quelle raison Voltaire a ordonné à Wagnière et à Bigex de ne recopier qu'une partie des notes. Du second cas de figure relève l'exemple de *Saül*, annoté à au moins cinq reprises par l'auteur avec certains éléments constamment reproduits et d'autres qui présentent de subtiles variations, voire des modifications radicales. Il peut ainsi attribuer *Saül* à « Vernet, ministre du Saint-Évangile », à « Hute » ou « M. de Hutte », « gentilhomme anglais ». Si deux exemplaires de cette pièce de théâtre difficile à qualifier génériquement partagent des corrections communes, par exemple les désinences en *-oi* de l'imparfait, ils comportent des annotations différentes, leurs didascalies manuscrites ne coïncidant pas³². L'un des principaux apports de notre précédent article a été sans doute de manifester le caractère étendu de l'auto-annotation sérielle en montrant l'existence d'un exemplaire maître des *Œuvres* dont certaines annotations sont reproduites sur au moins trois autres exemplaires³³. Ce type de notes est important. Sa nature même atteste du caractère réfléchi, mûrement délibéré, d'une écriture s'inscrivant dans la durée et supposant la collaboration de Voltaire avec ses scribes. Sans doute a-t-elle pour finalité première de garder la trace à Ferney de notes que Voltaire souhaitait durablement conserver. Mais son caractère sériel implique également une volonté de médiatisation de celles-ci, l'auteur souhaitant les diffuser dans un cercle élargi de relations, certes moins vaste que son lectorat mais néanmoins important en raison de son pouvoir d'influence. L'on ne saurait enfin exclure que, dans l'attente d'une nouvelle édition des *Œuvres*, l'auto-annotation permettait à Voltaire d'actualiser très rapidement les éditions antérieures pour que sa bibliothèque reste toujours au goût du jour.

31 Voir Nicholas Cronk, « Voltaire's *marginalia*. Who is the intended readership? », *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), p. 137-153. Article révisé et traduit sous le titre « Les notes de Voltaire. Quel est le lectorat visé? », *OCV*, t. 139, p. 763-777. Voir Christiane Mervaud et Catriona Seth, « Notes marginales inédites sur *Le Vrai Sens du Système de la Nature* », *Revue Voltaire*, n° 4 (2004), p. 299-340.

32 Voir Ch. Paillard, « *Marginalia* de Voltaire sur trois exemplaires de *Saül* », art. cit. et *id.*, « Voltaire annoté par lui-même », art. cit.

33 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit.

L'interprétation des auto-notes suppose surtout que l'on détermine leur finalité. Elles remplissent une foisonnante multiplicité de fonctions dont on ne peut rendre compte sans établir une typologie spécifique. Le premier type, sans doute le plus fréquent, donne raison aux artisans du *Corpus des notes marginales* : maintes auto-notes sont des *notes de correction*. Mais la validité de ce constat tend précisément à nous inciter à les intégrer dans le *Corpus*. La fonction correctrice de maintes auto-notes devrait nous conduire à les inclure dans le champ éditorial, et ce comme une condition d'exactitude de l'édition des *Œuvres*. Comment en effet éditer l'œuvre imprimé de Voltaire sans identifier la source manuscrite de ses *addenda* et *corrigenda*, sans consigner, ne fût-ce qu'au titre de variantes, ses hésitations et remords, ou sans signaler ses additions incohérentes et celles qu'il n'a finalement pas retenues ? Avant de signaler l'intérêt éditorial de ces variantes, il faut souligner la difficulté qu'il y a à interpréter l'auto-annotation correctrice. Deux problèmes se posent avec acuité. Ce sont, d'une part, la datation et, d'autre part, la destination de ces notes.

La première difficulté n'est pas toujours aisée à résoudre : ces notes relèvent-elles d'un travail de révision de l'auteur préparant dans le secret de son cabinet une édition ultérieure de ses œuvres ou constituent-elles au contraire le relevé d'additions et modifications déjà publiées, destiné à mettre à jour par la médiation du manuscrit une édition antérieure, par exemple pour corriger une erreur saillante ou consigner une addition importante ? Bref, sont-elles *a priori* ou *a posteriori* ? Une troisième possibilité doit être envisagée, celle de la *simultanéité*. On peut prendre ici l'exemple des auto-notes de BV3464-1 par lesquelles Voltaire amplifie *Le Caffé ou l'Écossaise*. Parfois substantielles, elles sont toutes de la main de Wagnière. Il semble donc logique d'en déduire que l'auteur a préparé ces *addenda* sur un brouillon, chargeant son fidèle secrétaire de les reporter sur l'ouvrage. En soi, cela ne résout aucunement le problème de la datation : Voltaire aurait pu demander à Wagnière de reporter ces notes, d'une part, sur un livre ou un cahier destiné au libraire et, d'autre part, sur un ou plusieurs exemplaires de sa bibliothèque pour en garder la trace. Les procès de l'auto-annotation et de la révision seraient simultanés. Mais une autre solution est possible³⁴ : Wagnière consigne sur un exemplaire de la *Collection complète* une longue addition sous la forme d'un papier collé. Voltaire intervient toutefois par la suite pour rayer un substantif afin d'éviter la répétition de ce terme employé peu après, leçon suivie par les éditions ultérieures. Le scénario le plus probable semble alors être la séquence d'écriture suivante :

34 *Ibid.*, note (38), p. 274.

Voltaire rédige, sur papier libre, une série d'additions à *L'Écossaise* ; il ordonne à Wagnière de les reporter sur l'exemplaire maître de ses *Œuvres* ; il les revoit et corrige ; il les fait alors relever par son secrétaire pour qu'il les adresse au libraire en vue d'une nouvelle édition. L'auto-note serait donc ici *a priori*, c'est-à-dire antérieure au texte communiqué au libraire en vue d'une nouvelle édition, quoique postérieure à un manuscrit dont nous n'avons apparemment pas gardé la trace. Loin de nous le fait de prétendre que cette séquence constitue la norme d'écriture à laquelle Voltaire se soit toujours astreint : l'extrême diversité des formes de *marginalia* est corrélative d'une foisonnante pluralité de méthodes et de procédés. Certaines auto-notes sont *a posteriori*, actualisant une édition antérieure sur la base d'une édition ultérieure. Tel est le cas d'un volume des *Questions sur l'Encyclopédie* que Voltaire offrit à Catherine II pour lui faire sa cour ; il chargea Wagnière de reporter des additions aux articles « Miracles » et « Superstition » qu'il venait d'amplifier, tant pour actualiser une ancienne édition que pour flatter l'impératrice par des mentions manuscrites faisant l'éloge, dans le second article, de sa politique extérieure en brocardant les Confédérés de Bar qui s'opposaient à elle en Pologne³⁵. Dans d'autres cas, l'auto-annotation est *a priori*, visant méthodiquement à préparer une future édition. Tel est le cas d'une remarquable série de *marginalia* sur une édition de *La Raison par alphabet* : ils sont pour la plupart de la main de Bigex, éphémère mais efficace assistant de Voltaire³⁶. Il s'agit très certainement d'un exemplaire de travail comme le prouve la mention portée par l'auteur au verso du premier plat : « corrigé ». Cette impression est confirmée par une feuille reliée à la fin du second volume, intitulée : « Errata de la raison par alphabet », et sur laquelle Bigex reporte sur trois colonnes les numéros de page et de ligne, les « fautes » corrigées et les « corrections » apportées par les auto-notes. Rares sont les articles de cet ouvrage alphabétique qui ne font pas l'objet de modifications textuelles anticipant la rédaction des *Questions sur l'Encyclopédie*. L'un d'entre eux est profondément remanié, l'article « Conciles », où Voltaire avait commis de nombreuses erreurs théologiques. L'intégralité des corrections est passée dans l'article conservé pour l'édition des *Questions sur l'Encyclopédie*. Nous avons ici l'exemple d'un travail méticuleux par lequel les auto-notes servent la révision d'une œuvre, qui est en l'occurrence appelée à être amplifiée, à changer de nature et de titre. Les choses ne sont pourtant pas si simples. On peut, d'une part, douter que Bigex ait pris l'initiative de ces révisions : ne s'est-il pas contenté de reporter sur l'exemplaire

35 Voir S. Korolev et Ch. Paillard, « Notes marginales de la main de Wagnière sur un exemplaire des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire conservé à la Bibliothèque nationale de Russie », art. cit. Voltaire avait fait relier en maroquin rouge cet exemplaire de présentation destiné à l'impératrice.

36 *La Raison par alphabet*, 6^e éd., 2 vol., BV3741-5 : voir BV, p. 928.

des notes que lui avait communiquées Voltaire? À moins que celui-ci ne se soit borné à donner à son assistant des indications, à charge pour celui-ci d'élaborer un remaniement textuel? D'autre part, Voltaire est revenu par la suite sur ce livre pour y porter des notes non répertoriées dans l'« Errata » manuscrit et dont il n'a parfois fait aucun usage³⁷. On ne saurait dès lors exclure que les annotations de Bigex, antérieures aux *Questions sur l'Encyclopédie*, aient été complétées par Voltaire alors même qu'il rédigeait celles-ci.

98

À ce problème de datation s'ajoute une question qui lui est liée, celle de la destination des auto-notes correctives. Nous verrons que Voltaire a procédé à certaines corrections incohérentes : il est logique qu'il ne les ait pas intégrées à son corpus. On s'explique mal en revanche qu'il n'ait pas fait usage de *corrigenda* pertinentes, voire nécessaires à sa crédibilité d'auteur. On a vu qu'il avait constamment confondu dans les éditions de l'*Essai sur les mœurs* Henri, duc de Rohan, avec son frère, Benjamin, duc de Soubise, mais qu'il avait néanmoins corrigé cette erreur par une auto-note, sans pour autant entériner cette correction dans son œuvre imprimé³⁸. En certains cas, la correction reste donc purement manuscrite et l'auto-annotation correctrice ne produit pas de variante éditoriale.

On ne saurait minimiser l'importance des variantes que recèle ce type d'auto-notes. Encore faut-il constater la diversité de ses formes : depuis la correction purement formelle (simple rectification de coquilles typographiques) jusqu'aux additions substantielles (notamment par des papiers collés ou l'insertion de cahiers) en passant par la correction matérielle (révisions stylistiques, rectification d'erreurs, etc.), place est faite aux interventions les plus diverses. Nombreuses sont les rectifications formelles. On connaît les six corrections apportées par Voltaire à la première édition approuvée de *La Pucelle d'Orléans*, dont cinq sont d'ordre typographique et ont été reprises par la suite, et dont la sixième, d'ordre stylistique, n'est pas passée dans le corpus en raison d'un remaniement du vers³⁹. La première édition des *Honnêtetés littéraires* était fautive, intégrant des coquilles comme « faire un romain » au lieu de « faire un roman⁴⁰ ». L'éditeur contemporain a justement corrigé le texte de base pour rectifier cette coquille :

37 Voltaire modifie l'article « Circoncision ». Là où il était écrit : « Un Parisien est tout surpris » d'apprendre la pratique rituelle de l'ablation d'un testicule, il corrige comme suit : « Une Parisienne est toute surprise » (*ibid.*, t. I, p. 209). Cet article n'ayant pas été repris dans les *Questions sur l'Encyclopédie*, cette correction ne porta pas ses fruits. À noter cependant que l'édition 701 de Grasset de la *Collection complète* (t. 42, p. 146-154) intégra l'article « Circoncision » dans les *Questions sur l'Encyclopédie* en le présentant comme inédit mais qu'elle ne fit que reprendre celui paru dans le *Dictionnaire philosophique* et dans *La Raison par alphabet* sans les modifications manuscrites ici apportées.

38 Ch. Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer », art. cit., p. 349-350.

39 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., notes (119)-(130), p. 286-287 ; voir aussi la note (62), p. 278.

40 Exemplaire BV3629, p. 161 : voir *BV*, p. 904.

faute d'une édition des auto-notes, il n'a cependant pu réaliser que Voltaire avait lui-même corrigé cette erreur⁴¹. De même, *Quelques petites hardiesses de Mr. Clair, à l'occasion d'un panégyrique*, publiées en 1773 à la suite d'une édition des *Loix de Minos*, établit la leçon « Ce sont des Loix de Dragon », nom propre que la main de Voltaire corrige en « Dracon » en rayant le *g* et en portant un *c* en interligne⁴². Ces corrections ne sont certes pas les plus intéressantes mais elles prouvent que, quoi qu'en ait dit Beuchot⁴³, Voltaire était plus soigné dans ses éditions et prêtait plus attention à la typographie qu'on ne l'a prétendu.

Les corrections matérielles sont plus essentielles. Nous en donnerons ici quatre exemples, correspondant à des *addenda* et *corrigenda* cohérentes dont Voltaire n'a cependant pas fait usage dans son corpus malgré le temps qu'il leur a consacré. Le premier est tiré de l'exemplaire des *Honnêtetés littéraires* déjà évoqué. Dans BV3629 ([Genève], 1767) est inséré un cahier imprimé de 4 pages participant du dispositif de l'auto-annotation. La XXI^e des *Honnêtetés* éditait une lettre d'Antoine Ignace Fez, libraire à Avignon, qui écrivit à Voltaire le 30 avril 1762 (et non « 1662 » comme indiqué à tort dans cette édition) pour proposer de lui céder moyennant « 3 000 » livres « 1 500 exempl[aires] » de la première édition des « *Erreurs de m^r. de Voltaire sur les faits historiques, dogmatiques, etc.* » par l'abbé Nonnotte⁴⁴. Fez exerçait une forme de chantage, en proposant de ne pas écouler ce livre qui deviendra plus connu sous le titre d'*Erreurs de Voltaire* moyennant le versement d'une somme conséquente. Voltaire lui répondit ironiquement le 17 mai 1762 (D10451) par une lettre qu'il ne lui a probablement pas adressée mais qu'il fit tirer à part à Genève et éditer dans le *Journal encyclopédique* du 15 juin. Il fit coller sa réponse dans son exemplaire particulier entre les pages 74 et 75 de BV3629 d'après l'édition qu'en donna Jean-Baptiste-René Robinet dans le recueil des *Lettres secrettes de Mr. De Voltaire* (Genève, 1765 [1764], p. 115-118). Le dispositif employé à cet effet suggère que Voltaire comptait rééditer *Les Honnêtetés littéraires* en y insérant la réponse à Fez. Il raye le titre de l'imprimé, « Lettre XIX », pour le remplacer par un titre approprié (« réponse de M. de voltaire » précédant la formule imprimée « Au sieur FEZ Libraire d'Avignon »). Les *Lettres secrettes* reproduisant la lettre D10451 sur 5 pages (p. 115-119), la quatrième page s'achève sur le début de la formule de politesse : « Je vous prie de lui faire ». N'ayant pas joint la page 119 au cahier,

41 Voir OCV, t. 63B, p. 64 et p. 166, ligne 171.

42 Exemplaire BV3677-1, p. 231.

43 Dans une lettre à Cayrol du 12 octobre 1826, Beuchot écrivait : « Les mauvaises leçons font le désespoir des éditeurs ; et aucun texte n'en est plus infesté que celui de Voltaire. » Le 19 octobre, il ajoutait : « Boileau n'était pas comme Voltaire négligé dans ses impressions. » Voir Ch. Paillard, « Que signifie être "voltairien" au XIX^e siècle ? Beuchot et Cayrol, éditeurs de Voltaire », *Revue Voltaire*, n° 10 (2010), p. 121-143, ici p. 136.

44 D1043 : voir OCV, t. 63B, p. 115, lignes 760-774.

Voltaire complète la formule sous forme manuscrite en bas de la page 118 : « mes tendres complimens aussi bien / qu'à votre marchand d'encre. / signé voltaire ». Ce dispositif et le recours à des notes autographes semblent indiquer une volonté auctoriale d'amplifier *Les Honnêtetés littéraires*. On objectera peut-être que les auto-notes ne nous apprennent ici rien de nouveau, cette lettre ayant déjà été imprimée, sauf que l'on découvre ici l'apparente intention de modifier *Les Honnêtetés littéraires* en conséquence.

100 Les exemples suivants attestent également de corrections matérielles restées inédites. Une des plus étonnantes est celle du *Poème sur le désastre de Lisbonne* dont on connaît la conclusion. Si le scandale du mal inflige un cinglant démenti à l'optimisme, il ne doit pas pour autant nous incliner au pessimisme mais, pour reprendre un *hapax* voltairien, au « patientisme⁴⁵ », c'est-à-dire à une forme de *méliorisme* qui compte sur les progrès de l'humanité pour minorer les conséquences du mal. Prenant conseil auprès de divers correspondants, et notamment dans les milieux réformés qui constituaient son environnement helvétique à la fin de 1755 et au début de 1756, Voltaire avait mûrement réfléchi cette conclusion pour atténuer l'impression de désespoir que donnaient les premiers jets de son poème. Certaines de ses auto-notes contredisent cependant ce travail d'accommodation du *Poème* à la bien-pensance du public. La leçon finale imprimée, et constamment maintenue, est :

*Un jour tout sera bien, voilà notre espérance ;
Tout est bien aujourd'hui, voilà l'illusion*⁴⁶.

Or dans un exemplaire de sa bibliothèque, Voltaire raye « voilà notre » et le second « voilà » avant de porter des additions en interligne pour corriger le *Poème* comme suit :

*Un jour tout sera bien, quelle frele espérance !
Tout est bien aujourd'hui, ciel quelle illusion*⁴⁷!

Il s'agit bien d'une « révision pessimiste » du *Poème*, comme l'avait noté George R. Havens, l'un des rares Occidentaux à avoir pu accéder à la bibliothèque de Voltaire dans la première moitié du xx^e siècle. Ce chercheur a cependant commis une erreur de lecture, établissant dans le second vers la leçon « c'est

45 Hapax voltairien dans une lettre à Élie Bertrand le « [20 janvier 1756] » selon Voltaire, *Correspondance*, éd. Theodore Besterman, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1978-1993, 13 vol., t. XIII, p. 532. Voir *id.*, *Un jeu de lettres. 1723-1778*, éd. N. Cronk, O. Ferret, F. Jacob, Ch. Mervaud et Ch. Paillard, Orléans, Paradigme, 2011, p. 132-137 pour le commentaire de ce concept.

46 *OCV*, t. 45A, p. 348, v. 219-220.

47 BV3717, p. 17 : modification non signalée dans les variantes des *OCV*.

qu'elle [*sic*] illusion⁴⁸». Faute d'avoir consulté l'exemplaire BV₃₇₁₇, les éditeurs contemporains de ce texte n'en signalent pas les auto-notes en variantes. S'appuyant sur la notice de Havens, ils se contentent d'indiquer dans leur introduction la modification du premier vers, avec une erreur, mais ils passent sous silence celle du second⁴⁹. BV₃₇₁₇ comporte une seconde modification relative à l'ultime vers du *Poème*. Là où la version imprimée s'achevait sur la forme affirmative « Mais il pouvait encore ajouter L'ESPERANCE », Voltaire raye le pronom *il* et le porte en interligne à la suite du verbe pour introduire une tournure interrogative de nature à conforter son tour pessimiste : « Mais pouvait-il encore ajouter L'ESPERANCE⁵⁰ ». Correction minimale pour une modification de sens radicale !

Un autre exemple est tiré de *Candide*. Dans ses notes sur l'édition de Kehl publiées simultanément en 1970 par Lyublinsky et Brown, Wagnière signale trois additions apportées par Voltaire à la plus célèbre de ses œuvres, sans pour autant en indiquer la source⁵¹. Chacune d'entre elles a été consignée au titre de variantes par René Pomeau, l'éditeur de ce roman dans les *Œuvres complètes de Voltaire*. Seule l'étude des auto-notes de la bibliothèque de Ferney permet d'en confirmer l'authenticité autant que d'en préciser l'origine. Elles trouvent leur source dans trois *marginalia* de la main de Wagnière figurant dans BV₃₄₆₄₋₁⁵². Il est donc une nouvelle fois établi que celui-ci avait conservé un relevé de ces auto-notes.

Le dernier exemple est tiré d'un exemplaire de la *Collection de lettres sur les miracles* (Neuchâtel [Genève], 1765, BV₃₅₁₃) riche de maintes additions dont l'abondance justifierait à elle seule une étude spécifique⁵³. Nous ne les éditerons pas dans la mesure où elles figurent en annexe de l'édition de cette œuvre anti-biblique dans les *Œuvres complètes*⁵⁴ et où Olivier Ferret a consacré une étude à ce phénomène, en soulignant l'importance que devrait revêtir la connaissance

48 George R. Havens, « Voltaire's pessimistic revision of his conclusion of the *Poème sur le désastre de Lisbonne* », *Modern Language Notes*, vol. XLIV, n° 8 (décembre 1929), p. 489-492, ici p. 492.

49 OCV, t. 45A, p. 284 : la leçon de l'imprimé est bien « voilà notre espérance » et non « voilà mon espérance ».

50 Contrairement à la leçon établie par Havens, le point d'interrogation ne figure pas dans l'auto-note.

51 A. Brown, « Wagnière comments on the Kehl edition, 1785 », art. cit., p. 67-68 ; V. S. Lyublinsky, *Novye teksty perepriski Voltera*, op. cit., p. 328-329.

52 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., notes (58)-(60), p. 277-278.

53 Elles ont été en partie étudiées par Edith Philips, « Some changes contemplated by Voltaire in his "Questions sur les Miracles" », art. cit., avec quelques erreurs. Il n'est pas exact de prétendre, comme l'a fait cet auteur, que « les changements [opérés par Voltaire] ne sont opérés que dans la *Première Lettre* » (« the changes are made only in the *Première Lettre* », p. 361).

54 Voir OCV, t. 600.

des auto-notes pour tout éditeur de Voltaire⁵⁵. Qu'il suffise de dire ici que cette auto-annotation propose des *corrigenda* et *addenda* substantielles, mûrement réfléchies, dont on pourra juger qu'elles renforcent l'efficacité polémique et stylistique du texte mais dont Voltaire n'a pas fait usage, pour des raisons *a priori* obscures. Faut-il croire qu'elles lui ont finalement déplu ? qu'il les a oubliées ? qu'il ne leur a pas donné suite faute de l'imminence d'une réédition autorisée de l'œuvre qu'elles modifient ou en raison d'obligations plus pressantes d'écriture ? À moins que, selon l'hypothèse défendue par Olivier Ferret, elles n'aient été conçues en vue d'un autre projet – en l'occurrence, celui des *Questions sur l'Encyclopédie* –, lui-même laissé sans suite. Quand bien même les auto-notes des *Honnêtetés littéraires*, du *Poème sur le désastre de Lisbonne*, de *Candide* ou des *Lettres sur les miracles* ne nous livrent aucun indice sur les raisons pour lesquelles Voltaire ne les a pas intégrées dans le dispositif de ses *Œuvres*, force est de reconnaître qu'elles fournissent de nombreuses précisions sur ses méthodes de travail autant que des variantes qu'il conviendrait de mettre en lumière.

102

Ajoutons enfin un cas particulier de figure, se rattachant au précédent : celui des auto-notes correctives difficiles à exploiter, voire à interpréter, le livre dans lequel elles figurent ayant été rogné, le plus souvent par un relieur, de sorte qu'elles ne nous sont accessibles que sous la forme de fragments, au moins pour celles d'entre elles qui sont inscrites dans les marges (par opposition à celles qui apparaissent en interligne). Le meilleur exemple est sans doute constitué par la *Diatribes du docteur Akakia* dans un exemplaire copieusement annoté par Voltaire (BV3542). Il semble que ces *addenda* et *corrigenda* ne soient pas plus que les précédentes passées dans le corpus. Pour ne donner que quelques exemples de celles qui sont exploitables, l'auteur corrige en page 7 ces mots : « douze cents ducats de pension pour avoir parlé de Mathématique[s] & de Métaphysique, pour avoir disséqué deux crapauts [*sic*] & s'être fait peindre avec un bonnet fouré », etc., comme suit : « douze cents ducats de pension pour cultiver les Mathématique[s] ». Page 8, la formule « pour ceux qui ne sont connus dans le monde que par l'envie de se faire connaître » devient « pour ceux qui sont connus principalement par l'envie de se faire connaître ». Les pages 20-21 donnent à lire le texte suivant :

Nous conseillons au jeune Auteur, quand il procédera avec sa femme (s'il en a une) à l'œuvre de la génération de ne plus penser que l'enfant se forme dans l'utérus par le moyen de l'attraction ; et nous l'exhortons, s'il commet le péché de la chair, à ne pas envier le sort des colimaçons en amour, ni celui des crapaux, & à imiter moins le style de Fontenelle, etc.

55 Voir Olivier Ferret, « De *Questions* en *Questions*. Les remaniements manuscrits de la Première Lettre sur les miracles », ici même, p. 117-143.

Voltaire corrige le texte comme suit : « Nous conseillons au jeune Auteur de ne plus penser que l'enfant se forme dans l'uterus par le moyen de l'attraction ; nous sommes étonnez qu'il trouve dans les poissons une si grande délicatesse de sentiment mais pourquoi envier le sort des colimaçons en amour, et celui des crapaux, il », additions suivies de quatorze lignes rognées où l'on lit le mot *femme*, où l'on croit pouvoir deviner une occurrence supplémentaire du substantif *crapaud* («crap»), l'adjectif *pernicieux* («pern»), etc. Page 24, dans le paragraphe consacré à la prétendue germanophobie de Maupertuis, Voltaire ajoute une pointe fielleuse. Là où le paragraphe s'achevait sur « nous dirons à ce jeune homme que ce n'est pas lui qui a inventé la poudre », une auto-note le prolonge de la formule suivante : « et que c'est peut être à l'hommage [*mots rayés*] aux détriments / [du C]andidat, que les allemands ont inventé l'imprimerie »... Belle addition !

Qu'elles soient formelles ou matérielles, ces auto-notes correctives sont cohérentes. Un autre cas de figure est constitué par des notes incohérentes et qui n'étaient à ce titre pas susceptibles d'intégrer le corpus. Si l'exemple de *L'Écossaise* et des feuilles manuscrites collées dans un ouvrage imprimé prouvent que l'auto-annotation participe parfois d'un processus mûrement réfléchi, plusieurs auto-notes semblent au contraire écrites à la diable, conformément à la promptitude de Voltaire qui tenait parfois de la précipitation, comme le remarque Wagnière dans un des rares reproches qu'il lui ait jamais adressés⁵⁶. La récente édition de *L.A. B. C.* dans les *Ceuvres complètes* l'a montré. À la fin de 1777, Voltaire avait promis au libraire Panckoucke de réviser son œuvre imprimé en vue d'une ultime publication de ses *Ceuvres complètes*, celle-là même qui allait donner naissance à l'édition dite de Kehl. *L.A. B. C.* se présente sous la forme d'une discussion à bâtons rompus entre trois protagonistes, « A », qualifié de « vieux philosophe anglais » et de « membre du Parlement de la Grande-Bretagne », un certain « B » dont la nationalité n'est jamais spécifiée, et « C » dont on comprend qu'il est un seigneur méridional, français, espagnol ou italien. Or Voltaire propose en 1777 de qualifier « A » de « français » et « B » d'anglais, sans pour autant modifier le reste du texte en conséquence. Les éditeurs de Kehl n'ont pas retenu cette correction incohérente⁵⁷. Les ouvrages de la bibliothèque de Voltaire présentent nombre d'exemples similaires comme on peut en juger par l'exemplaire déjà signalé des *Honnêtetés littéraires*. La XXI^e Honnêteté substitue le pluriel au singulier dans le pronom personnel servant à interpeller Nonnotte. Le fait de rayer deux pronoms et d'ajouter quatre mots en interligne permet ainsi de transformer

56 Voir Ch. Paillard, « "Un dictionnaire vivant". Jean-Louis Wagnière témoin des pratiques de lecture et d'écriture de Voltaire », dans F. Bessire et F. Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, p. 257-270, ici p. 250-251.

57 Voir *OCV*, t. 65A, p. 183-184 et p. 178-179.

« Tu fais le savant, Nonnotte, tu dis à propos de théologie, que l'amiral Drake a découvert la terre d'Yesso⁵⁸ » en « Vous faites le savant, Nonnotte, vous dites », etc. Voltaire ajoute de surcroît au-dessus de ces auto-notes un titre : « 3^e sottise de nonotte sur l'amiral drake ». Mais ces modifications ne sont pas cohérentes pour au moins trois raisons : l'auto-annotateur ne généralise pas le recours au tutoiement, celui-ci n'est pas de rigueur dans les *Honnêtetés* pour s'adresser aux adversaires de Voltaire et le titre, « 3^e sottise », appelait à des titres antérieurs pour signaler la première et la deuxième ineptie de Nonnotte. Nous semblons ici nous trouver confrontés à des corrections écrites à la va-vite, au cours d'une lecture cursive ne participant pas d'un projet réfléchi de révision des *Œuvres*. Mais l'affaire est plus complexe qu'il n'y paraît. Si ces corrections sont incompatibles avec *Les Honnêtetés littéraires*, elles préparent apparemment les *Éclaircissements historiques à l'occasion d'un libelle calomnieux de l'Essai sur les mœurs* où Voltaire s'en prend une nouvelle fois à Nonnotte en reprenant et modifiant le texte *Les Honnêtetés littéraires*. Or la « Trente-troisième sottise de Nonnotte, sur l'amiral Drake » adopte la leçon « Vous faites le savant, Nonnotte, vous dites⁵⁹ », etc. Le statut de cette auto-note serait donc intermédiaire, se situant entre une remarque écrite à la hâte (il ne s'agit pas à proprement parler d'une correction dans la mesure où il eût fallu, par souci de cohérence, corriger l'ensemble de l'ouvrage par la systématisation du recours à la deuxième personne du pluriel) et une annotation corrective (l'annotation pose le jalon, semble-t-il, d'une réécriture approfondie qui n'est encore qu'en germes). Il reste que maintes auto-notes correctives n'ont porté aucun fruit éditorial, soit qu'elles aient été improvisées, soit qu'elles aient été oubliées, soit qu'elles n'aient finalement pas été retenues, soit enfin qu'elles aient péché par défaut de cohérence.

SOURCES MANUSCRITES INÉDITES

Par-delà les variantes inhérentes aux auto-notes, l'auto-annotation révèle des sources manuscrites inédites. Comptons tout d'abord sur les signets dont certains consistent dans des fragments de manuscrits recyclés pour les besoins de la cause. Le *Corpus des notes marginales* en offre de nombreux exemples. Il en va de même des auto-notes. Le tome I des *Pièces détachées, attribuées à divers hommes célèbres* d'un des exemplaires de l'édition dite « encadrée » conservé dans la bibliothèque de Voltaire comporte deux signets vierges au recto mais dont

58 BV3629, p. 96 : voir OCV, t. 63B, p. 128, ligne 1000.

59 Voir OCV, t. 27, p. 38, ligne 79.

le verso porte des extraits des comptes de Ferney de la main de Wagnière⁶⁰. Certaines auto-notes de BV₃₄₆₄₋₁ relèvent exactement de la même logique⁶¹. Il conviendrait cependant d'approfondir l'analyse en rappelant le phénomène de l'« hétéro-annotation », qui fait que certaines mentions manuscrites présentes dans les livres de la bibliothèque de Ferney ne proviennent ni de la main de Voltaire ni de celle de ses secrétaires. Nous avons signalé la série de remarques d'un auteur anonyme, érudit et visiblement bien disposé à l'égard de Voltaire, qui souhaitait corriger certaines de ses erreurs dans l'*Essai sur l'histoire universelle* : ces hétéro-notes ont été exploitées dans les éditions ultérieures de cette œuvre⁶². L'étude systématique des ouvrages de Voltaire conservés dans sa bibliothèque fait ainsi apparaître le concours que lui ont apporté diverses personnes qu'il n'est pas toujours aisé d'identifier. Un grand nombre d'hétéro-notes provient du fonds Rieu, collection d'ouvrages de Voltaire conservée en bas de l'allée du château de Ferney (actuelle école Saint-Vincent) qui fut réunie à sa bibliothèque après sa mort. Par-delà les éditions séparées des livres de son ami, Rieu a constitué divers « pots-pourris » ou recueils factices de ses « rogatons » qui sont d'autant plus intéressants qu'ils intègrent de nombreux matériaux manuscrits. Le « pot pourri » portant la cote 9-53 comporte ainsi sept copies de lettres de la main de Rieu, trois en début de volume et quatre en fin⁶³, dont certaines ne sont pas signalées dans la notice consacrée par le Catalogue à ce recueil factice⁶⁴. Aucune de ces lettres n'a été connue de Theodore Besterman ni ne figure au nombre des manuscrits dont il s'est servi pour établir l'édition dite « définitive » de sa *Correspondance*. À dire vrai, ne surestimons pas la valeur de ces autographes ; s'ils comportent de nombreuses variantes, ils semblent avoir été réalisés sur la base d'éditions de lettres de Voltaire ou de ses correspondants dans tel ou tel périodique. Mais d'autres ouvrages de la collection Rieu réservent des surprises. L'exemplaire des *Contes de Guillaume Vadé* figurant dans une édition des *Œuvres* de Voltaire

60 Voir BV₃₄₇₂₋₁ : il s'agit du tome 38 de la collection (et non du tome 40 comme indiqué à tort dans BV, p. 872). Les signets sont respectivement insérés entre les pages 190-191 et 302-303. Déchiré, le premier est difficilement exploitable. Le second porte les mentions suivantes : « Dès le 30 X^{bre}. jusqu'au 3^e fev: le boucher a fourni / 860^H [livres] ½ à 6^s [sols] 258£3^s. / p[ou]r entrées.... 38£6^s. / p[ou]r 62^H. ½ graisse p[ou]r friture.... 49£1^s. » Suit le total partiellement déchiré, et donc illisible. Nous n'avons pu retrouver ces montants dans Theodore Besterman, *Voltaire's Household Accounts 1760-1778*, Genève/New York, Institut et Musée Voltaire/The Pierpont Morgan Library, 1968.

61 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., notes (20) et (25), p. 272.

62 Voir OCV, t. 27, p. 405-422.

63 Les trois premières lettres sont de Bigex à l'abbé Foucher, 30 avril 1769 (D15616), la réponse de cet abbé, 17 juin 1769 (D15692) et la lettre de Voltaire à Dupont de Nemours, 7 juin 1769 (D15679). Les quatre suivantes sont celle de la marquise d'Antremont à Voltaire, 4 février 1768 (D14724), la réponse de Voltaire du 20 février (D14767), une lettre de Voltaire à Marin (D15733) et une autre de Voltaire à Dupont de Nemours, 16 juillet 1770 (D16525).

64 Voir BV, p. 1004.

comporte un grand nombre de corrections orthographiques et typographiques qui semblent indiquer que Rieu a contribué à la relecture des épreuves de son prestigieux ami⁶⁵. L'édition de ce recueil eût pu utilement faire son miel de l'étude de cet exemplaire.

LES AUTO-NOTES ATTRIBUTIVES OU DÉNÉGATIVES

106

Une mention particulière doit être réservée au type d'auto-annotation par lequel l'auteur attribue, à tort ou à raison, un texte édité dans ses *Œuvres* à un autre que lui-même. Ces notes peuvent être en certains cas véridiques. Une précédente étude a montré que dans BV3464-1, BV3464-2, ainsi que dans les exemplaires Keate et Balleidier, Voltaire désigne à juste titre Frédéric II comme l'auteur de l'« Avant-propos » de *La Henriade*⁶⁶. On sait de même que l'un des ennemis jurés de Voltaire, La Beaumelle, avait donné une édition non autorisée du *Siècle de Louis XIV* accommodée de notes de son cru qui dénigraient son style et, peut-être pire encore, qui tendaient à le discréditer auprès de la cour de Versailles. L'exemplaire de cette édition conservé dans la bibliothèque de Voltaire comporte une auto-note attributive de sa main portée sur la page de faux-titre : « Cette édition est d'un miserable / nommé la beaumelle chassé de geneve / et de Copenhague, et qui etant retourné / a paris fut enfermé a bissetre⁶⁷ pour / cette meme édition qu'il a remplie / des calomnies les plus atroces et les / plus ridicules⁶⁸ ».

Ces deux attributions sont bien authentiques. Mais, le plus souvent, ce type d'auto-annotation relève d'une dénégation mensongère par laquelle Voltaire cherche à se disculper de la responsabilité d'une de ses œuvres licencieuses ou impies. Nous avons déjà évoqué *Saül*. La page de titre de trois exemplaires est marginée pour attribuer cette farce anti-chrétienne dans un cas au pasteur Vernet et, dans deux autres cas, à William Hewett (« Hutte » ou « Huet »), libre-penseur anglais qui avait rendu visite à Voltaire aux Délices et auquel il attribuera également *L'A. B. C*⁶⁹. À ces trois exemplaires étudiés en 2013, il convient d'en ajouter un quatrième, conservé à Saint-Petersbourg. Le 9^e volume de l'édition encadrée comporte un exemplaire de *Saül*, spécialement réédité pour être intégré, avec une pagination particulière, à la suite de ce « Supplément » au théâtre⁷⁰. L'auto-annotation diffère des précédentes en ce que Voltaire avait

65 Voir BV3464-3 et BV, p. 865.

66 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., note (2), p. 269.

67 Comprendre la prison de Bicêtre, moins honorable pour les détenus que celle de la Bastille...

68 Voltaire, *Le Siècle de Louis XIV*, Francfort, 1753, 3 vol. (BV3786).

69 Sur l'attribution de *L'A. B. C.*, voir OCV, t. 65A, p. 172-174.

70 BV3472-1, W75G, t. 9, p. 407.

commencé par griffonner quelques mots sur la page de titre avant de les rayer. Au verso est imprimé le paragraphe suivant :

Quoique cette traduction ait été attribuée à Mr. de⁷¹, nous savons qu'elle n'est pas de lui : cependant, pour répondre à l'empressement du public, nous croyons devoir l'insérer ici, comme elle l'a été dans un si grand nombre d'éditions de ce même Recueil.

La dénégation imprimée lui semblant apparemment trop peu explicite, Voltaire raye intégralement le paragraphe pour placer, au-dessus, la note suivante : « m^f. huet membre du parlement ». Il prolonge cette phrase en bas de page : « d'angleterre était petit neveu / de m^f. huet eveque d'avranche. Les / anglais au lieu de huet avec un / e ouvert prononcent hut. ce fut / lui qui en 1728 composa le petit / livre tres curieux the man / after⁷² ».

La multiplicité des attributions de *Saül* et leur caractère autographe donnent à penser que ce jeu littéraire en forme de mascarade n'a pas été sans inspirer à Voltaire une certaine jubilation. Le tome 8 du même exemplaire de l'édition encadrée éditée *Socrate*. Sur la page de faux-titre, à la suite de la mention « Traduit de l'Anglais de feu M. THOMPSON », Voltaire ajoute « par feu mr. fatema, comme on sait ». L'exemple est significatif : la dénégation imprimée de l'ouvrage est renforcée par une dénégation manuscrite. Elle vise à renforcer la crédibilité de l'attribution fictive par la mention d'un traducteur également fictif, pour lui donner plus de poids et accréditer l'histoire imaginaire de cet ouvrage.

Dans certains cas, les hésitations de Voltaire quant à l'auteur putatif de tel ou tel rogaton tendent à infirmer sa stratégie de dénégation. Sous le titre d'une édition de la *Lettre de M. de Voltaire au Docteur Jean-Jacques Pansophe*, pamphlet anti-rousseauiste, Voltaire écrit : « le docteur pansophe / est du S^r borde de lyon ». Mais, sur la première page, il inscrit : « Elle est de l'abbé Coyer », avant de rayer ces deux derniers mots. Il ajoute à la suite : « elle est / de borde : académicien / de lyon » (BV 3 5 59). L'abbé Gabriel-François Coyer et Charles Bordes étaient des correspondants de Voltaire, Bordes ayant en outre été son ami : il l'avait reçu à l'Académie de Lyon et partageait sa détestation de Rousseau. Ces attributions contradictoires trouvent leur écho dans la *Correspondance*, parallèle qui justifie le concept de « note ostensible ». Dès le 20 novembre 1766, Voltaire s'adressait aux

71 Comprendre : Voltaire.

72 Auto-note inachevée pour une raison inconnue (interruption d'un visiteur?). Il convient de la compléter comme suit : *The History of the Man after God's own Heart*, ouvrage anonyme, que Voltaire croyait être l'œuvre de Hewett, paru à Londres en 1761 et traduit en français en 1765 par le cercle du baron d'Holbach. Voltaire appréciait cet ouvrage de la libre-pensée déiste qui critiquait le personnage de David : voir l'article « David » des *Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t. 40, p. 348-353. À noter que ce quatrième exemplaire de *Saül* comporte des additions substantielles que nous présenterons prochainement.

d'Argental pour imputer la *Lettre* à Coyer tout en laissant à entendre qu'il en était l'auteur : « Si je l'avais écrite je serais bien loin de la désavouer, elle est digne des *Provinciales* » (D13680). Il renouvela ses démentis dans des lettres à Lacombe du même jour (D13681), à Damilaville et à la marquise du Deffand le lendemain (D13683 et D13684). Le 24 novembre, il écrivait de nouveau à Damilaville : « J'espère qu'enfin l'abbé Coyer rendra gloire à la vérité » (D13687). La même attribution figure dans la lettre à D'Alembert du 29 novembre (D13698). Dans une lettre à Bordes, Voltaire change cependant son fusil d'épaule : « Je voudrais bien avoir fait encore la lettre au Docteur Pansophe. On m'avait mandé qu'elle était de l'abbé Coyer ; mais on dit actuellement qu'elle est de vous, et je le crois, parce qu'elle est charmante » (D13699)⁷³. Charles Bordes lui ayant répondu le 9 décembre que cette lettre « [l]ui est absolument inconnue » (D13721), Voltaire lui répondit le 15 décembre :

108

L'abbé Coyer me jure qu'il n'est point l'auteur de la *Lettre à Pansophe*, c'est donc vous qui l'êtes ? Vous dites que ce n'est point vous, c'est donc l'abbé Coyer. Il n'y a certainement que l'un de vous deux qui puisse l'avoir écrite. Le troisième n'existe pas. De plus, vous étiez tous deux à Londres à peu près dans le même temps que cette lettre parut ; il n'y a que vous deux qui puissiez connaître les Anglais dont on trouve les noms dans cette pièce. Le style en est parfaitement conforme à la profession de foi très plaisante que vous fîtes il y a quelques années entre les mains de Jean-Jacques. (D13744)

La correspondance de 1766 manifeste ainsi les mêmes tergiversations que les auto-notes de BV3559 quant à la fallacieuse attribution de ce pamphlet voltairien. Ce parallèle témoigne que les auto-notes attributives jouent un rôle identique à celui de certaines lettres ostensibles : de toute évidence, elles ne présentent pas de caractère purement privé mais devaient servir à appuyer les dénégations de Voltaire auprès de ses visiteurs de Ferney. *Saül* et la *Lettre à Pansophe* offrent ainsi la preuve qu'il arrivait à Voltaire d'hésiter quant aux noms des personnes auxquelles il souhaitait attribuer ses rogatons, attitude qui n'était peut-être pas de nature à crédibiliser ses dires.

Voltaire peut cependant faire preuve de plus de constance et de cohérence dans ses auto-notes dénégatives. Notre précédente étude a montré comment il attribuait la paternité du *Préservatif* à l'abbé de La Marre, son assistant littéraire à l'époque de Cirey dans les exemplaires BV3464-1, Keate et Balleidier, le premier de ces livres ajoutant en outre une note et un signet pour contester

⁷³ Voir Henri Gouhier, *Rousseau et Voltaire. Portraits dans deux miroirs*, Paris, Vrin, 1983, p. 292-294.

catégoriquement toute relation avec cet ouvrage⁷⁴. Le fait que l'abbé de La Marre était mort jeune, en 1742, et qu'il ne pouvait plus démentir les dires du patriarche de Ferney n'était sans doute pas pour déplaire à celui-ci. Là encore, ces auto-notes trouvent leur parallèle dans des lettres ostensibles de Voltaire à ses éditeurs, Panckoucke (29 septembre 1769) et Cramer (31 mars 1770)⁷⁵. En certains cas, la dénégation de Voltaire est plus vague et générale, s'appliquant à divers de ses ouvrages à la fois, sans s'accompagner de la désignation d'un auteur présumé. Tel est notamment le cas d'une note placée au début du premier des trois volumes des *Pièces détachées, attribuées à divers hommes célèbres* de l'édition encadrée. Ces tomes contiennent des pièces « dangereuses », comme *Dieu et les hommes*, le *Préservatif*, *L'Examen important de milord Bolingbroke*, etc. : « Le libraire qui a compilé / cette indigne édition n'a rempli ces trois volumes que / d'ouvrages qui ne sont pas dignes / de moy. [signé] Voltaire 2 janvier 1776⁷⁶ ». Signalons au passage que nous nous trouvons ici en présence d'un cas assez rare, celui d'une note datée, acte quasiment notarié visant à conférer une certaine solennité à la déclaration manuscrite. Dans un registre analogue au précédent, la page de faux-titre de la *Collection des lettres sur les miracles* déjà évoquée (BV3513) porte une note de la main de Voltaire : « Ce livre n'est qu'une plaisanterie / ala quelle deux ou trois gens / de lettres se sont amusez / [signé] v ».

Deux conclusions se dégagent de ces exemples. La première tient à la complémentarité de la « plume » et du « plomb », pour reprendre le titre d'un ouvrage de François Moureau. L'auto-annotation modifie le statut d'un texte sorti de presse, en l'occurrence pour le faire passer de l'anonymat à l'attribution, que celle-ci soit authentique ou fictive. Les *marginalia* pallient ainsi certaines des carences de l'édition, la voie manuscrite apportant à l'imprimé des précisions qui ne pouvaient être mises sous presse. Si l'anonymat de Frédéric II était levé depuis longtemps dans les cercles littéraires, ce puissant monarque ne souhaitait pas se voir attribuer publiquement la paternité d'un poème dédié à la gloire du fondateur de la dynastie des Bourbons, à laquelle il s'opposait sur la scène européenne. Voltaire ne pouvait donc publier une telle précision qui, de fait, fut mise en lumière par l'édition de Kehl, première édition posthume des *Œuvres complètes*. D'autre part, il souhaitait voir réédités tous les textes dont

74 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., notes (63)-(65), p. 278-279.

75 D15929 et D16267, respectivement. Mme du Châtelet est peut-être à l'origine de la stratégie consistant à attribuer à La Marre divers pamphlets : voir sa lettre à d'Argental (fin janvier 1739 [D1838]). Mais Voltaire semble avoir pris l'initiative de la campagne lors de la diffusion de *L'Envieux* (voir D1678, D1744 et D1746).

76 BV3472-2, t. 38, page blanche au début du livre. Contrairement à ce qui est indiqué dans BV, p. 372, il s'agit du tome 38 de la collection, et non du tome « 40 » ; la note de Voltaire porte le millésime de « 1776 » et non « 1775 ».

il n'endossait pas publiquement la paternité pour diverses raisons : visant un homme de lettres, le *Préservatif* n'était pas le plus digne de ses textes ; certains des familiers de Ferney étaient aussi des amis de Rousseau et lui tenaient rigueur de son acharnement contre « Jean-Jacques » ; et, en ce qui concerne la dénégation des trois volumes des *Pièces détachées*, l'édition encadrée parut en 1775 après la mort de Louis XV qui laissait espérer au patriarche un retour à Paris, ce qui supposait qu'il lisse au maximum son image en se détachant dans la mesure du possible de tout soupçon d'impiété. L'attribution imprimée de ces textes à d'autres auteurs, ou même la simple dénégation, était exclue, devant logiquement entraîner leur retrait du corpus. La seule issue à ce dilemme passait par le recours à l'écriture manuscrite, la *Correspondance* et les auto-notes permettant à l'auteur de marquer une salutaire distance à l'égard de certaines de ses *Œuvres*. Ainsi donc, si le caractère public de toute impression impose des limites à la liberté de l'auteur, le caractère semi-public de l'écriture marginale lui donne le loisir de retrouver sa souveraineté auprès d'un public privilégié mais restreint.

110

La seconde conclusion est que ces auto-notes attributives ne rimeraient à rien si elles étaient purement privées : elles ont pour destination d'être communiquées au cercle des amis et des relations de l'auteur. Les auto-notes n'étaient pas destinées à rester confinées dans l'intimité du cabinet de l'auteur mais à circuler dans son entourage ou, à tout le moins, à lui servir de témoins – et parfois même de faux témoignages – auprès de ses visiteurs.

L'AUTO-ANNOTATION DE COMMENTAIRE

Il est un autre biais par lequel l'auto-annotation peut modifier le statut du texte imprimé. Elle sert dans certains cas à l'auteur à commenter un passage, à en préciser le sens ou le contexte de rédaction. L'examen de BV3464-1 nous en a donné plusieurs exemples : il s'agit pour Voltaire tantôt d'explicitier une anagramme (celle de La Beaumelle), de faire sa cour auprès de Catherine II en minorant une critique de la Russie présente dans l'*Histoire de Charles XII*, ou de dénoncer un plagiat dont il a été la victime⁷⁷. Sous le titre de la page de faux-titre d'une édition de *L'Examen important de milord Bolingbroke*, il écrit : « ouvrage dangereux⁷⁸ » pour avertir le lecteur de l'impiété d'un écrit qui ne devrait

77 Voir Ch. Paillard et A. Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760 », art. cit., notes (62), (69) et (71), p. 278-280.

78 Voltaire, *L'Examen important de milord Bolingbroke*, [Genève], 1767 (BV3594-2), et BV, p. 897, qui mentionne cette note marginale. Seize livres de la bibliothèque de Voltaire portent cette mention autographe, « livre dangereux » : voir Larissa Albina, « Les notes de Voltaire en marge des livres de sa bibliothèque personnelle », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 7-18, ici p. 8, dont le présent ouvrage, deux exemplaires du *Dîner du comte de Boulainvilliers* (BV3548-1 et BV3458-3) et deux recueils de pièces irréligieuses édités par Voltaire (BV3748 et BV3750).

pas être mis entre toutes les mains. *A contrario*, nous avons vu que Voltaire qualifie de « plaisanterie » la *Collection des lettres sur les miracles*, comme pour en amoindrir la virulence anti-biblique. En certains cas, il porte un jugement sur la valeur littéraire de certains des écrits parus sous son nom. Éloigné de la capitale, il comptait sur la protection du comte d'Argental pour soutenir les représentations de ses pièces de théâtre sur la place parisienne. Mais cette protection avait un coût : d'Argental suggérait à l'auteur de rapetasser des scènes, voire des actes, quand il n'interpolait pas des vers de son propre cru. Dans ses remarques sur l'édition de Kehl, Wagnière signale que Voltaire avait marginé *Olympie* pour dénoncer les interventions de d'Argental⁷⁹. Le secrétaire disposait là encore d'un relevé d'auto-notes puisque la bibliothèque de Saint-Petersbourg conserve un exemplaire d'*Olympie* dans lequel la main de Voltaire a rageusement annoté six vers : « vers detestables que m^r / d'argental s'est complu a / inserer dans ma piece⁸⁰ ». On a déjà évoqué l'édition en trois volumes du *Siècle de Louis XIV* donnée par La Beaumelle en 1753. Voltaire y introduit un signet annoté de sa main : « insolence / contre louis / 14, et contre / louis 15⁸¹ ». Comme ce signet semble malheureusement déplacé, il n'est pas aisé de savoir laquelle des notes éditoriales de La Beaumelle Voltaire visait explicitement. En certains cas, le commentaire précise le statut de l'œuvre ou la place qu'elle doit occuper dans les *Œuvres complètes*. Tel est le cas d'une auto-note apparaissant au bas de la table des matières du « Tome neuvième & dernier du Théâtre » où figure l'édition de *Saül* déjà évoquée : « Saül / cette piece doit etre mise / ala fin des pieces de societé / attribuées a l'auteur⁸² ». Peut-être destinée aux futurs éditeurs, une telle note précise le statut de cette pièce violemment anti-biblique dans l'esprit de Voltaire : pour ne pas la mettre en avant, il affirmait la nécessité de la placer « à la fin » non pas même de son théâtre mais de celui qui lui était *attribué*, nuance significative. On a longtemps cru que *Saül* n'avait jamais été représenté ; une auto-note déjà éditée prétend le contraire en affirmant qu'elle l'a été sur la scène d'un « grand prince » et apporte même des précisions sur sa mise en scène, ce qui est une autre forme de commentaire⁸³. La note que l'on vient de présenter crédibilise cette affirmation en rattachant cette œuvre au genre des « pièces de société ». L'auto-annotation de commentaire peut de même préciser la datation d'une pièce.

79 Voir A. Brown, « Wagnière comments on the Kehl edition, 1785 », art. cit., p. 48, et V. S. Lyublinsky, *Novye teksty perepriski Voltera, op. cit.*, p. 315.

80 Voir BV3698. Il s'agit de l'édition des *Œuvres de théâtre de M. de Voltaire* donnée en 5 volumes à Paris, chez Duchesne, 1764, t. V, p. 19. Ce sont six vers de l'acte I, scène 3, édités en variantes de *OCV*, t. 52, p. 274, v. 226-230, qui ne cite cependant pas cette anecdote ni n'édite cette auto-note. Voltaire réproouve bien six vers, et non « cinq » comme l'écrit Wagnière.

81 BV3786, t. I, p. 4-5.

82 BV 3472-1, W756, t. 9, p. 407.

83 Voir Ch. Paillard, « Marginalia de Voltaire sur trois exemplaires de *Saül* », art. cit.

La page de faux-titre de *Socrate* dans l'exemplaire de l'édition encadrée évoqué plus haut porte, sous le sous-titre « Ouvrage dramatique », l'auto-note : « joué en société en 1769 » (BV3472-1, t. 8). Dans le même volume, Voltaire porte en dessous du faux-titre de « *Charlot, ou la comtesse de Givry*, Pièce dramatique » la mention « jouée en société / a la campagne » et en dessous du faux-titre de « *Le Dépositaire*, Comédie », la mention « de société / jouée a la campagne / en 1767 », le dernier chiffre du millésime surchargeant un « 8 ».

Un exemple de commentaire conséquent de son œuvre par l'auteur est offert par l'annotation des *Lois de Minos* dans l'édition de la *Collection complète* donnée à Lausanne par Gabriel Grasset entre 1770 et 1774. Voltaire avait accommodé cette tragédie qui ne connut pas le succès escompté d'une série de notes imprimées destinées à la valoriser autant qu'à procurer au public une clé de lecture. Après la mention « FIN DES NOTES », il rédigea une longue auto-note destinée à présenter l'intention de cette œuvre :

112

ajoutons a ces notes que la tragédie / des loix de minos fut composée dans un tems / ou le roi de pologne Stanislas august onia / toski venait detre assassiné⁸⁴ par des gens / qui se disaient patriotes, et qui avaient fai [sic] / vœu devant une statue miraculeuse de la / vierge mere de dieux [sic] d'assassiner leur / roi. C'était encor précisément dans ce temps / la que le Roi de Suede Gustave 3 venait / de détruire lanarchie suedoise et que / le Roi Stanislas auguste était opprime [sic] / par l'anarchie et la superstition polaque. / Superstition bien sauvage et bien / feroce mais moins execrable apres / tout que fut celle des / welches du temps de / henri 4 de henri 3 et / charles 9⁸⁵.

On ne saurait assez souligner la portée apologétique de cette auto-note de commentaire. *Les Lois de Minos* constituent sans doute la tragédie la plus politique du répertoire voltairien, faisant l'apologie du pouvoir « suprême », mais non « arbitraire⁸⁶ », du roi contre les prétentions despotiques du clergé, de la haute noblesse et des parlements. Comme l'indique cette auto-note, Voltaire avait bien le souhait de soutenir dans cette pièce le roi Stanislas II, en proie au *liberum veto* des nobles polonais, ainsi que la révolution royale conduite en Suède par le roi Gustave III. Il reste que le public parisien interpréta surtout cette tragédie comme une défense de Louis XV et de la monarchie française contre les parlements frondeurs dissous par Maupeou en 1771⁸⁷. Telle fut l'interprétation

⁸⁴ Allusion à l'agression perpétrée contre le roi de Pologne le 3 novembre 1771. Rappelons qu'au XVIII^e siècle, le verbe *assassiner* peut vouloir dire, par-delà son sens évident et premier, « [o]ltrager, excéder de coups en trahison » (*Dictionnaire de l'Académie française*, éd. 1762).

⁸⁵ BV3466-2, t. 40, p. 272-273. L'éditeur contemporain ne fait pas mention de cette note dans *OCV*, t. 73, p. 55-69.

⁸⁶ Distinction établie par Voltaire dans ses notes imprimées : voir *OCV*, t. 73, p. 191.

⁸⁷ Voir *VST*, t. II, p. 401.

qu'en donna Condorcet dans une lettre à Turgot : « On va bientôt jouer les *Lois de Minos* ; c'est, dit-on, l'apologie de M. le chancelier. Il est vrai que Minos chasse des hypocrites et des fanatiques qui faisaient des sacrifices de sang humain, et que les gens chassés par M. de Maupeou ont bien quelque chose d'approchant à se reprocher⁸⁸. » Telle fut également l'interprétation de D'Alembert : « Je crains d'ailleurs que les amateurs de l'ancien parlement, qui ne valait pourtant guère mieux que le moderne, ne trouvent dans cette pièce dès le premier acte, et même dans les premiers vers, des choses qui leur déplairont, et que l'auteur, en se mettant à la merci des sots, ne les ait pas assez ménagés⁸⁹. » Or Voltaire s'attacha à contester cette interprétation, probablement parce qu'il souhaitait éviter de voir la pièce censurée et parce qu'il craignait de s'aliéner la frange du public favorable à l'agitation parlementaire : « Le procureur général, qui a la Librairie dans son département, crut sur le titre et sur la dédicace à un ancien conseiller, que c'était une satire des nouveaux parlements et des prêtres, mais s'il y a quelque allusion dans cette pièce, c'est manifestement sur le roi de Pologne qu'elle tombe⁹⁰. » L'auto-note ne vise-t-elle pas précisément à accréditer cette interprétation en justifiant la tragédie de toute prise de parti dans les affaires françaises ?

La ligne de partage entre les auto-annotations de commentaire et de correction est parfois difficile à tracer. La bibliothèque de Voltaire comporte une traduction anglaise du *Dictionnaire philosophique* agrémentée de notes éditoriales revêtant souvent un caractère apologétique au sens religieux du terme. L'article « Angels » traduit assez fidèlement un passage relatif à la chute des anges dans lequel Voltaire écrit : « *Yet this fundamental tradition to be found only in the apocryphal book of Noah*⁹¹ », etc. L'éditeur écrit en bas de page que l'auteur « *is certainly mistaken when he says it is only to be found in the apocryphal book of Noah*⁹² », en renvoyant à la Seconde Épître de Pierre (II, 4) et à l'Épître de Jude, verset 6. Dans le passage susmentionné, Voltaire raye le nom de « Noah » pour porter en note : « *Enock / and in / some / espistles / attributed / to jude / and peter*⁹³ ». Comment interpréter cette auto-note ? S'agit-il d'un travail préparatoire à une future correction de l'article ? Ce n'est pas exclu mais l'on sait que l'article « Ange » des *Questions sur*

88 Condorcet à Turgot, 22 novembre 1772, dans *Correspondance inédite de Condorcet et de Turgot, 1770-1779*, éd. C. Henry, Paris, s. n., 1883, p. 107.

89 D'Alembert à Voltaire, 9 janvier 1773 (D18127).

90 Voltaire au duc de Richelieu, 25 mai 1772 (D17753).

91 Traduction : « Cependant cette tradition fondamentale ne se trouve que dans le livre apocryphe de Noé » (voir *OCV*, t. 35, p. 340 et la variante de la ligne 52). À noter pour l'intelligence de ce qui suit que le livre de Noé, pseudépigraphe vétérotestamentaire, n'est connu que par les citations qu'en fait un autre pseudépigraphe, le livre d'Enoch.

92 Texte original : l'auteur « se trompe assurément quand il prétend qu'elle ne se trouve que dans le livre apocryphe d'Enoch ».

93 « Enoch et dans certaines Épîtres attribuées à Pierre et à Jude ». Voltaire, *The Philosophical Dictionary for the Pocket...*, London, Thomas Brown, 1765, p. 7, note (E) pour la note de l'éditeur et l'auto-note de Voltaire (BV3713).

l'Encyclopédie, pour partie repris du *Dictionnaire philosophique*, ne renvoie pas à ces versets bibliques⁹⁴. Ou s'agit-il simplement de commenter l'imprimé par des moyens manuscrits afin de ne pas laisser à l'éditeur anglais du *Dictionnaire* la primeur de ces précisions ? Il est difficile de répondre à cette question, ce qui est un nouvel indice de la complexité de l'auto-annotation.

L'AUTO-ANNOTATION MNÉMOTECHNIQUE

114

Une fonction évidente de l'auto-annotation, d'ailleurs commune avec certaines notes marginales, est de garder en mémoire certains passages, de signaler une note en marge ou les subdivisions d'un imprimé par le recours à un signet. Nous avons pu le constater : maints « sinets » (substantif qu'emploie Voltaire pour désigner les « signets ») de Voltaire remplissent le rôle que jouent les marque-pages des lecteurs contemporains. Ils indiquent la dernière page lue ou, dans le cas du patriarche, le début ou la fin d'un acte ou d'une scène d'une pièce de théâtre. Dans les difficultés méthodologiques relatives aux signets, nous avons signalé que Voltaire avait marqué un passage de Saint-Évremond relatif au théâtre français, très probablement pour le réemployer, même s'il ne l'a pas fait, peut-être parce que le signet avait été déplacé. En certains cas, il place dans ses livres des notes ou des signets pour garder la trace d'un fait qui aurait pu lui servir par la suite à amplifier un passage, sans cependant qu'il l'ait toujours fait. Il ne s'agit pas *stricto sensu* d'une correction, le texte n'étant pas élaboré ni destiné à être édité tel quel, mais plutôt du jalon d'une correction ou d'une addition futures. Deux exemples s'imposent à l'esprit. Le tome 3 de *l'Essai sur les mœurs* dans l'édition encadrée comporte un papier, de la main de Voltaire, collé sur la première page : « états généraux / Ce nest qu'en / France que le / clergé fut un / ordre apart / chatelus⁹⁵ ». Ce dernier nom renvoie probablement à François Jean de Chastellux, dont Voltaire prisait *De la félicité publique*, mais la note est difficile à interpréter. Malgré nos recherches, nous n'avons pu identifier de lieu où cet auteur aurait écrit que le premier état de l'Ancien Régime fut constitué comme « un ordre à part » dans le seul royaume de France. Il semble néanmoins que Voltaire ait ici voulu garder en mémoire une donnée factuelle afin de l'insérer dans une éventuelle réédition de *l'Essai sur les mœurs*. Le tome II des *Annales de l'Empire* dans l'édition Jean Henri Decker (Bâle, [1754], BV3485) intègre de même un signet de la main de Bigex entre les pages 188 et 189, dans la section intitulée « Charles Quint » et consacrée à l'année « 1539 » : « L'an 1539 / Luther accorde / deux femmes / au Landgrave / de Hesse ». Peut-être Voltaire

⁹⁴ Voir OCV, t. 38, p. 371-375.

⁹⁵ BV3472 ; voir BV, p. 372.

avait-il trouvé cette anecdote dans Bossuet ou dans Bayle ; elle sera reprise dans l'*Encyclopédie* de Diderot et D'Alembert⁹⁶. Voltaire l'avait mentionnée dans les pages des *Annales de l'Empire* consacrées à l'année « 1540 » (p. 190), ainsi que dans l'article « Femme » des *Questions sur l'Encyclopédie* où il indique le bon millésime (1539, donc)⁹⁷. Il semble ici avoir voulu conserver dans sa bibliothèque une précision chronologique destinée à une réédition de cette œuvre historique autant, peut-être, que se souvenir d'une histoire piquante susceptible d'être réutilisée.

Il serait présomptueux de prétendre que cette enquête soit définitive : elle revêt un caractère préliminaire, ne serait-ce parce que l'échantillon sur lequel elle s'appuie est restreint au regard de l'immense masse des auto-notes. On se consolera en pensant qu'il en va peut-être de même des notes marginales : leur édition n'est pas achevée et nous réserve probablement de nouvelles surprises. Nous espérons cependant avoir établi, à grand renfort d'inédits, que l'auto-annotation est loin de former un bloc qui soit monolithique et simple à interpréter. Multiplicité des supports, des scripteurs, des fréquences et des fonctions ; annotation spontanée ou réfléchie ; ponctuelle ou sérielle ; immédiate ou impliquant la médiation d'un secrétaire ; d'ordre plutôt privé ou présentant un caractère ostensible ; *a priori* (préparant la révision de l'œuvre imprimé), *simultanée* (contemporaine de celle-ci) ou *a posteriori* (enregistrant des corrections déjà publiées) ; cohérente ou incohérente ; restée sans suite éditoriale ou intégrée au corpus – longue est la liste des précautions méthodologiques requises pour l'interprétation du corpus des *marginalia* en général, et des auto-notes en particulier. Pour autant, le point essentiel réside dans la typologie fonctionnelle, discriminant les auto-notes correctives, attributives, mnémotechniques ou de commentaire. Strictes dans leur principe, ces distinctions doivent cependant être maniées avec souplesse tant leur application s'avère en certains cas délicate et tant certaines notes participent, par leur richesse, de types différents. Comme nous l'avons vu, la note introduisant la *Collection de lettres sur les miracles* relève à la fois de l'attribution (« deux ou trois gens de lettres ») et du commentaire (« plaisanterie ») ; les annotations dont au moins cinq exemplaires de *Saül* sont chargés relèvent du même cas de figure, attribuant cette farce à des auteurs fictifs (Vernet, Hewett), la commentant (présentation de didascalies, mention d'une représentation), lui apportant des additions, en corrigeant l'orthographe ou le style, etc. Il reste que le principe

96 Pierre Bayle, article « Luther », dans *Dictionnaire historique et critique*, 3^e éd., Rotterdam, 1715, t. III, p. 855, note O ; Jacques Bénigne Bossuet, *Histoire des variations des Églises protestantes*, Paris, Vve de Sebastien Mabre-Cramoisy, 1688, t. I, p. 351-352 ; Antoine-Gaspard Boucher d'Argis, art. « Polygamie », *Encyclopédie*, t. XII, p. 938 (Neuchâtel).

97 OCV, t. 41, p. 354-355.

de la typologie semble devoir être maintenu. Il contribue à appréhender, en la simplifiant, la complexité de ce genre très particulier d'écriture qu'est l'auto-annotation. Les auto-notes correctives sont de plusieurs ordres : corrections formelles ou matérielles, restreintes ou approfondies, s'accompagnant ou non d'additions, cohérentes et passées ou non dans le corpus, ou incohérentes et restées sans fruit, destinées à être éditées ou conçues pour rester seulement manuscrites, là encore les possibilités sont multiples. Mais le principe même de la typologie fonctionnelle a pour conséquence logique d'interdire toute réduction pure et simple de l'auto-annotation au procès de révision. Nous croyons l'avoir prouvé en analysant le phénomène des notes attributives. Qu'elles soient positives (attribution d'un texte) ou négatives (dénégation), authentiques ou fallacieuses, simples ou redoublées par un signet, constantes ou hésitantes, qu'elles désignent un auteur en particulier ou qu'elles restent vagues (ces ouvrages « ne sont pas dignes de moi », ce livre est « de deux ou trois gens de lettres »), la plupart d'entre elles n'ont pas vocation à être imprimées, ni donc à être rendues publiques, mais à être diffusées auprès d'un public restreint. La même remarque s'applique à certaines des auto-notes de commentaire impubliables comme telles, notamment les remarques sur les interpolations de d'Argental dans l'écriture théâtrale ou le commentaire de l'édition du *Siècle de Louis XIV* par La Beaumelle, que Voltaire ne souhaitait certainement pas voir rééditée. Ce qui est vrai de l'annotation de commentaire l'est encore plus de l'auto-annotation mnémotechnique qui, par nature, est destinée au seul auteur et à ses assistants littéraires, comme le sont, d'ailleurs, les notes portées sur les pièces de titre des ouvrages pour les identifier au sein de la bibliothèque. Il reste que l'on ne pourra pleinement comprendre le phénomène de l'auto-annotation que lorsque parti aura été pris d'en donner une édition systématique. C'est au prix, sans doute, d'une étude approfondie de la bibliothèque de Ferney que l'on pourra éditer avec toujours plus de précision l'immense corpus de Voltaire qui ne cessera de nous surprendre.

DE QUESTIONS EN QUESTIONS :
LES REMANIEMENTS MANUSCRITS
DE LA PREMIÈRE LETTRE SUR LES MIRACLES

Olivier Ferret

Université Lumière Lyon 2

IHRIM – UMR 5317 (CNRS/Université Lumière Lyon 2)

Sous le titre de *Questions sur les miracles*, la critique a désigné un ensemble de vingt Lettres ayant fait l'objet d'une publication échelonnée, entre juillet 1765 et janvier 1766, que Voltaire a ensuite réunies, avec des textes interstitiels, au sein d'un recueil intitulé *Collection des lettres sur les miracles*, dont la première édition, datée de « Neufchâtel, l'an 1765 », sort des presses de Gabriel Grasset en mai 1766¹. Cet accent mis sur l'examen critique des récits de miracles, marqué entre autres par la présence d'un article « Miracles » dans la première édition, en 1764, du *Dictionnaire philosophique*, participe de l'offensive antichrétienne qui se donne libre cours dans les années 1760 à partir d'une question hautement sensible depuis le début du siècle².

Le fonds de la bibliothèque de Voltaire renferme un exemplaire de la *Collection* qui, depuis plus de quatre-vingts ans, ne laisse pas d'intriguer. C'est en effet en 1931 que la chercheuse américaine Edith Philips a signalé l'existence de cet exemplaire qui comporte des annotations autographes³ : il s'agit là de l'une des premières manifestations de l'intérêt porté aux notes marginales laissées par Voltaire dans les livres de sa bibliothèque qui n'a cependant, on le sait, trouvé son plein essor qu'une trentaine d'années plus tard lorsque l'équipe dirigée par Vladimir Liublinsky en publie le catalogue avant d'entreprendre d'éditer

- 1 *Collection des lettres sur les miracles. Écrites à Genève, et à Neufchâtel. Par Mr. le Proposant Théro, Monsieur Covelle, Monsieur Néedham, Mr. Beaudinet, & M. De Montmolin, &c.*, Neufchâtel, G. Grasset, 1765. Sur ce texte, voir l'article que José-Michel Moureaux consacre aux « *Questions sur les miracles* », dans *Dictionnaire général de Voltaire*, p. 1023-1026.
- 2 Sur le contexte d'émergence de cette question et ses enjeux, voir Alain Sandrier, *Les Lumières du miracle*, Paris, Classiques Garnier, 2015.
- 3 Edith Philips, « Some changes contemplated by Voltaire in his *Questions sur les Miracles* », *Modern Philology*, vol. 28, n° 3 (février 1931), p. 360-362. L'exemplaire (BV3513) est actuellement conservé dans les fonds de la Bibliothèque nationale de Russie à Saint-Petersbourg, GpbV : 2-56.

le *Corpus des notes marginales*⁴. On sait aussi que cette publication ne concerne que les *marginalia* sur les œuvres des autres et que c'est à l'initiative plus récente de Christophe Paillard que l'on doit d'avoir attiré l'attention sur les « auto-notes » de Voltaire sur ses propres ouvrages⁵.

Dans le bref article qu'elle publie pour annoncer sa découverte, Edith Philips propose une interprétation de l'usage que Voltaire entendait faire des corrections apportées dans l'exemplaire annoté de la *Collection* : le rapprochement effectué avec les *marginalia* portés sur l'édition des *Œuvres de M. de Voltaire* (Dresde, Walther, 1748-1754, 10 vol.⁶) conduirait à conférer le même statut à celles qui se rapportent à la Première Lettre sur les miracles : « Le soin avec lequel la Première Lettre a été corrigée semble indiquer que Voltaire concevait ces notes pour être utilisées dans des éditions ultérieures⁷. » Le projet n'aurait cependant pas été mené à terme : « les modifications n'ont été apportées que dans la *Première Lettre* » ; « Nous pouvons supposer que Voltaire avait l'intention d'effectuer, dans les autres lettres, de semblables modifications, et que, n'ayant pas achevé le travail, il ne l'a pas transmis à ses éditeurs⁸. » Philips n'en conclut pas moins à la nécessaire prise en compte des « corrections apportées à la *Première Lettre* », qui « sont complètes », « par les futurs éditeurs de Voltaire⁹ ».

118

Une telle suggestion n'a pas été retenue dans l'édition critique publiée dans la collection des *Œuvres complètes de Voltaire*¹⁰. Certes, l'examen attentif de l'exemplaire conservé à Saint-Petersbourg indique que la campagne de relecture effectuée par Voltaire ne se limite pas à la seule Première Lettre : on observe la présence de signets non annotés ou de cornes en haut ou en bas de page (Lettres 1, 2, 11, 13, 16, 18 et 20) ainsi que d'autres traces de lecture (traits à la

4 Voir Natalia Elaguina, « *Corpus des notes marginales*. Le projet et sa réalisation », *Revue Voltaire*, n° 3 (2003), p. 19-26.

5 Christophe Paillard, « De la plume de Voltaire aux presses des Cramer. Le problème de l'auto-annotation », *Revue Voltaire*, n° 7 (2007), p. 341-355. Voir aussi, du même auteur, avec la collaboration d'Alla Zlatopolskaya, « L'exemplaire maître des *Œuvres* de Voltaire dans la seconde moitié des années 1760. L'auto-annotation de BV3464-1, modèle de BV3462-2, "Keate" et "Balleidier" », *Revue Voltaire*, n° 17 (2017), p. 261-295, et, avec la collaboration de Natalia Speranskaya, « Voltaire annotateur de lui-même dans la bibliothèque de Ferney. Typologie, description matérielle et intérêt éditorial de l'auto-annotation », ici même, p. 85-116.

6 Bengesco, n° 2129 ; BV3469.

7 E. Philips, « Some changes contemplated by Voltaire in his *Questions sur les Miracles* », art. cit., p. 360-361 : « *The care with which the first letter has been corrected seems to indicate that Voltaire intended these notes to be used in subsequent editions.* »

8 *Ibid.*, p. 361 : « *the changes are made only in the Première Lettre [...]. We may suppose that Voltaire intended to go through the other letters making similar changes, and that non having completed the work he did not communicate it to his publishers.* »

9 *Ibid.* : « *However, the corrections of the Première Lettre are complete and should be noted by future editors of Voltaire.* »

10 *Collection des lettres sur les miracles [Questions sur les miracles]*, éd. Olivier Ferret et Josée-Michel Moureaux, OCV, t. 60D (2018). Dans cette édition, l'exemplaire « marginé » est désigné par le sigle 65N-1*.

plume, Lettre 12) ; on relève aussi, dans les Lettres 2 et 16, quelques corrections qui, pour être ponctuelles, n'en sont pas moins l'indice que le travail de relecture s'est bel et bien poursuivi au-delà de la Lettre 1, même s'il est vrai que c'est dans ce texte que se concentrent les corrections (passages biffés, ajouts interlinéaires et en marge) les plus spectaculaires. L'examen des modifications apportées à la Lettre 1 fait néanmoins apparaître un phénomène étrange : si le projet de Voltaire avait été de procéder à un remaniement du texte de la *Collection* en vue d'une réédition ultérieure, comment expliquer la nature très particulière des corrections apportées à cet écrit, sans commune mesure avec celles dont on trouve ponctuellement trace dans les Lettres suivantes ? D'un point de vue matériel, rien ne permet certes de dater avec précision ces différentes corrections, ni même de garantir que celles que l'on relève dans la Première Lettre sont contemporaines des suivantes. Il n'en reste pas moins que la logique qui préside aux transformations apportées à la Première Lettre demeure très spécifique : comme l'a du reste remarqué Edith Philips, « l'objectif principal de la modification semble avoir été de supprimer la forme de la lettre et de faire des *Questions sur les Miracles* un traité¹¹ ».

Or force est de constater que non seulement aucune des corrections manuscrites, même de faible ampleur, ne sont prises en compte dans les éditions ultérieures de la *Collection*¹², mais aussi que l'on ne trouve aucune trace d'un éventuel projet visant à transformer le recueil des Lettres en « traité » : une telle entreprise paraît d'ailleurs difficile à concevoir en raison de la polyphonie croissante que, au gré de l'ajout des Lettres successives puis de l'insertion, dans le recueil, de textes d'autres auteurs, annotés par d'autres personnages encore, Voltaire introduit dans la *Collection*. Il est cependant possible d'examiner une autre hypothèse, relative à un projet différent qui n'aurait pas davantage abouti : les remaniements que les corrections manuscrites sur la Première Lettre matérialisent pourraient avoir été envisagés en vue de la fabrication d'un article destiné aux *Questions sur l'Encyclopédie*. À première vue, cette hypothèse n'est pas absolument dénuée de fondements, dans la mesure où la dernière grande œuvre alphabétique de Voltaire comporte un article « Miracles » (1771) dont la « section quatrième » est constituée de la quasi-intégralité de la Douzième Lettre de la *Collection*. Resterait alors à se demander pour quelles raisons Voltaire aurait *in fine* retenu cette Lettre plutôt que la Première, dûment corrigée.

11 E. Philips, « Some changes contemplated by Voltaire in his *Questions sur les Miracles* », art. cit., p. 361 : « *The chief purpose of the revision seems to have been to suppress the letter form and to change the Questions sur les Miracles into a traité.* »

12 Voir les variantes répertoriées dans l'édition critique, *OCV*, t. 60D : outre les deux tirages de l'édition de 1765, on connaît deux rééditions en 1767 et une en 1769 ; Voltaire n'a pu prendre part qu'à celle datée de « Neufchâtel, MDCCCLXVII » [Amsterdam, Marc Michel Rey] (67N).

Après avoir tenté d'établir, à partir de l'examen des corrections apportées au texte, le caractère plausible de cette hypothèse, il s'agira de mettre en évidence les enjeux que révèle l'histoire de ce projet inabouti. On connaissait déjà l'importance et l'ampleur du phénomène du réemploi chez Voltaire¹³, ainsi que l'usage qu'il en fait en particulier dans les *Questions sur l'Encyclopédie*¹⁴. Ce cas singulier ouvre des perspectives de compréhension de la façon dont Voltaire procède dans les *Questions* : à la fois dans le choix des sujets abordés et dans la définition d'une manière de les traiter, qui engage aussi celle d'un rapport au lecteur.

CECI N'EST PLUS UNE LETTRE

120

L'examen des corrections apportées par Voltaire fait apparaître plusieurs phénomènes caractéristiques de l'entreprise de réécriture à laquelle il se livre, qui concerne non seulement la teneur du propos mais aussi la structure formelle du texte. On n'insistera pas sur les corrections d'ordre rhétorique qui conduisent, par exemple, à parfaire des parallélismes esquissés dans le texte imprimé. « C'est en vain qu'on nous répond qu'ils étaient lâches et fourbes par la bassesse de leur état et de leur âme », lit-on à propos des premiers chrétiens, en réponse à la question, précédemment formulée : « comment des hommes si lâches » – Voltaire ajoute « et si fourbes » – « étaient-ils si constants dans leur foi¹⁵ ? » Le même souci de balancement rhétorique s'observe encore dans un ajout ultérieur lorsque, pour faire pendant aux indications géographiques (« a paris », « a londre », « a / constanti / nople », « a pékin ») spécifiant les endroits où « aujourd'hui [...] nos pasteurs enseignent et ne persuadent pas », Voltaire précise que c'est « en galilee » que « Jésus enseignait et prêchait¹⁶ ».

D'autres ajouts ont valeur d'insistance : « la religion chrétienne [...] a rendu les hommes plus méchants » – « cent fois » même, ajoute Voltaire, avant une énumération de massacres qu'il rallonge encore par la mention de ceux, déjà évoqués à plusieurs reprises dans d'autres ouvrages, qui se sont déroulés en

13 Olivier Ferret, Gianluigi Goggi et Catherine Volpilhac-Auger (dir.), *Copier/Coller. Écriture et réécriture chez Voltaire*, Pisa, Plus, 2007, et, en particulier, l'article de Nicholas Cronk, « Voltaire autoplagaire », p. 9-28.

14 Voir Christiane Mervaud, « Réemploi et réécriture dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. L'exemple de l'article "Propriété" », *SVEC*, n° 1 (2003), p. 3-26 ; « Du *Dictionnaire philosophique* aux *Questions sur l'Encyclopédie*, reprises et réécritures », dans O. Ferret et al. (dir.), *Copier/ Coller, op. cit.*, p. 209-220 : l'étude porte sur les deux premiers tomes des *Questions* (articles « A » – « Certain, certitude ») dans l'édition « encadrée ».

15 Lettre 1, p. 8. Pour cette citation comme pour les suivantes, la pagination renvoie à celle de l'exemplaire étudié, indiquée entre crochets dans le texte corrigé de la Lettre fourni en annexe (ci-dessous, p. 131-143).

16 *Ibid.*, p. 26.

Irlande, en Amérique et pendant l'Inquisition¹⁷. Le christianisme est à nouveau présenté comme « une secte d'enthousiastes [...] versant le sang pour de vaines disputes et ayant troublé » – Voltaire répète « et ensanglanté » – « toute la terre habitable¹⁸ ». Et, pour faire bonne mesure, à la fin du texte, s'il s'agit de donner à « imit[er] » la « morale » de Spinoza, il convient non seulement de « plai[ndre] » son « aveuglement » mais aussi, et d'abord, de le « condemn[er]¹⁹ ».

Plusieurs traits viennent donc renforcer la portée polémique du propos. Ainsi de l'ajout relatif à la langue employée par Dieu (« Dieu le pere parlait en hebreu mais / tous les / romains / tous les / etran / gers / durent / se faire / expliquer / ces paro / les²⁰ ») ou au langage du Christ, adapté à son auditoire : « les paysans de la galilee²¹ ». Ainsi de la mention de la référence à l'épisode de Cyrus, rapporté notamment par Isaïe, censé démontrer jusqu'au paradoxe la toute-puissance divine : Dieu « a puni / les juifs / qui l'ado / raient », en l'occurrence Ananie et Saphire ; « il favorisa / cirus qui / le blas / phémait²² ». Ainsi encore, à la suite d'une parole du Christ rapportée par Matthieu (« *je ne suis point venu apporter la paix, mais le glaive* »), exploitée dans d'autres ouvrages postérieurs à 1765, des variations nouvelles sur la formule visant à constituer la clause du paragraphe sur les « miracles promis par Jésus-Christ » : « il [...] faut prendre le glaive par la poignée ; [...] et non par le tranchant²³ ».

Il est vrai que l'audace du propos est aussi parfois tempérée, comme le suggère la suppression, dans la liste des esprits forts, du nom de « la Métrie²⁴ », que l'on peut interpréter comme la conséquence du revirement de Voltaire à la suite de la visite à Ferney, à la fin de l'été 1765, de Damilaville, qui lui fait mesurer les progrès de l'athéisme parmi les « philosophes » parisiens²⁵ : l'effacement de la mention d'un athée déclaré s'accorde avec la réaffirmation, à cette époque, du déisme voltairien – ou, plus exactement, d'une position « théiste », soulignée par la correction effectuée peu après²⁶. Outre l'élémentaire prudence dont elle témoigne, la suppression du nom de La Mettrie permet, entre autres indices, de dater l'intervention de Voltaire. Ce que confirme encore l'ajout de certains noms : dans la même liste apparaît ainsi John Trenchard, qui n'est guère évoqué dans

17 *Ibid.*, p. 20 et, ci-dessous, n. 93.

18 *Ibid.*, p. 22-23.

19 *Ibid.*, p. 27.

20 *Ibid.*, p. 7 et, ci-dessous, n. 84.

21 *Ibid.*, p. 17. Il s'agit bien de « paysans » et non de « pâtres » – ce dernier terme n'étant sans doute pas suffisamment prosaïque –, selon la leçon de la substitution précédemment effectuée (p. 6).

22 *Ibid.*, p. 21 et, ci-dessous, n. 94.

23 *Ibid.*, p. 19 et, ci-dessous, n. 92. Le même souci de la formule apparaît encore dans l'ajout qui clôt le paragraphe sur les « miracles, après le temps des apôtres » (p. 25).

24 *Ibid.*, p. 10 et, ci-dessous, n. 87.

25 Voir *VST*, t. II, p. 191-192.

26 Lettre 1, p. 10 et, ci-dessous, n. 88.

les œuvres du « patriarche » qu'après 1767²⁷. Et peu avant, parmi les adversaires complétant une liste jusque-là constituée de Grotius, Abbadie et Houtteville, si Trublet et Dinouard sont plusieurs fois stigmatisés dès l'année 1760, il n'en va pas de même pour Patouillet, qui ne devient une cible de Voltaire qu'à partir de 1767²⁸.

Le changement majeur qui caractérise le remaniement de la Lettre 1 concerne cependant l'effacement des marques caractéristiques de la forme épistolaire que Philips avait pointé en 1931 : la formule d'adresse, au début du texte, ainsi que la formule finale d'envoi sont l'une et l'autre biffées ; il en va de même, dans le corps du texte, d'une apostrophe (« Monsieur ») identifiant un destinataire désigné²⁹. Ce faisant, la situation d'énonciation du texte s'en trouve transformée. La « Première Lettre » était explicitement adressée par le « proposant Théro » à « M. le professeur C. », autrement dit le pasteur David Claparède, auteur de *Considérations sur les miracles de l'Évangile pour servir de réponse aux difficultés de M. J.-J. Rousseau* (1765), ce « livre sur les miracles³⁰ » évoqué au début du texte dans un passage également biffé, qui servait de prétexte au lancement de cette Lettre. Avec la disparition de ces indices personnels, ne subsiste plus qu'une énonciation de *je à vous* qui, si elle n'a rien d'original dans l'œuvre de Voltaire – précisément –, mérite toutefois d'être examinée.

122

Le discours est désormais adressé à un *vous* qui, dans une unique occurrence, peut être ponctuellement considéré comme une instance anonyme et abstraite, possiblement prise en charge par n'importe quel lecteur : « Les diables envoyés dans un troupeau de deux mille cochons, signifient-ils autre chose que la souillure des péchés qui vous rabaissent au rang des animaux immondes³¹ ? », demande le locuteur. Partout ailleurs cependant, ce *vous* se rapporte à ceux qui soulèvent des « petites difficultés tant de fois proposées » contre l'authenticité des miracles, assimilés peu après à des figures de « contradicteurs » : « Vous êtes étonnés [...] que... » ; « vous dites que... » ; « vous osez prétendre que... », mais, déclare le locuteur, « vous vous trompez »³². Selon une logique isotopique, ces « contradicteurs » sont très tôt identifiés aux « incrédules³³ » et aux « prétendus sages³⁴ », qualifications qui confirment leur positionnement antiphilosophique.

27 *Ibid.* et, ci-dessous, n. 86.

28 *Ibid.*, p. 8 et, ci-dessous, n. 85.

29 *Ibid.*, p. 5, 27 et 8.

30 *Ibid.*, p. 5.

31 *Ibid.*, p. 16.

32 *Ibid.*, p. 19 et 20-21. De même plus loin : « Vous me niez ces faits [...] Vous me niez encore que... [...] vous me dites que... » (p. 22).

33 *Ibid.*, p. 11, 12, 14, 18 et 23.

34 *Ibid.*, p. 25.

On voit que, par là même, le locuteur se trouve impliqué dans l'orchestration d'un jeu d'objections et de réponses au sein duquel il s'agit de faire pièce au discours de « nos contradicteurs », qui sont aussi « nos adversaires³⁵ » : « Nous leur répondons que³⁶... » Ce que confirme un ajout manuscrit : « On réplique que [...] Et nous répliquons à notre tour que [...] » et, dans cet ajout, « ils disent qu[e] [...] et nous disons que [...] »³⁷. Ce faisant, le locuteur se voit conférer l'*ethos* du bon catholique³⁸, défenseur des miracles face aux objections des esprits forts, qui correspond, dans la scénographie énonciative mise en place, à ce qui a été désigné comme un *je* « oblique³⁹ ».

La posture, adoptée dès le *Traité sur la tolérance*, reprise dans plusieurs articles du *Dictionnaire philosophique*, n'est pas nouvelle, d'autant qu'on la retrouve encore dans plusieurs articles des *Questions sur l'Encyclopédie*, avec lesquels certains des ajouts ici effectués par Voltaire ne sont pas sans rapport⁴⁰, qui mettent précisément à nouveau en scène la figure des « incrédules ». On l'observe dans l'article « Contradiction » (1771) : « Les mêmes incrédules demandent... » ; « Les mêmes savants incrédules [...] reprochent à saint Luc⁴¹... » De même dans « Genèse » (1771, 1774) : « Quel Seigneur ! disent les incrédules » ; « Dieu faire alliance avec les bêtes ! quelle alliance ! s'écrient les incrédules » ; « Les incrédules triomphent d'une telle exagération » ; « On sait à quel point les incrédules triomphent de toutes ces histoires [à commencer par celle d'Abraham] ⁴² ». Et dans « Innocents » (1772), qui évoque « les principales objections des incrédules⁴³ », ou encore dans « Moïse » (1771) : « Il n'est pas vraisemblable, disent les incrédules, qu'il ait existé un homme dont toute la vie est un prodige continuel » ; « voici comme les incrédules raisonnent avec une témérité qui se réfute d'elle-même⁴⁴ ». Lorsque le discours n'est pas censé se « réfut[er] » de lui-même, c'est à nouveau un locuteur, inclus dans la communauté orthodoxe d'un *nous*, qui orchestre le débat (« Nous ne dissimulons point que les incrédules

35 *Ibid.*, p. 13, 17 et 26.

36 *Ibid.*, p. 13. Voir aussi p. 14.

37 *Ibid.*, p. 17.

38 Les accents de ce discours se font encore entendre lorsqu'il est question de l'histoire sanglante du christianisme : « Vous ne voyez dans tout cela que de la démence humaine ; et moi j'y vois la sagesse divine qui a conservé cette religion » – « pour / exercer / notre / patien / ce », ajoute Voltaire, qui reprend une formule déjà employée dans le *Dictionnaire philosophique* (*ibid.*, p. 23 et, ci-dessous, n. 95).

39 Selon l'expression de Pierre Rézat qui a parmi les premiers mis au jour ce phénomène d'écriture : voir « Le "Dictionnaire philosophique" de Voltaire. Concept et discours du dictionnaire », *RHLF*, n° 6 (novembre-décembre 1981), p. 892-900, ici p. 900.

40 Voir leur annotation dans le texte fourni en annexe.

41 *OCV*, t. 40 (2009), p. 239 et 243.

42 *OCV*, t. 42A (2011), p. 41, 43, 45 et 50.

43 *Ibid.*, p. 444.

44 *OCV*, t. 42B (2012), p. 278 et 281.

nous reprochent⁴⁵... », dans l'article « De la fin du monde » [1771]), et qui feint de riposter, comme l'illustre l'article « Purgatoire » (1772) : « nous nous sommes fait un devoir de rapporter les objections des hérétiques et des incrédules, afin de les confondre par leurs propres sentiments⁴⁶... »

Certes, avec l'effacement des instances désignées de l'énonciation, disparaît aussi la mention explicite d'une interlocution fondée sur une relation entre « un écolier » – Théro, le proposant⁴⁷ – et « son maître », dont il sollicite d'entrée de jeu « de nouvelles instructions⁴⁸ », et par là même se trouve occultée, avec le professeur Claparède, une figure de docteur. Mais, dans la construction du locuteur, subsiste la trace de la posture du douteur⁴⁹, ne serait-ce que par son attitude questionneuse, évidente à la fin du texte : « Tel est le raisonnement de nos adversaires. Il paraît spécieux ; mais ne peut-on pas lui faire une réponse solide⁵⁰ ? » Et ce, quand bien même le mot *questions*, employé pour qualifier « ce faible discours », se trouve dans un passage qui est encore biffé⁵¹. Ces conditions d'énonciation évoquent bien entendu le titre donné à la brochure originale contenant la Première Lettre : *Questions sur les miracles*⁵². Elles ne sont néanmoins pas non plus sans lien avec la manière dont sont caractérisés, dans l'« Introduction » des *Questions sur l'Encyclopédie*, les « gens de lettres » qui en sont prétendument les auteurs : ils « ne proposent ici que des questions [...] ; ils se déclarent douteurs et non docteurs⁵³ ».

124

PROJET D'UN ARTICLE « MIRACLES » POUR LES *QUESTIONS SUR L'ENCYCLOPÉDIE*

Par la date – 1767 au plus tôt – d'apparition, dans l'arsenal critique voltairien, de certaines des références ajoutées, par les échos qu'entretiennent la question traitée et les ajouts manuscrits avec les sujets abordés, enfin par la forme conférée

45 OCV, t. 41 (2010), p. 441.

46 OCV, t. 43 (2013), p. 61.

47 On se souvient qu'un proposant est un « jeune théologien de la religion prétendue réformée, qui étudie pour être pasteur » (*Dictionnaire de l'Académie française*, Paris, 1762, 2 vol., t. II, p. 486).

48 Lettre 1, p. 27 et 5.

49 Très ponctuellement, il est vrai, à la fin de la Troisième Lettre, le proposant exprime son désarroi au même interlocuteur après avoir relaté ses tentatives infructueuses pour réfuter les positions hétérodoxes d'« un grand seigneur allemand qui a beaucoup d'esprit, de science et de vertu, et qui malheureusement n'est pas encore persuadé de la vérité des miracles opérés par notre divin Sauveur » : « j'ai tremblé qu'ayant voulu convertir ce brave homme ce ne fût lui qui me convertît [...]. Mon âme est bouleversée. J'avais commencé par vous prier de m'appuyer contre ce seigneur qui m'inspire de la vénération, et je finis par vous conjurer de me secourir contre moi-même. » (OCV, t. 600, p. 191 et 203-204).

50 Lettre 1, p. 26.

51 *Ibid.*, p. 27.

52 *Questions sur les miracles, A Monsieur le Professeur Cl..... par un Proposant*, s. l. n. d.

53 OCV, t. 38 (2007), p. 3.

au texte remanié et la mise en place d'une énonciation prise en charge par une figure de douteur, la réécriture de la Première Lettre sur les miracles présente ainsi une forte proximité avec le projet des *Questions sur l'Encyclopédie*. Dans le prolongement de l'article « Miracles » du *Portatif*, il devient alors fortement probable que, prévoyant d'inclure un article sur le même sujet dans les *Questions*, Voltaire ait songé à mettre à contribution les écrits du proposant dont il a inventé le personnage en 1765. Le lien est du reste attesté par la présence, dans l'article de 1771, d'une « section quatrième », dévolue aux « Miracles modernes », qui reprend « une lettre déjà imprimée de M. Thero » devenu, à cette occasion et pour des raisons mal éclaircies, « aumônier de M. le comte de Benting⁵⁴ ». Il convient dès lors de s'interroger sur les raisons susceptibles d'expliquer cette préférence pour la Douzième Lettre de la *Collection* alors que, selon l'hypothèse ici défendue, le texte de la Première était préparé pour un tel réemploi. À partir de l'examen de la structure d'ensemble de l'article « Miracles » des *Questions*, il s'agira de mettre en évidence le possible bénéfice lié à ce changement de projet et les incidences qui en résultent.

L'article qui paraît en novembre-décembre 1771 se compose de quatre sections qui obéissent chacune à une logique propre et, conformément à une démarche plusieurs fois éprouvée dans les *Questions*, visent à traiter le sujet selon des voies d'entrée complémentaires. Une « section première », qui rejoint le début de l'article précédemment publié dans le *Dictionnaire philosophique*, ouvre l'enquête sur une entreprise de définition : « Définissez les termes, vous dis-je, ou jamais nous ne nous entendrons⁵⁵. » Les définitions proposées, d'orientation rationaliste, fournissent déjà l'occasion d'énumérer certains des miracles également évoqués dans la Première Lettre, en particulier celui des plaies d'Égypte et l'arrêt du Soleil et de la Lune au-dessus de Gabaon⁵⁶. La fin de la section soulève la question des conditions d'attestation des miracles « à propos » desquelles le locuteur cite ce qu'il a « lu dans un petit livre curieux » – en l'occurrence, la fin de l'article « Miracles » du *Portatif*⁵⁷. La « section seconde », centrée sur les miracles rapportés dans l'Ancien Testament, aborde la question politico-religieuse de la théocratie : elle revient sur les deux miracles précédemment mentionnés et se développe selon une perspective historique qui vise à opposer systématiquement les temps mythologiques, offrant une « suite

54 *OCV*, t. 42B, p. 248 et n. 126.

55 *Ibid.*, p. 221.

56 Exode, VII-XII et Josué, VI, 20, respectivement. Les autres miracles mentionnés dans l'énumération (*OCV*, t. 42B, p. 222-223) sont également évoqués dans les Lettres suivantes.

57 *OCV*, t. 42B, p. 225 et, pour le passage cité, *OCV*, t. 36 (1994), p. 383-384.

éclatante de prodiges qui étonnent continuellement la nature», et les temps historiques, où l'on ne constate « plus de miracles⁵⁸ ».

La « section troisième », consacrée aux « miracles de Jésus-Christ », adopte une démarche plus explicitement critique : c'est cette partie de l'article qui présente le plus de points de convergence avec la teneur de la Première Lettre sur les miracles remaniée par Voltaire. Une part substantielle de cette section exploite en effet les six discours sur les miracles de Jésus-Christ de Thomas Woolston, « le premier [...] qui osa n'admettre dans les Évangiles qu'un sens typique, allégorique, entièrement spirituel⁵⁹ », de même que, dans le paragraphe intitulé « Des miracles typiques », la Première Lettre signale l'« indécence révoltante » avec laquelle « le docteur Wolston traite » un ensemble de « miracles » : celui « du figier séché », celui « des diables envoyés dans un troupeau de deux mille cochons », celui « de l'enlèvement de Jésus par le diable sur une montagne » dont, ajoute Voltaire, « il rit⁶⁰ ». On ne sera pas surpris que ces exemples de miracles, dont l'examen est développé par la suite, soient également évoqués dans la « section troisième » de l'article des *Questions*⁶¹, de même que l'épisode des noces de Cana, relatant un « miracle [...] qui semble encore plus indigne de la majesté d'un Dieu que convenable à la profession d'un cabaretier » : « Cet argument dont s'est servi Wolston ne me paraît, je l'avoue, qu'un blasphème »⁶². On retrouve encore la mention d'une possible distinction, aux yeux de Dieu, entre « petits » et « grands » miracles⁶³. On relève aussi la récurrence des arguments invoqués, en particulier celui qui insiste sur la diffusion tardive des récits relatifs à des événements dont le caractère extraordinaire aurait pourtant dû frapper les contemporains⁶⁴.

Reste que la « section troisième » adopte une perspective à la fois plus précise et plus large : structurée par l'évocation successive de Woolston, mais aussi du curé Meslier, du curé de Bonne-Nouvelle, de Bolingbroke, enfin du pasteur Nicolas Antoine, son objet, explicité par le titre, est de rapporter – pour s'en effaroucher, voire pour s'en indigner – la teneur des écrits de « ceux qui ont eu la témérité impie de nier absolument la réalité des miracles de Jésus-Christ ». Par là même, le propos demeure plus spécifiquement centré sur la question des miracles, alors que la Première Lettre comporte certaines digressions qui paraissent engendrées par association d'idées et reprennent quasi automatiquement plusieurs « scies »

58 *OCV*, t. 42B, p. 226 et 227.

59 *Ibid.*, p. 229. Voir Thomas Woolston, *A [-A Sixth] Discourse on the Miracles of our Saviour*, London, 1727-1729 (BV3845-3850).

60 Lettre 1, p. 15.

61 Le figier séché (Matthieu, XXI, 19; Luc, X, 11; Marc, XI, 13), *OCV*, t. 42B, p. 232-233; le diable dans le troupeau de cochons (Matthieu, VIII, 28-32; Marc, V, 2-13; Luc, VIII, 27-33), *OCV*, t. 42B, p. 230; l'enlèvement du Christ (Matthieu, IV, 8-10; Luc, IV, 5-8), *OCV*, t. 42B, p. 232.

62 Lettre 1, p. 25. Sur cet épisode (Jean, II, 2-10), voir *OCV*, t. 42B, p. 233-235.

63 Lettre 1, p. 14-15, et *OCV*, t. 42B, p. 242.

64 Lettre 1, p. 21-22, et *OCV*, t. 42B, p. 236.

des écrits antibibliques et antichrétiens de la première moitié des années 1760. Pilate a-t-il rendu compte à l'empereur Tibère des miracles de « l'homme Dieu⁶⁵ », comme l'assurent Tertullien et Eusèbe? De deux choses l'une : « ou Pilate écrivit les lettres, ou les premiers chrétiens disciples des apôtres les ont forgées ». De là, un développement sur les fausses prédictions des sibylles, les évangiles apocryphes, les lettres supposées⁶⁶. Autre digression, à propos de l'utilité des miracles, niée par « nos contradicteurs : « le monde, disent-ils, n'en a pas été meilleur. » De là, une nouvelle diatribe sur l'histoire sanglante du christianisme, scandée par les massacres et par les schismes⁶⁷.

Ainsi, même si le texte remanié de la Lettre 1 aurait pu, par l'approche critique qu'elle met en œuvre, fournir une troisième section potentielle de l'article « Miracles », Voltaire a sans doute préféré, d'une part, resserrer le propos autour de la question à traiter et, d'autre part, offrir une plus ample caisse de résonance aux auteurs « impies » qui ont nié les miracles prétendument opérés par le Christ en élargissant le spectre de la critique, au-delà du seul Woolston, à d'autres blasphémateurs dont l'état constitue en lui-même une charge accablante : « Des écrivains en grand nombre [...] ont été assez hardis pour nier les miracles de notre Seigneur. Mais après les quatre prêtres dont nous avons parlé, il ne faut plus citer personne⁶⁸. »

Une autre raison peut expliquer le choix de Voltaire. Sans doute s'agit-il, selon l'orientation propre aux *Questions sur l'Encyclopédie*, de proposer un article plus érudit que celui publié dans le *Portatif* qui, entre l'entreprise de définition et la réflexion sur l'attestation des miracles, déjà signalées, faisait un large accueil aux tribulations bouffonnes du prier du monastère de Fondi, au martyr de Polycarpe, à l'aventure du savetier d'Hippone ou encore à l'histoire de l'ermite Paul et de son corbeau⁶⁹. Mais, à l'exception de la mention de ce dernier « miracle », qui fait suite à l'évocation d'épisodes burlesques de deux autres pères du désert, Pacôme et Amon, et du récit, d'ailleurs écourté par Voltaire dans son exemplaire, des aventures des sept vierges d'Ancyre et du cabaretier Théodote⁷⁰, la tonalité d'ensemble du texte ne sort guère d'un registre peut-être trop sérieux, d'autant que la *Collection* offrait une autre ressource : la Douzième Lettre, qui présente une saynète de nature à achever l'article sur une note plus légère.

65 Lettre 1, p. 7. Épisode également évoqué dans la « section troisième » de l'article « Miracles » (OCV, t. 42B, p. 235).

66 Lettre 1, p. 8-11.

67 *Ibid.*, p. 20 et 22-23.

68 OCV, t. 42B, p. 248.

69 OCV, t. 36, p. 378-381.

70 Lettre 1, p. 24-25 et, ci-dessous, n. 96.

Cette Lettre relate en effet les expériences de « son excellence madame la comtesse » destinées à prouver « l'authenticité de nos miracles »⁷¹ en mettant en pratique, d'abord littéralement puis par son contraire, la parabole du grain de sénevé rapportée par Matthieu⁷² : comme on pouvait s'y attendre, ni la montagne qui cache à la comtesse « la plus belle vue du monde », ni le pot de moutarde apporté par son maître d'hôtel et placé à terre ne sont déplacés sous l'effet de la foi des protagonistes. Pire : devant ce double fiasco, non seulement la comtesse ne parvient pas, selon son intention initiale, à « convertir » son mari incrédule, qui arrive opportunément au dénouement, mais elle se rallie à la position du comte : « Madame la comtesse depuis ce moment-là, crut aussi peu aux miracles modernes que son mari⁷³. » Cet extrait de la Douzième Lettre est encadré par deux déclarations du rédacteur de l'article, qui conclut – en petites capitales dans le texte – que « cette raillerie est trop forte » et qui faisait, dès le début, acte de désaveu : « nous n'approuvons point du tout cette plaisanterie », dût-elle « délass[er] l'esprit sans intéresser la foi⁷⁴ ». Telle n'est pourtant pas la leçon retirée de l'épisode, qui expose la perte de la foi de la comtesse, au moins sur la question des « miracles modernes ». On observera aussi que l'élément déterminant de sa conversion tient à un bon mot du comte qui, « moitié sérieux, moitié railleur, lui dit que les miracles avaient cessé depuis la Réforme ; qu'on n'en avait plus besoin, et qu'un miracle aujourd'hui est de la moutarde après dîner⁷⁵ ». Loin d'être de pure fantaisie, la « plaisanterie » n'est par conséquent pas si innocente⁷⁶, d'autant que le texte thématise son efficacité en terme de stratégie persuasive et explicite la leçon sous la forme d'une maxime : « Il ne faut quelquefois qu'une plaisanterie pour décider de la manière dont on pensera le reste de sa vie⁷⁷. » Une telle leçon semble avoir également été tirée au vu des choix effectués pour composer l'équilibre d'ensemble des tonalités au sein de l'article « Miracles » des *Questions* ; elle était déjà formulée au début de la Quatorzième Lettre de la *Collection*, adressée « à M. Covelle, citoyen de Genève, par M. Beaudinet, citoyen de Neufchâtel » : « Je n'aime l'érudition que quand elle est un peu égayée⁷⁸. »

71 *OCV*, t. 42B, p. 249.

72 Matthieu, xvii, 19, ainsi formulé : « Je vous dis en vérité que quand vous aurez de la foi gros comme un grain de moutarde, vous direz à une montagne, range-toi de là, et aussitôt la montagne se transportera de sa place. » (*ibid.*)

73 *ibid.*, p. 249 et 252.

74 *ibid.*, p. 252 et 249.

75 *ibid.*, p. 252.

76 Sur le faux-titre de l'exemplaire étudié, Voltaire persiste : « ce livre nest qu'une plaisanterie / a la quelle deux ou trois gens / de lettres se sont amusez » – et signe « v ».

77 *OCV*, t. 42B, p. 252.

78 *OCV*, t. 60B, p. 309.

L'examen des remaniements manuscrits de la Première Lettre sur les miracles permet ainsi de mettre au jour un certain nombre d'enjeux philologiques, génétiques, mais aussi poétiques et archivistiques. La facilité avec laquelle, moyennant quelques biffures, le texte peut être transformé, sinon en entrée en matière d'un éventuel « traité », du moins en « petit chapitre⁷⁹ » ou en section d'article, attire l'attention sur le statut particulier, au sein de la future *Collection*, de cette Première Lettre. Au moment de sa publication originale en brochure, alors que Voltaire n'a sans aucun doute pas la moindre idée du recueil à venir, il s'agit avant tout de diffuser dans l'espace public l'un de ces opuscules qui se multiplient avec l'essor pris par la campagne contre l'Infâme. Le texte, d'abord conçu comme un concentré des attaques contre les miracles, est organisé en forme de lettre autour d'une fiction minimale : un « proposant », encore anonyme en juillet 1765, qui apparaît comme un nouvel avatar des fantoches voltairiens, s'adresse au pasteur David Claparède, dont la publication récente de l'ouvrage contre Rousseau fournit un prétexte commode pour lancer une nouvelle charge contre les miracles. La structure épistolaire est ici presque accessoire : elle relève de l'habillage sommaire dont les marques, on l'a vu, peuvent sans dommage majeur être effacées d'un trait de plume. À ce titre, la Première Lettre sert de matrice : les Lettres ultérieures ne feront que reprendre et réorchestrer les arguments qu'elle met en avant et l'évocation des épisodes miraculeux auxquels elle fait d'ores et déjà référence. Envisagé dans la perspective d'un possible recyclage dans le cadre des *Questions sur l'Encyclopédie*, ce texte illustre par ailleurs le phénomène, étudié par Christiane Mervaud⁸⁰, du mode de composition des articles par réemploi. Dans un contexte élargi, on a ici affaire à un article des *Questions* qui reprend un sujet déjà abordé dans le *Dictionnaire philosophique*, ce qui soulève le problème d'une éventuelle spécificité de traitement dans chacune de ces œuvres alphabétiques : ce n'est néanmoins pas le seul. La singularité du cas étudié tient surtout au fait que l'on disposerait en l'occurrence de deux exemples concurrents d'emprunts au même ouvrage antérieur pour le même article « Miracles » : l'un, abandonné, l'autre, attesté par une publication effective en 1771. Le choix effectué par Voltaire paraît alors révélateur du mode particulier d'élaboration des *Questions* : d'une part, une volonté manifeste, par rapport au dispositif mis en œuvre dans le *Portatif*, d'accorder une plus large

79 Selon l'expression de Nicholas Cronk pour désigner cette forme inventée lors de la publication des *Mélanges* de 1756 (OCV, t. 45B [2010], p. xxiii) et reprise au moment de l'élaboration des *Nouveaux Mélanges* de 1765 : voir OCV, t. 60A (2017), p. 16-20. Voir aussi Ira O. Wade, « The genesis of the *Questions sur l'Encyclopédie* », *Transactions of the American Philosophical Society*, vol. 48, n° 4 (1958), « The Search for a New Voltaire. Studies in Voltaire Based upon Material Deposited at the American Philosophical Society », p. 82-86, ici p. 86. Je remercie Christiane Mervaud d'avoir attiré mon attention sur cet article.

80 Voir, ci-dessus, n. 14.

place à des considérations érudites, dans le cadre d'un ouvrage qui prétend, au moins par son titre, se constituer en (petite) encyclopédie ; d'autre part, le souci de contrebalancer l'aridité qui en résulte par des moments de détente susceptibles de « délass[er] l'esprit ». Un tel souci de variété dans les tonalités et les registres participe avant tout d'un souci du lecteur, qu'il s'agit de conduire à se questionner plutôt qu'à s'ennuyer, et dont il s'agit surtout d'emporter l'adhésion en misant sur les vertus persuasives d'une « plaisanterie », même un peu forte. La formule du « dernier Voltaire » semble ainsi s'élaborer après 1765 autour de la conception d'une *érudition égayée*, qui émerge dans les *Lettres sur les miracles* et à laquelle les *Questions*, entre 1770 et 1774, donnent pleine mesure. D'un point de vue archivistique enfin, l'exemplaire de la *Collection* porte la trace matérielle du travail de remaniement qui préside à la réadaptation d'un texte à un nouveau contexte de publication : il ne s'agit ici que d'une phase préparatoire, qui comporte encore quelques ratés, le texte corrigé n'étant sans doute pas encore prêt à paraître. Il n'en constitue pas moins un spécimen qui, lorsqu'on le rapproche des quelques ensembles manuscrits conservés⁸¹, intéresse directement l'étude de l'écriture voltairienne, et confirme si c'était nécessaire que la bibliothèque de Voltaire constitue un important laboratoire de son œuvre.

81 On songe en particulier au texte, resté à l'état de manuscrit, que Voltaire met à contribution pour composer l'article « Propriété » des *Questions* (OCV, t. 43, p. 24-31) : voir Ch. Mervaud, « Réemploi et réécriture dans les *Questions sur l'Encyclopédie* », art. cit.

Le texte imprimé, dont la pagination, dans l'exemplaire de la bibliothèque de Voltaire, est indiquée entre crochets, est donné, à l'exclusion de l'orthographe des noms propres et de la ponctuation, dans une version modernisée : toutes les corrections de Voltaire qui modifient en *-ai* la graphie *-oi* des désinences de l'imparfait n'ont par conséquent pas été signalées. L'orthographe des corrections autographes n'a pas été modernisée.

Par ailleurs, dans la transcription de ces corrections, les signes typographiques suivants ont été employés :

- Les mots supprimés sont biffés.
- Les mots ajoutés à la main par Voltaire figurent en caractères gras : une flèche verticale (↑) indique le début de l'ajout ; le signe + marque la fin de l'addition.
- Dans le texte transcrit des corrections, on a conservé l'emploi du crochet ouvrant, par lequel Voltaire indique le passage à la ligne avec un alinéa.
- Les barres obliques (/) matérialisent la coupure des mots dont l'emplacement, dans l'exemplaire, est précisé dans des notes textuelles appelées par des lettres alphabétiques (a, b, c, etc.) et rassemblées à la fin du texte.

L'annotation proposée ne concerne que les corrections de Voltaire : pour l'annotation du texte de la Lettre, on se reportera à l'édition critique de la *Collection des lettres sur les miracles* (OCV, t. 60D, p. 145-171).

[5]

PREMIÈRE LETTRE

de M. le proposant Théro, à M. le professeur C.....

Monsieur,

J'ai lu votre livre sur les miracles, avec tant de fruit, que je vous demande de nouvelles instructions.

J'oserais, Monsieur, pour mettre un peu d'ordre dans les grâces que je vous demande, ↑↑ [Je^{+a} distinguer plusieurs sortes de miracles dans notre divin Sauveur ; ceux qu'il a faits par lui-même, et ceux qu'il a daigné opérer par ses apôtres et par ses saints.

Dans ceux qu'il a faits pendant sa vie, je distinguerais ceux qui marquent seulement sa puissance ou sa bonté, comme la vue rendue aux aveugles, et la vie aux morts. Ceux qui sont des types, des allégories manifestes ; enfin ceux qu'il promet de faire, ↑. ^{+b} et dans l'attente desquels le genre humain doit opérer son salut avec crainte.

Jésu n'était pas encore né, et il faut con[6]venir qu'il faisait déjà les plus grands miracles, puisqu'il était Dieu, et conçu dans le sein d'une vierge. ↑ **juive. car il nest point du / tout probable que jaques fut son frere ainé**^{82. +c}

Dès qu'il est né dans une étable, les anges viennent du haut des sphères célestes annoncer ce grand événement aux p^âtres ↑ **paysans**^{+a} de Bethléem. Une étoile nouvelle brille dans le ciel du côté de l'Orient, cette étoile marche et conduit trois mages ou trois princes jusqu'à l'étable dans laquelle le maître du monde est né. Ils lui offrent de l'encens, de la myrrhe et de l'or⁸³. ↑ **vient de venir au monde.**^{+d}

Voilà sans doute les miracles les plus authentiques ; car ils éclatent dans le ciel et sur la terre, ce sont des astres, des anges, des rois qui en sont les ministres. Jésus doit être reconnu dès son enfance à tous ces prodiges. Ajoutons encore le miracle que le vieil Hérode, créé roi des Juifs par les Romains, attaqué dès lors d'une maladie mortelle, ait été persuadé que Jésus était roi, et que pour le perdre il ait fait massacrer tous les enfants du pays. Ce grand massacre d'enfants n'est pas une chose naturelle, et peut certainement être compté parmi les prodiges qui accompagnèrent la naissance et la circoncision de la seconde personne de la Trinité.

Une preuve non moins publique, non moins éclatante de sa divinité, c'est son baptême. C'est en présence d'une foule de [7] peuples que Jésus sortant nu hors de l'eau la troisième personne de la Trinité descend sur sa tête en colombe, que le ciel s'ouvre, et que Dieu le Père s'écrie au peuple, *celui-ci est mon fils bien-aimé, en qui je me suis complu*, écoutez-le. ↑ **Dieu le pere parlait** ↑ **en+ hebreu**⁸⁴ **mes / tous les / romains / tous les / etran / gers / durent / se faire / expliquer / ces paro / les.**^{+e}

Il est impossible de résister à des signes si divins, si publics, et devant lesquels tous les hommes durent se prosterner dans un silence d'adoration.

Aussi toute la terre reconnut sans doute ces miracles : Pilate même en rendit compte à l'empereur Tibère, après que l'homme Dieu eut été supplicié ; et Tibère voulut placer Jésus-Christ au rang des dieux, mais probablement Jésus ne souffrit pas ce mélange adulte du vrai Dieu et des dieux des gentils, et empêcha que Tibère n'accomplît ce qu'il réservait au pieux Constantin, ↑. [^f il est vrai qu'aucun historien romain n'en parle.

Mais Tertullien l'un des premiers Pères de l'Église, nous certifie cette anecdote ; et Eusèbe la confirme dans son *Histoire ecclésiastique* livre 2, chap. 2. ↑ [^g On nous objecte que Tertullien écrivait cent quatre-vingts ans après Jésus-Christ, qu'il pouvait se

82 Dans la Seconde Lettre de la *Collection*, ce sont les « incrédules » qui n'estiment « pas raisonnable » que « Dieu ait eu un frère aîné nommé Jaques » (OCV, t. 600, p. 185-186). Voltaire évoque encore Jacques le Mineur dans les articles « Apôtres » (1770) et « Contradiction » des *Questions* (OCV, t. 38, p. 506-509 ; t. 40, p. 246, respectivement), sans toutefois mettre en cause sa fraternité avec Jésus.

83 Le détail, plusieurs fois rappelé, est encore mentionné dans les articles « Épiphanie » (1771) et « Innocents » des *Questions* (OCV, t. 41, p. 145 ; t. 42A, p. 441, respectivement).

84 Sauf erreur, cette idée n'apparaît nulle part ailleurs dans les œuvres de Voltaire.

tromper, qu'il a toujours trop hasardé, qu'il s'abandonnait à son imagination africaine; qu'Eusèbe de Césarée un siècle après lui, s'appuya sur un trop mauvais ga[8]rant, qu'il n'affirme pas même ce point d'histoire; il se sert du mot *on dit*. Mais enfin, ou Pilate écrivit les lettres, ou les premiers chrétiens disciples des apôtres les ont forgées. S'ils ont fait de tels actes de faux, ils étaient donc à la fois imposteurs et superstitieux; ils étaient donc les plus méprisables de tous les hommes. Or comment des hommes si lâches ↑ **et si fourbes**^d étaient-ils si constants dans leur foi? c'est en vain qu'on nous répond qu'ils étaient lâches et fourbes par la bassesse de leur état et de leur âme, et qu'ils étaient constants dans leur foi par leur fanatisme.

Grotius, Abbadie, Houteville, et vous, Monsieur ↑ **trublet renouard patouillet**^{85+d}, vous montrez ↑ **nt**^b assez comment ces contraires ne peuvent subsister ensemble, quelles que soient les faiblesses et les contradictions de l'esprit humain. Non seulement ces premiers chrétiens avaient vu sans doute les actes et les lettres de Pilate, mais ils avaient vu les miracles des apôtres qui avaient constaté ceux de Jésus-Christ.

On insiste encore; on nous dit, les premiers chrétiens ont bien produit de fausses prédictions de sibylles, ils ont forgé des vers grecs qui pèchent par la quantité, ils ont imputé aux anciennes sibylles des vers acrostiches remplis de solécismes, que nous trouvons encore dans Justin, dans Clément d'Alexandrie, [9] dans Lactance. Ils ont supposé des évangiles, ils ont cité d'anciennes prophéties qui n'existaient pas; ils ont cité des passages de nos quatre évangiles qui ne sont point dans ces évangiles. Ils ont forgé des lettres de Paul à Sénèque, et de Sénèque à Paul. Ils ont supposé même des lettres de Jésus-Christ. Ils ont interpolé des passages dans l'historien Joseph, pour faire accroire que ce Joseph, non seulement fit mention de Jésus, mais même le regarda comme le Messie, quoique Joseph fût un pharisien obstiné. Ils ont forgé les constitutions apostoliques, et jusqu'au symbole des apôtres. Il est donc évident qu'ils n'étaient qu'une troupe de demi-Juifs, d'Égyptiens, de Syriens, et de Grecs factieux, qui trompaient une vile populace par les plus infâmes impostures. Ils n'avaient à combattre que des gentils abrutis par d'autres fables: et les nouvelles fables des chrétiens l'emportèrent enfin sur les anciennes, quand ils eurent prêté de l'argent à Constance

85 Nicolas-Charles-Joseph Trublet (1697-1770), rédacteur du *Journal chrétien*, est souvent brocardé par Voltaire, notamment depuis les pamphlets de 1760. Dans une lettre du 27 avril [1771] (D17155), Voltaire demande à D'Alembert quel est l'auteur de l'« éloge de l'abbé Trublet » publié dans « le [...] journal encyclopédique d'avril » (voir *Journal encyclopédique*, 1771, t. III, 1^{re} partie, p. 115-131, qui évoque *Le Pauvre Diable*). « Renouard » désigne peut-être Joseph Antoine Toussaint Dinouart (1716-1786), qui participe aussi à la rédaction du *Journal chrétien* et se voit stigmatisé, avec Trublet, en 1760, dans l'*Avertissement au « Factum du sieur Saint-Foix »* (OCV, t. 51A [2015], p. 450) ainsi que dans la note (13), ajoutée dans l'édition « encadrée » du *Russe à Paris* (p. 152). Les références à Louis Patouillet (1699-1779), plus tardives, apparaissent en 1767 dans l'« Épilogue » de *La Guerre civile de Genève* et dans la Vingt-deuxième des *Honnêtetés littéraires*, où son nom est associé à celui de Nonnotte: Patouillet est la cible de plusieurs articles des *Questions*, en particulier, avec « l'ex-jésuite Paulian », dans l'article « Miracles » (OCV, t. 42B, p. 248). L'association de ces trois noms est apparemment inédite sous la plume de Voltaire.

Clore, et à Constantin son fils. Voilà, dit-on, l'histoire naturelle de l'établissement du christianisme ; ses fondements sont l'enthousiasme, la fraude et l'argent.

C'est ainsi que raisonnent les nombreux partisans de Celse, de Porphyre, d'Appollonius, de Simmaque, de Libanius, de l'empereur Julien, de tous les philosophes [10^u] jusqu'au temps des **↑cest ainsi que parlent ↑pensent⁺ les^{+d}** Pomponaces, **d↑I^{+b}es** Cardans, **d↑I^{+b}es** Machiavels, **d↑I^{+b}es** Socins, de milord Herbert, de Montagne, de Charron, de Bacon, de Hobbes, **du ↑Ie^{+b}** chevalier Temple, de Loke, de milord Schafsterburi, de Bayle, de Woolaston, de Toland, de Tindal, de **↑trenchar^{86+h}** Colins, de Wolston, de milord Bolinbroke, de Midleton, de Spinosa, **du consul Maillet, ↑Ie^{comte+h}** de Boulainvilliers, **du ↑Ie^{+b}** savant Fréret, de du Marsais, de **↑Ie^{curé+d}** Meslier, de la Métrie⁸⁷, et d'une foule prodigieuse de **déistes ↑theistes^{88+d}** répandus dans toute l'Europe, qui comme les musulmans, les Chinois et les anciens Parsis, croiraient insulter Dieu s'ils lui supposaient un fils qui ait fait des miracles dans la Galilée.

On croit nous terrasser par l'appareil de ces armes brillantes, mais ne nous décourageons pas, **↑;^{+b}** voyons si les chrétiens sont coupables de ces crimes de faux dont on les accuse.

86 Le nom du déiste anglais John Trenchard (1662-1723) apparaît en 1767 dans la Quatrième des *Homélies prononcées à Londres* au sein d'une énumération comportant plusieurs des autres auteurs ici mentionnés : « les Tindal, les Toland, les Collins, les Whilston, les Trenchard, les Gordon, les Swift » (OCV, t. 62 [1987], p. 480). La « section quatrième » de l'article « Philosophie » des *Questions*, qui reprend le *Discours de Maître Belleguier* (1773), rend hommage « à Locke, à Newton, à Shaftsburi, à Collins, à Trenchard, à Gordon » parmi la « foule » des « sages qui ont changé l'esprit de la nation, et qui l'ont détourné des disputes absurdes et fatales de l'école pour le diriger vers les sciences solides » (OCV, t. 42A, p. 425-426).

87 La suppression du nom de La Mettrie, qui figure encore dans la Première des *Homélies prononcées à Londres* (OCV, t. 62, p. 446) et dans un paragraphe (supprimé dans la reprise partielle, en 1770, du texte dans l'article « Athéisme » des *Questions*) de la Septième des *Lettres à S. A. Monseigneur le prince de **** (1767 ; OCV, t. 63B [2008], p. 461-462), s'explique sans doute par le caractère compromettant de la présence d'un athée déclaré parmi la liste des noms ici énumérés : après 1767, Voltaire ne mentionne plus La Mettrie à l'unique exception de l'article « Filosofe, ou philosophe » (1771) des *Questions* où il s'en prend au jésuite Paulian qu'il accuse d'avoir, dans son *Dictionnaire philosophico-théologique portatif* (1770), mis « dans la même classe Bayle, Montesquieu et le fou de La Métrie » (OCV, t. 41, p. 433).

88 La substitution introduit le terme privilégié, dans la seconde moitié des années 1760, pour désigner la religion de Voltaire : voir l'article « Théiste », ajouté dans l'édition Varberg (1765) du *Dictionnaire philosophique*, ou encore la *Profession de foi des théistes* (1768), que Voltaire défend contre les attaques du pasteur Roustan dans des *Remontrances* publiées la même année. On peut supposer que le terme *déiste* est devenu suspect en raison d'un ensemble de polémiques lancées par les antiphilosophes prompts à faire de la position déiste une étape conduisant inexorablement à l'athéisme : voir, entre autres, les articles « Bethsamès, ou Bethshemesh » (1770) et « Quisquis » (1772) des *Questions* (OCV, t. 39 [2008], p. 359 ; t. 43, p. 90, respectivement). La différence entre les deux termes est notamment définie par Jean-Jacques Lefranc de Pompignan dans les *Questions sur l'incrédulité* (1751) : « On a donné le nom de théistes à ceux qui croient non seulement l'existence de Dieu, mais encore l'obligation de lui rendre un culte, la loi naturelle dont il est la source, le libre arbitre de l'homme, l'immortalité de l'âme, les peines et les récompenses d'une autre vie. On a conservé le nom de déistes à ceux qui, se bornant à l'existence de Dieu, mettent tout le reste au rang des erreurs ou des problèmes » (cité par René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1956, p. 428).

Je ne parlerai ici que des faux évangiles. Ils étaient, dit-on, au nombre de cinquante. On en choisit quatre vers le commencement du troisième siècle. Quatre suffisaient en effet ; mais décida-t-on que tous les autres étaient supposés par des imposteurs ? Non ; plusieurs de ces évangiles étaient regardés comme des témoignages très respectables : par exemple, Tertullien, dans son livre du Scorpion, Origène, dans son commentaire sur saint Matthieu, saint Epiphane dans sa trentième leçon des hérésies des ébionites, Eustache dans son *Exameron* et beaucoup d'autres, parlent avec un grand respect de ~~saint~~ ↑ **levangile** / **de**ⁱ Jacques⁸⁹. Il est très précieux en ce que c'est le seul où l'on trouve la mort de Zacharie, dont Jésus parle dans saint Matthieu. Cet évangile sert d'introduction aux autres, et il n'a été probablement négligé, que parce qu'il n'était pas assez étendu.

On n'a pas moins respecté celui de Nicodème ; les témoignages en sa faveur sont très nombreux, mais dans tous ces évangiles qui nous sont restés, il y a autant de miracles que dans les autres. Il est donc évident que tous ceux qui écrivirent des évangiles, étaient persuadés que Jésus avait fait un très grand nombre de prodiges.

L'ancien livre même, intitulé *Sepher toldos Jeschut* écrit par un Juif contre Jésus-Christ dès le premier siècle, ne nie point qu'il ait opéré des miracles ; il prétend seulement que Judas son adversaire en faisait d'aussi grands, et il les attribue tous à la magie.

Les incrédules disent qu'il n'y a point de magie, que ces prodiges n'étaient crus que par des idiots, que les hommes d'État, les gens d'esprit, les philosophes, s'en sont toujours moqués ; ils nous renvoient au *credat Judaeus Apella* d'Horace, à toutes [12] les marques de mépris qu'on prodigua aux Juifs et aux premiers chrétiens regardés longtemps comme une secte de Juifs ; ils disent que si quelques mauvais philosophes en disputant contre les chrétiens, convinrent des miracles de Jésus, c'étaient des théurgites fanatiques qui croyaient à la magie, qui ne regardaient Jésus que comme un magicien, et qui infatués des faux prodiges d'Appollonius de Thiane, et de tant d'autres, admettaient aussi les faux prodiges de Jésus. L'aveu d'un fou fait à un autre fou, une absurdité dite à des gens absurdes, ne sont pas des preuves pour les esprits bien faits ; en effet ↑ **disent ils**^h d'↑ **l**^bes chrétiens fondés sur l'histoire de la pythonisse d'Endor, et sur celle des enchanteurs d'Égypte croyaient à la magie comme les païens ; tous les Pères de l'Église qui pensaient que l'âme est une substance ignée, disaient que cette substance peut être évoquée par des sortilèges ; cette erreur a été celle de tous les peuples.

Les incrédules vont encore plus loin, ils prétendent que jamais les vrais philosophes grecs et romains n'accordèrent aux chrétiens leurs miracles ; et qu'ils leur disaient seulement, si vous vous vantez de vos prodiges, nos dieux en ont fait cent fois davantage : si vous avez quelques oracles en Judée, l'Europe [13] et l'Asie en sont remplis : si vous

⁸⁹ La nuance s'entend par rapport aux doutes précédemment émis sur les liens de fraternité entre Jacques et Jésus (voir, ci-dessus, n. 82). Le « Protévangile attribué à Jacques, surnommé le Juste, frère du Seigneur » fait partie de la *Collection d'anciens évangiles* que Voltaire publie en 1769 : voir *OCV*, t. 69 (1994), p. 117-135.

avez eu quelques métamorphoses, nous en avons mille : **↑ nous / avons / des anes / qui ont / parlé / nous / avons / des dieux / qui ont / eu des / enfants**⁹⁰ / **vos prⁱ** vos prestiges ne sont qu'une faible imitation des nôtres ; nous avons été les premiers charlatans, et vous les derniers. C'est là, continuent nos adversaires, le résultat de toutes les disputes des païens et des chrétiens. Ils concluent, en un mot, qu'il n'y a jamais eu de miracles, et que la nature a toujours été la même.

Nous leur répondons qu'il ne faut pas juger de ce qui se faisait autrefois, par ce qu'on fait aujourd'hui. Les miracles étaient nécessaires à l'Église naissante, ils ne le sont pas à l'Église établie, **↑** ;^b Dieu étant parmi les hommes devait agir en Dieu : les miracles sont pour lui des actions ordinaires ; le maître de la nature doit toujours être au-dessus de la nature. Ainsi, depuis qu'il se choisit un peuple, toute sa conduite avec ce peuple fut miraculeuse, et quand il voulut établir une nouvelle religion, il dut l'établir par de nouveaux miracles.

136

Loin que ces miracles rapportés par les Juifs et par les chrétiens aient été des imitations du paganisme, ce sont au contraire les païens qui ont voulu imiter les miracles des Juifs et des chrétiens.

Nos adversaires répliquent que les païens existaient longtemps avant les Juifs, que les [14^u] royaumes de Caldée, de l'Inde, de l'Égypte florissaient avant que les Juifs habitassent les déserts de Sin et d'Oreb, que ces Juifs qui empruntèrent des Égyptiens la circoncision et tant de cérémonies, et qui n'eurent des voyants, des prophètes, qu'après les voyants d'Égypte, empruntèrent aussi leurs miracles. Enfin ils font des Juifs un peuple très nouveau. Ils auraient raison si on ne pouvait remonter qu'à Moïse : mais de Moïse, nous remontons à Abraham, et à Noé par une suite continue de miracles.

Les incrédules ne se rendent pas encore : ils disent qu'il n'est pas possible que Dieu ait fait de plus grands miracles pour établir la religion juive dans un **↑ petit**^d coin du monde, que pour établir **↑ precher**^d le christianisme dans le monde entier. Selon eux il est indigne de Dieu de former un culte pour en donner un autre ; et si le second culte vaut mieux que le premier il est encore indigne de Dieu de ne fortifier son second culte, que par de petites merveilles, après qu'il a fondé le premier sur les plus grands prodiges. Des possédés délivrés, de l'eau changée en vin, un figuier séché n'approchent pas des plaies d'Égypte, de la mer Rouge entrouverte et suspendue, et du soleil qui s'arrête.

Nous répondons avec tous les bons métaphysiciens, il n'y a ni petits ni grands [15] miracles ; tous sont égaux ; il est aussi impossible à l'homme et aussi aisé à Dieu de guérir d'un mot un paralytique, que d'arrêter le soleil : et sans examiner si les prodiges chrétiens sont plus grands que les prodiges mosaïques, il est sûr que Dieu seul a pu opérer les uns et les autres.

90 Les deux exemples illustrent les « métamorphoses » dont fourmille la littérature mythologique gréco-romaine, à commencer par le récit d'Ovide qui porte ce titre ou encore, au siècle suivant, celui d'Apulée, également connu sous le titre de *L'Âne d'or*, auquel fait probablement référence le premier exemple.

Des miracles typiques

J'appelle miracles typiques ceux qui sont évidemment le type, le symbole de quelque vérité morale. Le docteur Wolston traite avec une indécence révoltante les miracles du figuier séché, parce qu'il ne portait pas des figues quand ce n'était pas le temps des figues ; ↑.^{+b} des diables envoyés dans un troupeau de deux mille cochons, dans un pays où il n'y avait point de cochons ; ↑. **il rit**^{+d} de l'enlèvement de Jésus par le diable sur une montagne, dont on découvre tous les royaumes de la terre ; ↑ **il rit**^{+d} de la transfiguration sur le Tabor etc. mais presque tous les Pères de l'Église ne nous avertissent-ils pas du sens mystique que ces narrations renferment ?

Il est ridicule, dit-on, de faire descendre Dieu sur la terre, pour chercher à manger des figues au mois ↑ **commencement**^{+d} de mars, et pour sécher un figuier qui ne porte point de figues hors du temps des figues. Mais si cela [16] n'est dit que pour avertir les hommes qu'ils doivent en tout temps porter des fruits de justice et de charité, alors il n'y a rien là que d'utile et de sage.

Les diables envoyés dans un troupeau de deux mille cochons, signifient-ils autre chose que la souillure des péchés qui vous rabaissent au rang des animaux immondes ? Dieu, qui permet au démon de se saisir de lui et de le transporter sur le haut d'une montagne, dont on voit tous les royaumes, ne nous donne-t-il pas une idée sensible des illusions de l'ambition ? Si le diable tente Dieu, combien plus aisément tenterait-il les hommes !

J'ose penser que les miracles de cette espèce, qui scandalisent tant d'esprits, sont semblables aux paraboles dont on se servait dans ces temps-là. On sait bien que le royaume des cieux n'est pas un grain de moutarde ; que jamais roi n'envoya des courriers à ses voisins pour leur dire : *j'ai tué mes volailles, venez aux noces*. Que nul homme n'envoya un valet sur les grands chemins, forcer les borgnes et les boiteux à venir souper chez lui ; qu'on n'a jamais mis personne en prison pour n'avoir pas eu sa robe nuptiale ; mais le sens de toutes ces paraboles est une instruction morale.

Me sera-t-il permis à cette occasion de réfuter l'opinion de ceux qui préfèrent les [17] passages de Confucius, de Pitagore, de Zaleucus, de Solon, de Platon, de Cicéron, d'Épictète, ↑ **de marc aurele**^{91+d} aux discours de Jésus-Christ, qui leur paraissent trop populaires et trop bas ? Tous ces philosophes écrivaient pour des philosophes, mais Jésus-Christ n'écrivit jamais. Il n'est pas dit même qu'en qualité d'homme, il ait daigné apprendre à écrire. Il parlait au peuple et à quel peuple ?

91 L'ajout de la référence à Marc Aurèle, fréquemment célébré par Voltaire, est sans doute inspiré par le voisinage de la figure d'Épictète avec laquelle l'empereur est souvent associé : voir, entre autres, le Premier entretien du *Dîner du comte de Boulainvilliers* (1767 ; *OCV*, t. 63A [1990], p. 349), la Septième des *Lettres à S. A. Monseigneur le prince de **** (*OCV*, t. 63B, p. 441), les chapitres 2 et 4 de *Dieu et les hommes* (1769 ; *OCV*, t. 69, p. 282 et 288), les articles « Contradiction », « Enfer » (1771), « Eucharistie » (1771), « Idole, idolâtre, idolâtrie » (1771) et la « section troisième » (1771) de l'article « Lois » des *Questions* (*OCV*, t. 40, p. 246 ; t. 41, p. 116 et 80 ; t. 42A, p. 334 ; t. 42B, p. 118, respectivement).

À celui de Capharnaüm et des bourgades de la Galilée. Il se conformait donc au langage du peuple. Il était roi, mais il ne se donnait pas pour roi. Il était Dieu, mais il ne s'annonçait pas pour Dieu. Il était pauvre, et il évangélisait les pauvres. ↑ [† Nos adversaires ne peuvent souffrir que les évangélistes fassent dire à Dieu ; que *le blé doit pourrir pour germer, qu'on ne met point de vin nouveau dans de vieilles futailles, etc.* Cela est non seulement bas, disent-ils, mais cela est faux. Premièrement les comparaisons prises des choses naturelles, ne sont pas basses ; il n'est rien de petit ni de grand aux yeux du maître de la nature. Secondement, ce qui est faux en soi, ne l'était pas dans l'opinion du peuple. On réplique que Dieu pouvait corriger ces préjugés, au lieu de s'y asservir. Et nous répliquons à notre tour, que Dieu vint enseigner la morale, et non la physique. ↑ **ils disent qu'on ne doit / jamais faire parler Dieu ridiculement : / et nous disons que [mot illisible] ce qui est ridicule / pour les gens d'esprit et pour la bonne compagnie / ne lest pas pour les paysans de la galilee, que / jesu Dieu n'a parlé qu'a ces paysans, et non / a la bonne compagnie de lasie, non au / senat de rome non a la cour des Empereurs**^{+k}

138

[18] *Des miracles promis par Jésus-Christ*

Jésu-Christ promet dans saint Luc, qu'il viendra dans les nuées avec une grande puissance et une grande majesté, avant que la génération présente soit passée. Dans saint Jean il promet le même miracle. Saint Paul en conséquence dit aux Thessaloniens qu'ils iront ensemble au-devant de Jésus, au milieu de l'air. Ce grand miracle, disent les incrédules, ne s'accomplit pas plus que celui du transport des montagnes, promis à quiconque aura un grain de foi.

Mais on répond que l'avènement de Jésus au milieu des nuages est réservé pour la fin du monde, qu'on croyait ↑ **annoncée**^{+d} alors ↑ **comme**^{+d} prochaine. Et à l'égard de la promesse de transporter les montagnes, c'est une expression qui marque que nous n'avons presque jamais une foi parfaite, comme la difficulté de faire passer un chameau par le trou d'une aiguille, prouve seulement la difficulté qu'un homme riche ↑ **ne**^{+d} soit sauvé. ↑ **pas damné**^{+l}

De même, si l'on prenait à la lettre la plupart des expressions hébraïques, dont le Nouveau Testament est rempli, on serait exposé à se scandaliser ; *je ne suis point venu apporter la paix, mais le glaive*, est un discours qui effraie les faibles. Ils disent que c'est annoncer une mission destructive et sanguinaire, que ces paroles ont servi [19] d'excuse aux persécuteurs et aux massacres pendant plus de quatorze siècles ; et cette idée est un prétexte à beaucoup de personnes pour haïr ↑ **detester**^{+d} la religion chrétienne. Mais quand on veut bien considérer que par ces paroles on peut entendre les combats qui s'élèvent dans le cœur, et le glaive dont on coupe les liens qui nous attachent au monde ; alors on s'édifie au lieu de se révolter. Ainsi les miracles de Jésus et ses paraboles peuvent

être autant de leçons. ↑ **il n'y a qua** ↑ **faut+** / **prendre le glaive par la poignée; alors tout va bien** ↑ **et non par le trenchant**^{92++m}

Des miracles des apôtres

On demande comment des langues de feu descendirent sur la tête des apôtres et des disciples dans un galetas? comment chaque apôtre, en ne parlant que sa langue, parlait en même temps celle de plusieurs peuples qui l'entendaient, chacun dans son idiome; comment chaque auditeur, entendant prêcher dans sa langue, pouvait dire que les apôtres étaient ivres de vin nouveau au mois de mai : on peut bien, dit-on, prendre pour un homme ivre, celui qui parle sans se faire entendre de personne, mais non celui qui se fait entendre de tout le monde.

Ces petites difficultés tant de fois proposées, ne doivent faire aucune peine : car dès qu'on est convenu que Dieu a fait [20] des miracles pour substituer le christianisme au judaïsme, on ne doit pas incidenter sur la manière dont Dieu les a opérés; il est également le maître de la fin et des moyens. Si un médecin vous guérit, lui reprochez-vous la manière dont il s'y est pris pour vous guérir? Vous êtes étonnés par exemple, que les apôtres aient guéri des malades par leur ombre; vous dites que l'ombre n'est que la privation de la lumière, que le néant n'a point de propriétés. Cette objection tombe dès que vous convenez de la puissance des miracles. Elle n'aurait quelque poids que dans ceux qui disent que Dieu ne peut faire des miracles inutiles; et c'est ce qu'il faut examiner.

Les prodiges de Jésus et des apôtres paraissent inutiles à nos contradicteurs. Le monde, disent-ils, n'en a pas été meilleur; la religion chrétienne au contraire a rendu les hommes ↑ **cent fois**^h plus méchants, témoins les massacres des manichéens, des ariens, des athanasiens, des Vaudois, des Albigeois, témoins tant de schismes sanglants, témoin enfin la Saint-Barthelemi. ↑ **et les / massacres / dirlande / temoin / douze / millions / dhombres / egorgés / en amérique pour les convertir / temoin l'inquisition**⁹³. **mais**ⁿ Mais c'est là l'abus de la religion chrétienne, et non son institution. En vain, vous dites que l'arbre qui porte toujours de tels fruits, est un arbre de mort : il est un arbre de vie pour le petit nombre des élus qui constitue l'Église triomphante; c'est donc en faveur de ce petit nombre des [21] élus que tous les miracles ont été faits. S'ils ont été inutiles à la plus grande partie des hommes qui est corrompue, ils ont été

92 Par retouches successives, Voltaire met au point une variation sur l'« expression hébraïque » tirée du Nouveau Testament (Matthieu, x, 34) épinglée au début du paragraphe.

93 Ces ajouts complètent une liste d'exactions fréquemment invoquées pour dénoncer le fanatisme religieux que l'on trouve, par exemple, dans la Septième des *Lettres à S. A. Monseigneur le prince de **** (OCV, t. 63b, p. 458) – passage repris dans l'article « Athéisme » des *Questions* – ou encore dans un ajout tardif (exemplaire corrigé de l'édition « encadrée ») au chapitre 7 de *l'Essai sur les mœurs* (OCV, t. 22 [2009], p. 160). Chacun de ces épisodes est développé dans *Des conspirations contre les peuples* (1766), opuscule repris dans l'article « Conspirations contre les peuples, ou Proscriptions » (1771) des *Questions*.

utiles aux saints. Mais fallait-il dites-vous que Dieu vînt sur la terre, et qu'il mourût pour laisser presque tous les hommes dans la perdition ? à cela je n'ai rien à répondre, sinon soyez juste, et vous ne serez point réprouvé. Mais si j'avais été juste sans être racheté ↑ **tout cela**^{+o}, serais-je réprouvé ? Ce n'est point à moi d'entrer dans les secrets de Dieu, et je ne puis que me recommander avec vous à sa miséricorde.

La mort d'Ananie et de Saphire vous scandalise : vous êtes effrayé que Pierre fasse un double miracle pour faire mourir subitement la femme après l'époux, qui ne sont coupables que de n'avoir pas donné tout leur bien à l'Église, et d'en avoir retenu quelques oboles pour leurs nécessités pressantes sans l'avoir avoué ; vous osez prétendre que ce miracle a été inventé pour forcer les pères de famille à se dépouiller de tout en faveur des prêtres : vous vous trompez, c'était un vœu fait à Dieu même : Dieu est le maître de punir les violateurs des serments. ↑ **voiez comme / il a puni / les juifs / qui l'ado / raient / et comme / il favorisa / cirus qui / le blas / phemait**^{94+p}

140

Vous vous retranchez à dire que tous ces miracles ont été écrits plusieurs années après le temps où l'on pouvait les examiner, après les témoins morts ; que ces livres ne furent communiqués qu'aux initiés de la sec[22]te ; que les magistrats romains n'en eurent pendant cent cinquante ans aucune connaissance, que l'erreur prit racine dans des caves et dans des greniers ignorés. Je vous renvoie alors à l'empereur Tibère qui délibéra sur la divinité de Jésus ; à l'empereur Adrien qui mit dans son oratoire le portrait de Jésus ; à l'empereur Philippe qui adora Jésus. Vous me niez ces faits : alors je vous renvoie à l'établissement de la religion chrétienne ; qui est lui-même un grand miracle. Vous me niez encore que cet établissement soit miraculeux ; vous me dites que notre sainte religion ne s'est formée comme toutes les autres que dans le fanatisme et dans l'obscurité comme l'anabaptisme, le quakerisme, le moravisme, le piétisme etc. Alors je ne puis que vous plaindre. Vous me plaignez aussi. Qui de nous deux se trompe ? je produis mes titres qui remontent jusqu'à l'origine du monde, ↑ ;^{+b} et vous n'avez pour vous que votre raison. J'ai aussi la mienne que je prie Dieu d'éclairer ; vous ne regardez le christianisme que comme une secte d'enthousiastes semblable à celle des esséniens, des judaïtes, des thérapeutes, fondée d'abord sur le judaïsme, ensuite sur le platonisme, changeant d'articles de foi à chaque concile, s'occupant sans relâche de disputes d'autant plus dangereuses, qu'elles sont inintelligibles, versant le sang pour ces vaines disputes [23] et ayant troublé ↑ **et ensanglanté**^{+d} toute la terre habitable depuis l'île d'Angleterre jusqu'aux îles du Japon. Vous ne voyez dans tout cela que la démence humaine ; et moi j'y vois la sagesse divine qui a conservé cette religion ↑ **pour / exercer /**

94 Voir Isaïe, XLV, 1-6. Passage évoqué, entre autres, à la fin du chapitre 12 du *Traité sur la tolérance* (1763 ; OCV, t. 56c [2000], p. 208). En 1774, Voltaire ajoute un article « Cirus » dans les *Questions*.

notre / patien / ce^{95+j} malgré nos abus. Je vois comme vous le mal, et vous n'apercevez pas le bien ; examinez avec moi, comme j'examine avec vous.

Des miracles, après le temps des apôtres

Jésu ayant la puissance de faire des miracles put la communiquer ; s'il la communiqua aux apôtres, il $\uparrow s^{+d}$ put \uparrow **rent^{+d}** la donner aux disciples \uparrow **ces dis / ciples purent / la trans / mettre / a leurs / initiés. / ces ini / ties pu / rent / faire / passer / ce pou / voir / jusqu'a / nous / [Les inc.^{+j}] \uparrow \uparrow^{+b}** Les incrédules triomphent de voir que ce don s'affaiblit de siècle en siècle. Ils insultent à la fraude pieuse des historiens chrétiens, et ils disent que parmi tous les miracles dont nous orçons encore les premiers siècles, il n'y en a aucun de prouvé, aucun de vraisemblable, aucun de constaté par les magistrats romains, ni dont leurs historiens aient fait mention. Au contraire, les archives de Rome, les monuments publics, les histoires attestent les deux miracles de l'empereur Vespasien, qui étant sur son tribunal dans Alexandrie, rendit publiquement la vue à un aveugle, et l'usage de ses membres à un paralytique. Si donc disent-ils, ces deux miracles si authentiques et si célèbres, n'attirent aujourd'hui aucune croyance ; quelle [24] foi pourrons-nous ajouter aux prétendus prodiges des chrétiens ? prodiges opérés dans la fange d'une populace ignorée, recueillis longtemps après, et accompagnés pour la plupart de circonstances ridicules.

Que pouvons-nous penser, disent-ils, de la vie des Pères du désert, écrite par Jérôme ? Ici c'est un saint Pacome, qui quand il veut voyager, se fait porter par un crocodile ; là c'est un saint Amon, qui s'étant dépouillé tout nu pour passer un fleuve à la nage, est transporté subitement à l'autre bord de peur d'être mouillé ; plus loin un corbeau apporte tous les jours une moitié de pain à l'ermite Paul pendant soixante années, et quand l'ermite Antoine vient visiter Paul, le corbeau apporte un pain entier.

Que dirons-nous des miracles rapportés dans les actes des martyrs ? \uparrow **des^{+d}** Sept vierges chrétiennes, par exemple, dont la plus jeune a soixante et dix ans, \uparrow **et qui^{+d}** sont condamnées par les magistrats de la ville d'Ancire, à être les victimes de la lubricité des jeunes gens de la ville. \uparrow \uparrow^{+b} \cup \uparrow **de ce^{+d}** saint cabaretier chrétien, instruit du danger que courent ces vierges, \uparrow **qui^{+d}** prie Dieu de les faire mourir pour prévenir la perte de leur virginité ; Dieu l'exauce ; le juge d'Ancire les fait jeter dans un lac ; elles apparaissent au cabaretier, et se plaignent à lui d'être sur le point de se voir mangées par les poissons : le cabaretier va pen[25] dans la nuit pêcher les sept vieilles ; un ange à cheval, précédé d'un flambeau céleste, le conduit au lac ; il ensevelit les vierges, et pour récompense il reçoit la couronne du martyre⁹⁶.

95 Une semblable formule se trouve par exemple dans l'article « Histoire du christianisme » (1764) du *Dictionnaire philosophique* (OCV, t. 35 [1994], p. 585).

96 Les détails relatifs à la fin de l'histoire du cabaretier Théodote ont été maintes fois rapportés par Voltaire : une énième version est fournie dans la « section première » (1771) de l'article « Martyrs » des *Questions* (OCV, t. 42B, p. 167-171).

Nos prétendus sages font des collections de cette nature, ils nous insultent, ils disent (car il ne faut dissimuler aucune de leurs témérités) : si les actes des martyrs portaient que ce cabaretier changeât l'eau en vin, nous n'en croirions rien, quoique ce soit une opération de son métier, †. +^b pourquoi donc croirons-nous au miracle des noces de Canaa, qui semble encore plus indigne de la majesté d'un Dieu que convenable à la profession d'un cabaretier.

Cet argument dont s'est servi Wolston ne me paraît, je l'avoue, qu'un blasphème : †. +^b car, en quoi est-il indigne de Dieu de se prêter à la joie innocente des convives, dès qu'il daigne être à table † **souper**^{+d} avec eux ? et s'il a bien voulu faire de tels miracles, pourquoi ne les opérera-t-il pas ensuite par les mains de ses élus ? Les prodiges de l'Ancien et du Nouveau Testament, une fois admis, peuvent être répétés dans tous les siècles ; et si on n'en fait plus aujourd'hui, c'est comme on l'a dit tant de fois, que nous n'en avons plus besoin. † **aujourd'hui nous voulons de / l'argent comptant ou de bons billets / au porteur et point de / miracles. mais sensuit il dela que / le bras de dieu soit racourci** ?^{+q}

142

[26] *Grande objection des incrédules combattue*

La dernière ressource de ceux qui n'écotent que leur raison trompeuse, est de nous dire que nous avons plus besoin de miracles que jamais. L'Église, disent-ils, est réduite à l'état le plus déplorable.

Anéantie dans l'Asie et dans l'Afrique, esclave en Grèce, dans l'Illirie, dans la Mésie, dans la Thrace ; elle est déchirée dans le reste de l'Europe, partagée en plus de vingt sectes qui se combattent, et saignante encore des meurtres de ses enfants, trop brillante dans quelques États, et trop avilie dans d'autres, elle est plongée dans le luxe ou dans la fange : la mollesse la déshonore, l'incrédulité lui insulte ; elle est un objet d'envie ou de pitié ; elle crie au ciel, rétablissez-moi comme vous m'avez produite, † ; +^b elle demande des miracles comme Rachel demandait des enfants. Ces miracles sans doute n'étaient pas plus nécessaires quand Jésus enseignait et persuadait † **en galilee**^{+d}, qu'aujourd'hui que nos pasteurs enseignent et ne persuadent pas. † **plus g / a paris / et a londre / qua / constanti / nople et / a pékin**^{+f}

Tel est le raisonnement de nos adversaires. Il paraît spécieux ; mais ne peut-on pas lui faire une réponse solide ? Jésus fit des miracles dans les premiers siècles pour établir la foi ; il n'en fit jamais pour inspirer la charité : c'est surtout de charité que nous avons besoin. Le grand miracle destiné à produire cette vertu [27] qui nous manque, est de parler au cœur et de le toucher ; demandons ce prodige, et nous l'obtiendrons. Tant de sectes, tant de savants ne pourront jamais penser d'une manière uniforme : † ; +^b mais nous pourrons nous supporter et même un jour nous aimer. † **voila le grand / miracle nécessai / re.**^{+s}

Spinosa ne croyait à aucun miracle, mais il partagea le peu de bien qui lui restait avec un ami indigent qui les croyait tous. Eh bien ↑ **condamnons,**^{†j} plaignons l'aveuglement de **Benoît** Spinosa, et imitons sa morale : et étant plus éclairés que lui, soyons s'il se peut aussi vertueux. ↑ **amen.**^{†t}

Je ne regarde ce faible discours que comme des questions qu'un écolier fait à son maître.

Je suis, Monsieur, avec respect etc.

Notes textuelles

- a Dans la marge, à gauche, et dans le texte.
- b Dans le texte par surcharge.
- c Dans le texte, après le mot « vierge » et dans l'interligne inférieur.
- d Dans le texte, dans l'interligne supérieur.
- e Dans le texte, après l'expression « *écoutez le* » et dans la marge, à droite.
- f Dans le texte, crochet marquant l'alinéa ; un trait relie le mot « parle » et le mot « Mais » pour marquer la continuité du texte au sein du paragraphe créé.
- g Dans le texte, crochet marquant l'alinéa.
- h Dans la marge, à gauche.
- i Dans la marge, à droite et à gauche.
- j Dans la marge, à droite.
- k Dans le texte, après le mot « physique » et dans la marge inférieure.
- l Dans le texte, après le mot « sauvé ».
- m Dans le texte, après le mot « leçons » et dans l'interligne inférieur.
- n Dans la marge, à gauche, et dans la marge inférieure.
- o Dans le texte, dans l'interligne supérieur et dans la marge, à droite.
- p Dans le texte, après le mot « serments » et dans la marge, à droite.
- q Dans le texte, après le mot « besoin » et dans la marge inférieure.
- r Dans le texte, après le mot « pas » et dans la marge, à gauche et à droite.
- s Dans le texte, après le mot « aimer », dans la marge, à droite, et dans l'interligne inférieur.
- t Dans le texte, après le mot « vertueux » et dans la marge, à droite.
- u Page marquée par un signet.

« POUR L'ARTICLE MORALE OU SOCIÉTÉ » :
UNE ESQUISSE VOLTAIRIENNE

Nicolas Morel
Université de Berne

[r] Copié

Pour l'article morale ou société

Morale

les hommes sont ils faits pour la société
oui puisquils y vivent. rien narrive que par des loix eternelles donc
la nature a donné le don de linvention des arts a plusieurs hommes. parmi
les enfans on voit les germes du genie. celui cy calcule, celuy la fait de petits
ouvrages. cet autre a de la melodie dans la voix et produit des intonations
justes. la musique la geometrie leloquence naissent d'elles memes.
la nature donne les talents ; elle fait plus elle donne les passions. la solitude
exclut lusage des passions et des talents donc.
linstinct encor plus fort assemble les fourmis les moutons, les abeilles, les
canards et les hommes. linstinct joint à la raison lie les hommes davantage.
ils besoins talents passions instinct tout nous lie et tout nous ecarte. les forces
repoussantes sont egales aux forces attirantes. presque tout homme ressemble
a laimant qui attire et qui eloigne. ce jeu de la nature subsiste partout nec
tecum nec sine te. de la tous les charmes et toutes les horreurs de la société[.]
[v] soit que nous ayons une ame eternelle ou quelle soit formée ~~apf~~ avec notre
corps, ou apres la formation du corps ce qui est egalement incertain, soit
quil ny ait point dame, et que letre¹ eternel agisse en nous, ce qui nest pas
aussi sans incertitude nous sommes faits pour vivre ensemble par nos besoins
raisonons donc sur la maniere de vivre
mais qu'importe de raisonner si tout est necessaire si les choses sont toujours
comme elles sont allons par les loix eternelles
ce sont ces loix eternelles memes qui nous forcent a raisonner icy

145

REVUE VOLTAIRE N° 18 • PUPS • 2018

1 « Letre » est écrit en surimposition sur « D » ; « Dieu » pouvait-on supposer en première intention.

un docteur de ces reverendes petites maisons appelees ecoles de theologie, un magistrat ignorant devenu juge a prix d'or seront necessitez a nous condanner si nos raisonnements quilz nentendront pas tombent entre leurs mains et nous sommes necessitez a chercher la verite qui eclairera necessairement quelques esprits et laissera les yeux du reste du genre humain fermez p[ou]r jamais

Manuscrit de la main de Voltaire, 2 pages in-4° (28,5 × 20 cm). La mention « copié » en haut à gauche est de la main de Wagnière. La référence « Pour l'article morale ou société » en haut à droite est encerclée. Le manuscrit est conservé à la Fondation Martin Bodmer, Cologny (Genève) sous la cote V-21.3.

146

Ce fragment de l'article « Morale », présenté comme inédit dans le catalogue de la fondation Martin Bodmer où il est conservé, relève en réalité des textes de Voltaire qui n'ont pour l'instant été que partiellement publiés. Seul le recto a en effet été édité par les soins de Theodore Besterman et figure dans le volume consacré aux *Notebooks fragments* dans les *Ceuvres complètes de Voltaire*². Pourquoi le verso en est-il absent ? S'agit-il d'un choix effectué à dessein par l'éditeur moderne, d'une simple maladresse dans l'exécution de la photocopie ou d'une manœuvre délibérée de la part de Martin Bodmer, possesseur du manuscrit ? Il ne s'agit pas de chercher à comprendre ce que l'édition fragmentaire de cette pièce peut nous suggérer des relations entre Martin Bodmer et Theodore Besterman, mais plutôt de préciser en quoi ce manuscrit présente un intérêt sur le plan bibliophilique d'une part, lié à l'histoire des archives voltairiennes, et sur le plan scientifique d'autre part, puisqu'il apporte des précisions tant sur la méthode de travail de Voltaire que sur le contexte de production de son œuvre alphabétique.

Tout d'abord, il s'agit d'un très bel objet de collection. Manuscrit autographe de Voltaire, validé par son auteur et copié ultérieurement, vraisemblablement par Wagnière, ce fragment présente quelques hésitations et ratures, lesquelles nous font entrer dans les coulisses de la création voltairienne. En outre, le document est conservé avec d'autres manuscrits de Voltaire ayant tous appartenu à Stefan Zweig, comme le montre une fiche de collection complétée à la plume par ce dernier. L'intérêt de cette pièce va donc d'emblée bien au-delà des enjeux propres au travail de Besterman, puisqu'elle révèle la vie des archives de Voltaire, d'une part, et les habitudes de collectionneur de Zweig, d'autre part. À ce propos, il n'existe pas encore d'étude de la réception de Voltaire dans l'œuvre de Stefan Zweig, étude qui viendrait justifier l'intérêt sinon marqué, du moins renouvelé, de l'auteur autrichien à l'égard des manuscrits du patriarche. On sait toutefois que Zweig est un collectionneur frénétique qui, si l'on en croit sa biographe

2 Fragment 4 « Morale », éd. Theodore Besterman, *OCV*, t. 82 (1968), p. 592.

Copie

Morale

(pour l'article morale ou société)

93

H

les hommes sans ils faits par la Société
ou puisqu'ils y vivent rien n'arrive que par
des lois éternelles. Donc
la nature a donné le don de l'invention des arts
à plusieurs hommes. parmi les enfans on voit
les germes du génie, celui qui est le plus, celui qui
fait de petits ouvrages, et autres arts de la
méthode dans la voix et produit des entonnoirs
papier, la musique, la géométrie, le langage
naissent d'elles mêmes.

la nature donne les talents, elle fait plus
elle donne les passions, la solitude exclut
l'usage des passions et des talents. Donc.

l'instruc. encoir plus fort assemble les
fourmis les truitons, les abeilles, les canards
et les hommes. l'instruc. pour à la raison
lie les hommes d'avantage.

les besoins talents passions enfreint tout nous
lie et tout nous écarte. les forces repoussantes
sont égales aux forces attirantes. presque tout
homme ressemble à l'homme qui attire et qui
dérigne. ce jeu de la nature subsiste par l'ou
vre nature ne s'écarter. De la tous les
charmes et toutes les horreurs de la société

Soit que nous ayons une ame eternelle a laquelle
l'esprit s'unit avec notre corps, ou apres la formation
du corps ce qui est egalemeut mortel, soit
qu'il ny ait point d'ame, et que l'esprit eternel
agisse en nous, ce qui ne se peut aussi dans un corps
nous sommes faits pour vivre ensemble par
notr besoin
raisonons donc sur la maniere de vivre
mais qu'il importe de raisonner. Si ce n'est que necessaire
si les choses viennent toujours comme elles sont allées
par les loix eternelles
ce sont ces loix eternelles memes qui nous
forcent a raisonner icy
un docteur de ces reverendes petites maisons
appelees ecoles de theologie, un magistrat
ignorant devenu juge a propos de seroit
necessaire a nous condamner si nos raisonnemens
qu'ils ne comprendront pas tombent entre leurs mains
et nous sommes necessaire a chercher la parole
qui est celle necessairement quelques esprits
et laiffer les yeux du reste du genre
humain fermer si jamais

Catherine Sauvat, guette « fébrilement dans les manuscrits originaux des écrivains, cette étincelle déterminante qui fait tout basculer³ ». Cela suffit sans doute à expliquer son intérêt pour les brouillons de Voltaire⁴.

La pièce conservée à la fondation Bodmer est en effet, sans aucun doute, un brouillon. Comme la plupart des pièces éditées dans les deux volumes des *Notebooks fragments*⁵, cet extrait n'est en outre pas daté. Aux problèmes de tri et d'authenticité des documents généralement posés par l'imposant corpus voltairien, il faut donc ajouter celui de la détermination des dates de rédaction de ces différents écrits : comment restituer, même de façon vague, le contexte de production d'un fragment, brouillon d'un texte publié en plusieurs étapes, et qui ne comporte pas de date ? Nous nous sommes employés ici à situer ce fragment dans l'œuvre de Voltaire en cherchant à restituer le contexte dans lequel il devrait s'inscrire.

Il s'agit avant toute chose de faire l'inventaire des traces présentes sur le document. D'abord, il est conservé avec une fiche de collection rédigée par Stefan Zweig, dans laquelle ce dernier présente l'historique du document. Il note que la pièce, dont il fait l'acquisition en 1921⁶, est intitulée « Morale », et qu'il s'agit d'un important travail préparatoire en vue de la rédaction d'un article « Morale et Société » de l'ouvrage majeur de Voltaire qu'est le « *Dictionnaire* »⁷. L'étude ultérieure du manuscrit permet de préciser ces points. Voltaire intitule bien son document « Morale » et envisage précisément ces lignes « pour l'article morale ou société ». Il semble bel et bien destiné à figurer dans l'une de ses œuvres alphabétiques. Le texte consiste en une série d'idées à la fois brèves et percutantes, articulées autour de la notion de « Morale ». Il correspond aux critères formels du genre. Encore faut-il déterminer si, comme le note laconiquement Zweig, il est bien destiné au *Dictionnaire philosophique*.

Il s'agit, on l'a dit, d'un travail préparatoire, et de ce fait préalable à la rédaction d'une œuvre dont le plan évolue constamment à partir des années 1750.

3 Catherine Sauvat, *Stefan Zweig*, Paris, Gallimard, 2006, p. 142 : « Toute son œuvre pourrait presque se résumer à la thématique de la passion, à ce déclenchement qui fait qu'à un moment ou un autre quelque chose parvient à jaillir et à emporter tout sur son passage. C'est exactement ce qu'il cherche dans la création et qu'il guette si fébrilement dans les manuscrits originaux des écrivains, cette étincelle déterminante qui fait tout basculer. »

4 La Bibliothèque de Genève, Musée Voltaire, possède également un brouillon de Voltaire intitulé « Philosophe » ayant appartenu à Stefan Zweig. La pièce est conservée de manière identique (cote : MS 38).

5 *OCV*, t. 81 et 82 (1968).

6 La fiche de collection autographe de Zweig indique la provenance du manuscrit : « Erworben Noel Charavay 1 oct 1921, vergleiche Bulletin d'autograpes n. 537 Stück 73535 » [« Acquisition Noël Charavay, 1^{er} octobre 1921, voir *Bulletin d'autograpes* [sic] n° 537, pièce n° 73535 »].

7 « 1.- mcpt. A. 2 pag. Folio [...] betitelt "Morale", wichtige vorarbeiten für den Artikel "Morale" und "Société" seines hauptwerkes, des *Dictionnaire* » [« Manuscrit autographe, deux pages Folio [...] intitulé "Morale", travail préparatoire en vue d'un article "Morale" et "Société" de l'ouvrage majeur qu'est le *Dictionnaire* »].

La première version du *Dictionnaire philosophique* qui paraît en juillet 1764 ne comporte ni article « Morale », ni article « Société ». Il n'existe d'ailleurs aucun article « Société » dans l'œuvre alphabétique de Voltaire, ni dans le *Dictionnaire philosophique*, ni dans les *Questions sur l'Encyclopédie*. Un article « Morale » apparaît seulement à partir de l'édition de 1767, puis, sous une forme plus incisive, dans les *Questions sur l'Encyclopédie* en 1771⁸. Le destin éditorial de l'article « Morale » fait manifestement ressortir les hésitations de Voltaire devant l'intégration à son œuvre alphabétique d'une notion qui lui est, finalement, transversale. Elle permet également de présenter une première hypothèse de datation de ce fragment, laquelle viendrait situer ce texte entre 1764 et 1771, soit à un moment où Voltaire chercherait à intégrer un article « Morale » au *Dictionnaire* ou aux *Questions sur l'Encyclopédie*. Pourtant, cette hypothèse est d'emblée mise à mal par la lecture du fragment, dont le propos se distingue assez nettement des enjeux qui sous-tendent l'œuvre alphabétique.

150

La comparaison du contenu des différentes versions de l'article « Morale » tend à confirmer, dans un premier temps, qu'il s'agit de textes rédigés à des périodes différentes. L'article « Morale » publié dans le *Dictionnaire philosophique* paru en 1767 diffère complètement de celui de notre fragment manuscrit, que ce soit dans l'orientation, dans la forme et dans l'esprit. Le texte édité est à la fois plus développé et plus incisif. La critique est beaucoup plus ciblée, puisque l'article « Morale » vise, cette fois-ci explicitement, le clergé de l'Église catholique, et non pas par le prisme de la question de la vie en société comme c'est le cas dans le fragment. Voltaire y critique également Charles Le Beau, et son *Histoire du Bas-Empire*⁹, coupable aux yeux du patriarche d'y avoir prétendu que « les chrétiens avaient une morale ; mais [que] les païens n'en avaient point ». Il s'agit ensuite de convoquer des exemples tirés de l'Antiquité qui s'opposent à l'assertion de Le Beau :

Il n'y a qu'une morale, monsieur Le Beau, comme il n'y a qu'une géométrie. Mais, me dira-t-on, la plus grande partie des hommes ignore la géométrie. Oui ; mais dès qu'on s'y applique un peu, tout le monde est d'accord. Les agriculteurs, les manœuvres, les artistes, n'ont point fait de cours de morale : ils n'ont lu ni *de Finibus* de Cicéron, ni les *Éthiques* d'Aristote ; mais sitôt qu'ils réfléchissent, ils sont sans le savoir les disciples de Cicéron : le teinturier indien, le berger tartare, et le matelot d'Angleterre, connaissent le juste et l'injuste¹⁰.

8 OCV, t. 42B (2012), p. 269-270. L'éditeur précise en note que la rédaction de cet article « plus personnel et plus colérique » que celui présent dans le *Dictionnaire philosophique*, date de novembre ou décembre 1771.

9 Charles Le Beau, *Histoire du Bas-Empire, en commençant par Constantin le Grand*, Paris/Maastricht, Saillant et Nyon, Veuve Desaint/Dufour, 1757-1781, 22 vol.

10 *Dictionnaire philosophique*, article « Morale », OCV, t. 36 (1994), p. 397.

L'évocation de la géométrie ne se trouve qu'à titre évasif dans le fragment que nous publions : « la musique la geometrie leloquence naissent d'elles memes ». On retrouve, certes, dans l'article imprimé, l'analogie entre géométrie et morale, mais de façon beaucoup plus précise. S'agit-il toujours alors de répondre à la question initiale du fragment, et de savoir si les hommes sont faits pour vivre en société? Le propos paraît orienté vers un autre but : la critique des dogmes religieux. La position de Voltaire rappelle ici celle de Platon dans le *Memnon*. La géométrie est décrite comme une aptitude tout aussi innée que la morale. C'est un moyen rhétorique pour permettre de penser l'universalité de la morale, et donc d'en déplacer la connaissance en dehors du cadre du savoir théologique :

On ne peut trop répéter que tous les dogmes sont différents, et que la morale est la même chez tous les hommes qui font usage de leur raison. La morale vient donc de Dieu comme la lumière. Nos superstitions ne sont que ténèbres. Lecteur, réfléchissez : étendez cette vérité ; tirez vos conséquences¹¹.

La fin de l'article de 1767 va même plus loin, puisqu'en plus de critiquer les dogmes, Voltaire les oppose à Dieu. L'article « Morale » publié par Voltaire dans son *Dictionnaire philosophique* s'achève sur cette adresse au lecteur, procédé typique d'un ouvrage dans lequel Voltaire prêche aussi par l'exemple. Ici, Dieu a créé l'homme rationnel et la raison permet de juger de la question morale, du juste et de l'injuste. La morale est donc universelle, innée et trouve son origine en Dieu. L'article « Morale » des *Questions sur l'Encyclopédie* va encore plus loin : il s'achève en véritable manifeste pour le déisme¹². Le ton particulièrement virulent provient de la volonté de détacher la morale de l'Église, en insistant sur la conduite amoralisée des prêtres. Cet essai, au travers de ses différentes réécritures, se nourrit de l'actualité des combats de Voltaire. Il est bien dans la lignée d'ouvrages qui, faut-il le rappeler, malgré une présentation par article et sous forme de dictionnaire, font bloc. L'écriture fragmentaire reste, chez Voltaire, traversée par une profonde cohérence¹³.

Notons à ce propos qu'il s'agit ici d'un brouillon classique, qui consiste en une série d'idées esquissées et pas toujours abouties. Voltaire paraît mettre à plat ses réflexions dans ce manuscrit. Ce sont ainsi davantage les hésitations de

¹¹ *Ibid.*, p. 398.

¹² « Il a dit, selon la vérité aussi ancienne que le monde : Aimez Dieu et votre prochain. Tenez-vous-en là, misérables ergoteurs ; prêchez la morale, et rien de plus. Mais observez-la, cette morale : que les tribunaux ne retentissent plus de vos procès ; n'arrachez plus par la griffe d'un procureur un peu de farine à la bouche de la veuve et de l'orphelin ; ne disputez plus un petit bénéfice avec la même fureur qu'on disputa la papauté dans le grand schisme d'Occident. Moines, ne mettez plus (autant qu'il est en vous) l'univers à contribution ; et alors nous pourrions vous croire » (*Questions sur l'Encyclopédie*, OCV, t. 42B, p. 269-270).

¹³ Christiane Mervaud, « Philosophie et écriture brève. Le *Dictionnaire philosophique portatif* », *Revue internationale de philosophie*, vol. 48, n° 187 (1994), p. 65-75.

l'auteur que la cohérence d'un propos construit qui ressortent. Par exemple, Voltaire s'arrête brutalement après un « donc », avant d'enchaîner, à la ligne suivante, par une reformulation et une réorientation sensiblement différente de son propos. Ce « donc », qu'il suggère une forme d'évidence qui n'aurait pas besoin d'être exprimée ou qu'il marque le terme d'un raisonnement qui n'aurait pas abouti, témoigne avant tout d'une rédaction qui se fait de façon progressive, en tournant autour de la bonne formulation. C'est notamment le cas dans la première phrase, « les hommes sont ils faits pour la société ». Cette question – évidemment rhétorique chez Voltaire – n'est pas suivie par une réponse sous forme de démonstration théorique, mais par une affirmation de fait : « oui puisqu'ils y vivent ». L'enchaînement démarre ensuite avec la mention des « lois éternelles » lesquelles conduisent, semble-t-il, à évoquer l'idée d'un plan divin. Ce « donc » marque vraisemblablement une ruade de Voltaire devant un raisonnement qui l'aurait conduit à parler d'une forme de Providence. Il n'est pas certain que le patriarche ait voulu continuer sur cette voie-là. Ainsi, il reprend le problème sous un autre angle : les « lois éternelles » deviennent alors « la nature », et la vie en société se caractérise par la pratique des arts et des sciences.

Si le fragment manuscrit se caractérise également par son style lapidaire et un discours qui se veut incisif, des différences dans la forme et dans le fond le distinguent des articles édités. On l'a dit, le texte n'est pas abouti, les phrases sont souvent incomplètes. Il ne présente en outre aucune référence à la divinité, excepté un persiflage à l'encontre des écoles de théologie, qui permet avant tout à Voltaire de présenter son opposition classique de la religion avec la philosophie¹⁴. Enfin, le brouillon édité ci-dessus cherche à présenter l'idée de morale d'après l'opposition entre nature et société, quand les versions éditées s'appuient davantage sur l'écart entre le dogme et la morale. Le brouillon semble bien répondre à d'autres enjeux, et provenir d'un autre contexte. La différence entre l'article publié et le fragment manuscrit paraît en définitive trop importante pour considérer qu'il s'agisse d'une étape préparatoire du même article. Cet écart conduit à la certitude que le brouillon est bien antérieur à la rédaction finale d'un article « Morale », que ce soit celui paru en 1767 dans le *Dictionnaire de philosophie* ou celui édité dans les *Questions sur l'Encyclopédie* en 1771.

Reprenons l'étude de la datation de ce fragment par l'autre extrémité. Tout d'abord, notons que la présence de la main de Wagnière sur le manuscrit n'est en rien significative. S'il est entré au service de Voltaire en 1756, il a pu copier ce manuscrit à n'importe quel moment, y compris après la mort de l'auteur.

14 « un docteur de ces reverendes petites maisons appelees ecoles de theologie, un magistrat ignorant devenu juge a prix d'or seront necessitez a nous condamner si nos raisonnements quils nentendent pas tombent entre leurs mains et nous sommes necessitez a chercher la verite [...] »

Revenons plutôt à la réflexion autour d'un dictionnaire de philosophie, laquelle débute lors du séjour de Voltaire en Prusse. Dès le début des années 1750, il est question de « faire écrire l'esprit de Bayle¹⁵ ». Un projet semble même prendre officiellement forme en septembre 1752¹⁶. Commencé à la cour de Frédéric II, et supervisé par le roi lui-même, le projet sera interrompu par la détérioration des conditions du séjour de Voltaire à Potsdam¹⁷. Il faut ensuite attendre 1760 pour retrouver trace de la rédaction d'un dictionnaire de philosophie¹⁸. Une seconde hypothèse de datation situerait alors, de façon très large, la rédaction de ce brouillon entre le séjour en Prusse et la parution du *Dictionnaire philosophique portatif* en 1764. Essayons d'affiner cette périodisation.

Le mot d'ordre du *Portatif* est déjà tout entier tourné vers l'objectif d'« écraser l'Infâme ». La critique envers la religion, notamment l'Ancien et le Nouveau Testament, y est terrible. Le *Dictionnaire philosophique portatif* paraît en effet à la suite de plusieurs événements marquants, qui en conditionnent le contenu : la condamnation de l'article GENÈVE, la révocation du privilège de l'*Encyclopédie* en 1759¹⁹, qui condamne l'entreprise à la clandestinité, l'affaire Calas en 1762, puis toutes les affaires judiciaires, jusqu'à celle du chevalier de La Barre en 1766, orientent la rédaction de Voltaire dans une perspective plus militante²⁰. Or le fragment manuscrit ne montre pas la même hostilité envers la religion chrétienne, ni la même pugnacité dans les termes employés. Il doit alors être antérieur aux événements qui commandent la rédaction du *Portatif*, et doit être situé avant 1760. Il semble en effet avoir une autre visée : celle de la défense de la philosophie des Lumières contre ceux qui s'en écartent. Une dernière hypothèse serait donc de comprendre ces lignes comme une évocation,

15 Sophia Friderika Wilhelmina de Prusse à Voltaire, 12 juin [1752] (D4910).

16 Côme Alexandre Collini, *Mon séjour auprès de Voltaire*, Paris, Léopold Collin, 1807, p. 32 : « Il faut placer, à cette année, le projet du *Dictionnaire philosophique* qui ne parut que longtemps après. Le plan de cet ouvrage fut conçu à Potsdam ; j'étais chaque soir dans l'usage de lire à Voltaire, lorsqu'il était dans son lit, quelques morceaux de l'Arioste ou du Bocace [...] Le 28 septembre, il se mit au lit fort préoccupé : il m'apprit qu'au souper du roi on s'était amusé de l'idée d'un dictionnaire philosophique, que cette idée s'était convertie en un projet sérieusement adopté, que les gens de lettres du roi et le roi lui-même devaient y travailler de concert. »

17 Voir *VST*, t. I, p. 686-688.

18 Voir la lettre à Mme du Deffand du 18 février 1760 (D8764) : « Je suis absorbé dans un compte que je me rends à moi-même par ordre alphabétique, de tout ce que je dois penser sur ce monde-ci et sur l'autre. » La date reste toutefois peu précise.

19 L'*Encyclopédie* est menacée tout au long des années 1750. La situation est critique entre 1758 et 1759, avec les troubles causés par la publication de l'article « Genève », la défection de Jean-Jacques Rousseau, l'assimilation du projet à l'ouvrage matérialiste *De l'esprit* d'Helvétius, la mise à l'Index le 5 mars 1759 et enfin, le 8 mars, la révocation du privilège (obtenu le 21 janvier 1746). Voir Jean Haechler, *L'Encyclopédie. Les combats et les hommes*, Paris, Les Belles Lettres, 1998, p. 248-278.

20 *VST*, t. I, p. 874-875.

plus ou moins camouflée, de Jean-Jacques Rousseau, au moment où celui-ci s'écarte des philosophes et de l'*Encyclopédie*.

Le contenu du brouillon édité ci-dessus renforce tout d'abord bien l'idée d'une adresse à Rousseau. Ainsi en va-t-il de la première phrase, sous forme de question : « les hommes sont ils faits pour la société ». Si elle se laisse rapporter au mode d'écriture du *Dictionnaire philosophique*, à savoir un style bref, fragmentaire et incisif, elle fait immédiatement écho au second Discours du Genevois, publié en août 1755²¹. Voltaire en accuse réception à Rousseau le 30 août dans une lettre dont les propos rappellent le ton et le contenu du brouillon de l'article « Morale » édité ici : « J'ai reçu, Monsieur, votre nouveau livre contre le genre humain [...]. On n'a jamais tant employé d'esprit à vouloir nous rendre bêtes. Il prend envie de marcher à quatre pattes quand on lit votre ouvrage²². » La réponse voltairienne se fait tout aussi cinglante dans le brouillon manuscrit. Sur le ton de l'évidence, le patriarche dénonce toute autre approche que celle issue de l'observation la plus élémentaire : les hommes sont faits pour vivre en société, « puisqu'ils y vivent ». Voltaire va ensuite plus loin, puisqu'il confirme que « besoins talents passions instinct tout nous lie et tout nous ecarte ». Il semble bien répondre ici à l'opposition entre nature et société décrite par Rousseau, et en particulier au postulat de la solitude originelle de l'homme à l'état de nature. La récurrence du terme *nature*, qui n'est pas propre au lexique voltairien, apporterait une preuve supplémentaire d'un dialogue instauré ici par Voltaire entre deux conceptions distinctes de la vie en société. L'évocation de la question du mal, laquelle se présente elle aussi comme une nécessité de nature, et non, comme chez Rousseau, comme une conséquence de la vie en société, causée par la prolifération des besoins, souligne également la différence entre les deux pensées. Plus qu'un dialogue, le propos de Voltaire résonnerait alors comme une interpellation directe à l'adresse de Rousseau.

Le propos de notre brouillon ne serait alors pas complètement inédit. Rousseau est en effet régulièrement pris à partie dans l'œuvre de Voltaire, entre 1755 et 1760 notamment, où les désaccords entre les deux penseurs restent dans un premier temps de l'ordre de la querelle d'idées. Ils apparaissent après la publication des deux Discours. La correspondance autour du *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes* est d'ailleurs publiée par

21 Rousseau à Jallabert, 10 août 1755 : « Mon discours ne paraît point encore, c'est par l'inconcevable négligence de M. Rey. Cependant nos libraires ont reçu avis de Rouen que leurs envois y sont arrivés et en route pour Paris ; ainsi je compte qu'il sera public le 20 de ce mois. » (*Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, éd. R. A. Leigh, Genève/Oxford, Institut et Musée Voltaire/Voltaire Foundation, 1965-1995, n° 310, t. V, p. 146).

22 Voltaire à Rousseau, 30 août 1755 (D6451).

Voltaire, avec l'accord de Rousseau lui-même²³. Un pamphlet de Voltaire intitulé *Sur le paradoxe que les sciences ont nuï aux mœurs* paraît en 1756²⁴, et reprend le même thème de la défense de la vie en société, cette fois-ci plus directement appliqué au premier Discours. D'après Ourida Mostefaï, *Candide* est également le lieu d'une évocation de Jean-Jacques Rousseau, que Voltaire présenterait dans la posture du disciple²⁵. Le *Plaidoyer de Ramponeau prononcé par lui-même devant ses juges* s'attaque encore, en 1760, à la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*, en même temps qu'elle répond à la comédie satirique *Les Philosophes* de Palissot, dans laquelle, rappelons-le, Rousseau se trouve effectivement « à quatre pattes ».

Les références récurrentes et les railleries à l'égard de Rousseau, tant dans la correspondance que dans l'œuvre de Voltaire, tendent à démontrer que le patriarche a peu apprécié les attaques de celui qu'il considérait comme l'un de ses confrères²⁶. Surtout, elles rappellent que c'est toute l'entreprise philosophique qui se trouve menacée au tournant des années 1750 et 1760. De son côté, Rousseau a fini par se brouiller non seulement avec Voltaire, mais aussi avec le clan des encyclopédistes. Le patriarche de Ferney se plaint d'ailleurs régulièrement qu'il ait choisi de faire « bande à part²⁷ ». Le ton du brouillon de l'article « Morale » reste pourtant celui d'une controverse philosophique, loin des attaques personnelles et humiliantes. Tout porte donc à penser qu'il est antérieur à la véritable rupture, qui intervient un peu plus tard, à l'occasion de la lettre de Rousseau du 17 juin 1760²⁸.

Si l'on suit le propos de Ourida Mostefaï, la rédaction de *Candide* marque également, entre 1758 et 1761, l'occasion d'une relecture des œuvres de

23 Voltaire à Rousseau, c.18 septembre 1755 (D6479) : « On m'a conseillé de faire imprimer la lettre que j'ay écrite à Mr Rousseau [...]. Je luy en demande la permission. » Rousseau à Voltaire, 20 septembre 1755 (D6507) : « Heureusement, Monsieur, je vois par vôtre projet que le mal est moins grand que je n'avois craint. En approuvant une publication qui me fait honneur et qui peut vous être utile, il me reste une excuse à vous faire sur ce qu'il peut y avoir eu de ma faute dans la promptitude avec laquelle ces Lettres ont couru sans votre consentement. »

24 Voir l'édition de Mark Waddicor, *OCV*, t. 45B (2010), p. 57-78.

25 Ourida Mostefaï, « Posture du maître. *Candide* et le dialogue entre Voltaire et Rousseau », dans Nicholas Cronk et Nathalie Ferrand (dir.), *Les 250 ans de Candide. Lectures et relectures*, Louvain, Peeters, 2014, p. 145-157, ici p. 143.

26 Voltaire à Thieriot, 4 juin 1756 (D6879) : « Je vous envoie une nouvelle édition de mes sermons et vous prie de vouloir bien en distribuer à Mrs Dalember, Diderot et Rousseau. Ils m'entendront assez. »

27 Voltaire à D'Alembert, 19 mars 1761 (D9682) : « Les philosophes sont désunis. Le petit troupeau se mange réciproquement quand les loups viennent le dévorer. C'est contre votre Jean Jaques que je suis le plus en colère. Cet archifou qui aurait pu être quelque chose, s'il s'était laissé conduire par vous, s'avise de faire bande à part, il écrit contre les spectacles, après avoir fait une mauvaise comédie, il écrit contre la France qui le nourrit, il trouve quatre ou cinq douves pourries du tonneau de Diogène ; il se met dedans pour aboyer, il abandonne ses amis, il m'écrit à moi la plus impertinente lettre que jamais fanatique ait griffonnée. »

28 Rousseau à Voltaire, 17 juin 1760 (D8986) : « Je ne vous aime point, Monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvoient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. »

Rousseau par Voltaire, et notamment du second Discours, dont on a vu qu'il se caractérisait par une proximité lexicale avec le manuscrit que nous éditons²⁹, lequel pourrait alors être rapporté à ce contexte de réflexion. Poursuivons l'hypothèse et revenons sur la phrase finale – s'agit-il d'une conclusion ? – de ce manuscrit. Elle présente l'ambiguïté de la pensée sociale de Voltaire, d'une part, et le rôle qu'il assigne à la philosophie dans la société, d'autre part : « et nous sommes necessitez a chercher la verite qui eclairera necessairement quelques esprits et laissera les yeux du reste du genre humain fermez p[ou]r jamais. » Il affirme ici, d'un côté, une différence irrémédiable entre les hommes. Mais il en donne aussitôt le remède : c'est le rôle de la philosophie que d'instruire le plus de monde possible. Que penser encore du terme de *vérité* employé par Voltaire ? En effet, la question de la vérité en tant que telle n'est pas l'objet de son *Dictionnaire philosophique*. Il n'y a, d'ailleurs, aucun article consacré à cette notion³⁰. Voltaire, au contraire, s'attache plutôt à montrer les limites de ce que l'homme peut connaître. Il se méfie, en cela, plutôt de l'idée de vérité³¹, qui n'a d'ailleurs pas grand-chose à voir avec la question de la morale, laquelle ne relève pas de ce qui est observable et quantifiable. En la matière, le problème relève plutôt, aux yeux de Voltaire, de l'exemplarité que de la quête rationnelle : on est juste ou injuste, honnête ou malhonnête, vertueux ou non. Le terme pourrait indiquer une référence au *Vitam impendere vero* qui conclut la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles*³², également contemporaine. Cela tendrait à confirmer que la date de rédaction de l'extrait doit se situer entre 1758 et 1760.

Au travers d'un manuscrit qui se présente comme une esquisse philosophique incomplète sur la question de la vie en société, on peut rejoindre un questionnement plus précis sur l'utilité sociale de la philosophie. Dans un

29 O. Mostefaï, « Posture du maître. *Candide* et le dialogue entre Voltaire et Rousseau », art. cit., p. 150.

30 Marc Hersant présente ce constat paradoxal de l'absence d'un article « Vérité » dans le *Dictionnaire philosophique* malgré la place centrale qu'occupe la notion dans l'œuvre : « C'est que le *Dictionnaire philosophique* n'avait pas besoin d'article "Vérité" et aurait même sans doute perdu à en proposer un, car la vérité, qui est la question principale qu'il amène son lecteur à se poser, aurait perdu à être l'objet d'une approche frontale et dissertative. Restant dans les coulisses de l'œuvre, elle fonctionne plutôt comme un "centre" invisible et presque innommé. Elle n'est pas un "sujet" à traiter, mais le point fondamental qui engage toute sa poétique, son caractère capricieux et fragmentaire, sa juxtaposition de discours formellement et philosophiquement disparates, ainsi que le kaléidoscope énonciatif qu'elle constitue » (*Voltaire. Écriture et vérité*, Louvain, Peeters, 2015, p. 268).

31 Voir Christiane Mervaud, « Philosophie et écriture brève », art. cit., p. 75 : « Incapable de trouver les fins de l'humanité, consciente de la part non seulement de l'inconnu, mais de l'inconnaissable, la pensée voltairienne est à la recherche non de la Vérité, mais de vérités qu'elle veut diffuser parmi les honnêtes gens. »

32 Rousseau travaille à la rédaction de la *Lettre à D'Alembert sur les spectacles* dès février 1758. Une lettre à Jacob Verne datée du 22 octobre 1758 indique que l'ouvrage est disponible dans les librairies parisiennes depuis le 2 octobre (*Correspondance complète de Jean-Jacques Rousseau*, éd. cit., n° 715).

contexte où l'entreprise encyclopédique est mise à mal, où les philosophes sont moqués jusque sur la scène par Palissot, ce fragment qui présente l'utilité des arts et des lettres dans la société, qui défend le rôle des philosophes et qui affirme la nécessité du lien entre les hommes, le tout en s'appuyant sur plusieurs évocations évidentes du second Discours de Rousseau, sonne comme un rappel à l'ordre à l'adresse du Genevois, destiné à infléchir sa position et à le ramener dans le giron de l'*Encyclopédie*. Voltaire s'y montre, quant à lui, déjà en chef de parti. Ce brouillon n'éclaire ainsi pas seulement la question de l'écriture du *Dictionnaire philosophique*, mais bien tout le contexte philosophique au tournant des années 1760.

UNE LETTRE PARTIELLEMENT INÉDITE
DE VOLTAIRE À D'ALEMBERT (D7363a)

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Voltaire à D'Alembert
Lausanne, 1^{er} septembre [1757]
D7363a

Au chene¹ près
lausane 1^{er} sept^b
1757²

dédit manna patribus³
mânne me parait assez bon quoy quun peu rabiniste⁴. je crois que les philosophes et les curieux pourront etre contents de l'article. cependant un bon apoticaire en eut dit davantage, et aurait demontré apoticairement la superiorité de mânne grasse, sur manne maigre.

mon tres cher philosofe, je suis fort faché detre a lausanne au milieu des platras quand votre téologal⁵ est a geneve. on dit que vous pouriez bien revoir le lac cet hiver. vous savez si je le souhaite. nous vous donnerions la comedie a lausanne. amenez m^r didrot et nous luy jouerons son fils naturel⁶.

- 1 Le Grand-Chêne se trouvait au centre-ville de Lausanne ; Voltaire loua cette maison en mars 1757 et y fit des séjours jusqu'en 1759. Voir *VST*, t. I, p. 872.
- 2 Ajout, d'une autre main. Ce millésime doit être correct : avant 1757, Voltaire n'habitait pas le Grand-Chêne ; après 1757, il s'était éloigné de Polier de Bottens (voir, ci-dessous, n. 14).
- 3 Voltaire cite la Vulgate de façon approximative. L'histoire de la nourriture miraculeuse que mangèrent les Hébreux dans le désert est racontée dans Exode xvi, 1-20.
- 4 Allusion à Polier de Bottens, pasteur à Lausanne, auteur anonyme de l'article MANNE DU DESERT de l'*Encyclopédie*. Cf. à propos d'autres articles du même auteur : « Je recommande à mon prêtre moins d'hébraïsme et plus de philosophie » (29 août [1757][D7357]).
- 5 L'allusion est toujours à Polier de Bottens. Cf. « Je n'ai point vu notre théologal de l'*Encyclopédie*. Ce prêtre est allé à Evian en Savoye » (29 août [1757][D7357]).
- 6 Même invitation, et même mention de Diderot, dans la lettre adressée à D'Alembert quelques jours auparavant (D7357). *Le Fils naturel* de Diderot venait d'être publié en février 1757. L'exemplaire de la première édition dans la bibliothèque de Voltaire (BV1032) ne porte aucune note marginale.

pouriez vous si jamais vous avez du temps me dire si vous voiez m^e du deffant, pouriez vous luy dire que je pense toujours a elle quoyque je ne luy ecrive point. pouriez vous faire mes compliments au p^d henaut?
interim vale

Manuscrit : lettre autographe signée. Une page in-8^o, 188 mm × 113 mm⁷. Le texte de la lettre est établi ici pour la première fois à partir de la reproduction contenue dans un catalogue d'exposition⁸. La transcription du manuscrit est littérale. La lettre est numérotée d'après les principes mis en place pour la révision de l'édition de Theodore Besterman⁹.

160

Historique : (1) Le manuscrit passa en vente à la salle Drouot Rive Gauche, le 7 décembre 1979 (numéro dans le catalogue : 177). (2) Ensuite, le manuscrit fut acquis par la Société des manuscrits des assureurs français (SMAF) à l'hôtel Drouot, le 6 mai 1981. (3) Le manuscrit fut remis en vente chez Christie's à Paris, le 2 décembre 2015 (vente 4039, lot 46).

Publications : En 1988, Robert Condat publia l'extrait de la lettre paru dans le catalogue de vente du 7 décembre 1979¹⁰. Frédéric Deloffre reprit cet extrait dans les « Additions et corrections » du tome XIII (1993) de son édition de la *Correspondance* de Voltaire parue dans la Pléiade¹¹. L'*Inventaire analytique de la correspondance de D'Alembert* (2009) répertorie cet extrait de lettre et renvoie aux travaux de R. Condat et de F. Deloffre¹². En 2000-2001, cette lettre autographe figura dans une exposition de manuscrits appartenant à la Société des manuscrits des assureurs français présentée à la Bibliothèque nationale de France. Le beau catalogue produit à l'occasion de cette exposition contient une description du

7 La description du manuscrit est tirée du catalogue de Christie's (2015) ; la notice a été rédigée avec l'aide de François Moureau.

8 *Manuscrits du Moyen Âge et manuscrits littéraires modernes : la collection de la Société des manuscrits des assureurs français*, éd. J.-B. Lebigue, M. Garel et D. Courvoisier, [Paris], [Société des manuscrits des assureurs français], 2001, p. 148-149.

9 Voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 195-196.

10 Voir Robert Condat, « De quelques lettres inédites de Voltaire à d'Alembert », *Littératures*, n° 19 (1988), p. 163-168, ici p. 163.

11 Voltaire, *Correspondance*, éd. Th. Besterman et F. Deloffre, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1977-1993, 13 vol., t. XIII, p. 546.

12 Jean Le Rond D'Alembert, *Inventaire analytique de la correspondance (1741-1783)*, éd. I. Passeron, A.-M. Chouillet et J.-D. Candaux, Paris, CNRS éditions, 2009, n° 57.25.

manuscrit autographe ainsi qu'une photographie¹³ : c'est ce catalogue que nous exploitons ici pour la première fois.

Le 1^{er} septembre 1757, Voltaire se trouve à Lausanne. Ce jour-là, hormis la présente missive à D'Alembert, il écrit au moins trois autres lettres, au baron von Beckers, à Clavel de Brenles et à Jean-Robert Tronchin (D7361-D7363). La lettre qui nous intéresse ici fait suite à celle adressée à D'Alembert trois jours plus tôt (29 août [1757] [D7357]), dans laquelle il évoquait déjà, et en termes semblables, le pasteur lausannois Antoine-Noé Polier de Bottens (mais toujours sans le nommer). Dans la présente lettre, Voltaire fait référence à l'article MANNE DU DESERT, (*Critique sacrée*), qui sera publié plus tard, dans le tome X (1765) de l'*Encyclopédie*, à côté d'articles signés par Jaucourt, MANNE (*Hist. nat. des drog.*), et Gabriel-François Venel, MANNE, (*Hist. nat. Chim. Pharm. & mat. méd.*). L'article anonyme MANNE DU DESERT est dû à Polier de Bottens, qui avait incité Voltaire à s'installer à Lausanne quatre ans auparavant, en 1753¹⁴, et qui, comme le fait remarquer René Pomeau, « était voltairien avant de connaître Voltaire¹⁵ ». Les deux hommes sympathisèrent tout de suite, et en 1757 Voltaire recommanda son ami aux directeurs de l'*Encyclopédie* : « Un prêtre hérétique de mes amis, savant et philosophe, vous destine *Liturgie*. Si vous agréez sa bonne volonté, mandez-le moi, et il vous servira bien » (4 février [1757] [D7139]). Au cours de l'année 1757, Voltaire joue ainsi un rôle d'intermédiaire entre D'Alembert et celui qu'il appelle « mon prêtre »¹⁶ ; ce dernier fournit pour l'*Encyclopédie* dix articles portant sur la théologie et l'histoire religieuse, dont LITURGIE, MAGICIEN, MAGIE, MANES et MESSIE (neuf autres articles ne furent pas retenus)¹⁷. La présente lettre confirme que MANNE DU DESERT est à ajouter à cette liste.

On peut supposer que Voltaire a suggéré à Polier de Bottens l'approche à adopter pour certains articles, ou qu'il lui est arrivé d'y apporter des retouches avant de les expédier à Paris. En février 1757, lorsqu'il envoie à D'Alembert

13 Voir, ci-dessus, note 8.

14 Sur Polier de Bottens, voir Frank A. Kafker et Serena L. Kafker, *The Encyclopedists as individuals: a biographical dictionary of the authors of the Encyclopédie*, SVEC, n° 257 (1988), p. 313-316. L'amitié avec Voltaire se refroidit en 1758, après une brouille au sujet du pasteur Saurin.

15 René Pomeau, *La Religion de Voltaire*, Paris, Nizet, 1969, p. 296.

16 Voir D7267, D7306, D7308, D7323 et D7329.

17 Raymond Naves fut le premier à étudier les contributions de Polier de Bottens à l'*Encyclopédie* et le rôle que joua Voltaire dans leur gestation ; mais il ne lui attribue pas « Manne du désert » (*Voltaire et l'Encyclopédie*, Paris, Les Éditions des Presses modernes, 1938, p. 23-33, 141-148 et, sur les articles inédits, p. 185-190). Ira O. Wade et Norman L. Torrey étudient l'article « Messie » (« Voltaire and Polier de Bottens », *Romanic Review*, n° 31 [1940], p. 147-155), qui refait surface dans le *Dictionnaire philosophique* (OCV, t. 36 [1994], p. 350-369) et dans les *Questions sur l'Encyclopédie* (OCV, t. 42B [2012], p. 196-217). Voir aussi Jacques Proust, « Le protestantisme dans l'*Encyclopédie* », *Dix-huitième siècle*, n° 17 (1985), p. 53-66.

l'article LITURGIE, Voltaire évoque ses interventions avec une certaine fierté ([19] février [1757] [D7165]) :

Voici encore le mot Liturgie qu'un savant prêtre m'a apporté et que je vous dépêche, à vous, illustre et ingénieux fléau des prêtres. J'ai eu toutes les peines du monde à rendre cet article chrétien. Il a fallu corriger, adoucir presque tout : et enfin, quand l'ouvrage a été transcrit, j'ai été obligé de faire des ratures. Vous voyez, mon cher et sublime philosophe, quel progrès a fait la raison. C'est moi qui suis forcé de modérer la noble liberté d'un théologien qui, étant prêtre par état, est incrédule par sens commun.

162 La présente lettre semble avoir accompagné l'envoi de l'article MANNE DU DESERT : Voltaire donne son aval à un article, dont la présentation incrédule d'un miracle biblique n'était pas pour lui déplaire. « Le courant de pensée représenté dans l'*Encyclopédie* par Polier de Bottens n'est pas précisément protestant », écrit Jacques Proust : « C'est un déisme de type voltairien dont la tendance anti-chrétienne est nettement marquée »¹⁸. À côté des articles de l'*Encyclopédie* signés par Voltaire lui-même, et des très nombreux articles qui le citent ou le paraphrasent (souvent sans le nommer), il existe en outre un autre groupe qui retient notre attention, qui est celui des articles comme GENÈVE de D'Alembert ou ceux du pasteur Polier de Bottens, « que Voltaire pourrait avoir inspirés ou remaniés¹⁹ » : l'importante analyse d'Olivier Ferret nous rappelle à quel point la présence de Voltaire dans l'*Encyclopédie* est profonde et multiforme.

¹⁸ Jacques Proust, « Le protestantisme dans l'*Encyclopédie* », art. cit., p. 65.

¹⁹ Olivier Ferret, *Voltaire dans l'Encyclopédie*, Paris, Société Diderot, 2016, p. 225.

QUELQUES LETTRES DE VOLTAIRE
PASSÉES EN VENTE EN 2017

Nicholas Cronk

Voltaire Foundation, Université d'Oxford

Les catalogues de ventes continuent à fournir des informations précieuses sur la correspondance voltairienne : voici quelques inédits qui ont fait surface pendant l'année 2017. La transcription des textes est littérale ; les ajouts sont placés entre crochets. Les lettres sont numérotées d'après les principes mis en place pour la révision de l'édition de Theodore Besterman¹.

163

REVUE VOLTAIRE N° 18 • PUPS • 2018

(1)

Voltaire à Georg Conrad Walther

Paris, 26 juillet [1747]

D3557-R1

je vous ay envoyé le tome troisieme il y a plus de trois semaines ; je vous prie de m'en acuser la reception. vous aurez incessamment le quatrieme, et ainsi de suite. Si vous avez d'ailleurs quelque voye plus commode par la quelle je puisse vous faire tenir les paquets, vous me l'indiquerez[.]

vot[re] t[rès] h[umble] s[erviteur]² Voltaire

a paris ce 26 juillet

Manuscrit : lettre autographe signée, 1 page in-8°. « *With integral autograph address leaf, very mild toning, 1.5 inch loss at upper right corner of address leaf (from original seal)* ». L'édition Besterman (D3557) ne reproduit de cette lettre qu'un bref extrait de catalogue. Le manuscrit autographe est passé en vente chez Kotte Autographs, à Roßhaupten (Allemagne), en 2017. Le texte est établi à partir de la photographie qui figure dans le catalogue.

1 Voir Nicholas Cronk, « La correspondance de Voltaire : la première mise à jour (2011) de l'édition de Th. Besterman », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 195-196.

2 Voltaire signe ses premières lettres adressées à Walther avec cette formule assez formelle (voir aussi D3524 et D3553). Par la suite, il signera de façon moins formelle : « Tout à vous » (11 janvier 1748 [D3605]).

Walther publia à Dresde deux éditions des *Œuvres complètes* de Voltaire, la première en neuf volumes in-8° (1748-1754), et la seconde en sept volumes in-12 (1752). L'allusion ici est forcément à la première édition in-8°, puisque la lettre est écrite de Paris (au moment de la préparation de la seconde édition, Voltaire se trouvera en Prusse). Pour comprendre l'allusion au « tome troisième », il faut se rappeler les méthodes de travail de Voltaire lorsqu'il préparait les nouvelles éditions de ses œuvres. Dans le cas de la première édition Walther, soit il envoyait à son éditeur un exemplaire d'une édition antérieure qu'il avait « corrigé » de sa main, soit il lui expédiait une liste des ajouts et corrections à apporter à un volume qu'il supposait déjà être en sa possession. « Ses lettres à Walther », écrit David Smith, « nous permettent d'établir les éditions que celui-ci était censé utiliser ; l'auteur s'y réfère à au moins deux éditions antérieures des Œuvres, y compris à celle qui porte la fausse adresse de "Londres, Nourse" [...], et même à celle de Ledet, republiée par Arkstee et Merkus [...]. C'est surtout cette "édition d'Amsterdam de 1739" qu'il recommande à Walther d'utiliser³ ». Cette lettre s'insère donc dans une série de lettres concernant la préparation de cette édition : « Je vous en ay envoyé trois tomes remplis de beaucoup de choses qui ne sont dans aucune autre édition et purgez de toutes les fautes qui les défiguroient » (23 septembre 1747 [D3574]) ; « J'ai un quatrième volume tout prest » (7 novembre [1747] [D3582]) ; « On vous envoie le sixième volume avec beaucoup d'additions jusqu'à la page 230 » (2 janvier 1748 [D3602]). L'envoi de ces volumes n'était pas dénué de difficultés, comme le fait comprendre la dernière phrase de la lettre reproduite ici ; dans une lettre à Walther, Voltaire avait déjà évoqué les problèmes concernant l'envoi de ces volumes (18 avril [1747] [D3524]) :

Comme le premier paquet a coûté beaucoup malgré les soins qu'on avoit pris, monsieur, on a remis le second paquet aux bureaux des affaires étrangères, afin qu'il parte par le premier courier extraordinaire. Mais si vous voulez ne pas attendre ce temps qui peutêtre sera long je vous ferai tenir les paquets par la poste. Vous pouvez faire cette petite dépense si vous espérez tirer quelque avantage de votre entreprise ; cependant je ne veux pas vous coûter ces frais si vous ne me mandez de prendre cette voye, la quelle est beaucoup plus prompte.

Comme le constate David Smith, « pendant toute cette période [1748-1752], Voltaire a donc été contraint de faire parvenir ses textes à ses libraires, soit par la

3 David Smith, « Les relations entre Voltaire et ses libraires Walther, Machuel et Lambert, 1748-1752 », dans François Bessire et Françoise Tilkin (dir.), *Voltaire et le livre*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2009, p. 36-45, ici p. 39 ; et voir D3625. Voir aussi Martin Fontius et David Smith, « La publication en 1748 des *Œuvres complètes de Mr de Voltaire* par Georg Konrad Walther, de Dresde », *ibid.*, p. 47-66.

poste, soit par courrier, soit par voie diplomatique⁴». Cette lettre, aussi brève soit-elle, nous fait prendre conscience des difficultés rencontrées par Voltaire au cours de la préparation, à distance, de cette édition collective de ses œuvres.

(2)

Voltaire à François-Louis Jeanmaire
Ferney, 22 septembre 1764
D12096a

je promets fournir à m^r Jean Maire cent mille livres a son ordre soit en argent comptant soit en lettres de change sur Lyon payables a courts jours pour le mois d'octobre, les quelles avec cent mille livres que je luy ay deja données pour le compte de s[on] a[ltesse] s[érénissim]^e Mg le duc de Wirtemberg composeront la somme de deux cent mille livres dont s a s^e doit me constituer les rentes viageres dont nous sommes convenus. fait au chateau de ferney
22 Septembre 1764 Voltaire.

Manuscrit : lettre autographe signée, 1 page in-8°. « *Slightly stained and with cracks at the edges and folds* ». Cette lettre est inédite. Le manuscrit autographe est passé en vente chez Antiquariat Inlibris Gilhofer Nfg., à Vienne (Autriche), en 2017. Le texte est établi à partir de l'illustration qui figure dans le catalogue.

Voltaire était en contact avec le duc de Wurtemberg depuis 1752, et lui accorda en tout quatre prêts viagers ; les billets de cette sorte sont donc fort nombreux⁵.

(3a)

Voltaire à Antoine Maillet du Clairon
Ferney, 6 octobre 1766
D13600-N1

Besterman reproduit le texte de cette lettre à partir d'une publication de 1870. « *The os [signed original] was in the archives of the Académie de Mâcon, but cannot now be found* ». La lettre autographe est passée en vente, dans un lot de deux lettres, chez Kotte Autographs, à Roßhaupten (Allemagne), en 2017. Le manuscrit comporte 2 pages in-4° de la main de Wagnière.

4 D. Smith, « Les relations entre Voltaire et ses libraires... », art. cit., p. 39.

5 Voir Jacques Donvez, *De quoi vivait Voltaire ?*, Paris, Éditions des Deux-Rives, 1949 ; et Émile Lizé, « Voltaire créancier du duc de Wurtemberg : correspondance inédite », *RHLF*, n° 86 (1986), p. 876-886.

Dans cette lettre, Voltaire se plaint de la publication récente des *Lettres de M. de Voltaire à ses amis du Parnasse*, recueil de lettres fausses ou falsifiées qui vise à l'embarrasser. Dans le même lot que la lettre autographe de Voltaire se trouvait une seconde lettre, d'une seule page, qui de toute évidence avait été conçue pour l'accompagner. Il s'agit d'une lettre du duc de Choiseul adressée à Antoine Maillet du Clairon, lettre éditée ici pour la première fois, grâce à l'illustration qui figure dans le catalogue de vente. Nous inférons que Voltaire demanda à Choiseul une lettre de soutien qu'il pourrait envoyer à Maillet du Clairon, et que l'ayant reçue, il la joignit à sa propre lettre adressée au même. La tactique consistant à insérer une lettre dans une autre est bien connue, mais le cas présent, inconnu jusqu'ici, où Voltaire recrute un homme de pouvoir pour défendre ses propres intérêts, nous fournit un bel exemple de la stratégie épistolaire voltairienne. Les deux lettres portent le tampon de l'Académie de Mâcon (avec la date de 1805).

166

(3b)

Gabriel de Choiseul, duc de Praslin à Antoine Maillet du Clairon
Versailles, 5 septembre 1766
D13600a

versailles le 5 7^{bre} 1766

M. de Voltaire m'a prié, Monsieur, de vous engager à lui procurer des éclaircissements au sujet d'un ouvrage imprimé en hollande dont il paroît avoir fort à se plaindre. il vous en a écrit lui même et vous savez de quoi il est question. je ne puis refuser à ce celebre auteur de vous recommander ses intérêts et vous me ferez plaisir de lui rendre toutes les services qui dependront de vous, en observant néanmoins de ne compromettre ni votre personne ni votre caractere

je suis, Monsieur, entierement à vous
le duc de Paulmy

(4)

Voltaire à Gabriel Cramer
[Ferney, ? 1772]
D17807a

M^r Le premier Président de Bezançon qui vient de rendre un arrêt en faveur des malheureux Serfs de franche comté demande un exemplaire du Siecle de

Louis 14. Je prie instamment Monsieur Cramer de vouloir bien en envoyer un à Jacoby⁶ qui le reliera proprement pour mon compte. je lui serai très obligé.

V

Manuscrit : lettre de la main de Wagnière, signée par Voltaire, 1 page in-8°. Cette lettre est inédite. Le manuscrit autographe est passé en vente chez Antiquariat Inlibris Gilhofer Nfg., à Vienne (Autriche), en 2017.

Le premier président auquel Voltaire fait allusion ici est presque certainement Jean-Philippe Fyot de La Marche (1723-1772), avec qui il échangeait régulièrement des lettres depuis 1760 (la première étant D8941). Ce dernier succéda à son père, Claude Philibert Fyot de La Marche, au poste de premier président au parlement de Bourgogne en janvier 1757, qu'il occupa jusqu'à sa mort, en octobre 1772. L'affaire des mainmortables de Franche-Comté est complexe et connaît de nombreux rebondissements, il est donc difficile d'identifier avec précision l'arrêt en faveur des serfs dont il est question ici. La longue campagne publique menée par Voltaire pour défendre les serfs contre les chanoines de Saint-Claude commença en 1770 (même s'il s'intéressait à la question depuis 1764) et continua jusqu'à la fin de ses jours⁷. Cette lettre semble avoir été composée entre mai 1770 (date d'*Au Roi en son Conseil*, première intervention publique de Voltaire dans cette affaire) et octobre 1772 (date de la mort de Fyot de La Marche). Elle est peut-être postérieure à la décision prise le 18 janvier 1772 par le Conseil d'État du Roi de renvoyer l'affaire des serfs de Saint-Claude devant le parlement de Besançon, décision qui marqua un tournant majeur dans l'affaire (et que Voltaire considéra comme un échec). C'est aussi pendant l'année 1772 que Voltaire publia *La Voix du curé*, son œuvre la plus originale concernant les serfs de Saint-Claude.

167

NICHOLAS CRONK Quelques lettres de Voltaire passées en vente en 2017

6 Jacoby est un relieur genevois à qui Voltaire et Cramer ont souvent recours.

7 Voir Thierry Bressan, *Serfs et mainmortables en France au XVIII^e siècle : la fin d'un archaïsme seigneurial*, Paris, L'Harmattan, 2007, chap. 4, « L'ère voltairienne (1772-1778) » ; et N. Cronk, « La correspondance de Voltaire : deux nouvelles lettres sur le début de l'affaire des serfs de Saint-Claude », *Revue Voltaire*, n° 13 (2013), p. 219-224.

III

Comptes rendus

Section coordonnée par Gillian Pink et Antoine Villard

Derrière le titre en apparence anodin d'« ajouts posthumes » se cache peut-être l'objet textuel le plus intrigant au sein des écrits alphabétiques de Voltaire, qu'il vient ainsi conclure par un superbe geste philologique et problématique. C'est là en effet que l'on trouvera, plus que la suite du tome 33, consacré aux premières contributions alphabétiques de Voltaire pour le dictionnaire de l'Académie ou pour l'*Encyclopédie*, le lien nécessaire et le maillon indispensable entre les deux grandes séries que constituent le *Dictionnaire philosophique* (DP) et les *Questions sur l'Encyclopédie* (QE), toutes deux achevées dans les OCV. Il apparaît ainsi comme la conclusion anticipée, et largement aporétique, de l'immense production dont on vient à peine de nous restituer les contours. C'est qu'aux œuvres publiées, reconstituées dans leur unité (mais aussi leur prolifération) éditoriale du vivant de Voltaire, viennent s'ajouter, de manière presque invisible ou insensible, des textes aux statuts disputés et controversés, qui apportent à ces deux monuments désormais nettement identifiés et solidement installés ce léger tremblé qui nous fait parcourir la frontière plus poreuse qu'on ne se l'imagine communément entre le manuscrit et l'imprimé, entre l'utile et l'accessoire, foncièrement, entre la vie et la mort. Ces ajouts posthumes apportent une vitalité bienvenue, et incontestablement au moins des pièces à conviction de choix, aux débats théoriques sur la constitution d'une « œuvre » ainsi qu'aux interrogations sur les modalités de la création chez Voltaire.

Pour la découverte, tout part de Kehl et d'une soustraction à faire : dans le pléthorique *Dictionnaire philosophique* tel qu'il a été établi par les éditeurs de Kehl, comme une somme de la production alphabétique de Voltaire, si l'on retire ce qui a déjà fait l'objet d'une publication du vivant de l'auteur, parfois selon différents découpages et intitulés, principalement dans le DP et les QE, on obtient un résidu incompressible qui se présente sous la forme d'un ensemble de textes et de passages que l'édition de Kehl est la première à publier, bien qu'il entretienne des rapports assez sensibles avec des textes déjà imprimés. Pour le dire autrement, une opération éditoriale assez simple aboutit à ce constat d'importance, dont par ailleurs les éditeurs de Kehl ont tout intérêt à se prévaloir : il existe un ensemble de textes inédits provenant des papiers manuscrits de Voltaire après sa mort dont ont bénéficié les éditeurs de Kehl, et qu'ils ont décidé de publier dans la somme alphabétique. Ce sont principalement des textes, plus ou moins achevés, constituant des sections, voire des entrées nouvelles : on compte 44 variations qui constituent la première et, de loin, la plus volumineuse, des quatre parties de l'ouvrage (p. 105-492). On trouve également quelques variantes des textes publiées dans

les *QE* (et qui sont reprises très commodément à part ici bien qu'elles aient été déjà recensées dans l'édition des *QE* : *OCV*, t. 38-43) : c'est la seconde partie du volume, qui touche huit articles (p. 493-516). Ajoutons que ce « fonds de Kehl » – c'est ainsi qu'il est communément désigné – est complété par de menues additions qui apparaissent dans les éditions de la Restauration, notamment à travers la lignée qui nous mène de Decroix à Beuchot en passant par Ruault et Wagnière, soit les intermédiaires décisifs dans la succession des papiers de Voltaire ou dans l'entreprise de Kehl : c'est la troisième partie, portant sur six articles (p. 517-546). Contribution modeste mais rehaussée par l'importance de quelques variations, notamment le passionnant article « Littérature ». La dernière partie se présente comme l'édition d'un « fragment inédit » manuscrit sur l'« Épopée » (p. 547-556). Pour être tout à fait complet, le volume s'achève sur une prudente « Annexe » (p. 557-559) qui propose l'édition de l'article GÉNÉREUX de l'*Encyclopédie* dont l'attribution avait été affirmée par Beuchot mais rejetée par J. Vercruyse dans *OCV*, t. 33.

172

Le statut et l'unité de la première partie, soit la cohérence de ce « fonds de Kehl » et des 44 textes qui le composent, constituent l'enjeu principal de ce volume et une introduction (p. 1-104) de plus de cent pages, rédigée par les responsables du volume (Ch. Mervaud et N. Cronk), n'est pas de trop pour initier le lecteur à la redoutable complexité de cette énigme éditoriale et pour en exposer méthodiquement les ressorts. Les éditeurs sont amenés assez naturellement à discuter les thèses des travaux antérieurs consacrés à ce massif textuel étonnant, en particulier les travaux pionniers et approfondis de J. R. Monty et de B. E. Schwarzbach. La première mettait notamment en valeur la grande quantité des emprunts à l'*Encyclopédie* et la constitution de tout un jeu de renvois internes ; le second remarquait le degré d'achèvement inégal de ces textes, voire constatait un degré souvent inférieur à leurs homologues du *DP* ou des *QE* quand ils en avaient. En reprenant ce que ces travaux ont de plus incisifs, mais sans en suivre nécessairement les conclusions, l'introduction privilégie l'hypothèse d'une réalité textuelle variée qu'il serait sans doute illusoire de ramener à une supposée unité du fonds de Kehl : attitude prudente qui permet de souligner la singularité de chaque entité en dégagant cependant des lignes interprétatives fécondes touchant le statut et l'origine des textes. C'est en tout cas une attitude qui permet de résister à la force de séduction de l'« Avertissement » (p. 107) de la main de Voltaire qui ouvre cette première partie et qui semble postuler l'existence d'une *Opinion en alphabet*, dont la reconstitution a sans doute fait rêver plus d'un critique. Cependant, le fonds de Kehl n'est ni une œuvre à part, ni une œuvre avortée, ni une collection de notes de travail ou de fiches de lecture, mais un ensemble de textes qui isolent des moments de la production voltairienne saisie dans quelques-unes de ses tentations.

On peut ainsi distribuer cet ensemble hétéroclite dans plusieurs catégories, ce à quoi s'emploie de manière synthétique l'introduction avant que la notice de chaque entrée ne détaille les caractéristiques en jeu : on aurait cependant aimé que les différents traits permettant d'isoler les caractères révélateurs dans chaque texte soient rassemblés, si cela était possible, dans un tableau synoptique. On aurait ainsi donné à voir de manière économique les différentes perspectives abordées linéairement dans la riche introduction. Si tous les textes ne sont pas datables, on voit cependant quelques périodes privilégiées pour ce matériau inexploité tel quel du vivant de Voltaire. La plus reculée est celle du projet berlinois autour de Frédéric II en 1752 : amusement académique et courtois pour condenser et continuer Bayle. S'y rapportent apparemment, avec des marges d'incertitude chaque fois discutées précisément, « Abraham », « Adam », « Âme », « Athée », « Grâce » et « Moïse ». Un autre moment décisif est la période charnière entre la dernière édition du *DP* en 1769 (sous le titre de *Raison par alphabet*) et les débuts en 1770 des *QE* : transition cruciale où a pu se glisser la possibilité d'un autre projet alphabétique porté par Panckoucke pour poursuivre l'*Encyclopédie* en se prévalant de la participation ostensible de Voltaire. Si chacun finalement empruntera sa propre voie (Panckoucke avec le *Supplément*, Voltaire avec les *QE*), il reste cependant des traces de ce projet intermédiaire dont Voltaire a pu donner quelques échantillons à l'entrepreneur éditeur. Ce moment est particulièrement intéressant car il révèle aussi une autre manière très présente dans ce fonds et qui peut surprendre ou décevoir : Voltaire a, semble-t-il, souhaité donner à lire non pas tant une œuvre personnelle qu'une *Encyclopédie* nouvelle manière, débarrassée notamment de ses longueurs. C'est par quoi peut s'expliquer l'importance de la compilation dans ces entrées : on surprend ainsi Voltaire en train de résumer Deleyre sur « Fanatisme » ou Jaucourt sur la dispersion des juifs (« Juifs », p. 103), les Sibylles (« Sibylle », p. 408) ou la vision de Constantin (« Vision de Constantin », p. 451). On sera sensible aussi, dans plusieurs articles, à l'influence de la lecture de Beausobre (par exemple : « Xavier », p. 468 ou « Zèle », p. 481). Mais, de façon plus ponctuelle et plus originale, au fil des entrées, on peut aussi découvrir Voltaire en économiste critique des mécanismes bancaires (« Banque », p. 172), en défenseur de Locke (« Franc-arbitre », p. 257 et « Locke », p. 323) ou, dans une variation autobiographique, la seule précisément datée du corpus (« 25 octobre 1757 » : voir « Somnambules, et songes », p. 415), en rêveur versificateur !

Les habitués du *DP* ou des *QE* ne pourront qu'être passionnés par ce matériau à la fois familier et subtilement étrange. Sans nécessairement entrer dans la polémique sur le statut du *Dictionnaire philosophique* tel que l'a conçu l'édition de Kehl, dans une optique résolue de classement générique, adoubee ou non par Voltaire, ils pourront apprécier les écarts et les ajouts que ces textes mettent en scène : pour isoler artificiellement un axe des préoccupations majeures de

Voltaire, ils pourront apprécier ce que la lecture d'« Athée » (p. 156) ou de « Dieu, dieux » (p. 225) apporte comme complément d'information sur la « religion de Voltaire », et les amateurs de la virtuose variation ironique de « Foi » du *DP* retrouveront avec intérêt une nouvelle et très différente mouture de cette notion (« Foi ou foy », p. 253). Chaque texte est annoté avec précision et clarté par un éditeur identifié dans la liste des contributeurs (p. xxvi-xxvii), dans laquelle on reconnaîtra des signatures qui ont déjà eu l'occasion de faire apprécier leur savoir et leur rigueur pour les éditions des *QE*. On a été sensible, pour une entreprise de si longue haleine, à la mention des premiers collaborateurs du projet.

174

Il faut saluer ce travail à la fois ambitieux et modeste, qui ouvre des horizons neufs sur la vie d'une œuvre que l'achèvement prochain et programmé des *OCV* ne doit pas faire trop vite imaginer désormais sans surprise ni rebondissement : il est l'illustration d'une véritable provocation théorique que la production voltairienne sait utilement entretenir dans nos réflexes éditoriaux et nos évidences littéraires. Ces textes, ni simples brouillons ni versions achevées, ni purs documents de travail ni écrits complètement originaux, parcourent un espace littéraire qui embrasse toutes ces positions sans s'arrêter à aucune : le moindre paradoxe n'est pas que cette édition qui, au bout du compte, vise à identifier des manuscrits laissés par Voltaire à sa mort, n'y accède que sur la base d'une édition imprimée, celle de Kehl, qui a effacé les traces de sa genèse, que d'autres manuscrits, une quinzaine au total, utilement reproduits par extraits en fac-simile, viennent cependant éclairer. Le manuscrit se cache et se montre à la fois dans une interaction rare et complexe avec l'imprimé. Ce volume révèle un objet textuel fascinant et problématique qui laisse entrevoir les découvertes fabuleuses que réserve l'exploration serrée de ce continent à soi tout seul que constitue l'édition de Kehl, aboutissement de tout un héritage voltairien encore insuffisamment connu : cette édition trace, à tous points de vue, le chemin d'une curiosité « inédite » sur Voltaire.

Alain Sandrier
Université Paris Nanterre

Marie-Hélène Cotoni, *Les Dégoûts de Voltaire : exploration d'une sensibilité complexe*, Oxford, Voltaire Foundation, coll. « Oxford University Studies in the Enlightenment », 2017, xii + 312 p.

Depuis l'appel inaugural de Lucien Febvre dans les *Annales d'histoires sociales* qui invitait les historiens à se plonger « dans les ténèbres de la psychologie aux prises avec l'histoire¹ » – et inversement –, l'histoire des sensibilités et des émotions,

1 L. Febvre, « La sensibilité et l'histoire. Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? », *Annales d'histoire sociale* (1939-1941), t. 3, n° 1-2 (1941), p. 5-20.

sous l'impulsion de chercheurs comme Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello notamment², a permis d'ouvrir de nouveaux horizons dans de nombreuses disciplines. S'inscrivant dans ce questionnement, le livre de Marie-Hélène Cotoni, *Les Dégoûts de Voltaire : exploration d'une sensibilité complexe*, cherche non seulement à réévaluer, après Ronald Ridgway³, la place de l'affect dans la vie et l'œuvre de l'écrivain, mais aussi à mettre en évidence les usages polémiques et rhétoriques d'une catégorie culturelle complexe, le dégoût.

D'entrée de jeu, l'auteure insiste sur la polysémie du terme *dégoût* au XVIII^e siècle. Entre le simple manque d'appétit et l'aversion la plus violente, les modalités du dégoût sont en effet très diverses, que Voltaire déploie dans son œuvre et sa correspondance. L'ouvrage est divisé en deux parties, la première consacrée aux « dégoûts d'une vie », la seconde aux « dégoûts d'un auteur polymorphe ». Cette structure est cependant plus complexe qu'une simple division entre l'examen de la « vie » et de l'« œuvre » de l'auteur, dans la mesure où « très tôt dans les lettres de Voltaire, comme dans sa vie, domaine privé et domaine public ont été étroitement imbriqués » (p. 19). L'examen des fonctions du dégoût permet de souligner cette imbrication étroite et de montrer la porosité des frontières entre ces domaines.

Ainsi, l'auteure s'emploie à suivre la trace des dégoûts dans l'œuvre et dans la correspondance de Voltaire, afin de « s'interroger sur l'importance [qu'ils] ont pu prendre à certains moments pénibles de sa vie, sur la place qu'ils ont occupée dans ses jugements, ou sur les résonances qu'on peut en percevoir dans son œuvre » (p. 6). Analyser les enjeux des dégoûts de Voltaire, à la suite des ouvrages qui se sont intéressés à son « goût⁴ » ou à son « esthétique⁵ », permet de mettre en évidence une pensée éthique et esthétique plus fluctuante, parfois même contradictoire, plus complexe que s'il s'était agi de défendre un système cohérent et monolithique, ou de promouvoir le bon goût classique, le règne de la clarté et de la raison. Si penser le goût relève surtout du singulier, l'analyse des dégoûts se fait au pluriel, et souligne davantage les usages et les degrés que l'élaboration des idées et des théories. Les différentes modalités du dégoût exprimées dans l'œuvre de Voltaire laissent dès lors entrevoir une personnalité réagissant aux attaques et aux injustices, aux productions culturelles anciennes ou contemporaines.

2 Voir la récente *Histoire des émotions*, A. Corbin, J.-J. Courtine et G. Vigarello (dir.), Paris, Éditions du Seuil, 2016-2017, 3 vol., ainsi que P. Rozin, J. Haidt et C. R. McCauley, « Disgust », dans M. Lewis et J. Haviland (dir.), *Handbook of emotions*, New York, Guilford Press, 1993, p. 575-594. Sur l'histoire et les pratiques du dégoût, voir également M. Delville, A. Norris, V. von Hoffmann (dir.), *Le Dégoût, Histoire, langage, esthétique et politique d'une émotion plurielle*, Liège, Presses de l'université de Liège, 2016.

3 *Voltaire and Sensibility*, Montréal/Londron, McGill Queen's University Press, 1973.

4 Raymond Naves, *Le Goût de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1938.

5 Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, 1995.

L'analyse des usages du dégoût demande également d'embrasser l'œuvre de Voltaire dans son ensemble, et de s'intéresser autant aux travaux d'histoire, à la critique de la Bible, aux libelles, aux échanges épistolaires, de même qu'aux ouvrages philosophiques et esthétiques. Cette « lecture transversale » (p. 13) fait ainsi apparaître des échos entre la correspondance et l'œuvre, et permet d'aborder la délicate question de l'articulation entre ces deux corpus.

176

Plus qu'une « thématique » (p. 9), le dégoût s'inscrit dans une dynamique qui arrime les affects ou les sensibilités, émotions singulières, à des structures de pensée et de représentation partagées par des communautés de sentiment. Ainsi, s'intéresser aux dégoûts, c'est aussi mesurer la frontière, ténue et fluctuante, entre le singulier et le collectif, le privé et le public, le ressenti et le représenté, l'affect et le rationnel. Dès lors, par-delà le relevé des occurrences, nombreuses, du dégoût dans la correspondance et dans l'œuvre de Voltaire, et des brefs rappels des différents contextes dans lesquels elles s'inscrivent, se présente une série de questions méthodologiques capitales, sur lesquelles l'auteure revient fréquemment. Par exemple, le problème de l'authenticité se pose régulièrement au cours de l'analyse. Entre la posture d'un auteur cherchant à fabriquer son *ethos* en affichant ses dégoûts et l'émotion authentique, la vérité du sentiment, l'accès à l'être par-delà le paraître, la distinction est d'autant plus difficile à faire que l'on connaît combien Voltaire est un expert en dissimulations et en manipulations. Si cette qualité se trouve confirmée à la lecture de cet ouvrage, on sera encore plus convaincu de la « délicatesse » de toute « reconstitution psychologique » (p. 108). S'il est difficile, voire infondé, de tenter de déterminer la vérité des émotions ressenties par un auteur, les usages rhétoriques d'une émotion comme le dégoût s'avèrent en revanche plus porteurs. Marie-Hélène Cotoni constate ainsi l'insistance de Voltaire sur les faits répugnants et dégoûtants de l'histoire (p. 193), ce qui participe de la volonté de l'auteur de faire une histoire « philosophique », c'est-à-dire à la fois engagée et pédagogique, et efficace du point de vue des avancées de la raison.

Comme on peut le constater dans sa bibliographie critique très majoritairement constituée d'ouvrages sur Voltaire, ce livre s'adresse d'abord aux spécialistes de cet auteur. Si l'intérêt de la question du dégoût, de ses usages rhétoriques et polémiques, de son importance dans la formation de l'esthétique moderne (par exemple chez Dubos, le dégoût étant fondamental dans son interprétation de la catharsis⁶) ne sont pas l'objet de cet ouvrage, celui-ci aurait peut-être gagné à

6 Jean-Baptiste Dubos, *Réflexions critiques sur la poésie et sur la peinture* (1733), § XLIV. Voir aussi, par exemple, Colas Duflo, « Un système du dégoût. Diderot critique de Boucher », *Recherches sur Diderot et l'Encyclopédie*, n° 29 (2000), p. 85-101, de même que Naomi Stekelenburg, « Sade's constrained libertinage: the problem of disgust », dans J. Potts, J. Scannell (dir.), *The Unacceptable*, London, Palgrave Macmillan, 2013, p. 168-186.

prendre à l'occasion un peu de distance par rapport aux subtilités des dégoûts de Voltaire en les mettant en perspective avec les sensibilités de son temps. Relire les nombreuses polémiques dans lesquelles Voltaire s'est engagé à travers le prisme du dégoût permet de redécouvrir un auteur qui a certes su manier les émotions comme l'une des modalités de l'éloquence ; mais la persistance de cette figure (si toutefois on adopte la compréhension particulièrement inclusive qu'en a l'auteure) pose question. Pourquoi tant de dégoûts ? Olivier Ferret avait déjà montré la « fureur de nuire⁷ » à l'œuvre dans les libelles diffamatoires échangés entre Voltaire et ses ennemis. De plus, cet ouvrage montre que le dégoût est un outil rhétorique particulièrement efficace, pouvant provoquer de fortes réactions émotionnelles chez les lecteurs. Les usages du dégoût sont ainsi souvent polémiques, voire diffamatoires, quand ils concernent un individu que l'on veut discréditer. Mais le dégoût peut également concerner des objets qui ressortissent davantage au domaine politique, et permet de souligner une injustice ou une action particulièrement scandaleuse, sur lesquelles on voudrait attirer l'attention des lecteurs afin de créer, par le choc d'une émotion violente, diverses réactions d'ordre émotionnel.

Ainsi, le dégoût interpelle, il se communique. Mais en suscitant un fort mouvement de rejet, le dégoût crée aussi de l'assentiment et de l'adhésion, il « suscite l'action » (p. 288). Car les usages rhétoriques du dégoût supposent en même temps qu'ils constituent une communauté de goût, ce qui ne va pas sans reposer sur l'existence préalable d'un « public », dont Hélène Merlin a analysé la naissance au milieu des querelles littéraires du xvii^e siècle⁸. En rejetant telle pratique jugée atroce et injuste ou tel individu présenté comme peu recommandable, le dégoût rassemble aussi les lecteurs derrière une cause commune. Ainsi, Voltaire n'hésitera pas à utiliser tous les ressorts du mauvais goût pour faire la promotion du bon goût, comme le souligne le chapitre 6 consacré aux « Exigences et dégoûts du critique littéraire » (p. 217), paradoxe sur lequel l'auteure revient en conclusion (p. 289). Le « Temple du goût » est aussi un « temple du dégoût » (p. 218-221), tant il est vrai que chez Voltaire, le « bon goût » s'inscrit dans une dialectique avec son contraire, dialectique dont l'étude des dégoûts et de ses usages aura permis de mettre en évidence la subtile dynamique.

On pourra enfin, avec l'auteure, être frappé de l'« hétérogénéité » (p. 287) des domaines où Voltaire a fait jouer les ressorts rhétoriques du dégoût, et surtout de la « complaisance » avec laquelle il a exploré les impudicités et les ordures de

7 Olivier Ferret, *La Fureur de nuire : échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1759-1770)*, SVEC 2007:03.

8 Hélène Merlin, *Public et littérature en France au xvii^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1994.

la vie, mêlant non seulement le bon et le mauvais goût, mais aussi le noble et le grossier, comme s'il avait aussi « pris plaisir à pratiquer des genres [...] qui offraient l'envers de l'esthétique classique conduisant à la célébrité » (p. 290).

Jean-Alexandre Perras
Jesus College, University of Oxford

Magali Fourgnaud, *Le Conte à visée morale et philosophique de Fénelon à Voltaire*, Paris, Classiques Garnier, coll. « L'Europe des Lumières », n° 43, 2016, 675 p.

Les Lumières ont aimé et pratiqué le conte, mais le phénomène reste encore aujourd'hui essentiellement envisagé sous l'angle du singulier, comme si le genre du conte était à ce point malléable qu'un sous-genre dût être défini pour chacun des philosophes qui l'ont pratiqué.

178

C'est à cette lacune théorique que s'attaque Magali Fourgnaud dans cet ouvrage, résultat d'une thèse menée sous la direction d'Aurélia Gaillard et soutenue à l'université Bordeaux-Montaigne en 2013. Contre l'« *a priori* » selon lequel il y aurait « peu de rapports » entre les contes philosophiques de Voltaire et les productions de Fénelon ou de Marmontel (p. 9), Magali Fourgnaud s'attache à dégager les constantes poétiques du « conte à visée morale et philosophique » et à en retracer la « progressive conceptualisation » (p. 91). Elle le fait dans un style clair et précis qui rend son ouvrage à la fois didactique et agréable à lire.

La première partie de l'ouvrage adopte, à partir d'un vaste corpus de contes publiés entre 1690 et 1775, une démarche inductive qui s'affranchit avec une heureuse liberté des catégories couramment usitées pour départager les contes (telles celles de « conte oriental », « conte moral », « conte merveilleux », etc.). Des tableaux comparatifs donnent une vue éclairante sur la circulation des dénominations génériques (anecdotes, contes, histoires, romans) et des visées annoncées (morales, philosophiques, mais aussi galantes, amusantes, récréatives, etc.). L'analyse du champ péritextuel (p. 76-111) et celle des « archidispositifs » (p. 112-134) étayent avec rigueur l'hypothèse d'une conceptualisation du genre accompagnant (et vérifiant) la transformation de la morale au cours de la période : l'enjeu n'en est plus « de distinguer le bien du mal, mais de faire un tableau des mœurs, et de suivre l'apprentissage d'un personnage, qui apprend de ses expériences » (p. 47). L'auteure montre que l'indétermination générique du « sous-genre » participe de sa profonde cohérence, dans la mesure où elle témoigne de la volonté des auteurs d'explorer des domaines de vérité nouveaux, et surtout des domaines dans lesquels la notion de « vérité » n'accepte plus de définition essentialiste ou définitive. Les « dispositifs narratifs » adoptés visent à déstabiliser le lecteur (en particulier

par la pratique du « découpage » comme le montre le tableau p. 164-166) et à l'orienter vers des modes de signification horizontale et non plus verticale. La distinction entre l'allégorie et l'analogie, et la transformation de celle-ci (p. 173), s'avèrent essentielles pour comprendre les enjeux de ces textes et l'auteure y revient pertinemment à la fin de ce développement (p. 30-41 puis p. 172-173) et au sein des études monographiques (par exemple aux p. 274-280 à propos de Crébillon ou aux p. 388-393 à propos de Voltaire). Le conte moral ou philosophique apparaît ainsi fondamentalement comme un conte « à visée émancipatrice » et non plus comme un conte « didactique » (p. 173) et ce, quels que soient les régimes merveilleux ou réaliste ou les sous-genres explicitement désignés par les auteurs.

La seconde partie est constituée de huit études monographiques, de Fénelon à Marmontel. Ce volet inscrit l'œuvre des « Philosophes des Lumières », Montesquieu, Diderot, Rousseau et Voltaire, dans un cadre qui, sans lisser leurs spécificités, les associe aux autres sensibilités de la période. De ce fait, les tensions internes de la Philosophie des Lumières apparaissent aussi comme des résultantes de la très grande diversité des opinions contemporaines touchant les objets et enjeux de la « philosophie ». Car, et c'est l'un des mérites de l'ouvrage d'y insister, la notion de « philosophie » est omniprésente dans le discours et le matériau fictionnel des conteurs, qu'ils soient « philosophes », « anti-philosophes » ou plutôt « moralistes ». Magali Fourgnaud montre ainsi que « La Reine fantasque » de Rousseau n'est pas une simple fantaisie, un sacrifice à l'air du temps ou un délassement, puisqu'aussi bien la mise en évidence des « contradictions du conte philosophique lui-même, au cœur même du conte » (p. 363) est encore une démarche philosophique, ou encore que l'*Histoire du Prince Titi* de Thémiseul de Saint-Hyacinthe participe à sa façon du courant des Lumières en « aiguisant » par tous les moyens « le sens critique » du lecteur (p. 268). Loin des hiérarchies entre œuvres mineures et majeures du « grand auteur », Magali Fourgnaud montre encore comment les fictions de Montesquieu non seulement peuvent être comprises à l'aune de ses œuvres théoriques, mais aussi et surtout en constituent les indispensables compléments. De fait « la question de l'identité humaine » (p. 233) posée par Montesquieu dans ses contes ne pouvait être traitée plus clairement que par le biais du motif de la métempsychose et plus généralement par le fonctionnement des voix multiples au sein des fictions. Le conte à visée morale et philosophique « engage le lecteur dans une expérience de pensée » (p. 240) dans laquelle « l'entrelacement de la fiction et du savoir » (p. 208) ne relève pas tant d'un goût que d'une nécessité herméneutique. Concernant Voltaire, l'approche de Magali Fourgnaud avance une compréhension nouvelle de l'histoire éditoriale des « bagatelles » voltairiennes (exposée en tableau p. 370-376) en montrant que les éditions séparées puis en recueils témoignent de

« leur intégration dans le mouvement de la pensée de Voltaire, au même titre que les traités » (p. 369). Les dispositifs éditoriaux permettent aussi d'observer « une progressive distinction entre contes-apologues » et « contes-romans » ainsi que l'importance d'un tournant, « à partir de 1771 », où « l'isolement des contes des autres textes de Voltaire » coïncide avec un usage plus fortement polémique du conte, comme « arme de lutte » (p. 379). L'aspect le plus original de ce chapitre sur Voltaire est probablement l'étude de la « sociabilité instaurée par les recueils » (p. 431-437) : la mise en relation des scènes de contage représentées dans les contes (dans *L'Ingénu*, *Zadig*, *Candide*, etc.) avec les frontispices et les dispositifs de mise en recueils aboutit en effet à l'idée que la « conversation » constitue la meilleure des pratiques philosophiques ; par le conte, le lecteur entre en dialogue, se confronte à la « contradiction » voire à une « friction d'idées » qui le conduit à se couper définitivement de l'esprit de système considéré comme l'antonyme de la philosophie (p. 436-437).

180

À ces quatre philosophes reconnus comme tels Magali Fourgnaud associe Fénelon, Saint-Hyacinthe, Crébillon et Marmontel dans l'œuvre desquels elle met en évidence une « visée morale et philosophique » fondée sur l'apprentissage et la mise en pratique de l'esprit critique. Le cas de Crébillon est sans doute l'un des plus frappants, qui nous oblige à comprendre l'association d'une posture contre-philosophique et d'une démarche littéraire radicalement subversive. En œuvrant à la « remise en question de la tyrannie du sens » au même titre que de la tyrannie tout court (p. 281), « Crébillon fait assurément œuvre de philosophe » (p. 296). La parenté de la poétique crébillonienne du conte avec celle des auteurs philosophes est mise en lumière grâce à de pertinents rapprochements avec Voltaire (la quête de sens des personnages, par exemple aux p. 286-288), ou encore avec Montesquieu et Diderot concernant les stratégies visant à dévoiler « les ressorts de la manipulation et de la croyance » (p. 303) et l'expression poétique d'une « éthique de la complexité » (p. 304). Les analyses proposées sur Diderot poursuivent la réflexion sur les transformations de l'allégorie (p. 320-322) en s'appuyant notamment sur la réflexion du philosophe sur la pensée emblématique (p. 306-309). L'auteure montre la cohérence de la production diderotienne et avance l'idée qu'« entre les contes orientaux et les contes des années 1770, il y aurait moins une distance de nature (fantaisie *versus* "réalisme", allégorie *versus* empathie), que de degrés » (p. 341). Car tous ces contes ont en commun de participer de façon très concrète et radicale à « l'émancipation du lecteur », un lecteur invité à « imaginer des possibles et [à] conceptualiser des paradoxes et des situations philosophiques complexes », tout en « se libér[ant] de ses propres croyances » par la prise de conscience des « tentatives de manipulation [à l'œuvre] dans les discours » (p. 342-343).

L'ouvrage s'enrichit de deux annexes fort utiles : la première est constituée des préfaces les plus importantes (ou les moins accessibles) des contes du corpus, et leur lecture liée permettra au lecteur de vérifier la pertinence de l'étude théorique. La seconde propose des résumés des contes les moins connus, et donne ainsi une heureuse illustration de la diversité des thématiques mais aussi des stratégies discursives et narratives adoptées par les auteurs pour éveiller leurs lecteurs à cette nouvelle conception de la « morale » et à la « philosophie ».

Tout en saluant l'apport d'un ouvrage qui contribue heureusement à souligner la place du conte dans la pensée des Lumières et qui sans nul doute contribuera à attirer les jeunes chercheurs vers des textes encore trop souvent considérés comme mineurs ou, ce qui est de plus grave conséquence, ramenés au modèle unique du « conte philosophique voltairien », nous formulerons une réserve quant au corpus et à la façon de le présenter. Le choix des monographies et la focalisation sur l'expression explicite de la philosophie conduisent à l'effacement de l'importance des conteuses dans une affaire qui les concerne pourtant à plein, comme le montre par endroits la première partie de l'ouvrage (notons par exemple les p. 38-41 consacrées à Robert, Villeneuve et Beauharnais, ou les p. 130-131 pour les recueils de Leprince de Beaumont). Cet effacement – qui opère aussi dans l'index dont plusieurs conteuses sont absentes – est particulièrement regrettable concernant Murat, qui fait l'objet de brèves mentions (p. 148, p. 158) mais dont le rationalisme critique et l'écriture démystifiante nous sembleraient mériter de lui ouvrir les portes de ce panthéon des philosophes conteurs.

Mais il n'est pas possible de tout dire, et nous terminerons en soulignant deux aspects de l'étude qui nous ont paru particulièrement stimulants : tout d'abord le choix, résolu et étayé, d'une approche poétique de la question de la place de la philosophie dans les contes, choix qui conduit par exemple à pointer la différence qui s'opère entre roman et conte (p. 11) ou la fonction herméneutique nouvelle que prennent les lieux, objets et figures traditionnels de la féerie (p. 42-43). Ensuite, la récurrence des motifs de la suspension du jugement, qu'il s'agisse de l'inachèvement, de la lacune, de la coupure (p. 78), de l'esquisse (p. 104), qui invitent à la suite ou au « supplément » et font de tout lecteur un conteur potentiel (p. 118). Cette idée, parfaitement opératoire dans les textes du corpus, permet d'envisager la circulation des contes sous l'angle du fonctionnement herméneutique du conte – sa poétique – et non plus seulement sous ceux de l'oralité et de la plasticité culturelle.

Emmanuelle Sempère
Université de Strasbourg

Nicholas Cronk, *Voltaire: A Very Short Introduction*, Oxford, Oxford University Press, 2017, xviii + 152 p.

La nouvelle et brillante étude de Nicholas Cronk sur Voltaire a été publiée dans le cadre de la collection très applaudie des « Very Short Introductions » (VSI). Le principe de cette collection rappelle quelque peu au voltairien le *Dictionnaire philosophique portatif* : chaque œuvre doit avoir un format réduit, être rédigée par des auteurs spécialistes, et combiner « les faits, l'analyse, une perspective, des idées nouvelles, et de l'enthousiasme », pour rendre les sujets accessibles à tous. Cette critique s'intéressera à ces critères les uns après les autres.

182

Adapté au premier critère de la collection des VSI, ce petit ouvrage vif est court en effet. Faire rentrer Voltaire dans un ensemble ne totalisant pas plus de 124 pages de texte (notes comprises) est déjà une réussite en soi. Et pourtant, ce livre fourmille d'idées complexes, de perspectives et de prises de position, tout en offrant de nombreux détails biographiques fondamentaux pour l'étude et l'interprétation d'une vie aussi complexe et longue que celle de Voltaire. De fait, la grande originalité de cet ouvrage est dans son organisation, et plus précisément dans la manière innovante dont il s'intéresse à la performance. N. Cronk remarque dès le début que Voltaire était extrêmement attentif aux enjeux de la performance (p. 6) – que ce soit sur scène ou ailleurs. L'ouvrage s'organise donc autour d'une étude partiellement chronologique mais aussi clairement contextuelle des nombreuses performances de Voltaire : en tant que metteur en scène (et acteur), poète épicurien, anglophone et angliciste, scientifique, courtisan, habitant de Genève, militant, célébrité, mais aussi dans son influence outre-tombe. Ainsi, N. Cronk nous rappelle qu'il ne peut réellement exister de biographie d'Arouet en lui-même, dans la mesure où Voltaire l'a superbement éclipsé.

Même si les VSI mettent un point d'honneur à choisir des auteurs spécialistes pour leurs ouvrages, c'est une aubaine pour les études voltairiennes que ce soit Nicholas Cronk qui ait écrit ce volume à ce moment précis. Ayant dirigé la publication des *Œuvres complètes de Voltaire* d'Oxford depuis 2000, c'est la personne idéale pour présenter une vue d'ensemble complète de Voltaire et des études voltairiennes. De fait, N. Cronk ne résume pas seulement l'état actuel des études sur Voltaire, mais il s'attache à considérer également la situation et le statut de l'écrivain dans le monde au-delà du domaine universitaire. Son dixième chapitre sur la « vie après la mort » de Voltaire est une large interprétation magistrale de la position actuelle de Voltaire, de ses représentations, de sa réception, de son influence, de sa pertinence et de l'expression de son autorité. Quiconque écrit au sujet de Voltaire a conscience de s'appuyer sur des sommités comme Gustave Lanson, René Pomeau, Haydn Mason et bien d'autres. Dans

cette mesure, cette VSI est bien complémentaire de la biographie de Voltaire en langue anglaise, plus longue, écrite par Roger Pearson (*Voltaire Almighty*, Bloomsbury, 2005). Là où R. Pearson fait une biographie complète, vive et divertissante de l'auteur et de ses œuvres, N. Cronk réussit à affûter encore son étude de Voltaire en produisant une nouvelle œuvre courte sous l'angle tout à fait novateur qu'est son analyse centrée sur les nombreuses performances de l'auteur inventé par François-Marie Arouet : Voltaire.

À notre époque où les vérités et faits alternatifs circulent librement aux côtés de faits réels et vérités établies, il est significatif que N. Cronk reconnaisse que les informations concernant l'identité de François-Marie Arouet et ses croyances sont limitées par les performances de son avatar, Voltaire. En conséquence, et d'une manière assez sinistre, de nombreuses vérités alternatives autour de Voltaire ont circulé au XIX^e siècle, pour beaucoup incorrectes ou fondées sur de fausses allégations. Mais il y a bien une chose au sujet de Voltaire que personne ne saurait nier et qui doit être célébrée : l'auteur souligne l'énorme contribution que Voltaire lui-même, en tant que militant, a apportée à l'établissement des faits et au combat contre l'obscurantisme lors de ses nombreuses campagnes pour obtenir justice pour les victimes de sentences judiciaires injustes. Dans le chapitre 7 « The Campaigner » (« Le militant »), N. Cronk remarque comment, dans les années 1760, Voltaire se réinvente en activiste politique et célébrité publique d'un tout nouveau genre. C'est cette voix qui a depuis caractérisé le *philosophe* sur les scènes internationales et publiques. Le chapitre 7 est aussi le plus long du livre, faisant écho à l'image moderne associée à Voltaire, et à la renommée qui accompagne ce nom même de Voltaire encore aujourd'hui. N. Cronk retrouve les affaires du XVIII^e siècle pour lesquelles Voltaire a fait campagne (Malagrida, Calas, La Barre etc.). Il offre une version brutalement directe et détaillée de la torture de Jean Calas pour un effet des plus horribles (p. 85) : cette partie se distingue comme le seul moment choquant dans cette œuvre et a pour fonction d'attirer l'attention du lecteur moderne vers la réalité des horreurs que Voltaire avait réussi à combattre, grâce à ces correspondances incessantes et son militantisme soutenu. Avantagement, N. Cronk traduit de surcroît « Écrasez l'infâme » dans un anglais moderne et soigné (l'ancien « *infamy/loathsome thing* » n'est plus adapté de nos jours) : « *Crush the despicable!* » Mais ce chapitre est particulièrement fort dans la mesure où il s'occupe du lecteur moderne de Voltaire, ce lecteur qui a rencontré le Voltaire militant, le défenseur des droits de l'homme et l'ennemi des superstitions, du dogmatisme et du fanatisme.

Il est intéressant de voir Voltaire saisi dans le chapitre 8 comme une célébrité de son temps, dans la mesure où il a écrit dans une lettre à Rousseau « J'écris pour agir » (p. 104), avec un jeu de mot en anglais sur le sens de « *act/perform* »

qui évoque quelque chose de plus fort que le simple militantisme. Dans une vue d'ensemble fascinante, Voltaire est situé dans le mouvement plus large d'idées dans lequel il écrivait et vivait. Si l'on considère le contraste établi par Jonathan Israel entre les Lumières « radicales » et « modérées », force est de ranger Voltaire parmi les modérés. Mais N. Cronk se demande si cette posture était réelle, ou si elle n'était qu'un jeu. On ne peut le savoir, mais la posture en elle-même était claire et dynamique (bien que non menaçante) et elle attirait un large public à travers la France, l'Europe et au-delà de ces frontières. Est soulignée la façon dont Voltaire, célébrité de son temps, a su rester au centre de l'attention, veiller à ce qu'on appellerait aujourd'hui son image médiatique, cultiver avec soin ses relations, et s'assurer ainsi une influence considérable (p. 111). Même sa performance d'adieu sur la scène de la Comédie-Française fut un événement public hautement chorégraphié se déroulant littéralement sur la scène du théâtre. Les détails et les exemples foisonnent à tel point que le livre aurait peut-être bénéficié d'encore plus d'encadrés. De même, un plus grand nombre d'illustrations ou de documents d'époque aurait pu être intéressant, particulièrement pour les lecteurs non-spécialistes. Néanmoins, à travers cette œuvre, N. Cronk offre de très utiles apartés explicatifs pour un lectorat grand public, par exemple en remarquant que la distinction entre imprimeur et éditeur n'est pas claire au XVIII^e siècle (p. 106), en donnant plus d'explications sur la place de Voltaire dans la perception moderne des Lumières (p. 102-103), ou encore en commentant le fait que l'impression du nom d'un auteur sur une page de titre est une pratique bien peu commune à l'époque. Il évoque aussi dans cette optique les films récents sur le XVIII^e siècle, comme le film danois *Royal Affair* (2012). Comme N. Cronk le remarque, avec un léger clin d'œil à la magnifique biographie en cinq volumes dirigée et co-écrite par René Pomeau et une équipe de collaborateurs en 1994, écrire au sujet de Voltaire est toujours délicat : on sait soit trop, soit trop peu de choses (p. 113) sur l'acteur et sur l'homme.

La perspective personnelle de N. Cronk en tant qu'Anglais francophile offre un point d'intérêt singulier et un angle de vue riche tout au long de son œuvre : il fait référence à Voltaire qui « est venu en Angleterre » et à des lieux précis à Londres comme « *Off the Strand* », et encore, en effet, son « *[x] now marks the spot* » (« [x] se trouve aujourd'hui là où... ») révèle ouvertement chez l'auteur de cette VSI une perspective anglaise. Mais N. Cronk a en même temps fait lui-même des recherches sur l'histoire complexe de la publication de l'œuvre de Voltaire connue sous le titre des *Lettres anglaises*, ou des *Lettres philosophiques*, et aussi sous le titre avec lequel elle a été originellement publiée, *Letters Concerning the English Nation*, éditée dans la collection « Oxford World's Classics » en 2009. C'est peut-être ce qui rend le chapitre 3 aussi captivant à lire. Tout d'abord, l'auteur brise le mythe bien souvent répandu qui voudrait que Voltaire soit

venu en Angleterre en exil. Fondamentalement, il affirme que Voltaire est venu en Angleterre pour un voyage commercial afin d'organiser la publication de son poème épique, *La Henriade* (p. 30). La performance de Voltaire en tant qu'Anglais a nécessité un dur travail et un certain dévouement. Le philosophe a beaucoup travaillé pour atteindre une maîtrise de l'anglais et afin de s'impliquer dans l'énergie du langage (p. 31), tout en se façonnant en « libre penseur anglais » (p. 44). Voltaire a régulièrement adopté cette posture pratique pour le reste de sa vie. Non seulement il n'était pas un simple touriste, mais il avait aussi décidé de ne pas écrire de guides touristiques typiques comme tant d'autres avant lui l'avaient fait après leur « Grand Tour ». Voltaire fait du *Royal Exchange* de Londres une métaphore d'un centre de transferts culturels, montrant comment les libertés politiques et religieuses ainsi que le commerce international sont tous interdépendants et se renforcent mutuellement (p. 38). De plus, Voltaire est un maître dans la vulgarisation d'idées complexes. N. Cronk remarque ainsi qu'il présente la différence entre la physique cartésienne et la physique newtonienne comme s'il racontait simplement une curiosité touristique. En mettant l'accent sur l'importance de l'empirisme et de la méthode expérimentale, il s'oppose à l'approche cartésienne déductive, alors si importante en France. En relatant le succès de l'inoculation chez la famille royale et à travers tout le pays, l'écrivain adopte un ton journalistique et observateur. De la même façon, N. Cronk remarque comment, en racontant l'histoire de la pomme de Newton, Voltaire a même laissé une marque indélébile sur la culture populaire anglaise elle-même (p. 39). En effet, les *Lettres anglaises* de Voltaire constituent une œuvre pleine de curiosités et de remarques critiques, résumée par N. Cronk comme « un manifeste politique, succinct et incisif, déguisé en récit de voyage » (p. 42). Pertinentes même aujourd'hui pour ceux qui entreprennent leur propre « Grand Tour », les capacités de Voltaire en matière d'établissement de relations et d'observation étaient phénoménales (p. 32). De plus, ses écrits sont tels que son œuvre peut être lue de façon totalement différente en fonction du côté de la Manche sur lequel on s'imagine être (p. 36). Tout comme Voltaire, l'œuvre de N. Cronk est faite pour durer, et continuera à parler aux publics européens des deux côtés du Tunnel pour les années à venir.

Tout en considérant Voltaire comme une célébrité de son temps, cette œuvre considère aussi tout à fait sa situation, sa valeur symbolique et son avenir au XXI^e siècle. Le récit de cette VSI est à la fois dynamique et riche en réflexions. N. Cronk décrit l'opus de Voltaire comme un ouvrage perpétuellement inachevé, considérant la façon dont Voltaire écrit, réécrit, édite, réédite, change et repense son œuvre, en particulier tout ce qui a provoqué une réaction de la part de ses critiques, et ce, jusqu'à sa mort (Voltaire a toujours aimé avoir le dernier mot). Il est frappant de lire des choses au sujet des recherches les plus récentes sur

Voltaire, littéralement tout juste sorties des presses : par exemple, l'érudition tirée des éditions les plus récentes des *OCV*, ou le heureux hasard de certaines découvertes comme le manuscrit Rameau/Voltaire de leur collaboration de 1746 pour un opéra qui « vient de refaire surface dans la bibliothèque de l'université de Berkeley » (p. 61). La joie de l'auteur lui-même face à cette découverte est palpable et sera partagée par les spécialistes de Rameau, de Voltaire, de littérature, d'histoire et de musique. Une photographie émouvante prise sur le boulevard Voltaire à Paris le 10 janvier 2015 à la suite d'attaques terroristes montre le nom de la rue avec une affiche montrant Voltaire, où il déclare « Je suis Charlie », car en fin de compte, Voltaire reste synonyme d'un ensemble de valeurs qui transcendent ses écrits : l'aversion pour la bigoterie et la superstition, la croyance dans la raison et la tolérance, la liberté d'expression. Tout au long de son ouvrage, N. Cronk souligne le fait crucial que l'héritage de Voltaire est puissant, et que la force de cet héritage tient dans le fait qu'il n'est pas statique.

186

L'enthousiasme est une caractéristique des spécialistes de Voltaire à travers les âges ; ils sont toujours passionnés par leur sujet, ce qui fait peut-être écho à l'énergie infatigable de Voltaire lui-même, et N. Cronk ne fait pas exception à la règle. Son enthousiasme pour son sujet d'étude est palpable, comme dans la façon émouvante dont il décrit l'importance de Voltaire dans le monde actuel. Le fait qu'il identifie les nombreuses performances de Voltaire tout au long de sa vie mais aussi depuis sa mort rappelle au lecteur que dans une certaine mesure, Voltaire a tellement écrit et sur un tel nombre d'années qu'il pourrait, probablement, comme la Bible, être cité pour tout prouver. L'idée que le message de Voltaire est ouvert aux détournements et aux mauvaises interprétations, comme souligné par N. Cronk, est un avertissement opportun aux fausses informations, aux mensonges et aux contrevérités. Ainsi, comme N. Cronk le conclut, l'étude de Voltaire est et sera toujours actuelle et toujours en mouvement : « *we continue to dialogue with Voltaire and in so doing we perpetuate his legacy* » (« nous continuons à dialoguer avec Voltaire et ce faisant, nous perpétons son héritage ») (p. 124). En fin de compte, cette magnifique et courte vue d'ensemble souligne la nature vive et réactive des études voltairiennes au XXI^e siècle. En dialoguant avec Voltaire, N. Cronk, lui aussi, immortalise l'héritage du philosophe. *Voltaire: A Very Short Introduction* est la promesse d'un héritage voltairien encore très long et de nouveautés à venir.

Síofra Pierse

University College Dublin

(texte traduit de l'anglais par Pauline Finco)

IV

Les thèses récemment soutenues

Laurence Daubercies, *Voltaire, du dramaturge au personnage. Le façonnement d'une icône au prisme du tragique* (sous la direction de Françoise Tilkin, Université de Liège).

En 1878, lors du discours prononcé à l'occasion de la célébration du centenaire de la mort de Voltaire, Victor Hugo eut une formule demeurée célèbre : « Il était plus qu'un homme, il était un siècle. » La recherche est partie de la volonté de déterminer *comment*, par quels mécanismes et *via* quels supports, l'auteur est parvenu à s'ériger en icône de son siècle. Il s'agissait donc de rester au plus près des événements historiques et littéraires plutôt que d'envisager son parcours comme une seule unité « prédestinée » et parfaitement cohérente. Nous nous sommes ainsi rapidement intéressée à la fabrication *publique* et *interactive*, en *temps réel*, de l'auteur. Il n'y est donc pas question de « Voltaire », mais bien des « Voltaires » successifs. Une telle approche paraît en effet la plus à même de permettre la réévaluation du mythe et d'aborder l'iconisation de l'auteur comme le résultat d'actions et de réactions contextualisées plutôt que comme une autocréation esthétique essentialisante.

L'étude ne se limite dès lors pas aux seules autoreprésentations données par l'écrivain lui-même. Ce dernier n'a d'ailleurs produit que très peu de récits autoréférentiels et tous ont été publiés très tardivement ou après sa mort. Ainsi, l'œuvre épistolaire *Paméla*¹ a été entamée dès l'hiver 1753 mais a été longtemps perdue et n'a été publiée en tant que telle qu'en 2004, sous une forme recomposée par son éditeur moderne. Les *Mémoires pour servir à la vie de Monsieur de Voltaire, écrits par lui-même*² ont été rédigés dès 1758, mais n'ont paru qu'en 1784, soit six ans après sa mort. Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*³, retour rétrospectif sur sa carrière composé à la troisième personne par Voltaire, a été publié deux ans seulement avant sa mort, soit en 1776. Ces différents textes, dont on ne peut évidemment nier l'existence ni négliger les enjeux, sont cependant trop isolés et de parution trop tardive pour constituer l'objet principal de notre investigation. Il en va de même pour la correspondance, aujourd'hui bien connue et disponible sous forme électronique⁴. Si cette dernière est une vraie mine d'informations pour

1 *L'Affaire Paméla. Lettres de Monsieur de Voltaire à Madame Denis, de Berlin*, éd. André Magnan, Paris, Paris-Méditerranée, 2004 ; Voltaire, *Paméla*, éd. Jonathan Mallinson, OCV, t. 45c (2010), p. 1-252.

2 *Mémoires*, éd. Jonathan Mallinson, OCV, t. 45c, p. 253-453.

3 *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade, &c. Avec les pièces originales & les preuves*, Basle, Duker, 1776. Édition scientifique en cours par Nicholas Cronk dans les OCV.

4 Voir *Correspondence and Related Documents*, éd. Th. Besterman, OCV, t. 85-135 (1968-1977). Édition électronique : *Electronic Enlightenment Correspondence*, éd. Robert McNamee et al., University of Oxford, 2011, <http://www.e-enlightenment.com/>.

qui souhaite étudier la mise en place rhétorique et textuelle de son image par Voltaire⁵, le corpus s'avère malheureusement de répartition assez inégale, puisque les premières années de sa carrière sont mal documentées. En outre, les missives n'ont longtemps circulé que dans des cercles restreints, jusqu'à ce que la célébrité de l'auteur, acquise par d'autres canaux, n'entraîne une grande curiosité publique menant à la « fuite » (orchestrée ou non) de nombreuses lettres dans la presse. Il n'était évidemment pas question de contourner radicalement l'analyse des autoreprésentations textuelles de Voltaire, mais plutôt d'envisager celles-ci comme l'un des paramètres à l'œuvre dans une édification dynamique et collective.

190

Le rôle prépondérant joué par le genre tragique dans la légitimation (puis l'iconisation) de l'auteur au XVIII^e siècle est rapidement apparu. Bien avant de devenir le célèbre « philosophe », François-Marie Arouet, jeune et ambitieux poète, s'est fait connaître par la pratique de la tragédie, aujourd'hui peu associée à son nom. Entre 1718 et 1778, il fait représenter vingt-sept pièces, dont vingt-deux tragédies, sur la prestigieuse scène de la Comédie-Française. Celle-ci donnait alors accès à un public de spectateurs et de lecteurs varié et consistant. Pendant soixante ans, la considérable productivité tragique de Voltaire a constitué la source la plus régulière et la plus conséquente de sa visibilité et de son contact avec le public et la critique littéraire. Il s'agissait donc de montrer comment le « Voltaire dramaturge », trop souvent négligé, avait pleinement contribué à l'élaboration des identités publiques successivement endossées par Voltaire au cours de sa longue carrière : celle du « courtisan » dans les années 1720, celle du « philosophe » à partir des années 1730, ou encore celle du « patriarche de Ferney » à partir de 1760.

Ce sont les éditions tragiques originales de l'auteur et leurs différents discours d'accompagnement (préfaces, dédicaces, mais aussi critiques et parodies) qui ont constitué la principale base documentaire de cette investigation. En raison de l'abondance de la production tragique de Voltaire et de sa réception, il convenait naturellement de subordonner le traitement des sources à la question posée. Les liens complexes existant entre deux domaines rarement appréhendés de concert ont ainsi été mis au jour. En effet, la tradition d'études

5 Voir l'étude de Christophe Cave, *La Représentation de soi dans la correspondance de Voltaire*, thèse de doctorat sous la direction de Pierre Rétat, Université Lyon 2, 1995, 2 vol.

sur l'image de Voltaire⁶ et celle relative à son théâtre⁷ ont évolué en parallèle sans presque jamais se croiser.

Outre notre volonté d'apposer une pierre nouvelle au considérable édifice que forment les études sur Voltaire, l'un des enjeux majeurs de la thèse se trouve dans le questionnement théorique et méthodologique qui la sous-tend. Il s'agissait en effet de montrer comment les écrits fictionnels (soit les tragédies) et non-fictionnels (soit les préfaces, dédicaces et discours critiques les accompagnant) d'un auteur peuvent intervenir à parts égales (et même de manière conjointe et dialogique) dans la construction d'une (ou de plusieurs) posture(s) littéraire(s). De façon très schématique, la notion de « posture littéraire » désigne la modulation – plus ou moins consciente – de sa propre image par un auteur, à la fois dans son œuvre et au travers de ses conduites publiques⁸. Cependant,

- 6 Voir entre autres Christophe Cave, « Lettre et biographie. Voltaire “peint par lui-même” », dans Christophe Cave et Simon Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire. Discours et représentations biographiques (XVIII^e-XXI^e siècle)*, SVEC, n° 4 (2008), p. 107-123 ; Marie-Hélène Cotonî, « L'autoportrait dans la *Paméla* de Voltaire », dans *Autobiographie et fiction romanesque. Autour des Confessions de Jean-Jacques Rousseau*, Nice, Association des publications de la Faculté des Lettres, Arts et Sciences humaines de Nice, 1996, p. 99-110 ; Nicholas Cronk, « Inventing Voltaire », dans Jonathan Mallinson (dir.), *The Eighteenth Century Now. Boundaries and Perspectives*, SVEC, n° 10 (2005), p. 13-23 ; Nicholas Cronk, « L'auteur patriarcale. Une construction en lettres », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 47-60 ; Jean Goldzink, « La comédie des mémoires. Du comique en autobiographie », dans Christophe Cave et Simon Davies (dir.), *Les Vies de Voltaire, op. cit.*, p. 145-153 ; Geneviève Haroche-Bouzinac, « Voltaire et ses images dans la correspondance », dans Michel Delon et Catriona Seth (dir.), *Voltaire en Europe. Hommage à Christiane Mervaud*, Oxford, Voltaire Foundation, 2000, p. 299-306 ; Jan Herman, « Le *Commentaire historique* de Voltaire. *Ethos* de l'écrivain et épistolarité », *Épistolaire. Revue de l'AIRE*, n° 35 (2009), p. 49-58 ; Marc Hersant, « Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade*. Voltaire historien de lui-même », *Cahiers Voltaire*, n° 7 (2008), p. 73-89 ; Marc Hersant, « Un patriarcale en représentation. Le *Commentaire historique sur les œuvres de l'auteur de La Henriade* », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 109-120 ; John Iverson, « The falsification of Voltaire's letters and the public persona of the author. From the *Lettres secrètes* (1765) to the *Commentaire historique* (1776) », dans E. J. Johnson et B. R. Wells (dir.), *An American Voltaire. Essays in Memory of J. Patrick Lee*, Newcastle-upon-Tyne, Cambridge Scholar Publishing, 2009, p. 180-200 ; Michèle Mat-Hasquin, « L'image de Voltaire dans les *Mémoires secrets* », SVEC, n° 182 (1979), p. 319-329 ; Christiane Mervaud, « Voltaire en majesté. Les “Lettres véritables” du *Commentaire historique* », *Revue Voltaire*, n° 11 (2011), p. 61-108 ; Geoffrey Turnovsky, « The making of a name. A life of Voltaire », dans Nicholas Cronk (dir.), *The Cambridge Companion to Voltaire*, Cambridge, Cambridge University Press, 2009, p. 17-30.
- 7 Voir entre autres Marvin Carlson, *Voltaire and the Theatre of the Eighteenth Century*, Westport/London, Greenwood Press, 1998 ; Russell Goulbourne, *Voltaire Comic Dramatist*, SVEC, n° 3 (2006) ; Ronald Ridgway, *La Propagande philosophique dans les tragédies de Voltaire*, SVEC, n° 15 (1961) ; Norbert Sclippa, *La Loi du père et les droits du cœur. Essai sur les tragédies de Voltaire*, Genève, Droz, 1993 ; Jack Vrooman, *Voltaire's Theatre. The Cycle from Œdipe to Mérope*, SVEC, n° 75 (1970).
- 8 Sur la posture, voir Alain Viala, « Éléments de sociopoétique », dans Georges Molinié et Alain Viala (dir.), *Approches de la réception. Sémiostylistique et sociopoétique de Le Clézio*, Paris, PUF, 1993 ; *id.*, « Posture », dans Anthony Glinier et Denis Saint-Amand (dir.), *Socius. Ressources sur le littéraire et le social*, <http://ressources-socius.info/index.php/lexique/21-lexique/69-posture> ; Jérôme Meizoz, *Postures littéraires. Mises en scène modernes de l'auteur*, Genève, Slatkine Érudition, 2007, chap. « Retours sur l'auteur » ; *id.*, *La Fabrique des singularités. Postures littéraires II*, Genève, Slatkine Érudition, 2011.

la « posture » est habituellement appréhendée par l'intermédiaire de textes où l'auteur fait directement et explicitement référence à lui-même : témoignages, interviews, autobiographies, correspondance, préface, dédicaces, etc. Les œuvres fictionnelles, dans lesquelles la personne de l'écrivain est séparée du texte par des « écrans » bien plus opaques, sont généralement considérées comme « hors champ » pour ce genre d'analyses. Ceci est, d'ordinaire, d'autant plus vrai pour les textes de théâtre, constitués d'une suite de dialogues et dépourvus de toute voix narrative plus ou moins assimilable à l'écrivain.

192

Or, dans le cas de Voltaire, la fiction tragique a joué un rôle important dans la construction des différentes postures adoptées au cours de sa carrière. En effet, les genres littéraires sont des vecteurs de construction et de négociation de l'identité d'une société donnée. Depuis le xvii^e siècle, l'imaginaire de la société française recourait à la métaphore paternelle pour exprimer les liens politiques qui unissent le peuple au souverain et au Dieu qui lui confère son pouvoir. Dans ce contexte, le genre tragique était caractérisé par une forme et une thématique largement prédéterminées, dont la trame devait « mettre en crise » puis réaffirmer la paternité comme garante de l'ordre social et politique. Le choix et le traitement spécifiques d'un sujet tragique et de ses personnages impliquent ainsi *de facto* une inscription dans (et une action sur)⁹ un ensemble de représentations, sur une idéologie, qui s'inscrivent à leur tour dans une posture d'auteur. Dès lors, le « patriarche », dernier personnage incarné par l'auteur (et consacré par la postérité), ne figure pas uniquement le couronnement du génie littéraire d'un célèbre intellectuel œuvrant au bien commun depuis les confins de la France. Il représente en réalité le point culminant d'un long processus de transferts et d'incarnations de la métaphore paternelle, qui constituait depuis l'époque classique la clé de voûte de l'imaginaire du pouvoir de la société d'Ancien Régime, mais aussi le fondement idéologique et poétique du genre tragique.

Il s'agissait de saisir le phénomène dès la publication de la première tragédie de Voltaire, *Œdipe*, en 1718. Si celle-ci connut un immense succès auprès du grand public, elle déclencha également des critiques très virulentes, et l'auteur fut notamment qualifié de « vaniteux » et de « sot ». La posture du premier Voltaire passait évidemment par les discours critiques accompagnant la première édition de la pièce (dont il assume explicitement l'énonciation) : ceux-ci associaient quête de légitimité et défi lancé à l'autorité poétique des modèles antiques et classiques, ainsi que l'autorité sociale de la classe dominante. Mais ce positionnement passait également par les valeurs exposées dans sa tragédie,

9 Dans un article retraçant le parcours de la sociocritique, discipline notamment articulée autour de la notion d'« imaginaire social », Pierre Popovic souligne que « tout texte d'envergure refonde le genre où il s'inscrit » (« La sociocritique. Définition, histoire, concepts, voies d'avenir », *Pratiques*, n° 151-152 [2011], p. 7-38, ici p. 36).

et tout spécifiquement *via* le personnage controversé de Philoctète. Celui-ci, absent du modèle grec de Sophocle, multiplie les tirades défiant l'autorité royale. Plusieurs critiques ne manquent d'ailleurs pas d'identifier le jeune auteur à son personnage. Il est dès lors apparu qu'au XVIII^e siècle les frontières entre identité auctoriale, identité juridique et production fictionnelle étaient bien plus poreuses qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Au retour de son voyage en Angleterre, c'est encore *via* le péri-texte tragique (de *Brutus* en 1731 et de *Zaïre* en 1733) que Voltaire change de stratégie en posant les premiers jalons d'une nouvelle posture de « philosophe », avant même la parution des célèbres *Lettres philosophiques* (1734). L'observation minutieuse des tragédies de *Brutus* (1730) et de *La Mort de César* (1735) révèle que l'émergence de ce nouveau scénario d'existence de l'homme de lettres fut concomitante d'une réactivation particulièrement confrontationnelle de l'opposition tragique entre père et fils (qui était d'une grande portée idéologique sous l'Ancien Régime). Les questions du devoir, de l'amour filial et des limites de la « loi du père » ont alors été exposées de manière plus radicale et plus explicite que jamais, avec la mise en scène par Voltaire de son premier parricide dans *La Mort de César*. Les sources critiques et périodiques traitées en lien avec la réception de la pièce témoignent d'ailleurs de la forte identification qui s'effectuait alors entre l'image de l'auteur et l'idéologie véhiculée par ses tragédies (cette dernière engageant alors la moralité même du créateur aux yeux d'une partie du public et de la critique). L'auteur tragique entretenait alors une relation que l'on pourrait qualifier de « métonymique » avec une partie au moins de sa production. C'est-à-dire que l'auteur, ayant produit son œuvre, pouvait être considéré, bon gré mal gré et par une relation de contiguïté, comme lui ressemblant. Les mêmes enjeux furent encore réactivés lors des représentations de *Mahomet* (1742), tragédie qui joint une critique religieuse très explicite à la mise en scène du parricide (le second pour Voltaire) et permet paradoxalement à l'auteur de s'affirmer dans le scandale.

L'importance proportionnelle du genre tragique dans l'édification publique de « Voltaire » s'amenuise toutefois à mesure que le dramaturge diversifie sa production et partage progressivement la scène avec le poète épique (avec *La Henriade* dès 1723), le philosophe (avec les *Lettres philosophiques* en 1734 et *La Religion naturelle* en 1756) et l'historien (avec *Le Siècle de Louis XIV* en 1751 et *l'Essai sur les mœurs et l'esprit des nations* en 1756). Dès lors, chaque tragédie perd en importance individuelle dans l'investissement postural, et il s'agit de mettre en lumière des mouvements, des flux évolutifs, plutôt que des coups d'éclat ou des scandales isolés. Mais minoration n'est pas disparition. Durant les années 1735 à 1749 environ, période de conquête de l'autorité et de la légitimité par le philosophe, ce dernier ne cesse de produire des tragédies et de recourir à leur péri-texte comme outil de positionnement et de mise en scène de lui-même.

Il s'agit même là d'un espace de choix pour le déploiement de diverses topiques et projections identitaires contribuant au maintien, à l'obtention et/ou à la rectification d'images et de statuts auctoriaux : juste persécuté et incompris si ses écrits ont choqué, victime de la jalousie et de la cupidité humaine quand il est l'objet de brochures peu flatteuses, correspondant des rois lorsqu'il brigue un retour à la cour ou une mission diplomatique, grand historien alors qu'il œuvre à sa nomination aux postes d'historiographe du roi et d'académicien, puis mécène des jeunes générations et expérimentateur ludique dès lors qu'il n'est plus question que de faire rayonner une gloire déjà confirmée. Les marges de la publication tragique sont alors résolument – et de plus en plus – sujettes à des modifications scénographiques qui font progressivement disparaître les traditionnelles présentations des œuvres derrière une réappropriation croissante de l'espace par l'auteur tragique.

194

Il fallait insister sur le cas de l'épître dédicatoire, car il est particulièrement révélateur de l'autorité progressivement acquise par Voltaire. Après une première phase de conformité aux codes classiques s'opère un rejet des dédicataires appartenant à l'élite nobiliaire française, évincés au profit de nobles étrangers, d'actrices ou de divers hommes de lettres jugés dignes de leur prestigieux dédicateur. Une fois consacré, Voltaire remobilise, à la fin de sa carrière, des dédicataires à la fois nobles et français, mais qui sont désormais adoués par lui et célébrés pour leur esprit (et non plus l'inverse). L'évolution de la dynamique dédicatoire des tragédies voltairiennes, déconstruite et désavouée par l'auteur avant d'être ultimement reconstituée « à l'envers », semble illustrer le parcours du XVIII^e siècle, subvertissant les rapports de domination entre l'élite sociale et la faction privilégiée d'hommes de lettres qu'étaient devenus les philosophes.

Une fois encore, il est apparu que la fiction tragique contribuait directement à l'imposition de l'imaginaire philosophique, mais aussi du modèle du « philosophe », que Voltaire n'hésite pas à doter d'avatars dramatiques. Par exemple, la tragédie de *Rome sauvée, ou Catilina* (qui date de 1752) met en scène et célèbre le personnage du philosophe antique Cicéron. Dans la préface de la première édition de la pièce, plusieurs motifs constitutifs de l'identité philosophique de Voltaire, au moyen desquels l'auteur s'était dépeint lui-même dans des préfaces dramatiques antérieures, font l'objet de projections très clairement identifiables sur le personnage antique (tels la persécution du juste, l'ascension par le mérite, ou encore l'intérêt pour le bien commun).

Après *Tancrède*, en 1760, et jusqu'à la mort de Voltaire, les cinq dernières tragédies présentées par celui-ci au Théâtre-Français ne donnèrent plus lieu à aucune récupération parodique recensée. On note par ailleurs une chute simultanée du nombre des critiques motivées par ces mêmes pièces. Les causes de cette désaffection sont multiples : baisse de la qualité de la production

voltairienne, mais aussi déclin de la popularité du genre tragique et ascension simultanée du drame bourgeois, genre concurrent. Mais il est surtout apparu que l'ascension de Voltaire vers la consécration a été marquée par un déplacement progressif de l'attention de sa *production* tragique (et littéraire en général) vers sa *personne*. À la même époque, on voit ainsi apparaître plusieurs pièces de théâtre comiques mettant en scène des caricatures de « Voltaire ». Le dramaturge, qui s'efface peu à peu, devient désormais personnage. Ces déplacements sont symptomatiques de l'émergence du phénomène aujourd'hui connu sous le nom de « célébrité ».

Or ce changement de paradigme a coïncidé avec une modulation dans la construction des personnages de pères du théâtre de Voltaire. En effet, les tragédies antérieures à 1755 ne remettaient ni explicitement ni tacitement en cause la loi paternelle ou le modèle patriarcal, toujours présentés comme inaltérables. Les discours des femmes et des enfants étaient des discours d'obéissance, et les transgressions étaient généralement sanctionnées par la mort, l'exil et/ou la mutilation. Les pièces postérieures à 1755 affichent quant à elles un vacillement de l'instance patriarcale (les pères sont absents, contestés ou désobéis), motif que l'on retrouve dans de nombreuses autres productions littéraires et picturales de la seconde moitié du XVIII^e siècle. Ce moment constitue en effet un tournant critique dans l'imaginaire national français, qui entraine alors en pleine crise de filiation et de défiance vis-à-vis d'un Louis XV au pouvoir contesté. L'affaiblissement des pères tragiques de Voltaire correspond donc à la débilitation du père de la Nation.

Mais il coïncide aussi avec une ultime mue posturale de l'auteur en « patriarche ». Le père et ses avatars, autrefois interrogés dans l'espace fictionnel (faiblissant) de la tragédie, firent ainsi l'objet d'un transfert sur ce nouveau « patriarche » littéraire. Fait trop souvent négligé, il est en effet apparu que Voltaire avait massivement mobilisé son univers tragique lors de sa propre métamorphose en « patriarche ». Par exemple, il fait étalage dans la presse de l'adoption de la jeune Marie Corneille, arrière-petite-nièce (de chair et d'os) du célèbre dramaturge, il emprunte également le nom de ses pères de tragédies dans sa correspondance et incarne fréquemment ces mêmes personnages lors des nombreuses représentations dramatiques données dans sa demeure de Ferney. Le processus à l'œuvre est celui d'une assimilation, d'un brouillage volontaire entre les pères tragiques et la composante paternaliste du nouveau rôle endossé par Voltaire, lequel se situe dès lors quelque part entre la fiction, la posture littéraire et la réalité. Le dernier chapitre de la thèse est ainsi consacré à l'étude des différentes formes que cette porosité des frontières a pu revêtir.

Par ailleurs, dans la préface de la tragédie *Les Scythes* (publiée en 1767), l'auteur va jusqu'à se propulser de manière humoristique, avec ses dédicataires, dans le

même univers fictionnel que celui auquel appartiennent les personnages de la tragédie. Il apparaît ainsi que, partant d'un rapport initialement *métonymique*, la relation de Voltaire à ses créatures tragiques a progressivement évolué vers une forme de *métalepse*. Ce procédé, décrit par les narratologues, concerne l'intrusion d'un niveau de récit dans un autre. Sa dernière posture repose ainsi sur un brouillage entre les niveaux de la fiction, internes à l'œuvre, et un niveau plus externe, mais qui n'est pas tout à fait hors de la fiction pour autant. À l'ère du patriarcat, individu, auteur et personnages tragiques en sont venus à se superposer, et même à se confondre. La thèse entendait ainsi montrer que les composantes aussi bien fictionnelles que non-fictionnelles de ses publications tragiques ont joué un rôle conséquent dans l'ascension et l'incarnation ultime, par Voltaire, d'un scénario paternel alternatif susceptible de concurrencer celui, vacillant, du roi-père de la Nation.

196

C'est dans ce contexte que Voltaire devint véritablement une idole et une icône. Les représentations graphiques et plastiques de l'auteur (statues, portraits, gravures, estampes) se multiplièrent d'ailleurs, tandis que sa résidence de Ferney fut le lieu de véritables pèlerinages. Le prélèvement de reliques (phalange, cœur, cerveau) et l'embaumement de son corps après sa mort, rite autrefois exclusivement pratiqué sur les rois et les saints, témoignent par ailleurs de l'existence d'un transfert de sacralité du déclinant roi-père vers l'écrivain-père. En 1791, suite à la Révolution, son corps est exhumé puis translaté spectaculairement vers le Panthéon, à Paris. À cette occasion, Voltaire, contempteur de l'institution catholique, est exposé tel le Christ dans le chœur d'une église : treize ans après son décès, l'auteur tragique en est venu à constituer lui-même un spectacle sacré, par la seule présence de sa dépouille.

INTERVIEW DE FRANÇOIS-XAVIER VERGER

par Christophe Paillard

Tout bâtiment historique doit, une fois par siècle, faire peau neuve : c'est ce qu'on appelle la « restauration séculaire ». Le château de Voltaire ne fait pas exception à la règle. Après trois ans de travaux, il rouvre ses portes au public le 30 mai 2018, jour anniversaire de la mort de Voltaire. Administrateur de ce site, localisé à Ferney-Voltaire, ainsi que du château de Bussy-Rabutin et de l'horloge astronomique de Besançon, François-Xavier Verger a présidé cet ambitieux chantier conduit par le Centre des monuments nationaux. Il fait part aux lecteurs de la *Revue Voltaire* du contenu du projet, des réalisations accomplies ainsi que de l'importance que revêt ce prestigieux monument aux yeux de l'État, du fait de la portée universelle de l'esprit de Voltaire et des valeurs de tolérance qu'il a su, mieux qu'aucun autre philosophe, incarner jusqu'à aujourd'hui. Ces propos ont été recueillis en octobre 2017.

CHRISTOPHE PAILLARD. François-Xavier Verger, depuis quand êtes-vous l'administrateur du château de Voltaire ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. Cette demeure qui était en mains privées a été acquise par l'État en 1999. Elle est depuis lors gérée par le Centre des monuments nationaux (CMN). J'en suis devenu l'administrateur en 2009.

CHRISTOPHE PAILLARD. Vous assumez ou vous avez assumé la responsabilité d'autres sites. Le château de Ferney représente-t-il quelque chose de particulier à vos yeux ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. Assurément ! Notre République considère ce bien comme un patrimoine proprement national en raison du rayonnement universel de Voltaire. En 2003, le rapport René Rémond avait envisagé une décentralisation culturelle de divers monuments par leur transfert aux régions mais il avait exclu du lot le château de Ferney parce que Voltaire, ce n'est pas Ferney ni sa région, il symbolise aux yeux de tous la France et son esprit universel. Dans un contexte international tragique, son message de tolérance paraît plus que jamais d'actualité, et l'État cherche à le mettre en avant. Je suis donc très heureux d'administrer un lieu aussi emblématique de notre pays et de notre culture.

CHRISTOPHE PAILLARD. Vous avez œuvré à la restauration du château. De quoi s'agit-il au juste ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. Tout monument historique doit connaître, une fois par siècle, une restauration en profondeur. Sans tomber en ruine, le château de Voltaire exigeait des travaux destinés non seulement à renforcer le bâti, mais à le moderniser, à l'aménager, à accroître le périmètre de visite, à le rendre plus lisible ainsi qu'accessible aux personnes à mobilité réduite. Tels étaient nos objectifs. Nous avons travaillé dans le Domaine de Voltaire en plusieurs étapes avec l'architecte en chef des Monuments historiques en commençant par restaurer de fond en comble l'Orangerie, bâtiment du XIX^e siècle qui nous permet d'accueillir maints événements culturels, tels que concerts, conférences, expositions... Nous avons ensuite restauré la toiture de la chapelle, et tous nos visiteurs s'accordent à dire que le résultat est fort beau.

198

Puis nous nous sommes attaqués pendant près de trois ans à un chantier de longue haleine, la restauration du château lui-même, de ses façades, de sa toiture, de ses boiseries... Inutile de vous dire que tous les corps de métier ont été associés à cette entreprise, en particulier les métiers d'art. Évidemment, il a fallu fermer les portes aux visiteurs le temps des travaux mais le Domaine lui-même est resté libre d'accès. Une fois ces travaux achevés, nous passerons à la restauration de la chapelle elle-même, puis à l'ensemble du parc.

Ces travaux ont grandement contribué à développer notre compréhension scientifique du bâtiment. Autant le corps principal du château, conçu par l'architecte genevois Jean-Michel Billon, est d'excellente facture, autant les ailes ajoutées en 1765 par Léonard Racle ont été moins soigneusement réalisées. Racle, qu'on surnomme parfois « l'architecte de Voltaire », n'est d'ailleurs nullement en cause ; il semble plutôt que le maître des lieux ait privilégié les méthodes de construction les moins coûteuses et qu'il ait ordonné que les travaux soient achevés au plus vite, sinon de manière précipitée. La rénovation a redonné à ces ailes une stabilité structurelle. De plus, nos équipes ont procédé à de nombreux sondages polychromiques et retrouvé maints éléments architecturaux supprimés au fil des ans par les propriétaires successifs, escaliers, portes et fenêtres condamnées, etc.

CHRISTOPHE PAILLARD. Quel est le montant budgétaire de l'opération en ce qui concerne le château ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. C'est une enveloppe considérable, à la hauteur de l'enjeu intellectuel et culturel que représente Voltaire : près de 8 millions d'euros !

CHRISTOPHE PAILLARD. Certains déplorent que le château ait été en partie dénaturé, en tout cas transformé par les propriétaires successifs après 1778. On a ainsi interverti la chambre de Voltaire et son cabinet de tableaux. L'opération permettra-t-elle de restituer l'état voltairien ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. Nous intervenons toujours dans le cadre de la Charte de Venise, accord international sur la conservation et la restauration des monuments et des sites, qui prévoit que la restauration du bâti doit s'effectuer selon le dernier état connu, c'est-à-dire en l'occurrence celui que le CMN a découvert en entrant en possession des lieux. Nous considérons tout autant le sens du monument, ce que les propriétaires ont voulu en faire, et ce qui reste de son état originel. Ici, à la mort de Voltaire, ses successeurs ont créé un mémorial. Ce lieu a été plusieurs fois transformé mais conservé jusqu'à nos jours. Cette fonction contribue à la perpétuation de l'héritage voltairien. Je comprends que l'on puisse regretter de ne plus voir exactement tous les espaces de vie du philosophe, d'autant plus que l'état voltairien est bien connu du fait de l'immense ronde des visiteurs qui se sont rendus à Ferney. Mais il est apparu aux responsables du chantier, tout comme aux membres du Comité scientifique qui se sont positionnés sur le sujet, que ces aménagements doivent être conservés en leurs lieu et place.

Toutefois, lorsque cela avait du sens, les restaurateurs ont restitué certains éléments grâce aux sources patrimoniales. Vos lecteurs se réjouiront d'apprendre qu'à certains égards, le château vient de retrouver ses couleurs voltairiennes. Une équipe conduite par notre architecte en chef a étudié la maquette dite «Morand», du nom du valet de chambre de Mme Denis, qui est conservée à l'Ermitage de Saint-Petersbourg. Réalisée en 1777, elle représente fidèlement le dernier état voltairien du château – je crois que vous avez d'ailleurs écrit un article à ce propos¹. Nous en sommes sûrs en raison de sa parfaite conformité avec d'autres documents. Or la maquette représente une façade dans les teints roses plutôt que la couleur blanche présente au moins depuis le début du xx^e siècle : parti a été pris de revenir à ces tons voltairiens. Nous avons démonté l'échafaudage à l'occasion des Journées du Patrimoine 2017, vous pouvez juger du résultat dont le public et nos équipes se réjouissent.

Des spécialistes des tissus ont aussi pu reconstituer les tapisseries originales, grâce aux échantillons conservés à la Bibliothèque nationale de Russie.

Évidemment, nous nous éloignons de l'état voltairien en installant un ascenseur mais les personnes à mobilité réduite s'en réjouiront et on ne peut que s'en réjouir avec elles.

Il faut ajouter que le périmètre de visite connaîtra une extension, que la chambre de Mme Denis sera meublée – elle était jusqu'alors restée nue –, et

1 Ch. Paillard, « À la recherche du dernier état connu du château de Ferney à la mort de Voltaire – la maquette de Morand (1777), l'inventaire post mortem du mobilier (27 juillet 1778), les échantillons de tissus de Wagnière et les plans de Racle (1779) », *Gazette des Délices*, n° 40 (hiver 2013), http://institutions.ville-geneve.ch/fileadmin/user_upload/bge/sites_html/bge-gazette/40/voltaire_nous_écrit.html.

que de nouveaux mobiliers (non certes originaux mais d'époque) viendront orner le château. La chambre de Jean-Louis Wagnière, le secrétaire de Voltaire, située sous la bibliothèque, sera ouverte.

J'ajoute que les aménagements du premier étage faciliteront considérablement notre travail administratif. Nous connaissions des problèmes de fluides, d'électricité, et il était parfois difficile de chauffer le château en hiver.

CHRISTOPHE PAILLARD. Adopterez-vous de nouveaux principes de visite ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. De toute évidence, la muséographie était surannée, correspondant aux pratiques d'un autre siècle. Cette discipline a considérablement évolué ces vingt dernières années. Si nous acquérons de nouvelles œuvres d'époque, nous aurons également recours à des moyens numériques. Cela peut être utile, notamment en ce qui concerne la bibliothèque qui présente un problème particulier. Comme vous le savez, l'ensemble des livres et manuscrits a été cédé à Catherine II en 1778. Si nous voulons évoquer le rapport de Voltaire au livre, il faut recourir à des techniques d'animation numérique, en partenariat avec la Bibliothèque nationale de Russie.

200

CHRISTOPHE PAILLARD. La capacité d'accueil sera-t-elle accrue ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. L'espace de visite l'est et nous tablons sur une augmentation de la fréquentation. Avant la fermeture pour travaux, nous accueillions environ 20 000 visiteurs par an dans le domaine. Le rayonnement nouveau dû à la restauration nous permet d'espérer de multiplier ce nombre.

CHRISTOPHE PAILLARD. Quand l'inauguration aura-t-elle lieu ?

FRANÇOIS-XAVIER VERGER. Le Président du CMN a souhaité ordonner la cérémonie d'inauguration pour le jour anniversaire de la mort de Voltaire, le 30 mai 2018. La France se reconnaît en Voltaire comme en son auteur tutélaire. Nous nous réjouissons de vous accueillir dans un château qui aura fait peau neuve et de travailler en intelligence avec l'ensemble de la communauté scientifique qui étudie ce grand homme.

AGENDA DE LA SEV

Journées d'étude co-organisées par le CELLF (UMR 8599),
la Société des études voltairiennes (SEV), le CEFRES (Prague)
et le CERCLL (Université d'Amiens)
Paris, faculté de Lettres de Sorbonne Université,
Amphithéâtre Michelet, 22-23 juin 2018

Voltaire du Rhin au Danube (xviii^e-xix^e siècles)

S'il est un écrivain et philosophe français des Lumières qui a entretenu d'intenses relations avec le monde germanique et ses marches, c'est bien Voltaire. Outre ses nombreux séjours en Allemagne, et son célèbre appointment à la cour de Prusse auprès de Frédéric II, Voltaire a fréquenté Gotha, ou encore Aix-la-Chapelle. Surtout, de ses visites et relations et, plus encore, de ses lectures, sont nées de nombreuses œuvres de genres divers, parmi lesquelles la plus célèbre, *Candide* (1759), ne doit pas être l'arbre qui cache la forêt. Par-delà cette fameuse Westphalie de fantaisie et de philosophie, l'*Essai sur les mœurs* (1756) consacre des chapitres essentiels à cette histoire, dont Voltaire a donné ailleurs, à la demande de la duchesse de Saxe-Gotha, une autre version, plus détaillée : les *Annales de l'Empire* (1753), en cours de publication dans les *Œuvres complètes*. L'*Histoire de la guerre de 1741* (fondue et réaménagée dans le *Précis du Siècle de Louis XV*) ménage également une grande place à cet ensemble politique et culturel aux frontières mouvantes. Des questions aussi essentielles que la lutte du pouvoir temporel et spirituel, notamment entre la papauté et le Saint-Empire, la problématique de la Réforme et plus généralement de l'identité religieuse et politique de l'Europe sont donc placées au cœur de ses réflexions et de son travail d'historien.

Pourtant, l'intensité de l'intérêt de Voltaire pour l'Allemagne est lestée d'une ambiguïté et d'une ambivalence profondes : elle concerne avant tout la politique, l'histoire de l'Empire et l'espoir tout contemporain et tourné vers l'avenir de l'avènement d'un « roi philosophe » à Berlin, au détriment de la littérature, la langue ou les arts allemands, qu'il tient en piètre estime et raille volontiers. Or à ce déséquilibre répond certainement à la fois la richesse et la nature souvent polémique de la réception de Voltaire dans le monde germanique : après une période où dominent ses imitateurs, Voltaire est devenu, à de rares exceptions

près et sans négliger les nuances (Schiller, Goethe, Heine), la cible privilégiée du renouveau littéraire et philosophique allemand. Avant même le romantisme, Lessing avait donné le ton d'une tradition critique acharnée dont August Wilhelm Schlegel reprit le cinglant héritage. Il faut, semble-t-il, attendre les années 1870 pour qu'autour de David Friedrich Strauss, Dubois-Reymond, et surtout Nietzsche, la figure de Voltaire se transforme et redevienne, dans cette aire culturelle, une grande référence des Lumières européennes.

C'est cette interaction, dans le temps, entre la perception du monde germanique chez Voltaire et la réception allemande de l'écrivain philosophe, chez les écrivains et dans la presse, dont ces Journées, quarante ans après le colloque de Mannheim¹, souhaiteraient rouvrir le chantier, en s'appuyant tant sur les études de réception, de diffusion, de traduction, que sur des monographies séminales, en dialectisant, autant que possible, les deux pans de cette *Wechselwirkung* herméneutique.

202

Organisation et contact :

Guillaume Métayer (CELLF, UMR 8599) : gme.metayer@gmail.com

1 *Voltaire und Deutschland. Quellen und Untersuchungen zur Rezeption der Französischen Aufklärung. Internationales Kolloquium der Universität Mannheim zum 200. Todestag Voltaires (Mannheim, 1978)*, Stuttgart, J. B. Metzler, 1979.

Voltaire historien de la littérature

En 2001, José-Michel Moureaux remarquait que « l'étude de Voltaire historien est restée jusqu'à ces dernières années le parent pauvre de la recherche voltairienne² ». Si plusieurs recherches se sont consacrées depuis à combler cette lacune, il reste encore de nombreux aspects à explorer, en particulier en ce qui concerne l'étude de Voltaire historien de la littérature. La thèse pionnière de Raymond Naves sur « le goût de Voltaire »³ a montré toute l'importance du sujet, tandis que d'autres études se sont intéressées à Voltaire sous l'angle de l'esthétique⁴ ou bien de la critique littéraire⁵. La parution récente dans les *Œuvres complètes de Voltaire* d'éditions critiques de textes qui mettent en jeu sa relation particulière à l'histoire de la littérature révèle l'intérêt de cette question, que nous proposons de préciser et d'approfondir à l'occasion des Journées Voltaire 2019.

Tout au long de sa carrière, Voltaire s'est employé à construire des « temples » ou à constituer des « catalogues », pour hiérarchiser ou répertorier les gens de lettres et situer le développement des belles-lettres dans l'histoire politique et sociale. En édifiant ces panthéons qui sont tout autant des lieux de mémoire que des réappropriations de l'Histoire, Voltaire cherche aussi à mesurer ou à imposer sa propre position dans l'histoire de la littérature, tant il est vrai qu'une pareille entreprise n'est jamais neutre pour un homme de lettres. Ainsi, dans ses ouvrages historiques et philosophiques, les belles-lettres occupent une place fondamentale, qui montre que Voltaire n'est pas seulement un éminent praticien dans ce domaine, mais aussi, à son époque, un de ses principaux historiens.

La manière dont il concevait la « littérature »⁶ est d'ailleurs intimement liée à l'Histoire, dans la mesure où il s'agit d'« une connaissance des ouvrages de goût, une teinture d'histoire, de poésie, d'éloquence, de critique ». À cette définition générale, il ajoutait : « Un homme qui possède les auteurs anciens, qui a comparé leurs traductions et leurs commentaires, a une plus grande littérature que celui

2 José-Michel Moureaux, « Voltaire historien : un chantier qui s'ouvre », *RHLF*, n° 2 (2001), p. 227-261.

3 Raymond Naves, *Le Goût de Voltaire*, Paris, Garnier frères, 1938.

4 Sylvain Menant, *L'Esthétique de Voltaire*, Paris, SEDES, 1995.

5 David Williams, *Voltaire, Literary Critic*, *SVEC*, n° 48 (1966).

6 Voir l'article « Gens de lettres » que Voltaire a écrit pour l'*Encyclopédie* (*OCV*, t. 33 [1987], p. 121-123), de même que l'article « Littérature » (*OCV*, t. 34 [2016], p. 530-536), inachevé, qu'il destinait probablement au même ouvrage.

qui, avec plus de goût, s'est borné aux bons auteurs de son pays, et qui n'a eu pour précepteur qu'un plaisir facile. » Ainsi, en accord avec la définition classique, la « littérature » dépend-elle davantage d'une érudition active et ouverte que d'un dilettantisme mondain et superficiel.

Plus encore, Voltaire a toujours eu une grande curiosité pour tout ce qui a trait aux belles-lettres, intérêt marqué qui, loin de se limiter au seul continent européen, est ouvert au monde. Ainsi, l'histoire de la littérature se pense également pour Voltaire dans le cadre d'une « histoire globale », comme le montre son *Essai sur les mœurs*. Les connaissances linguistiques de Voltaire (le latin, l'italien, l'anglais) lui permettent ainsi d'avoir un accès privilégié à certains textes, comme *Les Lusiades* de Luís de Camões, ou à la traduction annotée du Coran par George Sale, qu'il lit tous les deux en anglais.

204

Comme dans le cas de l'histoire en général, l'histoire de la littérature se décline chez Voltaire sur un mode critique et polémique. Si les structures hiérarchiques ou les catalogues qu'il a constitués n'ont pas manqué de soulever les passions et les critiques de ses contemporains, c'est aussi souvent par le biais de l'histoire de la littérature que Voltaire adresse ses critiques les plus acérées à l'égard de la Bible, et en particulier l'Ancien Testament, réduit à n'être qu'une fable péchant par son asianisme et son manque de goût. Par ailleurs, si le Grand Siècle mérite cet adjectif par l'excellence de ses productions littéraires, la littérature du siècle de Louis XV pâlit en comparaison, elle qui est « inondée de brochures », et où le bon goût est dans son automne et « au temps de la chute des feuilles » (D915). Voltaire n'a d'ailleurs jamais cessé de se comparer à ses prédécesseurs, dans une relation qui fluctue entre l'émulation et la rivalité, comme on peut le lire par exemple dans les préfaces de ses œuvres théâtrales.

La question du rapport qu'entretenait Voltaire à l'histoire de la littérature fournira ainsi l'occasion d'étudier des textes, dont certains ont été peu analysés jusqu'à présent : les *Lettres philosophiques*, *Le Temple du Goût*, *l'Essai sur les mœurs* (notamment le « Chapitre des arts »), *Le Siècle de Louis XIV* (en particulier le chapitre 32 et le « Catalogue des écrivains »), les *Questions sur l'Encyclopédie*, les *Vies* de Molière et de Corneille, ou encore le projet d'édition des « auteurs classiques de France » (D4632, D4763, D4857), et sans parler des remarques passagères mais nombreuses dans la correspondance.

Les propositions de communications pourront notamment explorer les pistes suivantes :

- Les usages polémiques de l'histoire de la littérature chez Voltaire.
- Le rapport de Voltaire aux autres historiens de la littérature, anciens ou modernes.
- Voltaire et l'histoire de la littérature dans le cadre d'une « histoire globale » ou « mondiale ».

- Le rôle de la littérature dans la critique de son temps.
- Voltaire et la Bible, ainsi que les autres fables.
- Intertextualités chez Voltaire.
- La présence de Voltaire dans ses histoires de la littérature; et ainsi de suite.

Ces propositions de communication, d'une longueur de 300 mots, ainsi qu'une courte bio-bibliographie, pourront être envoyées, avant le 30 décembre 2018, à l'adresse suivante : < journesvoltaire2019@gmail.com >.

Organisation :

Nicholas Cronk et Jean-Alexandre Perras

